D.L.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-NEUVIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1882

11,632

054
R3274
1882 v.12

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

III[1].

ÉTAT DE L'EUROPE ET DE L'EMPIRE AVANT L'OUVERTURE DE LA DIÈTE ÉLECTORALE. — LE MARÉCHAL DE BELLE-ISLE AU CAMP DE FRÉDÉRIC.

I.

Au moment où va commencer l'importante négociation dont Belle-Isle était chargé ou, pour mieux dire, s'était chargé lui-même, j'ai demandé au lecteur quelques instans de patience pour étudier avec lui dans quel état il allait trouver l'Europe et l'Empire. Il va sans dire pourtant que je n'ai pas l'intention de présenter ici un tableau complet de la politique des cabinets européens au début de cette grande crise. Entre autres raisons que j'ai de m'en abstenir, celle-ci, je pense, paraîtra suffisante : c'est que la tâche est déjà remplie, et de telle sorte qu'il serait superflu autant que présomptueux de vouloir la recommencer sur nouveaux frais. C'est Frédéric lui-même qui s'en est acquitté, au début de son *Histoire de mon temps*,

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1er décembre 1881.

en quelques pages tracées d'une main habile à tenir la plume comme l'épée, et qu'un critique éminent a eu raison de proposer comme l'un des modèles de l'art historique dans les temps modernes. L'état politique, financier, militaire et moral de chacune des puissances y est décrit dans un résumé qui, bien qu'aussi concis qu'il est substantiel, fatiguerait pourtant encore, j'en ai peur, l'attention de plus d'un lecteur de nos jours. Je me bornerai donc à emprunter à ce merveilleux exposé ce qui est nécessaire pour l'intelligence des faits, en y ajoutant seulement ce que le contemporain le mieux informé n'a pas toujours pu savoir, ou ce qu'un politique trop intéressé pour être tout à fait impartial n'a pas toujours eu la bonne foi de reconnaître.

J'ai déjà fait comprendre par quelle raison l'opposition la plus vive que devaient rencontrer en Allemagne la politique de la France et son représentant était celle de l'Angleterre, et, de ce côté, l'hostilité étant certaine, il semble que le négociateur le plus habile eût perdu son temps à vouloir la conjurer. Les effets mêmes en paraissaient d'autant plus prochains que le roi d'Angleterre, en qualité de souverain du Hanovre, disposait lui-même d'une des neuf voix du collège électoral. Chose singulière, c'était pourtant cette circonstance même, cette double couronne placée par accident sur une même tête, qui, sans désarmer les inimitiés britanniques, pouvait en ralentir, ou, pour quelque temps même, en paralyser l'action. Il s'en fallait en effet que les intérêts du roi d'Angleterre fussent de tout point conformes à ceux de l'électeur de Hanovre. Le roi, en qualité de chef d'une grande nation rivale de la France, était un auxiliaire naturel pour la candidature de l'époux de Marie-Thérèse; l'électeur, au contraire, par tradition de religion et de famille, appartenait à la ligue des petits princes protestans d'Allemagne, adversaires nés de la prépondérance autrichienne.

Il semble qu'entre deux ordres de considérations d'importance si inégale l'hésitation ne fût pas possible. Le contraire pourtant est attesté par tous les contemporains. Sans se montrer indifférens au magnifique héritage que le hasard d'une révolution leur avait dévolu, mais craignant toujours de le perdre de même par un retour de la fortune, les deux premiers souverains anglais de la maison de Brunswick restèrent toujours attachés par le fond du cœur au modeste patrimoine de leurs aïeux. Leurs regards étaient sans cesse tournés vers ce berceau de leur grandeur, où ils revenaient périodiquement, chaque année, chercher le charme des souvenirs et subir l'empire des habitudes. Ce point de vue étroit les détourna plus d'une fois de leurs nouveaux et plus impérieux devoirs. Dans le cas présent, la crainte de compromettre dans une lutte douteuse ce petit électorat, pays plat et tout ouvert, fait exprès pour devenir le champ de

la première bataille et le gage de la première conquête, épouvantait George II et le détournait de se lancer dans les hasards d'une guerre continentale. Au moins voulait-il, avant de s'y décider, épuiser tous les moyens diplomatiques propres à satisfaire ou à apaiser la Prusse et assurer ainsi pour les premiers combats la sécurité de sa frontière. Ces hésitations étaient connues à Londres, où l'opposition les reprochait amèrement, sinon au souverain lui-même, au moins au premier ministre, Robert Walpole, qu'on accusait de ménager les faiblesses royales pour rester bien en cour, aux dépens de l'intérêt national et contrairement au vœu populaire.

Le grief n'était fondé qu'en apparence, car pour aimer la paix et craindre la guerre, Walpole n'avait besoin de se livrer à aucun calcul ; il lui suffisait de suivre son tempérament. A cet égard, comme sous d'autres encore, il était véritablement le Fleury de l'Angleterre. Et, de fait, malgré l'étrangeté de la comparaison, malgré la diversité des conditions et des costumes, il y avait entre ces deux chefs d'état rivaux plus d'un rapport d'humeur qui les avait fait vivre longtemps en bonne intelligence. L'un et l'autre gouvernaient leur patrie depuis plus de vingt ans, moins par supériorité de génie que par une heureuse adresse, et leur habileté consistait principalement à connaître le secret de toutes les faiblesses du cœur humain, plus semblable en tout lieu qu'on ne le croit et accessible aux mêmes séductions dans un parlement que dans une cour : quel que soit le théâtre, les coulisses se ressemblent. Aussi peu militaire que le vieux prélat, le vieux gentilhomme était beaucoup moins fin diplomate. La politique étrangère l'importunait, et il lui savait particulièrement mauvais gré de venir déranger mal à propos son petit travail parlementaire. « J'abandonne l'Europe à mon frère Horace, » disait-il volontiers ; mais ce frère, personnage lui-même très distingué, avait été de longues années ambassadeur en France, où il avait laissé les meilleures relations, et ce n'était pas de lui que pouvaient partir des conseils extrêmes. Belle-Isle connaissait mieux que personne ce dessous des cartes et pouvait se flatter, sinon de se concilier la politique anglaise, au moins de la gagner de vitesse et d'atteindre le but avant qu'on se fût mis en mesure de lui barrer le chemin.

Les lenteurs du cabinet britannique entraînaient l'hésitation d'une autre puissance maritime plus voisine de l'Allemagne, la Hollande, « rangée, dit Frédéric par une vive expression, à la suite de l'Angleterre comme une chaloupe suit l'impression d'un vaisseau de guerre auquel elle est attachée. » Le navire tardant à prendre le large, l'embarcation ne se hâtait pas de mettre à la voile. A voir aujourd'hui ce petit état vivre dans un calme plein de dignité, loin de la grande scène où se jouent les destinées des peuples, on est

un peu étonné du prix qu'attachaient alors tous les partis soit à obtenir son alliance, soit à prolonger sa neutralité. Mais la surprise cesse quand on se souvient que cet étroit territoire, arraché par le courage de ses habitans aux ravages de la mer et aux cruautés du despotisme, était devenu, dans l'Europe silencieuse et soumise, l'asile de toutes les libertés sociales et politiques. C'était là qu'avaient pris naissance et qu'essayaient leurs forces deux puissances que la liberté seule engendre et nourrit et qui ont renouvelé sous nos yeux la face des états modernes : le crédit et la presse.

Un commerce très étendu avait réuni entre les mains des bourgeois d'Amsterdam de vastes richesses mobilières qui leur permettaient de vendre leur concours ou de dicter leurs conditions aux gouvernemens besogneux (ils l'étaient tous), embarrassés pour solder leurs armées ou payer leurs fantaisies. De plus, les gazettes de Hollande, échappant à toute censure officielle, avaient seules gardé le droit de parler librement sur les événemens du jour. C'était là qu'on venait imprimer ce qu'à peine on osait dire tout bas et révéler ce qu'on cachait ailleurs, et ces indiscrétions calculées faisaient ensuite, en contrebande, le tour de toutes les capitales. Devant ce tribunal de l'opinion, le seul dont la sentence ne fût pas dictée d'avance, venaient se plaider toutes les causes de droit public et se débattre toutes les renommées politiques et militaires. Personne ne méprisait impunément cette voix de la conscience populaire. Louis XIV l'avait appris à son dommage, car rien n'avait plus fait de tort, à lui et à sa race, que d'avoir aliéné, par une perfide agression, des sympathies jusque-là acquises au petit-fils de Henri IV. Frédéric, mieux averti, n'avait garde de tomber dans la même faute. Engagé dans une entreprise où la Hollande ne pouvait le suivre, il ne négligeait aucune occasion de lui faire savoir sous main qu'il lui restait attaché comme le plus dévot de ses coreligionnaires, et qu'au fond ce qu'il allait défendre sur les terres d'Autriche, c'était le protestantisme opprimé, et il ne manquait pas d'ajouter que les fonds hollandais placés en Silésie ne couraient aucun risque entre ses mains. Il touchait ainsi tour à tour les deux cordes sensibles qui vibraient dans le cœur de ces fiers négocians, aussi soucieux d'assurer les droits de leur conscience que l'intérêt de leurs capitaux.

Si l'on passait maintenant sans transition de cette frontière méridionale de l'empire à son extrémité opposée, on y trouvait un mélange à peu près pareil de petits et de grands états livrés aux mêmes incertitudes, bien qu'animés du même fond de malveillance contre l'ambition française. Le colosse semi-barbare dont un grand homme venait de révéler au monde la force encore mystérieuse, la Russie, inclinait naturellement pour l'Autriche. C'était

l'Autriche qui avait appuyé ses premiers pas et facilité son entrée dans la société européenne. Ensemble les deux empires avaient lutté, tout récemment encore, contre la France, en Pologne, et enlevé cette couronne élective au beau-père de Louis XV. Leur union était nécessaire aussi pour faire tête aux retours toujours menaçans de la puissance ottomane. Les projets de la Prusse, au contraire, contrariaient la jeune ambition russe dont ils gênaient l'expansion et bornaient même les regards du côté de l'Occident. Mais ces tendances naturelles d'un intérêt bien entendu pouvaient être à tout moment, à Saint-Pétersbourg, déjouées par des influences ou des passions personnelles. Rien n'était fixe dans ce monde nouveau, à peine sorti du chaos, et qui avait vu, sans scandale, une vivandière couronnée recueillir la succession de Pierre le Grand. D'une année, d'un mois même à l'autre, une révolution de palais pouvait changer le pouvoir de mains, et renverser les plans d'alliance à peine formés. Aussi, avertis de se tenir en garde, les agens de toutes les cours, anglais, français, allemands, étaient-ils toujours à l'œuvre et prêts à mettre eux-mêmes la main par la corruption et l'intrigue à ces violentes exécutions. Jamais ces péripéties ne s'étaient succédé avec une aussi brusque rapidité que depuis la mort de la dernière souveraine, l'impératrice Anne. Son successeur, le jeune Ivan, était un enfant à peine âgé de sept ans; en quelques mois, il avait déjà changé deux fois de tuteur et trois fois de ministres. En novembre, au moment de l'invasion de la Silésie, c'était le vaillant maréchal de Munich qui, gouvernant sous le nom d'une régente intronisée par lui-même, disposait de la toute-puissance, et Frédéric, son ami de vieille date, avait reçu de lui des assurances et même des encouragemens qui n'avaient pas peu contribué à l'enhardir. Mais, en mars, tout était changé : Munich, à son tour, était disgracié et faisait place à un successeur, acquis, disait-on, à l'influence anglaise. Tout était donc redevenu menaçant de ce côté, au moins jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à un changement de scène ou de règne qu'on pouvait toujours prévoir et auquel une diplomatie active pouvait toujours se flatter de concourir.

Contre ce danger qui alarmait principalement Frédéric, en inquiétant ses frontières et le derrière de ses armées, la France pouvait offrir à son nouvel allié une garantie qu'on trouvait alors suffisante. C'était l'appui de la Suède, liée à la politique française par une amitié qui datait de Richelieu et de Gustave-Adolphe, et qui était régulièrement entretenue chaque année par un subside dont les finances de Stockholm auraient eu de la peine à se passer. On sourirait, à la vérité, de nos jours d'une politique qui compterait sur la Suède pour tenir la Russie en échec. Mais les peuples, on le sait, vivent de souvenirs et d'imagination presque autant que de réali-

tés : l'impression laissée par le génie de Gustave et un instant réveillée par la témérité de Charles XII n'était pas encore effacée. Éclairée de ce reflet de gloire, la Suède faisait à toute l'Europe une illusion qu'elle partageait elle-même, tandis que la Russie ne possédait pas encore tout le secret de sa propre puissance. Enfin, bien que la fortune n'eût pas en dernier lieu favorisé la Suède et que ses possessions fussent déjà réduites, la conquête ne lui avait pas encore arraché la Finlande, et par cette porte, toujours ouverte, une armée suédoise, presque sans sortir de chez elle, pouvait arriver jusqu'en vue de Saint-Pétersbourg. Quelques heures de bombardement suffisaient pour réduire en poussière le monument inachevé où le fils d'Alexis avait laissé gravée dans la pierre et dans le marbre l'empreinte de son génie. Décider la Suède à entrer au plus tôt en hostilité avec la Russie, c'était de toutes les instructions du plénipotentiaire français, sinon l'article le plus important, au moins celui dont Frédéric réclamait avec le plus d'ardeur l'accomplissement, car il y voyait une condition indispensable pour maintenir en tranquillité le nord de l'Allemagne.

Enfin ce n'était pas à l'Allemagne seule qu'il fallait songer, car Marie-Thérèse, grande-duchesse de Toscane et duchesse de Milan, n'était pas seulement une princesse allemande, et ce n'était pas au-delà du Rhin que se trouvait la partie de son patrimoine la plus enviée, la plus précieuse et aussi la plus vulnérable. C'est au pied des Alpes, dans les riches plaines de la Lombardie, que depuis deux siècles les armées françaises et germaniques avaient pris l'habitude de venir se heurter et mêler leur sang dans les ondes du Pô. Le théâtre de tant de luttes passées ne pouvait rester inoccupé dans la nouvelle. Si la France, appelée ailleurs, n'y pouvait cette fois paraître, elle devait au moins s'assurer que d'autres l'y remplaceraient. A cet égard, sa sécurité pouvait être complète, car c'était une tâche que l'Espagne était toute prête à remplir, n'ayant jamais renoncé que de mauvaise grâce à ce lot de la succession de Charles-Quint; et l'Italienne qui régnait à Madrid n'était pas d'humeur à laisser échapper une si favorable occasion de faire revivre d'anciennes prétentions. Je n'irai pas si loin que Frédéric qui, pour le plaisir sans doute d'aligner des antithèses, veut bien accorder à l'ambitieuse Farnèse la fierté d'un Spartiate, l'opiniâtreté d'un Anglais, la finesse italienne et la vanité française. Mais, sans donner dans de telles exagérations, il faut avouer que la seconde femme de Philippe V était douée d'une activité infatigable dont l'Europe faisait depuis trente ans l'importune expérience. Le but qu'elle poursuivait sans relâche et pour lequel elle avait déjà troublé plus d'une fois la paix publique, c'était de créer pour chacun de ses enfans (à défaut du trône d'Espagne dont l'hérédité revenait à un

fils du premier lit) un apanage royal dans sa patrie. Elle y avait déjà réussi pour le plus âgé, l'infant don Carlos, à qui le traité de 1735 avait assuré, avec le royaume des Deux-Siciles, la domination sur tout le sud de la péninsule. A tout prix elle voulait obtenir pour le second, Philippe, la même fortune dans le nord. A peine Charles VI était-il mort qu'elle demandait déjà passage par le Roussillon et la Provence pour un corps d'armée qu'elle voulait envoyer dans le Milanais; à peine Belle-Isle nommé, elle faisait accréditer aussi un ambassadeur d'Espagne auprès de la diète électorale, ayant même rang, même qualité, mêmes instructions que celui de France. Le comte de Montijo avait ordre de s'associer à tous les efforts de Belle-Isle et de s'attacher en quelque sorte à lui pour tirer à soi la plus grosse partie possible de la curée qui se préparait. Bien loin d'avoir à craindre de ce collègue empressé aucune contradiction gênante, Belle-Isle n'avait d'avance qu'un souci, c'était de modérer l'importunité de son zèle.

C'était un genre d'embarras qu'on n'éprouvait pas avec un autre prétendant qui pourtant, lui aussi, dévorait déjà des yeux sa part dans le démembrement des possessions italiennes de l'Autriche. Celui-là, enfant de l'Italie, à portée par conséquent de satisfaire sa convoitise sur place, n'était autre que le nouveau roi de Sardaigne, dont le père était encore hier duc de Savoie, porteur aujourd'hui lui-même d'une couronne dont l'éclat récent était venu récompenser de longues traditions d'astuce et d'ambition. — « Mon fils, avait dit en mourant à son héritier le cauteleux Victor-Amédée, le Milanais est un artichaut que nous devons manger feuille à feuille. » Le moment était évidemment venu de procurer une satisfaction nouvelle à un appétit qui n'était pas diminué. Mais la maison de Savoie, placée depuis longues années entre la France et l'Autriche comme entre l'enclume et le marteau, avait de tout temps réussi à trouver son profit dans une situation où d'autres n'auraient vu qu'un péril. Elle avait toujours eu l'art de vendre son concours tour à tour aux deux belligérans, après en avoir touché le prix, et de se dégager assez à temps pour n'être jamais compromise dans l'issue de leur conflit. Le jeu lui avait trop bien profité pour qu'elle n'essayât pas de le continuer. Aussi, dès le premier jour, il fut tout à la fois évident que la cour de Turin se préparait à prendre sa part aux événemens qui s'annonçaient, et impossible de démêler quel rôle elle prétendait y jouer. Vainement, pour déchirer ce voile, Frédéric avait-il envoyé auprès de Charles-Emmanuel son confident Algarotti, qu'il croyait plus propre qu'un autre, en qualité de compatriote, à démêler l'écheveau des finesses ultramontaines : Algarotti perdait sa peine et, au bout de deux mois, il écrivait avec dépit : « Les mystères de la bonne déesse n'étaient pas plus cachés aux

hommes que l'est la politique de cette cour (1). » Et ce qu'il y avait de plus piquant, c'est qu'on n'était nullement sûr que même la fortune en se déclarant dissiperait l'incertitude, car déjà, à plus d'une reprise, c'était en se mettant du côté du vaincu et en changeant ainsi la balance des forces, que les princes savoyards avaient réussi à faire le mieux apprécier leurs services. « Ces princes, disait spirituellement un diplomate du temps, sont d'un sang qui ne se verse jamais inutilement, et ils savent que celui qui leur donnera le plus volontiers le Milanais sera toujours celui qui ne le possédera pas (2). »

On voit combien était étendu le champ diplomatique sur lequel Belle-Isle avait à porter ses regards; combien étaient nombreux et croisés les fils qu'il prétendait tenir tous dans sa main. Ces élémens divers étaient en tel nombre, et dans une telle confusion d'intérêts et de tendances que tout dépendait de l'adresse de la main qui saurait les grouper. Suivant que les premiers efforts seraient plus ou moins habiles, ou plus ou moins heureux, on pouvait ou organiser la plus formidable coalition contre l'Autriche, ou la voir se dresser devant la France. Et pourtant ce n'était encore là qu'un jeu auprès de l'entreprise bien autrement difficile de donner une impulsion commune à tous les membres mal joints et mal assortis dont le concours était nécessaire pour déterminer le moindre mouvement de ce qu'on était convenu d'appeler le corps germanique.

Représentez-vous, en effet, sur un territoire qui ne portait pas alors plus de vingt-cinq millions d'hommes et dont l'étendue ne dépassait pas de plus du tiers celui de notre France actuelle, trois cents souverainetés indépendantes, prétendant toutes régner à titre égal, — aussi bien les deux qui marchaient de pair avec les plus grandes royautés d'Europe que les quatre-vingts dont le domaine ne couvrait pas une superficie de plus de huit à dix lieues carrées. Suivez de l'œil, si vous pouvez les démêler, sur la carte, les configurations bizarres de ces innombrables états, enchevêtrés les uns dans les autres par des accidens les plus divers de conquête ou de succession, — les petits formant enclave dans les grands, et les diverses possessions d'un même maître éparses aux points les plus opposés de l'horizon. Gravez dans votre cerveau, par un effort de mémoire, toutes les dénominations dont se paraient ces potentats ou ces magistrats de toutes les tailles, — rois, ducs, archiducs, comtes palatins, évêques, margraves, burgraves, landgraves, — variété de titres qui correspondait à toutes les formes politiques qu'une société peut revêtir, depuis la monarchie pure à Vienne et à

(1) *Pol. Corr.*, t. I, p. 198.
(2) M. de Bussy, ministre de France en Angleterre.

Berlin, jusqu'à la domination ecclésiastique à Mayence et à Cologne, et jusqu'à la liberté républicaine dans les villes impériales. Puis, dans l'intérieur de ces unités qui n'étaient même pas des atomes, étudiez la divisibilité poussée à l'infini par la coexistence de quarante mille seigneuries et de presque autant d'abbayes, de maîtrises, d'ordres ou de chapitres, tous dotés d'immunités ou exerçant des juridictions privilégiées, et vous aurez à peine une idée du spectacle d'incohérence et de confusion que présentait l'Allemagne, en plein XVIIIe siècle, à l'heure où l'unité nationale était déjà fortement constituée en France sous la main d'une administration puissante, et librement représentée en Angleterre par un parlement groupé autour d'un trône populaire.

Cet étrange amalgame avait pourtant encore la prétention de former un corps organisé, doté des élémens principaux qui constituent un gouvernement. Il y avait un pouvoir exécutif central personnifié dans l'empereur, un pouvoir législatif siégeant à Ratisbonne dans une diète élective. Mais ces institutions, en supposant (ce qui est douteux) qu'elles eussent jamais eu une consistance sérieuse, n'étaient plus que l'ombre d'un grand souvenir. Depuis longtemps, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, la dignité impériale ne possédait plus en propre aucune puissance et ne se faisait respecter qu'en empruntant celle du prince qui en était revêtu. Les juristes disaient bien encore que toute autorité émanait de l'empereur, comme toute lumière descend du soleil, mais ils n'avaient garde d'ajouter que, si l'astre conservait quelque éclat, ses rayons avaient perdu toute chaleur et toute force. En fait, on ne comptait que deux attributions dont l'empereur eût conservé l'usage discrétionnaire, la nomination de certains bénéfices et la collation de titres honorifiques. Pour tout autre exercice d'autorité, il lui fallait demander le concours, et par conséquent subir le contrôle, de ses puissans subordonnés.

Pour commencer, à peine nommé et pas encore couronné, il recevait de ses électeurs une formule de serment à prêter, rédigée d'avance en plusieurs articles qui portaient le nom significatif de capitulations. Par le premier de ces engagemens, il s'obligeait à ne rien faire pour rendre l'empire héréditaire dans sa famille. Il jurait ensuite de respecter tous les droits et privilèges des princes, même les plus exorbitans; car dans le nombre figurait le droit de faire des traités soit entre eux, soit même avec les puissances étrangères, sous la seule réserve de ne rien stipuler qui pût léser les intérêts de l'empire : condition aussi aisée à éluder que malaisée à définir. Contraint de supporter ainsi de la part du moindre de ces souverains une indépendance qui ruinait sa propre autorité, l'empereur n'en restait pas moins tenu de prêter main-forte à la leur, de les aider à

réprimer la rébellion de leurs sujets et de ne recevoir contre eux ni appel, ni réclamation sans les prévenir. On dira, je le sais, que la maison de Habsbourg violait ouvertement depuis deux siècles la première de ces promesses et faisait couramment brèche à toutes les autres. Mais quelle meilleure preuve de l'inanité d'un pouvoir que la nécessité pour le rendre sérieux d'en tourner l'usage en abus? C'était un fantôme auquel l'usurpation seule donnait un corps.

Toutes les émanations de cette dignité, plus idéale que réelle, portaient le même caractère d'impuissance. Il y avait bien, par exemple, une administration impériale. La surface de l'Allemagne était répartie en dix cercles dont chacun avait à sa tête un chef désigné par l'empereur. Mais cette division administrative, assez récente d'ailleurs (puisqu'elle ne remontait pas au-delà de l'aïeul de Charles-Quint) avait l'inconvénient de ne pouvoir correspondre utilement à aucune division politique. Quand les états d'un même souverain (ce qui était l'ordinaire), étaient attribués à des cercles différens, le prince, soumis à plusieurs autorités, en profitait pour n'obéir à aucune. Le roi de Prusse, par exemple, appartenait au cercle de la Haute-Saxe comme électeur de Brandebourg, au cercle de la Basse comme duc de Magdebourg, au cercle de Westphalie comme prince de Minden et de l'Ostfrise. En face d'un si gros personnage, chacun des délégués impériaux qui auraient dû lui commander se trouvait bien petit seigneur et si l'un d'eux avait pris un jour le verbe trop haut, il aurait dû céder le lendemain devant l'ombre même d'une menace. En revanche, l'électeur de Bavière était presque seul dans son cercle, où il aurait trouvé mauvais qu'un ordre de Vienne trop impérieux prétendît l'empêcher de vivre à son aise et de gouverner à sa mode.

Il y avait bien aussi une justice impériale, une haute cour (*Reichskammergericht*), dont les membres étaient nommés par les divers états et le président au choix de l'empereur. On lui reconnaissait une compétence nominale pour trancher les différends qui s'élevaient entre les divers princes et recevoir même en certains cas les appels des justices locales. Mais, faute d'un moyen régulier de procurer l'exécution de ses arrêts, cette juridiction prétendue souveraine n'assurait plus aux droits des faibles (états ou individus) qu'une garantie illusoire. La lenteur de ses procédures, l'inefficacité souvent constatée de ses décisions, avaient découragé les justiciables soit de recourir à son intervention, soit de concourir à sa formation. Plus d'un état négligeait de désigner les juges dont le choix lui appartenait et plus d'un aussi oubliait de les payer après les avoir désignés, les laissant ainsi aux prises avec toutes les tentations de vénalité. Tel empereur pouvait trouver encore en eux tel jour des instrumens dociles et corrompus pour un caprice de despotisme;

mais nulle force régulière ne pouvait être puisée dans cette autorité déconsidérée pour une action d'intérêt général ou de bien public.

Enfin il y avait bien également une armée impériale dont l'empereur avait le droit de nommer le commandant supérieur et l'état-major-général. Mais, grand Dieu, quelle armée! En temps de paix, quarante mille hommes, vingt-huit d'infanterie, douze de cavalerie. C'était le maximum sur le papier, qui en cas de guerre pouvait être porté à cent vingt mille, disent les historiens. En fait, on ne vit jamais plus de vingt mille soldats impériaux réunis dans un même camp ou figurant sur un même champ de bataille. A la vérité, pour l'honneur de l'étendard du saint-empire, il valait mieux que de telles réunions eussent lieu le moins souvent possible, car leur aspect presque grotesque présentait une image singulièrement expressive de la confusion et du chaos. Non-seulement chaque régiment, mais chaque compagnie était formée du contingent de plusieurs états, et chacun d'eux gardait son uniforme et son armement particulier. Il y avait des états dont tout le contingent se bornait à deux hommes équipés à leurs frais, mais aussi à leur mode. Le droit des états s'étendait (toujours proportionnellement à leur importance) à la nomination des officiers inférieurs, en sorte que, dans la même compagnie, le capitaine pouvait être nommé par un comte, le premier lieutenant par une ville, le second par un chef d'ordre religieux, au besoin même par une abbesse. Puis, pour n'offenser et n'inquiéter personne, les officiers, protestans et catholiques, devaient se trouver partout en nombre égal occupant des grades équivalens. En cas d'appel imprévu, chaque prince ayant à veiller à la mobilisation de sa petite troupe, on juge combien la rencontre devait s'opérer exactement au rendez-vous. La même inexactitude régnait dans le paiement de la solde, qui restait au compte des divers états dont la contribution arrivait lentement à la caisse commune. Ce dernier point avait des conséquences plus importantes encore que l'irrégularité de certains paiemens ; car ce n'était pas pour l'armée seulement, c'était pour toute dépense d'intérêt commun que le nerf de la paix aussi bien que de la guerre faisait défaut. De finances impériales, disons le mot, il n'y en avait pas. Chaque souverain était tenu de fournir un abonnement sans qu'aucun moyen fût prévu pour le contraindre à l'acquitter, et les deux forteresses qui gardaient l'entrée de l'empire, Kehl et Philippsbourg, tombaient en ruines parce que, n'appartenant à personne, personne aussi ne voulait fournir les quelques milliers d'écus annuellement nécessaires à leur entretien.

Ce qui manquait à l'unité et à l'action du pouvoir exécutif, l'assemblée qui se réunissait périodiquement à Ratisbonne aurait pu y

suppléer si elle eût été animée d'un instinct patriotique ou de quelque souci du bien commun. Mais la constitution de la diète ne permettait guère à de tels sentimens ni de naître ni de se faire jour. Tout semblait y avoir été disposé, au contraire, pour y entretenir la méfiance des états, grands et petits, les uns contre les autres; ou, si les grands s'entendaient, c'était pour annuler et opprimer les petits. La diète était divisée en trois collèges : celui des électeurs, que formaient à eux seuls les neuf souverains à qui appartenait le droit de pourvoir à la vacance du trône impérial; celui des princes, dont le nombre n'était pas de moins de cent; et enfin celui des villes libres, qui se composait de cinquante et un députés. On votait par ordre, de sorte que les deux collèges princiers décidaient à eux seuls de toutes les résolutions. Il faut ajouter que les puissans électeurs, comme ceux de Brandebourg, de Saxe et de Bavière, avaient entrée dans le collège des princes au titre des souverainetés qu'ils pouvaient posséder en dehors de leur électorat et y disposaient d'autant de suffrages qu'ils réunissaient sur leur tête de principautés diverses. En revanche, les princes dont le trésor était mal garni se cotisaient pour entretenir plusieurs ensemble un seul représentant à frais communs. Dans de telles conditions, tous débats étaient illusoires, sauf ceux qui pouvaient s'élever entre les prétentions rivales des puissances véritablement dignes de ce nom, lesquelles en général préféraient régler leurs différends par d'autres modes que la voie parlementaire. L'issue de toutes les discussions étant prévue d'avance, on prenait d'ordinaire assez peu de souci de les provoquer.

Sur un seul point, à la vérité, le partage des voix aurait pu être possible et la contestation sérieuse, c'était sur les matières religieuses, car les intérêts de caste ou d'ordre pouvaient alors faire place à d'autres supérieurs et difficilement répartis. Mais ici, le danger étant rée let souvent éprouvé, tout était prévu pour le prévenir. De crainte de voir se renouveler les déchiremens des siècles précédens et les luttes sanglantes qui les avaient suivis, on avait laissé s'introduire depuis la paix de Westphalie une pratique prudente jusqu'à l'excès.

« Dans toutes les matières qui touchaient à la religion (dit un écrivain distingué auquel nous devons le meilleur exposé que je connaisse de l'état de l'Allemagne au XVIIIe siècle), le vote par collège était suspendu et les deux partis religieux, le *corpus catholicum* et le *corpus evangelicum*, restaient en face l'un de l'autre, formant deux corporations pleinement indépendantes et armées l'une et l'autre d'un *veto* inconditionnel contre toutes les résolutions de la diète qui leur paraissaient incompatibles avec leurs intérêts religieux. Quant à savoir ce qui constituait une matière religieuse, c'est de quoi chaque parti restait juge, d'où résultait nécessairement

qu'on pouvait ranger sous ce titre même ce qui y était le plus étranger (1). »

Grâce à cette étrange disposition, ce n'étaient plus alors deux classes, pas même deux partis qui étaient en présence, c'étaient deux églises ou plutôt deux armées, et une inaction absolue, résultat nécessaire de cet équilibre négatif, était le seul moyen qu'on eût imaginé pour faire durer l'armistice, sinon la paix.

Ainsi à toutes les divisions sociales et politiques qui travaillaient déjà le corps germanique il fallait encore ajouter une division religieuse si persistante et si profonde qu'à un jour donné, la diète comme l'armée pouvait se partager entre protestans et catholiques, prêts encore à se jeter les uns sur les autres; fait significatif et que je recommande à l'historien qui voudrait examiner de plus près que je ne le puis faire ici l'explication véritable de l'état d'abaissement où s'était laissée tomber la patrie allemande. Il reconnaîtrait, j'en suis sûr, que cette ténacité des dissentimens religieux était la cause principale qui condamnait l'Allemagne à végéter dans ce triste état de morcellement et de langueur, tandis que tout alentour les autres nationalités européennes se fortifiaient par une salutaire concentration de pouvoirs. Une comparaison, tirée de notre propre histoire, éclaire singulièrement ce point de vue. Nous aussi, nous avions eu comme l'Allemagne nos longues guerres de religion. Eh bien! faites pour un moment une supposition. Imaginez qu'après nos longues luttes du XVIe siècle, Dieu n'eût pas fait don d'Henri IV à la France, ou ne lui eût pas prêté le concours du sage esprit de nos magistrats politiques. Au lieu de la ligue et de la réforme désarmées par lui et vivant en paix sous son autorité tutélaire, figurez-vous ces deux factions, moitié aristocratiques et moitié religieuses, réduites seulement à poser les armes de guerre lasse, et par épuisement, mais restant chacune dans ses places de sûreté et dans ses positions de combat. Laissez Bouillon à Sedan, Rohan à La Rochelle, en face de Mayenne, de Nemours, ou d'Épernon, maîtres à Bordeaux ou à Marseille. Qu'à Paris un monarque débile, au lieu de comprimer ces forces rebelles, souffre qu'elles s'organisent et se constituent pour traiter lui-même avec elles : devant ce réveil de l'esprit féodal retrempé par l'esprit de secte, que serait devenue, je vous le demande, l'unité française? Quel avenir, quel progrès lui eussent été réservés? Cette supposition, c'était l'histoire même de l'Allemagne. Il n'y avait point eu d'Henri IV au-delà du Rhin, et le traité de Westphalie fut le contraire de l'édit de Nantes. Ce n'était point

(1) Bidermann, *Deutschlands politische, materielle und sociale Zustande im achtzehnten Jahrhundert;* Leipzig, 1854, t. I, p. 12.

une paix sociale que les négociateurs du Munster et d'Osnabruck avaient eu le bonheur d'établir entre l'église et ses adversaires, ce fut un partage de territoire dont ils déterminèrent les limites. Quoi d'étonnant que les conséquences des deux opérations eussent été aussi différentes que leur nature?

Le principe même qu'avait posé la paix de Westphalie et qui prévalait encore au XVIIIe siècle, la maxime ainsi formulée par les publicistes : *Cujus regio, ejus religio,* — était de nature à perpétuer les divisions, au lieu de les éteindre. Cette règle de matérialisme politique, en faisant de la possession du territoire la condition de la liberté religieuse, plaçait les prétentions du plus petit prince sous la protection de la conscience et mettait l'anarchie sous la garde du fanatisme. Le moindre souverain pouvait se regarder lui-même comme un champion de la Bible ou de l'église, tenir son chétif état comme une terre sainte qu'il était chargé de défendre, et faire prendre ainsi à ses plus sottes prérogatives le caractère d'une inviolabilité sacrée. En défendant la vétusté d'un privilège ou la frivolité d'une étiquette, il prétendait combattre encore pour l'honneur et pour l'intégrité de sa foi. Tout le vieil héritage de la féodalité passait ainsi sous le couvert du principe nouveau de la liberté de conscience.

Chose singulière et pourtant explicable, l'empereur étant toujours catholique, c'était chez les protestans surtout qu'une méfiance naturelle et facile à justifier organisait la résistance la plus obstinée contre l'exercice le plus légitime de l'autorité centrale. Tout était bon aux nouveaux chrétiens pour lutter dans l'empire contre l'empereur, même les privilèges qui semblaient le plus inséparables de la foi qu'ils avaient désertée. Le roi de Prusse n'eût pas souffert qu'on le privât d'un seul des droits du grand maître de l'ordre teutonique. On voyait couramment des abbés, des évêques protestans, occuper avec femmes et enfans les abbayes, les commanderies, les menses épiscopales, toucher les revenus, exercer les juridictions pieusement attribuées jadis au clergé catholique par la dévotion de leurs ancêtres. Voyez donc comment le jeu complexe des passions humaines dérange les lignes idéales que se plaît présomptueusement à tracer la philosophie de l'histoire. La réforme, dont le souffle orageux a balayé partout ailleurs les traditions du moyen âge, en Allemagne avait conservé, figé pour ainsi dire dans une immobilité rigide les plus surannées des institutions du passé.

Telle était la machine à la fois détraquée et compliquée que Belle-Isle avait pour tâche de faire sortir de l'ornière afin de lui imprimer une direction et un mouvement nouveaux. N'y avait-il donc plus dans cette vaste région de l'Europe aucun sentiment commun à la masse d'hommes qui la couvrait, aucun qui pût faire battre un jour tous les cœurs d'une émotion patriotique? Hélas! en y

regardant de près, un observateur attentif en aurait pu découvrir encore un au moins latent et en germe, mais qui ne devait pas tarder à se développer. Seulement, il n'était pas de telle nature (il s'en faut bien) qu'un agent français pût y faire appel. Car c'était le sentiment même que Frédéric démêlait avec la perspicacité de la haine et du génie, quand il disait au marquis de Valori : « Prenez garde, la seule chose qui fasse tort à votre ami, l'électeur de Bavière, dans l'esprit de tous les princes d'Allemagne, ce sont ses liaisons avec vous. » Frédéric voyait juste : il n'y avait qu'une disposition d'âme qu'on rencontrât à un égal degré chez tous les Allemands, sans distinction de petits ou de grands états, de protestans ou de catholiques, et qui fît taire à certains jours leurs dissentimens particuliers : c'était une sourde et jalouse irritation contre la France. Dès lors, il n'était pas impossible de prévoir que cette impatience contre la grande puissance d'outre-Rhin, habilement exploitée, pourrait les réunir tous tôt ou tard dans un effort commun. Pour pousser la franchise jusqu'au bout, il faut confesser ce que dira l'histoire, c'est que cette humeur de mauvais voisinage était en partie du moins justifiée.

Rien n'est plus injuste, assurément, que de prétendre, comme le font la plupart des historiens allemands de nos jours, que les faiblesses intérieures de l'empire étaient dues à l'action préméditée et machiavélique de la politique française semant partout sur son passage la division et le désordre ; mais il n'est qu'exact de reconnaître que la France avait profité des conflits intestins de l'Allemagne, d'abord sagement et avec mesure, puis avec une présomption imprudente. Et, à cet égard, il convient de distinguer deux phases dans lesquelles la conduite des cabinets français fut animée de deux esprits bien différens. Engagés comme ils l'étaient par le souci de leur propre indépendance dans une lutte nécessaire contre l'ambition autrichienne, les souverains de France étaient par là même dans le droit de la guerre en suscitant à leur ennemi héréditaire des hostilités et des embarras jusqu'aux portes mêmes de Vienne. Aussi l'alliance de François Ier avec les princes ligués contre Charles-Quint, le secours prêté au siècle suivant par Richelieu aux protestans contre les armées de Wallenstein et de Tilly n'étaient-ils que des actes de défense légitime ; tout aussi légitimes étaient les précautions prises par les négociateurs de Munster et d'Osnabruck pour ne pas laisser constituer une force prépondérante sur une frontière aussi mal défendue par la nature que celle qui borne la France du côté du nord et de l'est. Mais en poursuivant ainsi jusqu'au-delà du Rhin la juste protection des intérêts français, Richelieu lui-même avait toujours su conserver à son intervention dans les affaires allemandes ce caractère de modération qui, combinée avec l'énergie

de ses actes, faisait la véritable originalité de son génie. En soutenant les protestans, il ménageait la conscience et la dignité des catholiques. Avec ceux qu'il secourait de ses deniers ou de ses soldats, il se garda toujours de prendre ce ton de hauteur protectrice, il ne laissa jamais échapper de ses lèvres ces paroles de bienveillance dédaigneuse qui font d'un service une injure. Aussi, lorsque, par la paix de Westphalie, la France avait été placée au premier rang parmi les garantes des libertés germaniques, ce témoignage de gratitude offert avec confiance par ceux qu'elle avait servis fut accepté comme une justice par ceux qu'elle avait combattus.

Mais tout autre avait été l'attitude prise par Louis XIV pendant les cinquante années de son long règne. Sur ce point comme sur tant d'autres, il semble qu'il ait été dans la destinée du fils de Louis XIII de compromettre et de fausser l'héritage que lui avaient laissé les ministres de son père. C'est que Richelieu et Mazarin tendaient au but, tandis que Louis XIV visait à l'effet et tenait à l'éclat autant qu'au profit de la victoire. L'Allemagne, plus que toute autre, avait souffert de cette vanité fastueuse. Durant un demi-siècle, Louis XIV avait fait passer tant de fois le Rhin à ses armées, sans nécessité et sans prétexte, fait payer si cher son alliance à ses amis et sentir si rudement sa puissance à ses adversaires, gravé le souvenir de ses exploits en termes emphatiques sur tant d'arcs de triomphe, qu'à force de froisser l'amour-propre (qui ne dort jamais) il avait fini par réveiller le patriotisme assoupi. Il est des fautes, d'ailleurs, que la Providence châtie en ne permettant pas que l'oubli les couvre. Les soldats de Turenne ne savaient pas à quelle haine éternelle ils vouaient, dans le cœur des Allemands, le nom de leur patrie en l'inscrivant en lettres de sang et de feu sur toutes les collines du Palatinat.

Encore n'eût-ce été que demi-mal si le roi ou ses généraux fussent restés seuls responsables aux yeux de l'Allemagne de ces maladresses insolentes ou de ces violentes exécutions. Mais, grâce à l'habitude qu'a toujours eue le public français de suivre les pires exemples de ceux qui le mènent, la mode de le prendre de haut et sur un ton railleur avec tout ce qui venait de nos voisins du Nord s'était répandue promptement comme un air de cour, à Paris aussi bien qu'à Versailles : seigneurs, bourgeois et lettrés, chacun voulait avoir sa part de ce divertissement charitable. Quand un prince ou son envoyé allemand faisait son entrée à l'OEil-de-Bœuf, c'était parmi les petits-maîtres à qui irait le lendemain amuser les belles dames dans les ruelles de bonne compagnie aux dépens de son costume burlesque, de ses manières empesées, de la profondeur de ses révérences et de la lourdeur de son accent. Les gentilshommes qui avaient guerroyé en Allemagne étaient intarissables en anec-

dotes sur les mœurs gothiques des petites cours, leurs étiquettes ridicules, leurs repas interminables, ouverts avec un appétit glouton et terminés par une brutale ivresse. Les érudits déclaraient impossible de se reconnaître dans le dédale du droit germanique ; les écrivains, fiers de la clarté française, traitaient de patois une langue dont ils ne soupçonnaient pas la riche complexité. C'était partout un feu roulant de persiflage et de brocards. Quand Saint-Simon veut peindre le comble de la gaucherie et de la disgrâce chez une princesse, il dit couramment qu'elle était Allemande au dernier point. Boileau s'indigne qu'un nom tudesque ait la prétention de figurer dans un vers, et Voltaire lui-même, chantant dans sa jeunesse *le Temple du goût*, n'en ouvrait l'accès qu'à ceux qui se gardaient d'aller *rimer en Allemagne*. C'est ainsi qu'une fatuité imprévoyante se plaisait à écraser la patrie qui était déjà celle de Leibniz et qui devait être celle de Goethe, de toute la supériorité de l'élégance, de la politesse et des lumières.

Tout alla bien ou, du moins, tout pouvait passer tant que cette supériorité était incontestable et s'affirmait à la fois sur les champs de bataille par la victoire et dans les lettres par le génie. L'Allemagne subissait en maugréant, mais sans murmurer, non-seulement le joug matériel, mais l'ascendant moral, et semblait même donner raison aux mauvais plaisans qui la raillaient en s'efforçant de les imiter. Ces petits princes, dont on riait à la cour de France, rentraient chez eux tout éblouis d'avoir adoré le soleil et ne songeaient qu'à jouer les Louis XIV au petit pied. L'imitation de Versailles est encore visible dans tous les palais qu'ils ont élevés. Voyez par exemple la Wilhelmshöhe à Cassel ou, à Manheim, l'ancien palais électoral. Tout jeune seigneur devait faire une fois en sa vie le voyage de Paris pour achever son éducation mondaine. Mais cet idéal de la légèreté et de la politesse françaises qu'on s'évertuait à reproduire était le cauchemar autant que le rêve de toutes les imaginations, et l'humiliation était égale et de copier toujours le modèle, et de ne jamais parvenir à l'atteindre. Ajoutez que les professeurs de langues et de belles manières françaises étaient presque tous des réfugiés protestans bannis par l'édit de Nantes et qui avaient les meilleures raisons du monde pour enseigner à la fois à leurs élèves et à parler français et à mal penser de la France. En faut-il davantage pour faire comprendre l'intensité d'un ressentiment qui couvait sous une cendre brûlante, mais qui, attisé sans cesse par de nouvelles imprudences, ne pouvait un jour manquer d'éclater?

Que fallait-il pour que cette haine contenue se manifestât au jour? Tout simplement l'avènement sur un trône d'Allemagne d'un prince qui fût de taille à regarder la France en face. A la vérité, un tel prince, pour jouer utilement un tel rôle, devait satisfaire à des con-

ditions assez difficiles à concilier. Il fallait d'abord qu'il fût puissant et sût être victorieux, car la force seule peut corriger les habitudes d'une longue faiblesse. Mais il ne devait être ni un fils d'Autriche ni un prétendant possible au saint-empire : cette apparence seule eût réveillé les vieilles querelles. Par le même motif, il ne devait pas être catholique, car tout catholique était suspect d'être impérial; mais il fallait un protestant sans fanatisme pour ne pas susciter les méfiances de l'autre camp. Comment accorder ces qualités, en apparence contradictoires? Supposez pourtant que le problème fût résolu et qu'un favori de la fortune les réunît toutes en sa personne; supposez, de plus, qu'au génie politique et militaire cet homme privilégié joignît le don d'écrire et de penser à l'égal des plus grands maîtres de la philosophie et des lettres; supposez qu'en particulier il excellât dans l'art terrible de manier la satire et se plût à en faire usage pour retourner ce fer empoisonné dans les chairs et dans le cœur de ceux-là mêmes qui s'en étaient longtemps servis contre sa patrie; supposez que, tour à tour infidèle allié et heureux ennemi de la France, il fît pendant un demi-siècle, de nos rois, de nos ministres, de nos généraux, de nos diplomates, le point de mire de ses épigrammes cyniques et sanglantes, répétées par tous les échos de l'Europe; enfin complétez cette supposition par la plus invraisemblable de toutes : imaginez que, dans cette campagne entreprise contre l'honneur de la France, il eût la bonne fortune de trouver pour alliée qui, grand Dieu? la France elle-même! tous les lettrés, tous les philosophes de France accourus autour de son trône pour ramper à ses pieds et vivre à sa solde; qu'il contraignît enfin le roi de la pensée française, celui qu'on a nommé spirituellement le vrai successeur de Louis XIV, Voltaire lui-même, à venir à son appel *rimer en Allemagne!* Quel changement de scène inattendu! quel renversement de tous les rôles! Pour l'orgueil allemand, quel retour de tant de disgrâces! pour la vanité surtout, quelle revanche de tant de blessures! Comment douter qu'un tressaillement national saluerait dans ce réparateur de longues injures le précurseur d'une nouvelle unité germanique!

Pour l'expiation de nos fautes, et au grand péril de la liberté future de l'Europe, cet homme avait vu le jour et se préparait déjà à sa fortune. C'était celui-là même que le plénipotentiaire de France allait chercher dans son camp pour lui frayer le chemin de la victoire. C'était Frédéric.

II.

Ce fut le 10 mars 1741 que l'ambassadeur extraordinaire du roi de France auprès de la diète électorale traversa son ancien gouver-

nement de Metz, se rendant en Allemagne, dans un magnifique appareil. Bien que la suite qui l'accompagnait ne fût que son train de voyage et que des préparatifs plus splendides encore fussent déjà faits pour l'entrée solennelle qui devait avoir lieu dans la ville impériale la veille de l'élection, l'éclat et le nombre de ses équipages, la quantité inaccoutumée de secrétaires, de gentilshommes d'ambassade, d'officiers de service, de pages, de coureurs et de gens de livrée qui lui faisaient cortège, tout attestait déjà la pensée de frapper les yeux et les imaginations par un déploiement de puissance qui révélait un grand dessein.

Le maréchal présidait seul à cette véritable armée diplomatique, puisque, par un égard particulier qu'on n'avait même pas eu pour les grands négociateurs de la paix de Westphalie, on ne lui avait adjoint aucun collègue. A la vérité, il avait à ses côtés un auxiliaire plus utile que tous les collègues du monde dans la personne de son frère, le chevalier de Belle-Isle, qui ne le quittait pas. Ceux qui connaissaient les deux frères savaient que, dès l'enfance, ils n'avaient formé qu'une seule âme et se complétaient réciproquement par un heureux mélange de qualités différentes. Le cadet était aussi froid, aussi réservé, aussi attentif à se tenir dans l'ombre que l'aîné, expansif et brillant, se montrait pressé à se mettre en scène. Mais, inspirateur caché des desseins même dont il semblait n'être que l'instrument, le chevalier portait dans leur accomplissement un esprit de suite et de ténacité à laquelle l'ardeur entraînante du maréchal se prêtait plus difficilement. Aussi disait-on familièrement qu'à eux deux ils avaient toute l'étoffe d'un homme d'état accompli dont l'un fournirait le génie qui imagine et l'autre le bon sens qui exécute. En réalité, l'ambition de l'un visait plus haut et se montrait plus à découvert; mais celle de l'autre brûlait d'un feu sombre presque aussi intense et qui aurait éclaté à son heure si elle n'eût été contenue par une subordination absolue au chef de sa race : sentiment très habituel dans les mœurs domestiques de l'ancienne France, et qui faisait du droit de primogéniture moins un privilège en faveur d'une personne qu'une institution sociale et la plus haute consécration de l'esprit de famille.

Ils avaient résolu de visiter avant l'élection (dont la date n'était pas encore fixée) les membres de l'auguste collège, ceux du moins avec lesquels on pouvait espérer s'entendre. Mais quel langage fallait-il leur tenir? C'était le point qui préoccupait les deux frères dans leurs entretiens confidentiels et dont l'intérêt devenait plus grand à mesure qu'ils approchaient de l'Allemagne. Ils avaient peine à déterminer sur quel terrain ils placeraient, pour le premier jour, la négociation qu'ils étaient chargés d'entamer. Le roi de France n'ayant pas désavoué les engagemens de la *pragmatique*, et ayant

même reconnu le titre royal de Marie-Thérèse, il ne pouvait être question d'appuyer ouvertement les prétentions de l'électeur de Bavière sur le patrimoine autrichien : on ne pouvait pas même se prononcer trop clairement pour sa candidature au trône impérial, ce qui eût attesté le parti-pris d'avance de peser sur l'élection et offusqué des prétentions rivales. Encore moins pouvait-on faire tout haut cause commune avec le roi de Prusse, dont les procédés violens alarmaient les esprits timorés. Le seul motif qui pût justifier l'intervention française dans une affaire tout intérieure à l'Allemagne, la seule corde qu'on pût faire vibrer dans des cœurs allemands, c'était l'intérêt d'affranchir, par un choix indépendant, les libertés germaniques de la prépondérance de la maison d'Autriche, et surtout de ne pas laisser tomber cette puissance usurpée dans les mains d'un étranger à peine nationalisé, comme l'époux de Marie-Thérèse. Mais pour donner quelque apparence à cette pensée désintéressée, il fallait se garder de l'appuyer de moyens comminatoires, et surtout de laisser entrevoir même à l'horizon l'apparition d'une armée française sur le sol allemand. Comment donc faire sentir la force sans l'annoncer d'avance, et comment en motiver l'usage quand il deviendrait nécessaire? C'est l'embarras qu'expliquait un peu naïvement le maréchal lui-même dans une lettre au ministère :

« Il y a un point principal qui ne m'occupe pas moins que vous, monsieur, disait-il, c'est de déterminer le motif ou le prétexte que le roi pourra alléguer pour justifier l'entrée de nos armées en Allemagne. Il faudra nécessairement que Sa Majesté s'en soit enquise auprès de l'électeur de Bavière; il faut en avoir plusieurs motifs, et c'est ce que je discuterai avec ce prince, si tant est qu'ils ne soient point alors constatés et agréés déjà par Sa Majesté (1). »

Heureusement les premiers à qui il avait à parler n'étaient ni les plus difficiles à intimider, ni les moins prêts à comprendre la menace même faite à mots couverts. Sur la route même de Francfort, Belle-Isle devait traverser les trois électorats épiscopaux qui bordaient la rive gauche du Rhin, Trèves, Cologne et Mayence. La situation de ces petites souverainetés était singulière. Elles formaient entre les grands états qu'elles séparaient une lisière de territoire pacifique qu'on appelait par un sobriquet expressif *la rue des curés* (Pfaffengasse). Leur qualité à moitié ecclésiastique les rattachait naturellement à l'Autriche, représentant attitré de l'union de l'église et de l'empire. Mais leur condition de voisines, presque d'enclaves de la France, les condamnait à servir régulièrement de routes militaires et en quelque sorte de têtes de pont à toutes les marches de

(1) Belle-Isle à Amelot. Mayence 17 avril 1741. (*Correspondance de l'ambassade près la diète de Francfort.* Ministère des affaires étrangères.)

nos armées au-delà du fleuve. Aussi, au moindre bruit d'une prise d'armes, soit à Strasbourg, soit à Metz, chacun de ces roitelets tremblait-il sur son trône en miniature, et leur profession sacerdotale leur permettait de céder d'avance, sans manquer au point d'honneur, à la moindre apparence de force. Cette patience chrétienne était d'ailleurs, de toutes les obligations de leur état, la seule qu'ils se piquaient d'observer régulièrement, car ces princes-évêques du XVIIIe siècle, sans être des saints, à beaucoup près, étaient loin de rappeler les prélats guerriers et politiques dont le moyen âge avait donné de brillans modèles. Du prêtre ils gardaient au moins l'humeur pacifique; rien de moins austère que leurs mœurs, mais rien de chevaleresque ni même de mâle dans leurs écarts. C'étaient des cadets de grande maison, entrés dans les ordres par convenance et pour soutenir la grandeur de leur race, et qui ne songeaient qu'à remplacer les joies et les soucis de la famille par les jouissances d'une vie molle et d'un luxe puéril. Nul lien d'affection héréditaire n'attachait d'ailleurs ces maîtres d'un jour aux populations douces, mais indifférentes, que le suffrage de quelques chanoines les avait appelés à gouverner. Ainsi affranchis de tous les devoirs, on oserait presque dire privés de tous les attributs de la virilité royale, ils languissaient dans une longue enfance, s'abandonnant à toutes les influences subalternes qui assiègent la vieillesse égoïste des célibataires.

Les dépêches du maréchal de Belle-Isle, datées de ces petites résidences, tracent de leur intérieur un portrait dont la vivacité comique en fait de véritables tableaux de genre. On me pardonnera peut-être de m'en être assez amusé pour m'y arrêter un instant. Si c'est une digression, elle a son prix comme peinture d'un état de mœurs qui explique beaucoup des événemens d'alors et que rien aujourd'hui ne rappelle plus.

La première visite de l'ambassadeur est rendue à l'électeur de Trèves, faisant séjour dans son palais de Coblentz. Avant l'arrivée, un envoyé exprès était venu régler le cérémonial de la réception, dont, en homme qui connaissait son monde, Belle-Isle avait arrêté d'avance les moindres détails. Saint-Simon lui-même, si difficile sur l'étiquette à exiger des princes étrangers, n'y aurait trouvé rien à redire. Il fut convenu que le prince viendrait au-devant de l'ambassadeur à l'entrée de son appartement et prendrait la main qui lui serait tendue pour le conduire à un fauteuil pareil au sien. A dîner, même égalité, deux sièges en tout semblables, placés à côté l'un de l'autre, sur la même ligne et sous un dais de même grandeur : chacun des deux convives d'ailleurs servi par ses propres pages, en même nombre, dans une vaisselle d'or. Le roi serait venu en personne qu'il n'eût pu demander davantage, mais ce qui attesta

bien mieux encore la réalité de la représentation royale, ce fut le tremblement qui saisit le pauvre prince lorsqu'il se trouva face à face avec l'image vivante de son redoutable voisin. La sueur lui dégouttait le long du visage; à peine s'il pouvait trouver ses mots et achever ses phrases.

L'entrevue fut d'autant plus pénible qu'au bout de quelques minutes on put s'apercevoir, et l'électeur fut forcé de convenir, qu'une infirmité contractée à la suite d'une blessure qui n'avait rien de glorieux (c'était un accident de chasse) lui rendait impossible, sous peine de cuisantes souffrances, de rester en société plus d'un quart d'heure de suite. Naturellement le maréchal eut la charité de le mettre à l'aise; mais cette politesse n'en eut pas moins un effet très gênant, quand le lendemain il s'agit de parler d'affaires. L'entretien ne pouvait manquer de rouler sur l'élection future, et le maréchal se mit en devoir de démontrer à l'archevêque l'intérêt qui commandait à un prince indépendant d'échapper au joug autrichien et l'intérêt plus grand encore, pour un souverain des bords du Rhin, de prévenir le retour de collisions dont ses sujets étaient toujours les premières victimes. Mais toutes les fois que l'argumentation, tendant à sa conclusion, devenait pressante, l'interlocuteur avait une raison qui ne l'était pas moins pour se dérober à la force du raisonnement et à la nécessité d'y répondre. C'était toujours à recommencer.

Belle-Isle ne tarda même pas à s'apercevoir que cet état maladif avait une autre conséquence qui n'était guère moins risible, bien que plus grave; c'était de lui faire trouver sur son chemin des scrupules de conscience qu'il ne s'attendait pas à rencontrer. Il avait emporté de Versailles un crédit ouvert pour faire valoir au besoin, en faveur de ses desseins électoraux, des raisons tangibles qui produisaient habituellement leur effet sur de petits princes toujours dépensiers et toujours besogneux, servis par des ministres qui n'étaient pas toujours incorruptibles. Mais dès qu'il voulut toucher ce point délicat avec un conseiller qu'on lui avait désigné comme particulièrement accessible à ce genre de considérations: « Rien de pareil, du moins en ce moment, dit le prudent serviteur; dans les circonstances actuelles, ce serait tout gâter. L'électeur se sait malade et a toujours la mort devant les yeux: sa conscience dont il parle sans cesse n'est pas un prétexte. Je me bornerai donc à lui dire que vous n'avez pas cru devoir lui faire d'offre ni pour lui ni pour sa famille, bien que vous fussiez autorisé à faire; cela ne peut produire que bon effet, parce que, si les scrupules subsistent, l'électeur saura gré de cette circonspection; et si, au contraire, sa santé se rétablit et qu'il agisse suivant les vues de Sa Majesté, il sera temps alors d'aller plus avant. — J'ai approuvé cette tournure, écrivait

Belle-Isle, et je saurai à Francfort, par le dit sieur Coltz (c'était le nom de ce conseiller si bien avisé) comment se sera passée sa conversation avec son maître sur cet article. Son Éminence verra donc que jusqu'à présent je n'ai pris d'engagement dans cette cause que pour une grosse abbaye avec le suffragant et à M. Coltz une promesse générale, si l'électeur donne sa voix... Cela ne passera pas 100,000 francs, le tout payable après l'élection faite avec le suffrage de leur maître. On gagnera aussi à bon marché le médecin et un valet de chambre qui lui sert à écrire les choses secrètes... Il résulte de ce détail que le roi n'aura pas grand argent à débourser ici avant l'élection (1). »

A Cologne, ou du moins à Bonn, où résidait l'archevêque-électeur, c'était une autre comédie avec des incidens différens, mais non moins piquans. Là, il semblait que tout irait de soi, l'électeur étant le propre frère puîné de celui de Bavière et devant donner d'emblée les mains à l'élévation de sa maison. Mais, tout au contraire, Belle-Isle eut le chagrin d'apprendre, en arrivant, qu'au lieu de pouvoir compter sur un concours fraternel, il tombait en plein dans une rivalité domestique. Les deux frères s'étaient querellés dès leur jeunesse pour le partage des diamans de leur mère; puis, quand le cadet était devenu souverain, l'aîné, oubliant qu'il avait désormais en lui un égal, avait prétendu continuer à le tenir en lisière et lui avait même adressé sur le choix de ses ministres des remontrances peu ménagées. L'autre s'était regimbé, et, depuis lors, il suffisait qu'à Munich on exprimât un vœu pour qu'à Cologne on s'empressât de le contrecarrer. Naturellement le pupille émancipé n'éprouvait qu'un désir assez médiocre de voir élever au rang suprême le tuteur dont il se vantait d'avoir secoué le joug. L'Autriche exploitait habilement cette faiblesse, et son ambassadeur à la diète, le comte Colloredo, qui avait devancé Belle-Isle à Bonn, venait d'en partir, emportant avec lui la reconnaissance de la royauté de Marie-Thérèse, ce qui, de la part d'un cadet de Bavière, équivalait au désaveu des prétentions de sa famille. Il laissait les ministres et tout l'entourage de l'électeur gagnés d'avance à l'Autriche et même enrôlés à sa solde.

Le résident de France, le comte de Sade, était seul pour faire tête à l'orage, mais il s'en tirait avec adresse et sang-froid. C'était, si on en juge par sa correspondance, un homme d'esprit, cachant beaucoup de finesse sous une franchise apparente et possédant ce fond de gaîté intarissable que les gentilshommes français portaient

(1) Belle-Isle à Amelot, 19, 22 mars 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* Ministère des affaires étrangères.)

alors dans les affaires aussi bien que sur les champs de bataille. Ne pouvant emporter l'obstacle d'assaut, il s'ingéniait à le tourner, et, laissant à d'autres la charge de gouverner le prince, lui, faisait mine de ne songer qu'à le divertir. Par une conversation piquante, par des saillies originales, il trompait l'ennui de son oisiveté et s'était rendu le compagnon inséparable de tous ses plaisirs. Il s'astreignait même à partager ses dévotions officielles et obligatoires pour en alléger le poids. Peu à peu, aux camaraderies joyeuses succédaient les épanchemens et les confidences. Il ne s'agissait d'abord que d'affaires de cœur. Le diplomate, comprenant à demi-mot les insinuations, se chargeait d'arranger chez lui, tout exprès, de petits soupers fins où un prélat peu sévère venant sans cérémonie pouvait rencontrer les belles dames de sa connaissance sur un pied de familiarité que ne permettait pas le décorum du palais épiscopal. Puis, le lendemain de ces fêtes discrètes, l'hôte auguste était prié d'accepter, en guise de petits cadeaux pour entretenir l'amitié, des objets d'art ou de prix tout récemment apportés de France et qui avaient paru fixer son attention. La galanterie ouvrait insensiblement la porte à la politique. Quand le prince était pâle et avait passé une mauvaise nuit, on l'accablait d'affectueuses interrogations sur sa santé, à quoi il répondait souvent avec un soupir que les affaires publiques lui donnaient bien du souci, et parfois il s'oubliait jusqu'à laisser voir que, s'il avait à se plaindre de son frère, il n'était pas non plus sans remords de suivre des conseils contraires à l'intérêt de sa famille. De singuliers aveux lui échappaient : il convenait qu'il s'était un peu pressé de saluer la reine de Hongrie; mais c'est qu'il avait promis cette reconnaissance autrefois à l'empereur son père, en même temps qu'il recevait de lui un don de 100,000 florins, et son directeur lui assurait qu'il ne pourrait se dédire sans rendre l'argent. Enfin, de confession en confession, il en vint un jour à raconter à de Sade lui-même que la cour de Vienne le pressait fort de signer un traité secret par lequel il s'engagerait à observer une neutralité absolue dans tout conflit où l'Autriche serait engagée : on lui promettait en échange de lui faire toucher les revenus des commanderies de l'ordre teutonique dont il était titulaire, mais dont la maison de Prusse s'adjugeait depuis deux siècles, sans scrupule, tous les profits. « Que dois-je faire? disait-il; je vous avoue que je n'en dors pas. » De Sade, évitant de paraître trop pressé de relever l'ouverture, lui conseilla simplement de prendre des calmans et d'éloigner toutes les préoccupations qui le fatiguaient. « Ah! reprit alors le prince attendri, vous êtes un véritable ami; il n'y a que vous qui m'aimiez. Si vous n'étiez pas l'envoyé de France, je ne me conduirais que par vos avis. Mais on pré-

tend que je ne dois rien vous dire, parce que, si je vous raconte quelque chose, vous irez tout rapporter au ministre de Bavière (1). »

De Sade n'avait pas tort de croire qu'il gagnait ainsi chaque jour un terrain dont, l'heure venue, les affaires pourraient profiter : mais ce travail latent, fait sans avoir l'air d'y toucher, ne pouvait qu'être gêné et nullement aidé par l'arrivée solennelle d'un ambassadeur en grand appareil. Non qu'en son temps Belle-Isle n'eût pu, comme un autre, jouer d'adresse et faire le bon compagnon; mais enfermé aujourd'hui dans sa haute dignité, il ne lui était pas permis de compatir ainsi aux faiblesses humaines. Aussi, sa visite solennelle, qui ne pouvait être que de courte durée, fut-elle accueillie avec une déférence froide et cérémonieuse qui put le tromper lui-même sur son effet, mais qui ne fit point illusion à de Sade. — « M. de Belle-Isle est arrivé lundi, écrivait celui-ci le 22 mars : tout tremble, tout fléchit devant lui : l'électeur lui-même craint sa présence; mais je crains bien que cette présence n'ait fait qu'assoupir les cabales sans les éteindre. » Effectivement, quand l'ambassadeur fut parti, emportant de vagues protestations de respect et de dévoûment pour le roi de France, de Sade n'eut pas de peine à s'apercevoir que l'électeur le boudait et le tenait à distance, et comme il insistait pour connaître le motif de sa disgrâce, il obtint cette réponse sèche : « Vous avez fait venir M. de Belle-Isle pour me gronder comme un enfant (2). »

Il faudrait citer ici en entier les dépêches du spirituel résident et l'entendre expliquer lui-même comment une tendre réconciliation suivit cette rupture momentanée, et comment, pénétrant alors plus que jamais dans la confiance de l'électeur et abordant enfin la politique, il vint à bout, à force de caresses et de menaces, ou suivant son expression, *de fadeurs et d'injures*, d'obtenir de lui l'engagement qu'il se conformerait au vœu de la France et le renvoi du traité dont l'Autriche avait demandé la signature. La dernière scène, en particulier, perdrait tout son prix si on ne laissait au principal acteur la parole pour la raconter.

« Il est question, depuis quelques jours, écrit-il au ministre, d'un voyage à Arenberg (maison de chasse dans le voisinage de Bonn), et il était décidé que l'électeur n'irait pas si les ministres étrangers voulaient le suivre... J'ai paru extrêmement froid quand on a parlé de ce voyage,.. puis quand le jour a été pris et qu'il n'y avait plus moyen de reculer, j'ai été dire à l'électeur que je ne voulais pas le quitter, que je serais au désespoir si j'étais quatre jours

(1) Le comte de Sade à Amelot, 19, 22 mars, 8 avril 1741 et *passim*. (*Correspondance de Cologne*. Ministère des affaires étrangères.)

(2) De Sade à Amelot; 18 avril 1741.

sans le voir. Il s'est mis à rire et m'a représenté tous les inconvéniens du voyage. Je l'ai assuré que ce qu'il y avait de plus affreux pour moi était de rester à Bonn sans lui. Il a paru bien aise de ma résolution, mais il m'a prié de ne pas dire qu'il y eût consenti, et de partir un jour après lui, parce qu'il ne veut pas des autres... J'ai été ravi d'obtenir cette triste grâce et je ne pouvais donner au roi une plus grande preuve du désir que j'ai de faire mon devoir... Le pays, les chemins et l'air sont réellement affreux. On va à la chasse des coqs de Limoges (1) à deux heures après minuit, et pour ne pas manquer le moment on va coucher dans le bois : l'électeur a une chambre de planches, et nous coucherons sous des arbres qui n'ont guère de feuilles. »

La partie de chasse a lieu, et c'est là en pleine forêt et au milieu de la nuit que le résident, feignant de recevoir un courrier de Versailles, prend en quelque sorte l'électeur à la gorge pour obtenir de lui une décision positive. — « Je lui dis que j'avais ordre du roi de savoir ses intentions sur le traité proposé par la reine de Hongrie. Il me dit qu'il n'était pas en lieu pour cela et qu'il fallait attendre qu'il fût de retour à Bonn. Je lui dis que le roi avait grande envie d'avoir un coq de Limoges. Il me dit qu'il n'y avait qu'à renvoyer le courrier avec un coq et lui donner le temps de se décider sur sa réponse. — Je répondis que le coq serait fort mal reçu s'il arrivait tout seul, et que mon courrier ne partirait pas sans cette réponse... Malheureusement nous étions au milieu d'une forêt sans papier et sans encre... Nous en revînmes hier, et ce matin, il m'a envoyé chercher et m'a dit que son parti était pris de ne jamais se séparer du roi. Je voulus lui embrasser les genoux, il se jeta à mon cou, nous avions tous deux les larmes aux yeux. Il me dit que je le tirais d'un grand abîme, qu'il était prêt à se perdre. Il a envoyé chercher le grand-maître, lui a donné une clé de ses papiers, il lui a dit de prendre dans son tiroir le traité que la reine de Hongrie avait envoyé, de le rendre à son agent de Cologne, et de lui dire qu'il était engagé avec la France et qu'il ne voulait plus rien écouter. Il m'a demandé ensuite si je voulais qu'il écrivît au roi ; je lui dis que je croyais que le roi recevrait avec plaisir les assurances de son attachement. Il s'est mis à écrire : je suis sorti : il est venu me chercher pour me montrer sa lettre et m'a demandé si j'étais content ; je lui ai dit que oui. Il m'a demandé si je voulais qu'il demandât quelque chose au roi pour moi. — « Oui, lui ai-je dit, qu'il me laisse auprès de vous toute ma vie. » — Nous nous sommes quittés fort contens l'un de l'autre : mais gardez-vous bien, monseigneur, de m'accorder cette grâce. — J'ai été obligé de dire que le roi voulait un coq ;

(1) Le coq de *Limoges* est une espèce de coq de bruyère.

vous pouvez le garder, pourvu que vous me disiez dans votre première lettre que le roi a été content du présent qu'on lui a fait. Au reste, cet oiseau ne vaut rien à manger, tout au plus en pâté froid (1). » — Et pour ne pas sortir des détails de cuisine, de Sade donnait quelques jours après cette preuve éclatante de la haute faveur qu'il avait su conquérir. « Mon cuisinier, écrivait-il, travaille quelquefois pour l'électeur. L'électeur mange volontiers de ce qu'il fait et annonce les plats qu'il a faits. Quand l'électeur en a pris, ils font le tour de la table. Tant que M. de Colloredo a été ici, aucun de son parti n'a osé en manger; à présent, ils en mangent tous et les louent. » « L'électeur, ajoutait-il encore quelque temps après, ne met plus de bornes à sa confiance. Il y a huit ou dix jours que le grand écuyer lui demanda comment il faudrait donner des perruques à son cocher pour son entrée à Francfort. Selon sa coutume, il a répondu : « Demandez au comte de Sade. » Le grand écuyer est sorti en disant « Que le comte de Sade et les perruques aillent à tous les diables (2)! »

Mayence était un théâtre plus important que Trèves et Cologne. L'archevêque était investi de la dignité d'archichancelier d'Allemagne et de doyen du corps électoral. En cette qualité, il était chargé de convoquer et de présider la diète, ce qui lui donnait la facilité de fixer la date de la réunion au moment qu'il pouvait juger propre pour les vues qu'il désirait favoriser; de plus, c'était à lui, dans le cas présent, à résoudre, au moins par une décision provisoire, une question très délicate qu'on commençait à soulever. La maison d'Autriche ne jouissait d'autre droit électoral que celui qui était attaché à la couronne de Bohême. En reconnaître l'exercice à Marie-Thérèse, c'était donc trancher d'avance le débat élevé entre elle et l'électeur de Bavière, et la princesse avait compliqué elle-même la difficulté en transférant son droit litigieux à son époux, en même temps qu'elle lui donnait la régence de ses états. Quelle valeur avait cette délégation, et la voix de Bohême représentée par le grand-duc de Toscane serait-elle comptée au même titre que les autres dans le nombre des suffrages? En l'appelant ou en l'écartant, le jour de l'ouverture de la diète, l'électeur de Mayence préjugeait la question par un avis qui, sans être définitif, aurait un poids considérable. Aussi, là encore, plus qu'à Cologne, Colloredo s'était pressé de prendre les devans, et Belle-Isle trouvait la place déjà gardée; un instant même, il put craindre qu'on ne voulût pas le recevoir. L'audace eût été trop grande, et le soupçon n'était pas fondé. L'électeur, au contraire, en recevant des mains du résident de France la

(1) De Sade à Amelot, 3, 18 avril 1741. (*Correspondance de Cologne*. Ministère des affaires étrangères.)

(2) De Sade à Amelot, 15 juin, 5 décembre 1741. (*Correspondance de Cologne*. Ministère des affaires étrangères.)

ettre qui annonçait l'arrivée de l'ambassade extraordinaire, la pressa sur son cœur et la baisa avec respect. « Assurez le roi, avait-il dit, que je regarde comme un grand bien qu'il veuille nous aider de ses bons offices. Je me flatte pourtant, ajoutait-il d'un air railleur, que la bienveillance qu'il nous témoigne n'est pas du même aloi que celle que le roi de Prusse jurait l'autre jour à l'archiduchesse (1). »

Belle-Isle prit son parti d'agir de vigueur et de marcher droit sur l'obstacle : on lui signalait comme la principale difficulté l'opposition du neveu de l'électeur, le comte d'Elz, tout-puissant, disait-on, sur l'esprit affaibli de son oncle, et on croyait savoir même le chiffre exact de la somme que Colloredo lui avait donnée pour s'assurer de son concours. Belle-Isle le fit venir et lui posa sans détour, à brûle-pourpoint, l'alternative suivante : un million de livres déposé chez tel banquier qu'il indiquerait et qui pourrait être touché vingt-quatre heures après l'élection si le suffrage de l'archevêque était conforme aux vues de la France; si cette offre était refusée, le roi connaîtrait qui était son ennemi et, en cas de guerre, saurait s'en souvenir. On pouvait même prévoir l'éventualité où l'archevêque, qui était vieux et infirme, viendrait à mourir, et en ce cas on saurait bien rendre le séjour de Mayence intenable pour sa famille, qui n'y était pas populaire. Le neveu, tout étourdi de cette charge à fond de train, balbutia quelques mots sur les engagemens d'honneur qui avaient été pris avec Charles VI avant sa mort, puis finit par se rendre à discrétion, du moins en apparence, sous la condition que la transaction resterait enveloppée du plus profond secret. « Soyez tranquille, reprit Belle-Isle, je serai bien aussi discret que l'a été le comte Colloredo sur les cent mille francs qu'il vous a donnés. » Grande indignation du comte d'Elz, qui jura que c'était une calomnie. « Comment peut-on croire de pareilles choses? s'écria-t-il. Ne sait-on pas que le grand-duc de Toscane est un avare qui ne veut jamais rien payer? » Là-dessus Belle-Isle, qui au fond ne tenait pas non plus à ce que le marché fût connu, termina l'entretien en avertissant son nouvel associé que, pour peu qu'il en laissât transpirer la moindre chose et surtout qu'un agent autrichien en eût connaissance, on lui enverrait de France par la poste un démenti public et catégorique (2).

En rendant compte de cette conversation au ministère, Belle-Isle exprimait la contrariété qu'il éprouvait de voir toujours opposer des engagemens de conscience aux offres sagement intéressées qu'il

(1) Blondel, résident de France à Amelot, 25 janvier 1741. (*Correspondance de Mayence.* Ministère des affaires étrangères.)

(2) Belle-Isle à Amelot, 8 avril 1741. (Lettre particulière, *Correspondance de l'ambassade à la diète de Francfort.*)

faisait valoir. « Ces engagemens pris pour l'exercice d'un droit souverain sont certainement illicites, disait-il. Ne pourrait-on pas faire faire une consultation par d'habiles docteurs pour en prouver la nullité et leur donner l'épithète qu'ils méritent?.. Cette consultation pourrait être très utile pour franchir les scrupules de l'électeur de Mayence, feints ou réels, et ceux de l'électeur de Trèves, que je crois plus sincères, en leur faisant faire de sérieuses réflexions. »

Rien n'allait mieux aux allures d'esprit du cardinal que cette double opération mi-partie pécuniaire et mi-partie théologique; aussi s'empressa-t-il de faire répondre : « Le roi a voulu lire lui-même d'un bout à l'autre la dépêche par laquelle vous rendez compte de la longue conversation que vous avez eue avec le neveu et dans laquelle vous avez épuisé la matière. Il a paru n'y être pas insensible et je ne désespère pas qu'à votre retour, vous ne le trouviez disposé à vous donner sa promesse par écrit. Au surplus, vous avez pris une précaution très nécessaire en lui disant que vous lui donneriez un démenti en forme s'il osait révéler ce que vous lui aviez confié. Je vais faire travailler à la consultation pour prouver la nullité des engagemens que quelques électeurs ont pris avec le feu empereur, et votre idée à cet égard me paraît d'autant meilleure que les principes sur cette matière sont faciles à établir et que la cour de Viénne n'oserait les contester. Quand cette consultation sera faite, Son Éminence examinera sous quelle forme on devra la présenter au public, l'avis des docteurs français ne pouvant être que suspect en pareille matière (1). »

De Mayence, Belle-Isle, ayant soin d'éviter Munich, de crainte de trahir trop ouvertement ses préférences, se rendit en droiture à Dresde. Là, enfin, quittant avec lui le territoire ecclésiastique, il semble que nous devrions en avoir fini avec ce mélange de religion apparente et de corruption frivole, avec ces intrigues de sacristie et d'antichambre qui ne répugnent à personne plus qu'à des lecteurs chrétiens de nos jours. Effectivement, le changement d'atmosphère eût été brusque si Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, eût ressemblé même de loin à son père Frédéric-Auguste, qui l'avait précédé dans cette double souveraineté. Celui-là, le rival parfois heureux de Charles XII, était (tous les lecteurs de Voltaire le savent) un aventurier de grande race qui ne se piquait pas plus de constance en religion que de fidélité en amour ou en politique. « Il était, dit le spirituel historien Lemontey, luthérien de naissance, catholique par ambition, et musulman par ses mœurs. »

(1) Amelot à Belle-Isle, 18 avril 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* Ministère des affaires étrangères.)

Son existence s'était écoulée à prendre, à perdre, et à reprendre une couronne et, chemin faisant, à choisir et à quitter des maîtresses de toute sorte et de toute condition. Après avoir débuté comme un héros de roman, il avait fini comme un pacha dans son sérail.

Mais le fils n'héritait ni des vices ni des qualités du père. Las du spectacle d'agitation et de désordre qui avait troublé sa jeunesse, il s'était réfugié de bonne heure dans une dévotion mal entendue qui ne fortifiait pas son naturel craintif. Il ne songeait qu'à assurer au meilleur marché possible, avec son repos en ce monde, son salut dans l'autre, et pour être plus sûr de ne pas manquer son but, il avait confié un de ces soins à un jésuite italien, le père Guarini, et l'autre à un ministre protestant, le comte de Brühl. Il ne prenait de résolution qu'avec le conseil du moine et n'en exécutait aucune sans le concours du favori. Les deux directeurs ayant le bon esprit de marcher d'accord, il restait libre de se livrer à ses goûts naturels, l'exercice de la chasse et la recherche de ces magnifiques objets d'art dont le musée de Dresde lui doit l'inappréciable collection.

Deux sujets de souci troublaient pourtant ses veilles, l'humeur farouche de ses sujets de Pologne et l'ambition remuante de ses voisins de Prusse. Depuis surtout que le trône était occupé à Berlin par un jeune prince qui mettait tout en rumeur, ses alarmes de ce côté ne lui laissaient plus de relâche. Vainement Frédéric, avant même d'entrer en Silésie, lui avait-il proposé de s'associer à son entreprise avec promesse d'en partager les bénéfices. Ces avances ne lui semblaient qu'une preuve de perfidie. Il était convaincu (et il n'avait pas absolument tort) que le fourbe ne songeait qu'à le brouiller avec l'Autriche et à créer ainsi un péril de plus pour Marie-Thérèse, afin de faire capituler la princesse à meilleure condition, sauf à se retourner ensuite contre ceux qu'il aurait compromis. Quant à la reine sa femme, à qui il portait avec une fidélité inviolable toute l'affection dont une âme égoïste est susceptible, c'était une fille d'Autriche, très émue naturellement de toute injure faite à sa race. Peut-être, à la rigueur, si on lui eût offert à elle-même de se considérer, à défaut d'héritier mâle, comme la tête de la maison et à ce titre de prendre la place de sa cousine, eût-elle prêté l'oreille à l'ouverture. Mais la proposition de faire la même substitution au profit de sa sœur cadette, l'électrice de Bavière, ne pouvait (Belle-Isle le savait d'avance) compter sur son agrément. Informés de ces dispositions, les ministres étrangers, autrichiens, anglais et russes, ne négligeaient rien pour les entretenir et surtout pour les confirmer par des engagemens positifs. On ne proposait pas à ce moment à Auguste III moins de deux traités à signer, l'un avec l'Autriche, assez semblable à celui qui était offert à l'électeur de Cologne, l'autre où seraient entrées la Russie et l'Angleterre et qui aurait fait

peser sur Frédéric avant que la France se fût décidée, la menace d'une redoutable coalition (1).

Dans ce milieu si peu favorable, Belle-Isle ne pouvait espérer qu'un appui qui, bien qu'éloigné et absent, n'en était pas moins assez efficace. C'était celui du frère naturel du roi, le fils de la belle Aurore de Königsmark, Maurice, comte légitimé de Saxe, et déjà lieutenant-général dans l'armée française. Maurice était le premier né des innombrables amours de Frédéric-Auguste, et grâce, soit à ces souvenirs de jeunesse, soit à la précocité de son heureux naturel, il avait toujours été l'objet des prédilections de son père. Personne ne contestait d'ailleurs que, dans l'héritage paternel, le bâtard avait pris, en fait de qualités brillantes et viriles, tout ce qui n'était pas échu au fils légitime. C'est un genre de partage dont malheureusement pour la morale l'histoire a présenté plus d'un exemple. Loin de concevoir aucune jalousie de cette supériorité, Auguste III témoignait, au contraire, à son frère une affection souvent déférente et lui aurait assurément laissé prendre dans ses conseils une part prépondérante s'il lui eût convenu de rester en Saxe. Mais soit que le champ fût trop restreint pour le déploiement de ses facultés brillantes, soit que l'ambition se trouve toujours mal à l'aise sur les marches d'un trône où elle n'espère pas monter, c'était sur un théâtre plus vaste que le jeune homme avait paru dès le premier jour impatient de s'élancer. La France avait exercé sur lui de bonne heure le charme qui séduisait alors toutes les imaginations. Engagé dans nos armées, il vivait à Paris depuis près de vingt années, livré à tous les entraînemens d'une nature fougueuse, plongé dans un tourbillon de plaisirs qui ne lui faisait oublier ni le souci de la gloire ni même l'étude des secrets de l'art militaire, ne négligeant aucune occasion pas plus de se divertir que de se battre, animant par sa présence, amusant par sa verve intarissable aussi bien les camps que la cour ou les coulisses des théâtres, et aussi apprécié des gens de guerre qu'aimé des grandes dames ou des princesses de comédie. Une équipée brillante qui l'avait ramené dans le Nord avec l'espoir de s'emparer de la souveraineté de la Courlande ne l'avait éloigné que peu de mois de ce séjour favori; cette prouesse n'avait fait que le mettre plus en vogue et le rendre plus épris que jamais d'aventure et de renommée. Il se tenait l'oreille au guet, prêt à répondre au premier appel de la fortune.

La mort de Charles VI lui avait paru sonner l'heure décisive de sa destinée. « Voilà le brouillamini général, écrivait-il sur-le-champ au comte de Brühl; j'ai une part à y prendre. » Effectivement, l'événement paraissait fait pour lui. N'ayant jamais oublié,

(1) D'Arneth, t. I, p. 206 et suiv.; — Droysen, t. I, p. 210 et suiv., 250 et suiv.

malgré l'éloignement et l'absence, de quel sang il était sorti, une grande guerre où sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption pourraient marcher de concert et où il pourrait travailler à la grandeur de sa famille, en restant dans les rangs, en prenant peut-être la tête de la première armée du monde, c'était le comble de ses vœux et l'idéal de ce qu'il appelait lui-même ses rêveries. Aussi était-il entré dans tous les projets de Belle-Isle avec un enthousiasme passionné. Il ne cessait d'écrire à Dresde lettres sur lettres, de jour en jour plus pressantes, pour préparer la voie aux ouvertures de l'ambassadeur français. Les occasions de revenir à la charge ne lui manquaient pas, car il n'avait jamais cessé d'entretenir avec son frère une correspondance assidue, et même de lui envoyer régulièrement une chronique, tantôt politique, tantôt mondaine, parfois même scandaleuse, de ce qui se passait à Versailles. Si les archives de Dresde se décident jamais à mettre au jour la collection de ces pièces curieuses, on y verra sans doute à ce moment les anecdotes et les commérages faire place à une suite d'excitations belliqueuses écrites dans une langue incorrecte, mais pleine de feu, que rend plus originale encore une orthographe vraiment fabuleuse. Mais c'était peu d'écrire, Maurice aurait voulu accompagner Belle-Isle de sa personne. Il se flattait que sa seule présence aurait enlevé le consentement de son frère et même fait finir la querelle de voisinage entre Dresde et Berlin. « Si je pouvais, écrivait-il à Belle-Isle lui-même, je proposerais d'aller en Saxe et en Silésie. Je crois que j'aurais mis en très peu de jours ces deux rois d'accord. Celui de Prusse m'aime tendrement... Je crois qu'il aurait plus de confiance en moi qu'en qui que ce soit que le roi de Pologne peut lui envoyer. Cela fait, je reviendrais et je me ferais fort de faire sauter le bâton, comme on dit, au roi de Pologne. J'admire votre étoile, ajoutait-il, vous allez être l'arbitre de la Germanie. Vous disposez du sort des états du royaume et des empires. Jamais mortel, depuis les Romains, ne s'est trouvé en pareille passe (1). »

Fort de cet auxiliaire et guidé par ses conseils, Belle-Isle arrivait ayant déjà toutes ses batteries dressées d'avance. Il eut cette fois l'agrément d'être salué, en débarquant, le 15 avril, par une nouvelle qui était de nature à lui donner du courage. Une rencontre importante venait d'avoir lieu quatre jours auparavant dans les plaines de Molwiz, en Silésie, entre les troupes amenées d'Autriche

(1) Maurice de Saxe à Belle-Isle, 9 août 1741. (*Correspondance de Saxe.* Ministère des affaires étrangères.) Je me permets comme on peut le voir, de faire une citation anticipée de cette lettre, mais elle ne fait que résumer par une expression vive beaucoup de lettres précédentes conçues dans le même sens. Pour tout ce qui regarde la jeunesse de Maurice de Saxe, consulter l'intéressante biographie de M. Saint-René Taillandier dans la *Revue des Deux Mondes*, mai-novembre 1864.

par le maréchal de Neipperg et l'armée prussienne commandée par Frédéric lui-même. Bien que la journée fût demeurée longtemps incertaine et que les détails de l'action fussent confus et contradictoires, il était certain qu'en définitive le général autrichien battait en retraite et que les Prussiens restaient maîtres du champ de bataille. Cet échec imprévu jetait le parti autrichien à la cour dans une grande inquiétude; la reine en ressentait tant d'émotion qu'elle avait dû, écrivait un diplomate, se purger par précaution, et le roi, ne sachant plus que penser, se rendait invisible. Profitant de cet avantage avec cette confiance qui est naturelle et peut-être nécessaire à ceux qui poursuivent de grands desseins, Belle-Isle crut, pendant un instant, que tout allait céder devant lui; et effectivement, à la suite de plusieurs entrevues avec les deux favoris, il avait déjà obtenu du père Guarini la promesse significative qu'il écrirait à ses supérieurs à Rome pour savoir si, en conscience, le roi de Pologne était tenu par les engagemens pris envers la *pragmatique*. Au bout de quelques jours, cependant, Belle-Isle put lui-même s'apercevoir que ce progrès était arrêté, que les adversaires reprenaient courage et relevaient la tête. On sut que le roi Auguste avait eu avec le ministre d'Autriche des entretiens dont celui-ci paraissait satisfait. Que se passait-il donc et quelle était la cause de ce temps d'arrêt? Il n'était pas impossible de le deviner, et en tout cas, on ne tarda pas à l'apprendre (1).

D'abord, quand on connut le récit exact de ce qui avait eu lieu à Molwiz, les circonstances qui avaient précédé la victoire furent de nature plutôt à rabaisser qu'à grandir l'idée qu'on s'était faite jusque-là du vainqueur. Tout le monde connaît cette singulière journée de Molwiz, dans laquelle Frédéric faillit faire à ses dépens l'apprentissage de la guerre et reçut sans les mériter les premières faveurs de la fortune. On sait que la bataille parut perdue pour les Prussiens pendant les premières heures, à ce point que Frédéric, croyant tout désespéré, opéra une retraite précipitée, et que ce fut son lieutenant, le maréchal Schwerin, qui, moins prompt à perdre courage, tint bon, reprit l'avantage et décida le succès, en l'absence du général en chef. Frédéric lui-même est convenu longtemps après dans ses Mémoires, avec une bonne grâce qui ne devait plus guère lui coûter, des fautes de jeunesse et d'inexpérience qu'il avait commises. La principale paraît avoir été de s'être chargé lui-même de commander une des divisions de son armée, au lieu de rester au centre de l'action pour la conduire tout entière et la dominer. Son corps d'armée ayant lâché pied avant les autres, il se trouva enveloppé dans cette déroute

(1) Droysen, t. I, p. 250; — Belle-Isle à Amelot, 20 avril 1741. (*Correspondance de Saxe*, ministère des affaires étrangères.)

partielle. Il a tiré de ce souvenir de très bons conseils à l'adresse des jeunes militaires pour les engager à ne pas croire trop tôt les parties perdues. Mais il n'en est pas moins vrai que sa retraite, bien que peut-être nécessaire, fut opérée avec une hâte qui lui donna tout l'air d'une fuite. Le roi étant beaucoup mieux monté que le reste de sa cavalerie, son cheval prit le devant sur tous les autres dans cette course en arrière, et il n'avait avec lui qu'une faible escorte quand il arriva devant la ville d'Oppeln, où il comptait se mettre en sûreté.

Mais, pour comble de malheur, cette petite ville avait été occupée à son insu, le matin, par un parti d'Autrichiens, de sorte qu'il fallut tourner bride au plus vite, sous peine d'être reconnu et pris. La nuit tombant sur ces entrefaites, la troupe fugitive dut se mettre à l'abri dans un moulin, où le roi passa, dans une angoisse un peu trop visible, ces longues heures d'attente. On prétendit même qu'on l'avait entendu invoquer la miséricorde de Dieu, ce qui n'était pas chez lui une médiocre preuve d'émotion. Ce fut là que, vers l'aube du jour suivant, un messager du maréchal Schwerin le retrouva pour lui annoncer sa victoire et le rendre à son armée, tout couvert, disaient les mauvais plaisans, *de gloire et de farine*.

Parmi les nombreux incidens de la journée qui prêtaient à rire, un des plus comiques et dont on s'amusait le plus, était la mésaventure de l'un des savans de l'intimité royale, le mathématicien Maupertuis. L'honnête géomètre, se souvenant qu'il avait servi dans les dragons et voulant à la fois faire sa cour et montre de sa valeur, avait tenu à accompagner son maître sur le champ de bataille. Mais on n'avait pu lui donner qu'une monture très médiocre (ce n'était pourtant pas un âne, comme l'a méchamment raconté Voltaire), de sorte que, quand il s'agit de s'en aller en vitesse, il fut, dès le premier temps de galop, laissé en arrière et parfaitement oublié par tous ses compagnons, y compris et surtout le roi, qui ne s'enquit absolument pas de son sort. Des hussards autrichiens l'arrêtèrent et le dépouillèrent de ses meilleurs vêtemens; il fut conduit à Vienne dans ce triste appareil. Là seulement il fut reconnu et rhabillé aux frais de la reine de Hongrie. Quelques jours après il fut renvoyé à Berlin, pour être échangé avec le cardinal Zinzendorf que Frédéric remit en liberté, en disant que c'était tout profit de changer un cardinal contre un géomètre.

La raillerie allait donc son train et diminuait l'effet de la victoire. C'est ce que sentait Frédéric lui-même quand il écrivait à Voltaire avec une modestie d'assez bon goût : « On dit que nous avons battu les Autrichiens et je suis porté à le croire. » A la vérité, la raillerie est une consolation que les vaincus se donnent trop souvent

et qui n'a jamais réparé leurs pertes. Frédéric, d'ailleurs, n'était pas homme à laisser longtemps les rieurs du côté de ses adversaires. Mais ce qui était plus grave, c'est le bruit qui se répandit que lui-même, soit dégoûté d'une première épreuve, soit pressé de mettre à profit un premier succès, ouvrait l'oreille à des propositions de paix. Un nouvel ambassadeur d'Angleterre, lord Hyndfort, jeune pair très en faveur auprès de Walpole, allait arriver à Berlin tout exprès pour tenter de nouveau un essai de conciliation, et l'on assurait qu'un accueil favorable l'attendait au camp prussien. On peut juger de l'impression que l'annonce de cette apparition produisit sur Belle-Isle, qui n'avait aventuré sa haute dignité au fond de l'Allemagne que sur la confiance d'y venir chercher un allié déjà en armes, et sur Valori, qui avait engagé son honneur à la suite de celui de Frédéric sur la certitude que l'alliance était chose faite et conclue.

Valori ne put cependant douter de ce changement de front, lorsque le 15 avril, quatre jours seulement après la bataille, ayant été trouver le ministre Podewils pour le féliciter et presser (ce qu'il ne cessait de faire depuis un mois) la signature du traité encore en suspens, celui-ci lui déclara, non sans quelque embarras qu'avant de passer outre, son roi avait reconnu que quelques conditions nouvelles étaient indispensables. Il fallait qu'on lui garantît que, dans le cas où il serait attaqué par la Russie, la Suède et même le Danemark entreraient en lice pour le défendre. Il voulait de plus avoir le droit de se mettre en possession des duchés de Juliers et de Berg, si l'électeur palatin venait à mourir, sauf à les rendre, après la guerre, à ses héritiers. Enfin il fallait que la nature et la force effective du secours armé qui lui serait prêté par la France, fussent déterminées dans le traité par une stipulation expresse, au lieu d'être laissées dans le vague à la disposition de l'électeur de Bavière. Les menaces de la Russie, chaque jour plus instantes, rendaient, disait-il, ce surcroît de précautions nécessaire.

Il faut rendre à Valori la justice qu'il ne se méprit pas un instant sur la véritable intention qui dictait ces nouvelles exigences. Il comprit à demi-mot qu'on voulait se ménager un prétexte de rupture, ou du moins le temps d'attendre et de voir si on ne pourrait pas faire affaire ailleurs. En tous cas, eût-il été dupe de cette honnête manœuvre, pour les lecteurs des dernières publications prussiennes, cette illusion ne serait plus possible. On y peut lire en effet, cette instruction donnée en propres termes de la main même de Frédéric, le 12 avril, c'est-à-dire en sortant du moulin où il avait passé la nuit critique : « Quant à la négociation avec la France, il faudra la traîner sans affectation, en cajolant plus que jamais le de Valori. » Et le lendemain : « Vous connaissez mes

intentions et combien il m'importe de traîner l'affaire et de ménager soigneusement la France jusqu'à l'arrivée de mylord Hyndfort. En attendant, vous continuerez de négocier secrètement avec l'Angleterre et la Russie, afin de pouvoir prendre le parti le plus convenable, selon les circonstances présentes. » Quant à l'historien de la maison de Prusse, loin de dissimuler ce double jeu, il n'hésite pas à en faire honneur à son héros; considérant son alliance avec la France comme l'acte dont il faut à tout prix justifier sa mémoire, il tient à bien établir qu'avant de recourir à cette fâcheuse extrémité, Frédéric avait épuisé tous les moyens dilatoires, y compris tous ceux que la dissimulation pouvait lui fournir (1).

Valori, tout troublé, appela à l'aide. Belle-Isle étant dans le voisinage, il le pressa de venir lui prêter son conseil, et Belle-Isle, tout aussi ému que lui, ne se le fit pas répéter deux fois. Laissant son œuvre inachevée à Dresde, sous un prétexte quelconque, il accourut à Breslau, où Valori vint le rejoindre, et, après avoir pris connaissance des nouvelles conditions proposées, il déclara qu'il prenait sur lui de ne pas les transmettre à Versailles, en même temps qu'il faisait demander au roi de Prusse sur un ton d'impatience un peu impérative, la permission d'aller le trouver à son quartier-général (2).

C'était presser les choses un peu plus fort que Frédéric ne s'en souciait. Aussi répondit-il courrier par courrier à Podewils de mettre tout en œuvre pour obtenir au moins quelques jours d'attente et de grâce. « Vous ferez en mon nom, écrivait-il, à M. de Belle-Isle un grand compliment sur son heureux voyage et sur l'envie que j'ai de lui parler. Mais, pour l'arrêter encore deux ou trois jours à Breslau, vous prendrez le prétexte que les chemins ne sont pas encore trop sûrs et qu'il faudrait envoyer une bonne escorte à laquelle je ne manquerais pas de songer. Mais il faut agir finement pour qu'il ne puisse s'apercevoir de rien. Vous devez venir ici quand le de Belle-Isle y viendra: vous le cajolerez à merveille. » Et deux jours après, voyant qu'il fallait bien s'exécuter, il ajoutait : « De la façon que disent vos nouvelles que s'est conduit le maréchal de Belle-Isle à Cologne, à Mayence et à Trèves, je le crois impérieux et absolu dans ses sentimens. Il voudra à toute force conclure, et moi je voudrais attendre l'arrivée du charlatan anglais pour me déterminer. Mais, en tous cas, il faut voir comment en flattant le de Belle-Isle au suprême degré, et en lui faisant entrevoir toute l'envie du monde de conclure, on pourra différer l'acte jusqu'au moment qu'on ait

(1) *Pol. Corr.*, t. I, p. 223 et 227; — Droysen, t. I, p. 250 et suiv.

(2) Lettre particulière de Valori, 23 avril 1741. (*Correspondance de Prusse et Correspondance de l'ambassade de Belle-Isle.* Même date, ministère des affaires étrangères).

arrangé ses flûtes avec les Anglais... Il n'y a pas d'autre moyen que d'insister sur le secours de la Suède, sur l'alliance du Danemark, et de faire les peureux pour la Russie (1). »

Enfin, le 26 avril, il fallut bien se décider à recevoir l'ambassadeur du roi de France, au camp de Brieg près de Molwiz, et rien ne fut épargné alors pour l'éblouir et le charmer. Une escorte de cent cinquante carabiniers, magnifiques d'équipement et de stature, vint le chercher à Breslau pour accompagner son carrosse : de distance en distance, des postes d'infanterie étaient disposés sur la route pour lui faire honneur : un corps de deux mille hommes vint au-devant du cortège, et Frédéric se tenait lui-même à l'entrée du camp.

Comme Belle-Isle, en descendant de voiture, lui exprimait tout de suite son regret et sa surprise d'arriver avant la signature d'un traité dont il croyait seulement venir assurer l'exécution, le roi évita de lui répondre en se mettant tout de suite en devoir de lui faire visiter le camp et de faire manœuvrer ses troupes devant lui. La visite se poursuivant naturellement dans une compagnie qui ne permettait guère les entretiens confidentiels, il n'y avait pas moyen de reprendre, ce jour-là, la conversation; le temps d'ailleurs était affreux; le vent, la pluie et la neige ne se prêtaient guère aux conférences en plein air. Frédéric ne s'en plut pas moins à expliquer dans les moindres détails son organisation militaire et à raconter les incidens de la campagne avec une abondance et une volubilité de paroles où Belle-Isle remarqua sans peine l'intention de l'empêcher, lui, d'en placer une seule.

L'état de l'armée prussienne, dont tout le monde se disputait l'appui, était pourtant trop important à connaître pour qu'il regardât comme perdue une journée passée à l'étudier. Il a noté lui-même avec soin dans ses *Mémoires* la première impression qu'il en reçut. Aujourd'hui que la comparaison entre les armées française et allemande tient tant de place dans les préoccupations publiques, le jugement d'un maréchal de France qui avait combattu à Denain sur l'armée qui devait nous vaincre à Rosbach présente un intérêt rétrospectif que les historiens militaires apprécieront mieux que je ne puis le faire.

« Rien n'égale, dit Belle-Isle, la beauté et la discipline des troupes prussiennes; quelque idée qu'on puisse se faire de ces qualités, elle n'approche pas de la vérité. Elles sont d'une élévation singulière et d'une si grande égalité qu'on croirait que tous les hommes sont faits dans le même moule. Il ne cessa pas de pleuvoir ou de neiger avec un vent de tempête continuel; cela n'empêcha pas le prince de me faire voir l'adresse et la vivacité avec lesquels (*sic*) ses troupes

(1) *Pol. Corr.*, t. I, p. 233 et 234.

tiraient comme je viens de le dire. Je les vis faire cet exercice avec surprise, mais aussi dois-je dire que cette infanterie met toute sa confiance dans son feu. Elle n'apprenait et ne savait aucune évolution, elle ne se met jamais qu'à la hauteur, pour pouvoir déployer son feu, de sorte qu'il y a peu d'infanteries qui pût tenir vis-à-vis de celle-là, si quelque obstacle entre les deux les empêchait de se joindre. Mais aussi elle ne tiendrait pas à l'arme blanche contre la nôtre où elle pourrait être jointe. La discipline que le feu roi avait établie dans ses troupes est au-delà de toute expression et poussée à un tel point que, lorsque ces troupes sont sous les armes, le corps est assujetti de manière qu'il ne leur est pas permis de relever la tête, et qu'ils sont toujours obligés d'avoir les yeux sur un chef qu'ils appellent *Figelmann* pour voir tous les mouvemens et les copier sur-le-champ. Il n'y a pas un seul officier dans un bataillon qui ne soit assujetti, lors de l'exercice, à faire tous les mêmes mouvemens que font les soldats, ou du moins à en faire qui y soient relatifs, en sorte qu'il sait l'exercice des soldats... et que pour que chacun à son tour sache le commandement pour sa division, on leur fait alternativement commander l'exercice pour le bataillon entier. Il serait bien à désirer que tous nos officiers fussent assujettis à la même règle (1). »

Après la revue, Belle-Isle partagea avec le roi et ses officiers un dîner très sobre composé uniquement de trois plats : un de bouilli, un de rôti, un de légumes, sans aucun dessert; et où, en fait de vin, on ne servait que du vin de Champagne coupé d'eau. La durée du repas était pourtant assez longue, le roi restant quelquefois plus d'une heure en conversation après qu'on avait desservi. Ce soir-là cependant, il fallut bien accorder à Belle-Isle un entretien particulier, et il fut laissé en tête-à-tête avec Frédéric sous la tente royale, qui était éclairée par une seule bougie et si pauvrement établie qu'on y tremblait de froid et que des coups de vent menaçaient à tout moment de l'emporter.

Frédéric essaya bien encore de recommencer le jeu du matin, en pressant le maréchal de dire son avis sur ce qu'il avait vu, et de lui donner sur l'art militaire les conseils qu'un écolier novice avait le droit d'attendre d'un maître aussi éprouvé. Belle-Isle n'eut pas la faiblesse de donner dans le piège si grossièrement tendu à son amour-propre; au contraire, par un détour assez adroit, il profita de l'ouverture pour en venir enfin à l'affaire qui l'amenait.

Laissons-le parler lui-même : « Aux choses obligeantes et j'ose même dire un peu outrées qu'il dit par rapport à moi, je répondis avec tout le respect et la reconnaissance que je devais, et pris de là

(1) *Mémoires inédits de Belle-Isle.*

l'occasion de le presser de tenir sa parole en signant le traité. Je lui représentai qu'il me fournirait par là des occasions plus fréquentes et plus utiles de lui donner des conseils, puisqu'il me faisait l'honneur de m'assurer qu'il en fait cas. J'ajoutai à ce sujet les choses les plus fortes sur sa gloire, je lui représentai avec liberté que la conduite qu'il avait tenue depuis son entrée en Silésie avait été si irrégulière, par les différens discours qu'il avait fait tenir par ses différens ministres dans les cours de l'Europe, totalement opposés et contradictoires, que sa réputation en souffrait de fortes atteintes; qu'il était presque généralement blâmé et désapprouvé, que cette seule considération aurait peut-être empêché tout autre que le roi et tout autre ministre que M. le cardinal d'écouter ses principales propositions et de vouloir entrer en alliance avec lui, dans de pareilles circonstances; que le manquement que je lui voyais faire de sa parole, donnée à M. de Valori, achevait d'y mettre le comble, si le public en était jamais informé; et qu'outre la perte de sa réputation dont un jeune roi aussi accompli que lui et orné de tant de rares et grandes qualités devait être jaloux, il laissait échapper l'amitié et la confiance du roi dont il ne pouvait ignorer tout le prix et l'utilité; que je lui demandais pardon de lui parler avec cette franchise militaire, mais que je savais qu'il en faisait cas, que c'était un effet de l'admiration que j'avais pour toutes ses vertus et que je ne pourrais lui donner une plus grande marque de mon attachement et de mon profond respect... Le roi de Prusse me répondit avec beaucoup de bonté qu'il m'en remerciait, qu'il m'en estimait davantage et était ravi que je lui parlasse de cette manière, que son dessein était bien toujours de s'allier avec le roi et qu'il était si pénétré de l'amitié que Sa Majesté lui avait marquée dans un temps où tout le monde lui avait tourné le dos qu'il ne l'oublierait de sa vie; mais comme il se faisait tard, il ne pousserait pas plus loin ce jour-là, avec moi, la conversation, qu'il me donnait rendez-vous le lendemain après dîner, qu'il m'ouvrirait son cœur et qu'il était sûr que je ne le blâmerais pas. »

L'ouverture de cœur préparée par vingt-quatre heures de réflexion eut lieu en effet le lendemain, et le roi prenant la parole commença ainsi : « Lorsque j'ai pris le parti d'entrer en Silésie, j'étais bien assuré que c'était le seul moyen de me faire rendre raison par la cour de Vienne sur les justes droits que j'ai sur les quatre duchés qui ont été extorqués avec violence à mon aïeul et m'indemniser de tous les arrérages. J'ai compté que je serais soutenu par la France qui, ayant un intérêt aussi essentiel d'abaisser la maison d'Autriche et d'exclure le duc de Lorraine du trône impérial, pour marquer en même temps la reconnaissance qu'elle doit à l'électeur

de Bavière, ne pouvait rien tant désirer que de trouver un prince de l'empire assez hardi pour attacher un premier grelot. J'ai bien connu que M. le cardinal (que j'ai fait sonder par Camas et à qui j'ai écrit moi-même) pacifique comme il est, ne voudrait jamais entrer dans une pareille voie si je lui proposais avant tout de l'entreprendre, mais je n'ai pas douté qu'il s'y rendrait après coup. »

Après cet exorde habile où il se donnait le mérite d'avoir pris les devans sur les desseins de la France et de s'être comme placé à l'avant-garde de l'ambition et de l'intérêt français, il exprima avec plus de liberté ce qu'il appelait ses justes plaintes. On avait profité de la hardiesse de sa résolution pour mettre en avant les prétentions de l'électeur de Bavière, mais pourquoi ne l'avait-on pas encore effectivement soutenu? Pourquoi l'électeur n'était-il pas encore sûr du degré où il pouvait compter sur le concours de la France?.. On avait laissé le temps à la reine de Hongrie de se remettre de sa surprise et de chercher à Saint-Pétersbourg, à Londres, à La Haye et même à Dresde, des alliés dont l'union était presque faite et contre lesquels on le laissait seul à se défendre.

Dans cette voie de récriminations Belle-Isle n'eut pas de peine à le suivre. « Pouvait-on, répondit-il, agir à Versailles et à Munich, tandis qu'à Berlin on tenait une conduite équivoque et des pourparlers en sens contradictoire? Si l'électeur faisait valoir par les armes ses prétentions personnelles, sans être assuré d'être appuyé au moins par un prince allemand de quelque importance, ne serait-il pas accusé de troubler l'empire et ne compromettrait-il pas ses chances d'arriver au trône impérial? — « Ah! l'empire, s'écria Frédéric avec vivacité, c'est le plus fort qui a toujours raison, c'est le plus fort qui sera empereur! »

Belle-Isle se décida alors à lui faire comprendre qu'il voyait clair dans son jeu. « Votre Majesté me permet-elle de lui parler comme son serviteur et encore avec cette même franchise qu'elle ne désapprouve pas? » Il me dit que non-seulement il l'approuvait, mais qu'il l'exigeait. Alors je lui dis : « Sire, tout ce que Votre Majesté vient de me faire l'honneur de me dire pourrait être bon s'il s'agissait d'entamer aujourd'hui une négociation, mais elle me permettra de lui dire qu'après sa parole donnée à M. de Valori, toutes ces raisons ne valent plus rien. Il en résulterait que les engagemens de Votre Majesté dépendraient de l'événement, au lieu qu'ils doivent être aussi sacrés et inviolables, quand un grand prince comme Votre Majesté donne sa parole, que s'il y avait un traité signé. Le roi mon maître y compte, sur le compte que lui a rendu M. de Valori, et quel sera son étonnement quand il apprendra cette

variation? Je supplie Votre Majesté de se mettre un instant à sa place. Ne peut-il pas croire que Votre Majesté n'a cherché qu'à l'amuser et ne s'est servie de la négociation que pour tirer un meilleur accommodement de la cour de Vienne, à qui elle en a peut-être fait la communication, aussi bien qu'à la Russie et aux puissances maritimes? Et Votre Majesté croit-elle que le roi aussi n'a pas été recherché de plus d'un accommodement et que la cour de Vienne elle-même n'ait pas fait et ne fasse peut-être pas actuellement des propositions avantageuses au roi pour la protéger et la défendre contre vos entreprises, et je ne serais pas étonné que la reine de Hongrie ne cédât à ce prix une province à l'électeur de Bavière plutôt qu'à Votre Majesté un seul village? Doutez-vous que la Saxe ne se joignît aussi avec empressement et croyez-vous que de pareils ennemis ne seraient pas plus à craindre pour Votre Majesté que la Russie?.. Où seraient, en ce cas, vos alliés?.. » Le roi de Prusse, ému de ce discours, m'interrompit en me disant qu'il était persuadé que le roi et M. le cardinal avaient meilleure opinion de lui et ne porteraient pas un jugement si offensant. »

Bref, l'entrevue ne pouvant se prolonger, Belle-Isle dut se contenter des assurances suivantes : le roi ne croyait pas pouvoir procéder immédiatement à la signature du traité parce que cette conclusion, si elle était connue, ferait éclater sur sa tête un orage du côté de l'Angleterre et de la Russie et que les secours de la France n'étant pas encore prêts, ne seraient pas à temps de prévenir ce péril. Il allait en venir aux mains une fois de plus avec les Autrichiens : si la fortune le secondait encore, rien ne s'opposerait plus à l'alliance intime avec la France. S'il était obligé, par suite d'une défaite, de se prêter à une négociation, il la ferait traîner en longueur suffisamment pour laisser à la France et à la Bavière la liberté de lui venir en aide. En tout cas, il ne prendrait jamais aucun engagement contraire aux vues du roi et de l'électeur. Il prévenait d'ailleurs qu'il serait obligé de recevoir l'envoyé anglais et d'entrer en pourparlers avec lui, mais ce n'était que pour *l'amuser* et il ne fallait en prendre aucun ombrage.

Il n'y eut pas moyen de tirer un mot de plus, et Belle-Isle dut repartir avec ces assurances peu satisfaisantes, contenant à peine l'expression de sa méfiance. Ce qui l'inquiétait le plus, comme il le faisait observer lui-même, par une remarque assez fine, c'était la liberté du langage qu'on lui avait laissé tenir : il voyait là une marque de profonde dissimulation. « Les politesses que j'ai reçues, disait-il, et les marques d'infinie bonté dont il m'a comblé, pendant que sans sortir du respect qui lui est dû, je n'ai pas laissé de lui dire les choses les plus fortes et les vérités les plus dures et les

plus pressantes, augmentent encore ma méfiance et mes soupçons, car du caractère dont est ce prince, il ne souffre pas volontiers qu'on lui parle aussi naturellement que j'ai fait (1). »

Si l'on veut voir maintenant comment un homme de génie écrit l'histoire, il faut comparer ce compte-rendu, fait sous une impression toute vive et toute fraîche, avec le récit de la même visite rapportée par Frédéric, vingt années après, dans *l'Histoire de mon temps* : « Le maréchal de Belle-Isle, dit-il, ambassadeur de France à la diète d'élection qui se tenait à Francfort, vint dans le camp du roi lui proposer, de la part de son maître, un traité d'alliance... Ce traité fut ébauché, mais, tout avantageux qu'il paraissait, il ne fut pas signé. Le roi ne voulait rien précipiter dans des démarches d'aussi grande conséquence, et il réservait ce parti comme une dernière ressource. Le maréchal de Belle-Isle se livrait trop souvent à son imagination. On aurait dit à l'entendre que toutes les provinces de la reine de Hongrie étaient à l'encan. Un jour qu'il se trouvait auprès du roi, ayant un air plus occupé et plus rêveur qu'à l'ordinaire, ce prince lui demanda s'il avait reçu quelque nouvelle désagréable. « Aucune, répondit le maréchal, mais ce qui m'embarrasse, sire, c'est que je ne sais ce que nous ferons de cette Moravie. » Le roi lui proposa de la donner à la Saxe pour attirer par cet appât le roi de Pologne dans la grande alliance. Le maréchal trouva l'idée admirable (2). »

Il n'y a pas un mot de ce petit conte qui ne renferme une erreur et même une impossibilité matérielle. Belle-Isle n'avait besoin d'apporter et encore moins d'ébaucher aucun traité, puisque toutes les conditions en étaient d'avance déjà convenues. Et quant au trait de ridicule présomption qu'on lui prête, on voit combien peu il s'accorde avec l'état d'inquiétude où l'avait jeté la déloyale irrésolution du roi. Le fait n'en a pas moins été enregistré dans toutes les histoires du temps et n'a été négligé en particulier par aucun historien français.

A la vérité, ce qui a pu permettre de travestir à ce point la réalité des faits, c'est que, si peu content que Belle-Isle fût au fond de son entrevue, il fallut, de retour à Dresde, qu'il fît mine de l'être, sous peine de défaire lui-même tout le travail qu'il avait entrepris. Engagée comme l'était la France envers l'Allemagne, et lui-même envers Fleury, l'abandon de la Prusse, à moitié route, eût été un désappointement ridicule, dont l'apparence même devait à tout prix

(1) Belle-Isle (*Mémoires inédits et Correspondance de l'ambassade auprès de la diète*, 29 avril 1741, et *Mémoires du duc de Luynes*, t. III, p. 430). J'ai dû combiner les divers récits, qui diffèrent sur quelques points sans importance.

(2) Frédéric II, *Histoire de mon temps*, chap. III.

être évitée. Aussi, dès que la situation véritable fut connue à Versailles, Belle-Isle obtint-il l'autorisation d'aller, en fait de concessions nouvelles, aussi loin qu'il serait possible, afin d'arrêter l'infidélité de son volage allié. Valori reçut l'ordre d'en porter lui-même l'assurance à Molwiz, dans des termes qui n'étaient guère encourageans, car ils semblaient lui imposer la tâche ridicule de prendre le roi de Prusse par les sentimens. « Le roi de Prusse, disait le ministre dans sa dépêche, trouvera peu d'exemples d'une franchise pareille à celle dont le roi a usé à son égard; c'est à lui de voir s'il y a répondu. Il serait triste de voir un prince qui, dès sa première campagne, donne tant de preuves de valeur, d'intelligence et de talens militaires, se voir imposer et arracher pour ainsi dire des mains la victoire! M. le maréchal de Belle-Isle n'en parle qu'avec admiration et son récit n'a fait qu'augmenter l'estime qu'avait déjà Sa Majesté pour le roi de Prusse, et son regret de lui voir subir un joug qu'il ne pourra peut-être jamais secouer (1). »

Où le principal acteur avait échoué, on ne pouvait guère se flatter que le second sujet réussirait mieux, même avec des complimens et des paroles doucereuses. Aussi Valori eut-il grand'peine à obtenir, pour les offres nouvelles dont il était porteur, un instant d'audience. On lui fit faire antichambre plus d'une semaine dans une assez triste attitude, le renvoyant d'un jour à l'autre, et détruisant le lendemain les espérances que la veille on lui avait laissé concevoir. Ce qui accroissait son embarras, c'est qu'au même moment lord Hyndfort paraissait reçu sans difficulté et que l'on attendait le retour d'un courrier, envoyé par lui à Vienne, avec des conditions d'accommodement dont les termes étaient inconnus, et tout le monde dans le camp faisait des vœux pour la fin des hostilités. « Je vous préviens que tout Berlin est Anglais, » avait dit Frédéric à Belle-Isle, en le quittant, et Valori ne le voyait que trop, car on ne se gênait pas pour dire tout haut, de manière qu'il ût l'entendre, qu'on saurait bien se passer des Français et mettre sans eux l'Allemagne en repos. Le seul qui ne prît pas part à ces vanteries était le ministre Podewils, qui, bien que plus prononcé qu'aucun autre dans le sens de la paix, semblait n'y pas compter. « Nous sommes tous pour la paix, disait-il à Valori, et je crois que nous avons raison, mais il n'en sera rien, je vous le promets, et vous nous aurez (2). »

La vérité, que Podewils seul connaissait tout entière, c'est que

(1) Valori à Amelot, 14 mai 1741. — (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

(2) Valori à Amelot, 14 et 16 mai 1741. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

Frédéric n'était ni plus décidé, ni plus sincère dans une négociation que dans l'autre et ne savait au fond de quel côté pencher. Mis en possession par la victoire de la conquête qu'il s'était arrogée, jouissant de voir aux portes de sa tente et presque à ses pieds, les envoyés des plus grandes puissances d'Europe, il laissait prolonger sans déplaisir une situation qui flattait son orgueil et dont l'issue ne pouvait lui être défavorable. De deux choses l'une : ou l'Autriche, abattue, allait se décider à capituler, ou l'inquiétude de la France la rendrait plus empressée dans ses offres de concours, plus souple et plus accommodante dans leur exécution. Dans les deux cas, il gagnait à se faire prier et à attendre.

Animé de ces dispositions, tout en faisant en public bon visage à lord Hyndfort, il le traita dans ses entretiens particuliers encore plus mal que Belle-Isle. Il lui demanda rudement compte du langage très défavorable à la Prusse que les envoyés anglais tenaient à Saint-Pétersbourg et à La Haye, et d'un vote du parlement britannique, qui venait d'accorder au roi d'Angleterre un subside de 300,000 livres sterling pour venir en aide, conformément à d'anciens traités, à l'Autriche en péril : — « Comment accorder, disait-il, ces dispositions hostiles avec les paroles conciliantes qu'on lui apportait? » Frédéric, en posant la question, pouvait mieux que personne y faire la réponse, car il savait parfaitement combien les désirs pacifiques du cabinet anglais étaient gênés par l'impatience belliqueuse du parlement. Il pouvait d'autant moins ignorer cette situation que Hyndfort était accompagné d'un envoyé hanovrien, chargé de lui faire connaître à l'oreille les sentimens et de plaider les intérêts particuliers du roi George. Mais il prit acte de ce prétendu grief pour élever très haut et surtout pour exprimer très sèchement ses prétentions. Il déclara qu'à moins de la cession complète et définitive de toute la Basse-Silésie (y compris la capitale de la province, Breslau), aucun accommodement ne serait possible. Lord Hyndfort essaya bien de marchander et de rabattre quelque chose de cet ultimatum : il offrait un ou deux duchés, à la place de quatre qui étaient demandés, avec telle citadelle qu'on pourrait désigner. Il ne put rien obtenir et dut transmettre à Vienne les conditions telles quelles, en doutant fort lui-même de les voir accepter (1).

Effectivement, si la victoire exaltait Frédéric, la défaite était loin d'abattre sa généreuse rivale. « On ne fut jamais, dit Voltaire, plus intrépide et plus impuissante. » Seule de tout son conseil, Marie-Thérèse avait reçu la nouvelle de l'échec imprévu de ses armes, non sans douleur, mais sans trouble et presque sans surprise apparente.

(1) *Pol. Corr.*, t. I, p. 239, 240; — Coxe, t. I, p. 416.

Le jour même, elle écrivait de sa propre main au vieux maréchal Neipperg, qui offrait avec désespoir sa démission, pour le consoler et lui rendre courage. Elle lui ordonnait d'éviter toute nouvelle action jusqu'à ce que ses alliés en qui elle espérait encore eussent eu le temps de venir à son aide. Depuis lors, le vote du parlement anglais (le même qui irritait Frédéric), lui paraissait répondre à cette confiance, et quand le ministre Robinson vint lui apporter les propositions que son collègue lui envoyait de Molwiz, elle le prit tout de suite de très haut. C'était assez son habitude, d'ailleurs, de peu ménager ce diplomate, car le digne vieillard, séduit par sa grâce et touché par ses malheurs, s'était laissé prendre pour elle d'une admiration passionnée dont ses collègues le plaisantaient, et la princesse, sentant son ascendant sur lui, en usait sans beaucoup d'égards dans la conversation. Elle lui demanda tout de suite, sur un ton de fière ironie, comment il conciliait le rôle de porteur de paroles prussiennes qu'il venait remplir avec l'expression publique du vœu national de sa patrie : — « Et moi aussi, lui dit-elle, je désire fort un accommodement qui mettrait l'Allemagne en repos. Mais l'Angleterre m'obligerait beaucoup si elle voulait m'indiquer le moyen d'atteindre ce but sans violer la *pragmatique*, sans préparer la ruine de l'Autriche et mettre en péril l'équilibre de l'Europe. Pour moi, je n'en vois qu'un seul, c'est que l'Angleterre me fournisse tout de suite le secours d'hommes et d'argent que je ne cesserai de réclamer comme la stricte exécution des traités encore existans. » Et quant aux concessions de détail et aux propositions intermédiaires que lord Hyndfort avait cru pouvoir offrir en son nom, elle déclara qu'elle ne les avait jamais autorisées et qu'elle s'estimait trop heureuse que Frédéric les eût refusées (1).

Cette réponse intraitable coupait court à toute hésitation. A peine Frédéric en eut-il connaissance qu'il fit savoir à Valori qu'il était prêt à signer le traité. Des armemens de la Russie, de sa coalition menaçante avec la Saxe et l'Angleterre, de l'épouvantail dont il avait essayé d'effrayer Belle-Isle, il ne fut plus même question, et comme Podewils, à qui on avait recommandé si récemment de *faire le peureux*, ayant quelque peine à tourner ainsi sur lui-même, présentait encore, pour la forme au moins, quelques objections, il fut vertement semoncé et menacé d'être cassé aux gages comme vendu à l'Angleterre. Bref, le 7 juin, une convention était souscrite en deux parties : l'une publique, qui ne contenait qu'une alliance de défense mutuelle, conclue entre les deux rois de France et de Prusse pour

(1) D'Arneth, t. I, p. 384 et 225; — Coxe, t. I, p. 417.

une durée de quatorze ans ; l'autre secrète, consistant dans les quatre dispositions suivantes :

Le roi de Prusse consentait à promettre sa voix à l'électeur de Bavière et à renoncer à ses prétentions sur les duchés rhénans.

Le roi de France s'engageait à lui garantir la possession de la Basse-Silésie et à envoyer en Allemagne, dans un délai de deux mois, une armée de quarante mille hommes, et, de plus, à provoquer la rupture immédiate de la Suède et de la Russie.

Ces derniers points (dont l'un était d'une exécution difficile) étaient le profit net que Frédéric tirait de ses tergiversations intéressées. Le tout devait rester secret jusqu'à ce que les préparatifs de la France et de la Bavière fussent assez avancés pour que l'action pût commencer (1).

Une fois le parti pris, on aurait dit, à l'ardeur enthousiaste qui semblait s'emparer de Frédéric, qu'il n'avait jamais cessé de le vouloir et que tous ses vœux étaient comblés.

« Monsieur mon cousin, écrivait-il au cardinal, je viens de signer l'alliance avec le roi votre maître : je vous réponds que jamais vous n'aurez de plainte à me faire ni lieu de vous repentir de cette alliance. Je vous dispute à présent d'être meilleur Français que je le suis. » Et à Belle-Isle il ajoutait dans une effusion affectueuse qui ne pouvait se contenir : « C'est sur la foi de vos promesses et sur les choses que vous avez eu ordre de me dire au nom du roi votre maître, et sur l'estime infinie que je fais de votre habileté dans le métier de la guerre, que je viens de signer l'alliance dans laquelle vous m'avez invité : me voilà devenu meilleur Français que le maréchal de Belle-Isle et aussi fidèle à la France qu'aucun de ses alliés l'a jamais été... Je me réjouis d'avance d'admirer les manœuvres que vous ferez et des opérations qui, devenant des leçons pour tout homme de guerre, me serviront de secours et d'appui. Votre nom m'engage autant que les forces du roi votre maître à m'allier avec un prince qui ne peut être que bien secondé par vos services. Bavière aura ma voix : comptez en tout sur la Prusse comme sur la France; qu'on ne les distingue plus... Adieu, cher ami, que je brûle d'impatience de voir victorieux devant les portes de Vienne et d'embrasser à la tête de ses troupes comme je l'ai embrassé à la tête des

(1) *Pol. Corr.*, t. I, p. 240 et suiv. et 261 ; — Droysen, t. I, p. 272.

Le texte du traité, qui n'a jamais été publié, se trouve dans la Correspondance de Valori. Le chiffre de quarante mille hommes n'est pas expressément mentionné. Il est dit simplement que le roi de France fournira à l'électeur *tous les moyens* nécessaires pour le mettre en état d'agir soigneusement, et d'assurer son pays contre toute attaque. C'est probablement dans la conversation de Frédéric et de l'ambassade que le chiffre exact aura été déterminé.

miennes. Ne doutez jamais de la plus parfaite estime et de l'amitié la plus sincère avec laquelle je suis, mon cher maréchal, votre très fidèle et inviolable ami (1). »

Et comme l'expérience lui avait déjà appris que les éloges directs font toujours moins de plaisir, parce qu'ils sont supposés moins sincères que ceux qui reviennent indirectement par la voix publique, il écrivait à Voltaire sans le prier de lui garder le secret : « J'ai vu et entretenu le maréchal de Belle-Isle, qui sera dans tout pays ce qu'on appelle un très grand homme ; c'est un Newton pour le moins en fait de guerre, autant aimable dans la société qu'intelligent et profond dans les affaires, et qui fait un honneur infini à la France, sa nation, et au choix de son maître. »

Le ton enthousiaste de cette épître dut paraître à l'esprit perspicace de Voltaire d'autant plus remarquable que, peu de jours auparavant, il en avait reçu une première sur un mode tout différent. Frédéric y disait tout simplement que M. de Belle-Isle et sa suite avaient fait l'effet de gens sensés, ce qui était d'autant plus curieux qu'en général, en Allemagne, tous les Français passaient pour des fous à lier. A bon entendeur un demi-mot suffit. Il ne fallait que ce contraste pour que Voltaire pénétrât le double jeu que son royal correspondant se plaisait à entretenir, et les vers suivans qu'il lui envoie en réponse étaient destinés sans doute à lui montrer qu'on l'avait compris. Le poète s'adresse aux divers diplomates qui faisaient queue à la porte de la tente de Frédéric et leur dit :

Hyndfort et vous, Ginkel (2), vous dont le nom barbare
Fait jurer de mes vers la cadence bizarre ;
Veniez-vous près de lui, le caducée en main
Pour séduire son âme et changer son destin ?
Et vous, cher Valori, *toujours prêt à conclure,*
Veniez-vous de Ginkel déranger les mesures ?
Ministres cauteleux, ou pressans, ou jaloux,
Laissez là tout votre art : il en sait plus que vous.
Il sait quel intérêt fait pencher la balance,
Quel traité, quel ami convient à sa puissance,
Et toujours agissant, toujours pensant en roi,
Par la plume et l'épée il sait donner la loi (3).

Ce fut à Nymphenbourg, résidence de l'électeur de Bavière auprès de Munich, où il s'était rendu en quittant Dresde, que Belle-Ilse reçut les caresses de Frédéric et la nouvelle, plus flatteuse encore,

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 251 et 252.

(2) Ginkel était le ministre de Hollande, qui ne se séparait guère de l'agent anglais.

(3) Frédéric à Voltaire 2 et 13 mai 1741. — Voltaire à Frédéric, 29 juin 1741. (*Correspondance générale de Voltaire.*)

de la signature du traité. Eût-il été insensible aux complimens (et on n'est jamais très difficile, ni très clairvoyant en cette matière quand on aime la gloire), le seul fait d'être tiré de peine et de sortir d'un faux pas l'eût disposé à les bien accueillir. Après des heures de mortelles angoisses, l'adhésion de Frédéric, soudainement obtenue, aplanissait comme par enchantement toutes les voies. Car ce n'était pas à Munich que Belle-Isle pouvait trouver aucune résistance. L'électeur, d'un caractère naturellement doux et de manières aimables, l'électrice dont la perspective d'une couronne comblait tous les vœux, le recevaient à bras ouverts, on le traitait en roi et en cousin, et, ce qui lui était plus agréable encore, on l'écoutait comme un oracle. Il avait avec le prince de longues heures de conférence pendant lesquelles il développait ses plans de campagne, en préparait les moindres détails, et il s'émerveillait de les voir très docilement agréés. Comme tous les gens pleins de leurs propres idées, qui s'écoutent parler et s'imaginent qu'on pense comme eux quand on ne les contredit pas, l'ardent ambassadeur prenait pour une intelligence facile ce qui n'était chez Charles-Albert que l'adhésion d'un esprit faible à des desseins qu'il comprenait trop peu pour être en mesure de les débattre. L'expérience devait faire voir que la même faiblesse rendrait ce médiocre prince incapable de les exécuter. Mais, en attendant, l'ascendant de Belle-Isle lui avait fait accepter des arrangemens qui s'accordaient avec ceux que le roi de Prusse se décidait enfin à souscrire, et pour comble de satisfaction, l'ambassadeur d'Espagne, le comte de Montijo, venait d'arriver de Francfort tout à point pour apporter l'accession de son gouvernement à cette alliance et la promesse d'une diversion utile dirigée par les troupes espagnoles contre les possessions autrichiennes d'Italie.

Ce fut donc avec un sentiment de contentement bien légitime que Belle-Isle envoya, le 6 juin, à Fleury, la lettre même qu'il avait reçue de Frédéric, mais il eut le bon esprit de rabattre quelque chose des éloges, ou plutôt l'habileté d'en reporter une part au cardinal lui-même. « Les louanges excessives, disait-il, que ce prince me donne et que je ne mérite que par mon zèle, m'auraient empêché d'envoyer cette lettre, si elle ne m'avait paru nécessaire pour confirmer tout ce que j'ai mandé. Je fais de tout mon cœur mon compliment à Votre Éminence, voilà le plus heureux dénoûment d'une négociation qu'elle a conduite avec autant d'habileté que de sagesse. Le grand-duc sera exclu du trône impérial, et Votre Éminence y fera monter l'électeur de Bavière. Elle aura la gloire d'abaisser pour toujours cette maison rivale et ennemie de la France; elle confondra par la vigueur de ses opérations la haine et l'envie

du roi d'Angleterre. Elle fera rentrer les Russes dans leurs anciennes bornes, jamais ministère n'aura été plus glorieux avec autant de modération. Il s'agit donc de consommer de si grandes choses, et comme je persiste de plus en plus dans mon opinion contre les malheurs de la guerre, puisqu'elle se trouve inévitable, il faut la faire avec promptitude et avec tant de succès qu'elle soit nécessairement courte... Toute l'Europe aura ainsi connaissance que Votre Éminence ne l'a faite qu'à la dernière extrémité et malgré elle ; elle fera au roi le plus grand honneur et va procurer au royaume une paix que Votre Éminence aura la satisfaction d'établir d'une manière aussi avantageuse que durable (1). » Une lettre reconnaissante et en même temps pressante de l'électeur était jointe à celle du maréchal.

Fleury, comprenant à demi-mot qu'il allait avoir à payer les frais de sa gloire et que la répugnance de Belle-Isle pour la guerre ne tarderait pas à se traduire en de nouvelles exigences d'hommes et d'argent, répondit sans illusion et avec un soupir : « J'ai reçu, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré avec celle de l'électeur, à laquelle je vais répondre aussi. Il mérite certainement par son attachement à la France, tout ce que le roi fait et fera encore pour lui. On doit le regarder comme le seul prince d'Europe qui ait de l'élévation, de la noblesse dans ses sentimens et de la suite dans ses desseins. Il est malheureux qu'il ne soit pas plus riche ni plus puissant, et quand je songe que nous n'avons quasi d'autres alliés que des princes fort mal dans leurs affaires, je ne laisse pas d'être effrayé de la guerre où nous allons entrer. J'avoue que le roi de Prusse, qui n'est pas dans ce cas, m'inquiète plus qu'aucun autre; il n'a aucune règle dans son esprit; il n'écoute aucun conseil et prend très légèrement ses résolutions sans avoir préparé auparavant les moyens propres pour y réussir. La bonne foi et la sincérité ne sont pas ses vertus favorites ; il est faux en tout, même dans ses caresses; je doute même qu'il soit sûr dans ses alliances, car il n'a pour principe que son unique intérêt. Il voudra tout gouverner et faire à sa tête sans aucun concert avec nous : il est détesté de toute l'Europe. Le portrait vous paraîtra peut-être un peu chargé et, comme vous l'avez vu de plus près que moi, je vous en fais le juge. Mais je ne puis m'empêcher de craindre que, si on lui proposait un parti avantageux, en cas que la cour de Vienne ou plutôt l'Angleterre jugent qu'il est essentiel pour eux de le détacher de nous, il ne serait pas scrupuleux sur le prétexte qu'il pourrait imaginer pour se séparer de notre alliance. Je vous ouvre mon cœur; je vous prie de brûler ma

(1) Belle-Isle à Fleury, 6 juin 1741 (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* Ministère des affaires étrangères.)

lettre... Le roi de Prusse m'écrit à peu près dans les mêmes termes qu'à vous, mais on pourrait dire de lui ce qu'un ministre étranger répondit, après avoir vu l'Escurial, que la magnificence du bâtiment était un témoignage de l'extrême peur qu'avait eue Philippe II lorsqu'il fit vœu de le construire. Les louanges du roi de Prusse sont fondées sur le même motif, et je vous avoue qu'elles me touchent peu. Il vous rend justice et tous les princes d'Allemagne vous la rendent aussi. J'accepte vos augures flatteurs, plus encore parce que vous êtes en état de les vérifier que pour toute autre raison. »

Ce qui contribuait peut-être à modérer la confiance de Fleury dans les éloges de Frédéric, c'est qu'au même moment des bruits tout contraires circulaient dans Paris. Des correspondances venues du camp racontaient que le roi de Prusse disait tout haut qu'on ne pourrait rien faire d'utile avec la France tant qu'elle serait gouvernée par un vieillard indécis et cauteleux (1).

Fleury ne voyait que trop juste. Quinze jours n'étaient pas écoulés depuis la signature du traité et les ratifications n'étaient pas même encore arrivées que des difficultés s'élevaient sur son exécution, ressemblant à s'y méprendre à celles qui avaient précédé la conclusion. L'impatience de Frédéric prétendait que tout fût fait en un clin d'œil et à la fois, et comme la diète de Suède, mise en demeure de se prononcer par le cabinet français, demandait (ce qui paraît assez naturel) à obtenir de son côté par un traité la garantie que la Prusse, après l'avoir mise en avant, ne l'abandonnerait pas, comme l'organisation de l'armée bavaroise se trouvait retardée par les délais même qu'avait causés la crainte d'être abandonnés de la Prusse, c'en était assez pour que Valori reçût une lettre hautaine dans laquelle Frédéric l'avertissait que le traité devait être tenu pour nul et non avenu jusqu'à ce qu'on eût obtenu de meilleures garanties de l'action promise par Versailles, par Munich et par Stockholm. Podewils recevait en même temps l'ordre de commenter cette déclaration par des communications verbales, et l'on peut juger comment ce ministre, déjà très mal disposé pour l'alliance française, dut s'acquitter de cette tâche, quand on voit en quels termes elle lui était commandée dans ses instructions confidentielles. En voici un échantillon : « Dites à Valori que je ne me laisserai pas leurrer par un ecclésiastique et que, si le cardinal n'a pas envie de faire la guerre, il peut se désister de mon alliance, en un mot qu'il faut qu'il en passe par là ou par la fenêtre (2). »

(1) Fleury à Belle-Isle, 17 juin 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* Ministère des affaires étrangères.) — D'Argenson, *Journal*, t. I, p. 317, 327.

(2) Frédéric à Valori, 13 juin 1741. — A Podewils, 12 juillet 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 263 et 277.

Les dates ont ici leur importance : la signature du traité était du 5 juin ; la mise en demeure adressée à Valori est du 18. Ainsi, c'était en douze jours, avec la lenteur des postes et la difficulté des communications d'alors, que Frédéric, sous peine de tout briser, voulait avoir reçu la certitude d'une déclaration de guerre sur la Baltique et de l'arrivée d'une armée française sur le Rhin. La querelle cherchée était si mauvaise que Belle-Isle, en l'apprenant cette fois encore par une lettre éplorée de Valori, ne put s'empêcher d'y voir la volonté manifeste de manquer de parole. « Serait-il possible, écrivait-il, que le roi ne regardât pas encore le traité comme signé? Veut-il en faire dépendre l'exécution du concours de la Suède? Veut-il regarder le traité comme non avenu, si l'on ne remplit pas toutes ses fantaisies? Cependant, ajoutait-il après réflexion, la situation actuelle ne permet pas que nous prenions les termes au pied de la letttre, et l'excès de vivacité du prince doit nous servir de leçon pour être plus sage, et plus modéré. Il faut tirer tout le fruit possible d'une alliance que nous avons désirée et fermer les yeux et les oreilles sur les petites choses. »

En conséquence, il joignait à sa lettre particulière une autre ostensible destinée évidemment à passer sous les yeux du roi de Prusse lui-même : — « Je suis si convaincu, y était-il dit, que c'est dans le premier moment de vivacité que Sa Majesté prussienne vous a écrit cette lettre que, si vous étiez à portée de lui parler du cœur généreux et magnanime dont est ce prince, il serait embarrassé de s'être laissé aller à une pareille vivacité; mais quoique les princes soient hommes et, par conséquent, sujets aux défauts de l'humanité, il faut les respecter jusque dans leurs manquemens, surtout quand ils sont aussi aimables qu'est celui-ci, et que l'on doit croire, comme je n'en doute pas du tout, que le cœur, la réflexion de Sa Majesté n'ont aucune part aux menaces si peu fondées qu'il emploie dans la lettre qu'il vous a écrite (1). »

Il aurait fallu, en effet, avoir le cœur bien dur pour n'être pas touché par tant de complaisance. Frédéric, d'ailleurs, connaissait son monde et n'usait point de menaces avec Belle-Isle depuis qu'il croyait avoir découvert d'autres moyens de le faire servir à ses desseins; aussi, sans cesser de prendre le verbe très haut avec Valori et de lui mettre à tout moment le marché à la main, se borna-t-il avec Belle-Isle à lui envoyer des exhortations pressantes, des supplications d'agir sans délai, de manière à prendre l'ennemi par surprise, le tout terminé toujours par un tableau éclatant de la

(1) Belle-Isle à Valori, de Francfort, 26 juin 1741. (*Correspondance de Berlin.* Ministère des affaires étrangères.)

gloire qui serait la récompense de cette audace : — « Vous concevez, disait-il, la nécessité qu'il y a de vous hâter de remplir vos engagemens... Il s'agit de secourir de fidèles alliés ou de n'en avoir jamais. La France peut frapper à présent le plus grand coup qu'elle ait donné de sa vie; au lieu de ramper à sa puissance, elle y arrivera à pas d'Homère et vous avez devant vous la plus belle moisson de lauriers que jamais général en France ait pu faire (1). »

Je ne sais si ces brillantes perspectives dissipèrent les soupçons de Belle-Isle et l'empêchèrent de comprendre que les exigences excessives de son allié n'étaient qu'un moyen déguisé pour se préparer à l'occasion un prétexte de rupture. En ce cas, sa clairvoyance fut en défaut, car pour nous, lecteurs des correspondances prussiennes, le calcul ne peut être douteux. En demandant l'impossible, Frédéric se proposait de garder toujours en réserve un grief à alléguer, le jour où, de Londres ou de Vienne, lui arriveraient des offres satisfaisantes. C'est ce qui résulte jusqu'à l'évidence de l'instruction donnée à Podewils de continuer à *chipoter* (*chipotiren*) avec lord Hyndfort et l'envoyé hanovrien, afin, est-il dit quelque part expressément, de tenir toujours une porte ouverte de ce côté. Ce n'était d'ailleurs que l'exacte application de ce manuel de politique que nous trouvons dans une note autographe, antérieure de quelques jours seulement à la signature du traité : « Nous avons à faire, d'un côté, aux gens les plus têtus de l'Europe et, de l'autre, aux plus ambitieux (c'est l'Autriche et la France assurément qui sont désignées par ces deux qualifications). Conserver le rôle d'honnête homme avec des fourbes est une chose bien périlleuse; être fin avec des trompeurs est un parti désespéré dont la réussite est fort équivoque. Que faire donc? La guerre et la négociation. Voilà justement ce que fait votre très humble serviteur et son ministre. S'il y a à gagner à être honnête homme, nous le serons; s'il faut duper, soyons donc fourbes... Je suis avec bien de l'estime, mon cher Podewils, votre très fidèle ami. »

La guerre et la négociation menées de front, pour être maître de choisir à tout moment entre l'honnêteté et la fourberie, c'est le système dont les faits qui vont suivre vont nous montrer le développement (2).

DUC DE BROGLIE.

(1) Frédéric à Belle Isle, 18 juillet 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 282.
(2) Frédéric à Podewils, 12 mai 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 244.

L'ABBÉ CONSTANTIN

PREMIÈRE PARTIE.

I.

D'un pas encore vaillant et ferme, un vieux prêtre marchait sur la route poudreuse, en plein soleil. Il y avait déjà plus de trente ans que l'abbé Constantin était curé de ce petit village qui dormait, là, dans la plaine, au bord d'un mince cours d'eau appelé la Lizotte.

L'abbé Constantin, depuis un quart d'heure, longeait le mur du château de Longueval; il arriva devant la grille d'entrée qui s'appuyait, haute et massive, sur deux lourds piliers de vieilles pierres brunies et rougies par le temps. Le curé s'arrêta et tristement regarda deux immenses affiches bleues placardées sur les piliers.

Ces affiches annonçaient que, le mercredi 18 mai 1881, à une heure de relevée, aurait lieu, à l'audience des criées du tribunal civil de Souvigny, la vente du domaine de Longueval, divisé en quatre lots :

1° Le château de Longueval et ses dépendances, belles pièces d'eau, vastes communs, parc de cent cinquante hectares entièrement clos de murs et traversé par la rivière de la Lizotte. Mise à prix : six cent mille francs;

2° La ferme de Blanche-Couronne, trois cents hectares, mise à prix : cinq cent mille francs ;

3° La ferme de la Rozeraie, deux cent cinquante hectares, mise à prix : quatre cent mille francs ;

4° La futaie et les bois de la Mionne, d'une contenance de quatre cent cinquante hectares. Mise à prix : cinq cent cinquante mille francs.

Et ces quatre chiffres additionnés au bas de l'affiche donnaient la respectable somme de deux millions cinquante mille francs.

Ainsi donc il allait être divisé ce magnifique domaine qui, depuis deux siècles, échappant au morcellement, avait toujours été transmis intact, de père en fils, dans la famille des Longueval. L'affiche annonçait bien que, après l'adjudication provisoire des quatre lots, il y aurait faculté de réunion et mise en adjudication du domaine tout entier ; mais c'était un bien gros morceau et, selon toute apparence, aucun acquéreur ne se présenterait.

La marquise de Longueval était morte, six mois auparavant ; en 1873, elle avait perdu son fils unique, Robert de Longueval ; les trois héritiers étaient les petits-enfans de la marquise, Pierre, Hélène et Camille. On avait dû mettre le domaine en vente, Hélène et Camille étant mineures. Pierre, un jeune homme de vingt-trois ans, avait fait des folies, était à moitié ruiné, ne pouvait songer à racheter Longueval.

Il était midi. Dans une heure, il aurait un nouveau maître, le château de Longueval. Et ce maître, qui serait-il? Quelle femme, dans le grand salon tout entouré de vieilles tapisseries, prendrait, au coin de la cheminée, la place de la marquise, la vieille amie du pauvre curé de campagne? C'était elle qui avait relevé l'église du village ; c'était elle qui se chargeait de l'approvisionnement et de l'entretien de la pharmacie tenue au presbytère par Pauline, la servante du curé ; c'était elle qui, deux fois par semaine, dans son grand landau tout encombré de petits vêtemens d'enfans et de gros jupons de laine, venait prendre l'abbé Constantin et faisait avec lui ce qu'elle appelait *la chasse aux pauvres*.

Il reprit sa marche en pensant à tout cela, le vieux prêtre... Puis, il pensait aussi, — les plus grands saints ont eu leurs petites faiblesses, — il pensait aussi à ses chères habitudes de trente années brusquement interrompues. Tous les jeudis et tous les dimanches, il dînait au château... Comme il était gâté, choyé, câliné !... La petite Camille, — elle avait huit ans, — venait s'asseoir sur ses genoux et lui disait :

— Vous savez, monsieur le curé, c'est dans votre église que je veux me marier, et bonne maman enverra des fleurs tout plein,

tout plein l'église,.. plus que pour le mois de Marie. Ce sera comme un grand jardin tout blanc, tout blanc, tout blanc!

Le mois de Marie!.. C'était alors le mois de Marie; l'autel, autrefois, à cette époque-là, disparaissait sous les fleurs apportées des serres du château. Cette année, sur l'autel, rien que quelques pauvres bouquets de muguet et de lilas blanc, dans des vases de porcelaine dorée. Autrefois, tous les dimanches, à la grand'-messe et tous les soirs pendant le mois de Marie, Mlle Hébert, la lectrice de Mme de Longueval, venait tenir le petit harmonium donné par la marquise... Aujourd'hui, le pauvre harmonium, réduit au silence, n'accompagnait plus la voix des chantres et les cantiques des enfans. Mlle Marbeau, la directrice de la poste, était un peu musicienne et de bien bon cœur aurait pris la place de Mlle Hébert... mais elle n'osait pas, elle avait peur d'être notée comme cléricale et d'être dénoncée par le maire, qui était libre penseur. Cela aurait pu nuire à son avancement.

Le mur du parc venait de finir, de ce parc dont tous les détours étaient familiers au vieux curé. La route suivait maintenant les bords de la Lizotte et de l'autre côté de la petite rivière s'étendaient les prairies des deux fermes;.. puis au-delà s'élevait la haute futaie de la Mionne. Morcelé, le domaine allait être morcelé!.. Cette pensée déchirait le cœur du pauvre prêtre. Pour lui, tout cela, depuis trente ans, tenait ensemble, faisait corps. C'était un peu son bien, sa chose, cette grande propriété. Il se sentait chez lui sur les terres de Longueval. Il lui était arrivé plus d'une fois de s'arrêter complaisamment devant quelque immense champ de blé, d'arracher un épi, de l'égrener et de se dire:

— Allons! le grain est beau, bien ferme et bien nourri. Nous aurons cette année une bonne récolte.

Et joyeusement, il reprenait sa route à travers *ses* champs, *ses* herbages et *ses* prairies. Bref, par toutes les choses de sa vie, par toutes ses habitudes, tous ses souvenirs, il tenait à ce domaine dont la dernière heure était venue.

L'abbé apercevait au loin la ferme de Blanche-Couronne; ses toitures en briques rouges se détachaient sur la verdure de la futaie. Là encore le curé se trouvait chez lui. Bernard, le fermier de la marquise, était son ami, et lorsque le vieux prêtre s'était attardé dans ses visites aux pauvres et aux malades, lorsque, le soleil se rapprochant de l'horizon, l'abbé se sentait un peu de fatigue dans les jambes et de tiraillemens dans l'estomac, il s'arrêtait, soupait chez Bernard, se régalait d'un bon fricot de lard et de pommes de terre, vidait son pichet de cidre; puis, après le souper, le fermier attelait sa vieille jument noire à son petit cabriolet et reconduisait le curé à Longue-

val. Tout le long de la route, ils bavardaient et se disputaient... Le curé reprochait au fermier de ne pas venir à la messe, et celui-ci de répondre :

— La femme et les filles y vont pour moi... Vous savez bien, monsieur le curé, c'est comme ça chez nous. Les femmes ont de la religion pour les hommes. Elles nous feront ouvrir les portes du paradis.

Et malicieusement il ajoutait, en allongeant un petit coup de fouet à la jument noire :

— S'il y en a un!

Le vieux curé bondissait dans le vieux cabriolet.

— Comment! s'il y en a un? Mais certainement il y en a un!

— Alors vous y serez, monsieur le curé. Vous dites que ce n'est pas sûr,.. et moi je vous dis que si... Vous y serez! vous y serez! à la porte, guettant vos paroissiens et continuant à vous occuper de nos petites affaires... Et vous direz à saint Pierre,.. car c'est bien saint Pierre, n'est-ce pas, qui tient les clés du paradis?

— Oui, c'est saint Pierre.

— Eh bien! vous lui direz, à saint Pierre, s'il veut me fermer la porte au nez, sous prétexte que je n'allais pas à la messe, vous lui direz : « Bah! laissez-le passer tout de même... C'est Bernard, un des fermiers de Mme la marquise, un brave homme. Il était du conseil municipal, et il a voté pour le maintien des sœurs qu'on voulait renvoyer de l'école. » Ça touchera saint Pierre, qui répondra : « Eh bien! allons, passez, Bernard, mais c'est bien pour faire plaisir à M. le curé. » Car vous serez encore curé là-haut, et curé de Longueval. Ce serait trop triste pour vous, le paradis, si ça vous empêchait de rester curé de Longueval.

Curé de Longueval, oui, toute sa vie il n'avait été que cela, n'avait jamais rêvé autre chose et n'avait jamais voulu autre chose. A trois ou quatre reprises, on lui avait proposé de grosses cures de canton, d'un bon rapport, avec un ou deux vicaires. Il avait refusé. Il aimait sa petite église, son petit village, son petit presbytère. Il était là seul, tranquille, faisant tout lui-même; toujours par voies et par chemins, sous le soleil et sous la pluie, sous le vent et sous la grêle. Son corps s'était endurci à la fatigue, mais son âme était restée douce et tendre.

Il vivait dans son presbytère, grande maison de paysan qui n'était séparée de l'église que par le cimetière. Quand le curé montait à l'échelle, pour palisser ses poiriers et ses pêchers, par-dessus la crête du mur il apercevait les tombes sur lesquelles il avait dit les dernières prières et jeté les premières pelletées de terre. Alors, tout en faisant sa besogne de jardinier, il disait mentalement une petite oraison pour le salut de ceux de ses morts qui l'inquiétaient et qui

pouvaient être retenus dans le purgatoire. Il avait une foi naïve et tranquille.

Mais, parmi ces tombes, il y en avait une qui, plus souvent que les autres, avait sa visite et ses prières. C'était la tombe de son vieil ami, le docteur Reynaud, mort entre ses bras en 1871, et dans quelles circonstances! Le docteur était comme Bernard, jamais il n'allait à la messe et jamais il n'allait à confesse; mais il était si bon, si charitable, si compatissant à ceux qui souffraient!.. C'était la grande préoccupation, la grande inquiétude du curé. Son ami Reynaud, où était-il? Puis il se rappelait la noble vie du vieux médecin de campagne, toute de courage et d'abnégation, il se rappelait sa mort, surtout sa mort! et il se disait :

— Au paradis! il ne peut être qu'au paradis! Le bon Dieu lui a peut-être fait faire un peu de purgatoire... pour la forme,.. mais il a dû l'en retirer au bout de cinq minutes...

Voilà tout ce qui passait par la tête du vieux curé pendant qu'il continuait sa route vers Souvigny. Il s'en allait à la ville, chez l'avoué de la marquise, pour connaître le résultat de la vente, pour savoir quels étaient les nouveaux maîtres de Longueval. L'abbé avait encore un kilomètre à parcourir, avant d'atteindre les premières maisons de Souvigny; il suivait le mur du parc de Lavardens, quand il entendit au-dessus de sa tête des voix qui l'appelaient :

— Monsieur le curé! monsieur le curé!

En cet endroit, bordant le mur, une longue allée de tilleuls faisait terrasse et l'abbé, en levant la tête, aperçut Mme de Lavardens et son fils Paul.

— Où allez-vous, monsieur le curé? demanda la comtesse.

— A Souvigny, au tribunal, pour savoir...

— Restez ici... M. de Larnac doit venir, après la vente, me dire le résultat.

L'abbé Constantin monta sur la terrasse.

Gertrude de Lannilis, comtesse de Lavardens, avait été très malheureuse. A dix-huit ans, elle fit une folie, la seule de sa vie, mais irréparable. Elle épousa, par amour, dans un élan d'enthousiasme et d'exaltation, M. de Lavardens, un des hommes les plus séduisans et les plus spirituels de ce temps. Lui ne l'aimait pas, ne se mariait que par nécessité; il avait dévoré jusqu'au dernier sou sa fortune patrimoniale et, depuis deux ou trois années, ne se soutenait dans le monde que par des expédiens. Mlle de Lannilis savait tout cela et ne se faisait à cet égard aucune illusion, mais elle se disait : « Je l'aimerai tant qu'il finira par m'aimer. »

De là tous ses malheurs. Son existence aurait été tolérable, si elle n'avait pas tant aimé son mari, mais elle l'aimait trop. Elle ne

réussit qu'à le fatiguer de ses obsessions et de ses tendresses. Il reprit et continua sa vie d'autrefois, qui était fort désordonnée. Quinze années se passèrent ainsi dans un long martyre, supporté par Mme de Lavardens avec toute l'apparence d'une impassible résignation; résignation qui n'était pas dans son cœur. Rien ne put la distraire ni la guérir de cet amour qui la déchirait.

M. de Lavardens mourut en 1869; il laissait un fils âgé de quatorze ans et chez lequel déjà se montraient tous les défauts et toutes les qualités de son père. Sans être sérieusement compromise, la fortune de Mme de Lavardens se trouvait un peu ébranlée et un peu diminuée. Mme de Lavardens vendit l'hôtel de Paris, se retira à la campagne, vécut avec beaucoup d'ordre et d'économie, se consacrant tout entière à l'éducation de son fils.

Mais là encore les chagrins et les tristesses l'attendaient. Paul de Lavardens était intelligent, aimable et bon, mais absolument rebelle à toute contrainte et à tout travail. Il désespéra les trois ou quatre précepteurs qui vainement s'efforcèrent de lui faire entrer quelque chose de sérieux dans la tête, se présenta à Saint-Cyr, ne fut pas admis et commença par dévorer, à Paris, le plus rapidement du monde, et le plus follement, deux ou trois cent mille francs.

Cela fait, il s'engagea au premier régiment de chasseurs d'Afrique, eut la chance de faire, pour ses débuts, partie d'une petite colonne expéditionnaire dans le Sahara, se conduisit bravement, devint très rapidement maréchal des logis et, au bout de trois années, allait être nommé sous-lieutenant, quand il s'amouracha d'une jeune personne qui jouait *la Fille de Mme Angot* au théâtre d'Alger. Paul avait fini son temps, il quitta le service et revint à Paris avec sa jeune chanteuse d'opérette,.. puis ce fut une danseuse,.. puis une comédienne,.. puis une écuyère de l'hippodrome. Il s'essayait dans tous les genres. Il vécut de la brillante et misérable existence des désœuvrés... Mais il ne passait à Paris que trois ou quatre mois. Sa mère lui faisait une pension de trente mille francs et lui avait déclaré que jamais, elle vivante, il n'aurait un sou de plus avant son mariage. Il connaissait sa mère et savait qu'il fallait tenir ses paroles pour choses sérieuses. Aussi, voulant faire bonne figure à Paris et y mener joyeuse vie, dépensait-il ses trente mille francs, entre les mois de mars et de mai, puis revenait docilement se mettre au vert à Lavardens, chassant, pêchant et montant à cheval avec les officiers du régiment d'artillerie qui tenait garnison à Souvigny. Les petites modistes et les petites grisettes de province remplaçaient, sans les faire oublier, les petites chanteuses et les petites comédiennes de Paris. En cherchant un peu, on trouve encore des grisettes en province, et Paul cherchait beaucoup.

Dès que le curé fut en présence de Mme de Lavardens :

— Je puis, lui dit-elle, sans attendre l'arrivée de M. de Larnac, vous dire les noms des acquéreurs de Longueval. Je suis absolument tranquille et ne mets pas en doute le succès de notre combinaison. Pour ne pas nous faire sottement la guerre, nous nous sommes mis d'accord, mon voisin M. de Larnac, M. Gallard, un gros banquier de Paris, et moi. M. de Larnac aura la Mionne; M. Gallard, le château et Blanche-Couronne; moi, la Rozeraie. Je vous connais, monsieur le curé, vous devez être inquiet pour vos pauvres. Rassurez-vous. Ces Gallard sont très riches et vous donneront beaucoup d'argent.

En ce moment, une voiture parut au loin sur la route, dans un nuage de poussière.

— Voici M. de Larnac, s'écria Paul. Je reconnais ses poneys.

Tous les trois, en hâte, descendant de la terrasse, retournèrent au château... Ils y arrivèrent au moment où la voiture s'arrêtait devant le perron.

— Hé bien? demanda madame de Lavardens.

— Eh bien! répondit M. de Larnac, nous n'avons rien...

— Comment! rien? demanda Mme de Lavardens, fort pâle et fort émue.

— Rien, rien, absolument rien, ni les uns ni les autres.

Et M. de Larnac, sautant en bas de la voiture, raconta ce qui venait de se passer à l'audience des criées du tribunal de Souvigny.

— Tout, dit-il, a d'abord marché comme sur des roulettes. Le château est adjugé à M. Gallard pour six cent mille cinquante francs. Pas de compétiteur... Une enchère de cinquante francs avait suffi. En revanche, petite bataille pour Blanche-Couronne. Les enchères s'élèvent de cinq cent mille à cinq cent vingt mille francs, et encore la victoire à M. Gallard. Nouvelle bataille et plus vive pour la Rozeraie; elle vous est enfin adjugée, madame, pour quatre cent cinquante-cinq mille francs... et moi j'enlève sans concurrence la forêt de la Mionne avec une surenchère de cent francs. Tout paraissait fini; on était déjà debout dans l'assistance; on entourait nos avoués pour savoir le nom des acquéreurs. Cependant M. Brazier, le juge chargé de la vente, réclame le silence, et l'huissier met en vente les quatre lots réunis à deux millions cent cinquante ou soixante mille francs, je ne sais plus au juste... Un murmure ironique circule dans l'auditoire. De tous côtés on entendait dire : « Personne, allez, il n'y aura personne... » Mais le petit Gibert, l'avoué, qui était assis au premier rang et qui, jusque-là, n'avait pas donné signe de vie, se lève et dit tranquillement : « J'ai acquéreur pour les quatre lots réunis à

deux millions deux cent mille francs. » Ce fut comme un coup de foudre! Une grande clameur suivie bientôt d'un grand silence. La salle était pleine de fermiers et de cultivateurs des environs. Tant d'argent pour de la terre, cela les jetait dans une sorte de stupeur respectueuse... Cependant M. Gallard se pencha vers Sandrier, l'avoué qui avait porté ses enchères... La lutte s'engage entre Gibert et Sandrier... On arrive à deux millions cinq cent mille francs... Court moment d'hésitation chez M. Gallard... Il se décide... Il continue jusqu'à trois millions... Là, il s'arrête et le domaine est adjugé à Gibert... On se jette sur lui, on l'entoure, on l'écrase... « Le nom, le nom de l'acquéreur? — C'est une Américaine, répond Gibert, Mme Scott. »

— Mme Scott! s'écria Paul de Lavardens.

— Tu la connais? demanda Mme de Lavardens.

— Si je la connais!.. si je la!.. Pas du tout... Mais j'étais au bal chez elle, il y a six semaines.

— Au bal chez elle!.. et tu ne la connais pas!.. Quelle sorte de femme est-ce donc?

— Ravissante, délicieuse, une merveille!

— Et il y a un M. Scott?

— Certainement, un grand blond. Il était à son bal... On me l'a montré... Il saluait, au hasard, de droite et de gauche. Il ne s'amusait guère, je vous en réponds... Il nous regardait et il avait l'air de se dire : « Qu'est-ce que c'est que tous ces gens-là?.. Qu'est-ce qu'ils viennent faire chez moi?.. » Nous venions voir Mme Scott et miss Percival, la sœur de Mme Scott... Et ça en valait la peine!

— Ces Scott, dit Mme de Lavardens en s'adressant à M. de Larnac, est-ce que vous les connaissez?

— Oui, madame, je les connais... M. Scott est un Américain colossalement riche, qui est venu s'installer à Paris l'année dernière... Dès que ce nom a été prononcé, j'ai compris que la victoire n'avait jamais été indécise. Gallard était battu d'avance. Les Scott ont commencé par acheter à Paris un hôtel de deux millions, du côté du parc Monceau.

— Oui, rue Murillo, dit Paul, puisque je vous dis que je suis allé au bal chez eux; c'était...

— Laisse donc parler M. de Larnac. Tu nous la raconteras tout à l'heure, l'histoire de ton bal chez Mme Scott.

— Voilà donc mes Américains installés à Paris, continua M. de Larnac, et la pluie d'or a commencé. De vrais parvenus s'amusant à jeter follement l'argent par les fenêtres. Cette grande fortune, on le dit, est toute récente; on raconte que Mme Scott, il y a une dizaine d'années, mendiait dans les rues de New-York.

— Elle a mendié!

— On le dit, madame. Puis elle s'est mariée avec ce Scott, le fils d'un banquier de New-York,.. et, tout d'un coup, un procès gagné leur a mis entre les mains, non pas des millions, mais des dizaines de millions. Ils ont quelque part, en Amérique, une mine d'argent, mais une mine sérieuse, une vraie mine, une mine d'argent... dans laquelle il y a de l'argent... Ah! vous allez voir quel luxe va éclater à Longueval!.. Nous aurons tous l'air de pauvres dans le pays. On prétend qu'ils ont cent mille francs à dépenser par jour.

— Voilà nos voisins! s'écria Mme de Lavardens. Une aventurière! Et ce n'est rien encore,.. une hérétique, monsieur l'abbé, une protestante!

Une hérétique! une protestante! Pauvre curé! c'était bien à cela que, tout de suite, il avait pensé en entendant ces mots : *une Américaine, Mme Scott.* La nouvelle châtelaine n'irait pas à la messe! Que lui importait qu'elle eût mendié! Que lui importaient ses dizaines et ses dizaines de millions! Elle n'était pas catholique! Il ne baptiserait plus les enfans nés à Longueval, et la chapelle du château, où si souvent il avait dit la messe, allait être transformée en un temple protestant, qui entendrait la parole glaciale de quelque pasteur calviniste ou luthérien.

Au milieu de tous ces gens consternés, désolés, seul, Paul de Lavardens paraissait radieux.

— Une ravissante hérétique, en tout cas, dit-il, et même s'il vous plaît, deux ravissantes hérétiques! Il faut les voir, les deux sœurs, à cheval, au bois, avec deux petits grooms pas plus hauts que ça, par derrière...

— Allons, Paul, raconte-nous ce que tu sais, ce bal dont tu parlais... Comment es-tu allé au bal chez ces Américaines?

— Par le plus grand hasard!.. Ma tante Valentine restait chez elle ce soir-là... J'arrive vers dix heures... et dame! ça n'est pas d'une gaîté folle, les mercredis de ma tante Valentine... J'étais là depuis vingt minutes quand j'aperçois Roger de Puymartin qui s'esquivait adroitement. Je le rattrape dans le vestibule. Je lui dis : « Rentrons ensemble. — Oh! je ne rentre pas. — Où vas-tu? — Au bal. — Chez qui? — Chez les Scott; veux-tu venir avec moi? — Mais je ne suis pas invité. — Moi non plus! — Comment! toi non plus? — Non, je vais prendre un de mes amis. — Et les connaît-il, les Scott, ton ami? — A peine, mais assez pour nous présenter tous les deux... Viens donc... Tu verras Mme Scott. — Oh! je l'ai vue, à cheval, au bois. — Elle n'est pas décolletée à cheval. Tu n'as pas vu ses épaules,.. et ce sont ses épaules qu'il faut voir... Il n'y a rien de

mieux à Paris pour le moment... » Et ma foi! je suis allé au bal,.. et j'ai vu les cheveux rouges de Mme Scott,.. et j'ai vu les blanches épaules de Mme Scott,.. et j'espère bien les revoir, quand il y aura des bals à Longueval...

— Paul! dit Mme de Lavardens, en lui montrant l'abbé.

— Oh! monsieur l'abbé, je vous demande bien pardon... Est-ce que j'ai dit quelque chose?.. Non, il me semble.

Le pauvre prêtre n'avait pas entendu. Sa pensée était ailleurs. Déjà, dans une des petites rues du village, il voyait le pasteur du château s'arrêter devant chaque maison et glisser sous les portes de petites brochures évangéliques.

Continuant son récit, Paul entama une description enthousiaste de l'hôtel, qui était une merveille...

— De mauvais goût... et de luxe criard, interrompit Mme de Lavardens.

— Pas du tout, maman, pas du tout!.. Rien de criard, rien de tapageur... Des meubles admirables, des arrangemens pleins de grâce et d'originalité.... Une serre incomparable inondée de lumière électrique. Et le buffet installé dans la serre, sous une treille chargée de raisin... au mois d'avril... et on pouvait en cueillir à pleines mains. Les accessoires du cotillon avaient, paraît-il, coûté quarante mille francs. Des bijoux, des bonbonnières, des bibelots délicieux... avec prière de les emporter. Moi, je n'ai rien pris, mais bien des gens ne s'en faisaient pas faute... Puymartin, ce soir-là, m'a raconté l'histoire de Mme Scott;.. seulement ce n'était pas tout à fait l'histoire de M. de Larnac... Roger m'a dit que Mme Scott avait été enlevée toute petite par des saltimbanques et que son père l'avait retrouvée faisant de la voltige dans un cirque ambulant, bondissant par-dessus des banderoles et traversant des cerceaux de papier...

— Une écuyère! s'écria Mme de Lavardens, j'aimais encore mieux la mendiante!

— Et pendant que Roger me racontait ce roman du *Petit Journal*, je voyais venir, du fond d'une galerie, l'écuyère du cirque forain, dans un merveilleux fouillis de satin et de dentelles, et j'admirais ces épaules, ces éblouissantes épaules, sur lesquelles ondulait un collier de diamans gros comme des bouchons de carafe. On disait que le ministre des finances avait vendu secrètement à Mme Scott la moitié des diamans de la couronne et que c'était ainsi qu'il avait eu, le mois précédent, quinze millions d'excédent sur le budget. Ajoutez à cela, s'il vous plaît, qu'elle avait fort grand air, la petite saltimbanque, et qu'elle était tout à fait à son aise dans ces splendeurs.

Paul était si bien lancé que sa mère dut l'arrêter. Devant M. de Larnac fort dépité, il laissait trop naïvement éclater sa satisfaction d'avoir pour voisine cette miraculeuse Américaine.

L'abbé Constantin se préparait à reprendre le chemin de Longueval, mais Paul, en le voyant sur le point de partir :

— Oh! non, non, monsieur l'abbé, vous n'allez pas refaire une seconde fois à pied, par une telle chaleur, la route de Longueval. Permettez-moi de vous reconduire en voiture. Cela me fait beaucoup de peine de vous voir ainsi dans le chagrin. Je veux essayer de vous distraire. Oh! vous avez beau être un saint, je vous fais rire quelquefois avec mes folies.

Une demi-heure après, tous deux, le curé et Paul roulaient côte à côte dans la direction du village. Paul parlait, parlait, parlait! Sa mère n'était plus là pour le calmer et pour le modérer. Sa joie était débordante.

— Non, voyez-vous, monsieur l'abbé, vous avez tort de prendre les choses au tragique... Tenez, regardez ma petite jument, comme elle trotte! comme elle lève les pattes! Vous ne la connaissiez pas. Savez-vous ce que je l'ai payée? Quatre cents francs. Je l'ai dénichée, il y a quinze jours, dans les brancards d'une charrette de maraîcher. Une fois que c'est bien dans son train, ça vous fait quatre lieues à l'heure, et on en a plein les mains, tout le temps. Regardez, regardez donc comme elle tire! comme elle tire!.. Allons! tôt! tôt! tôt!.. Rien ne vous presse, n'est-ce pas, monsieur l'abbé? Voulez-vous rentrer par les bois? Ça vous fera du bien de prendre un peu l'air... Si vous saviez, monsieur l'abbé, comme j'ai de l'affection pour vous... et du respect!.. Je n'ai pas dit trop de bêtises, tout à l'heure, devant vous? C'est que je serais si fâché!..

— Non, mon enfant, je n'ai rien entendu.

— Alors nous prenons le chemin des écoliers.

Après s'être jeté à gauche, sous bois, Paul revint à sa première phrase :

— Je vous disais donc, monsieur l'abbé, que vous aviez tort de prendre ainsi les choses tragiquement. Voulez-vous que je vous dise ce que je pense? C'est très heureux ce qui vient d'arriver.

— Très heureux?

— Oui, très heureux... J'aime mieux les Scott à Longueval que les Gallard. L'avez-vous pas entendu tout à l'heure, M. de Larnac, oser leur reprocher de dépenser follement leur argent? Il n'est jamais fou de dépenser son argent. Ce qui est fou, c'est de le garder. Vos pauvres, — car j'en suis bien sûr, c'est surtout à vos pauvres que vous pensez, — eh bien! vos pauvres ont fait aujourd'hui une bonne journée. Voilà mon opinion. La religion?.. oui, la religion... Ils n'iront pas à

la messe!.. cela vous fait du chagrin, c'est tout naturel, mais ils vous enverront de l'argent, beaucoup d'argent,.. et vous le prendrez, et vous aurez bien raison. Vous voyez bien que vous ne dites pas non. Ça va être une pluie d'or sur tout le pays... Un mouvement! un tapage! des voitures à quatre chevaux, des postillons poudrés, des *rallye-papers,* des chasses à courre, des bals, des feux d'artifice... Et là, dans ce bois, dans cette allée où nous sommes, je retrouverai peut-être Paris avant qu'il soit longtemps. J'y reverrai les deux amazones et les deux petits grooms dont je parlais tout à l'heure. Si vous saviez comme elles sont gentilles à cheval, les deux sœurs! Un matin, j'ai fait, derrière elles, tout le tour du bois de Boulogne, à Paris. Je les vois encore. Elles avaient des chapeaux gris à haute forme, de petits voiles noirs bien plaqués sur la figure et deux grandes amazones sans taille, avec une seule couture qui suivait la ligne du dos,.. et il faut que des femmes soient fièrement bien faites pour porter des amazones comme ça!.. Parce que, voyez-vous, monsieur l'abbé, avec les amazones sans taille, il n'y a pas de tricherie possible...

Le curé, depuis quelques instans, ne donnait plus aucune attention aux discours de Paul. La voiture était engagée dans une allée assez longue et parfaitement droite. Au bout de cette allée, le curé voyait venir un cavalier au galop.

— Regardez donc, dit le curé à Paul, regardez donc. Vous avez de meilleurs yeux que moi. Est-ce que ce n'est pas Jean, là-bas?

— Mais oui, c'est Jean. Je reconnais sa jument grise.

Paul aimait les chevaux et, toujours, avant de regarder le cavalier, regardait le cheval. En effet, c'était Jean; et en apercevant de loin le curé et Paul, il agita en l'air son képi, qui portait deux galons d'or. Jean était lieutenant au régiment d'artillerie en garnison à Souvigny.

Quelques instans après, il s'arrêtait près de la petite voiture, et, s'adressant au curé :

— Je viens de chez vous, mon parrain, et Pauline m'a dit que vous étiez allé à Souvigny pour la vente... Eh bien! qui l'a acheté, le château?

— Une Américaine, Mme Scott.

— Et Blanche-Couronne?

— La même Mme Scott.

— Et la Rozeraie?

— Encore Mme Scott.

— Et la forêt,.. toujours Mme Scott?

— Tu l'as dit, répliqua Paul... Et je la connais, Mme Scott,.. et on va s'amuser à Longueval... Je te présenterai... Seulement ça fait

de la peine à M. l'abbé,.. parce que c'est une Américaine, une protestante.

— Ah! c'est vrai, mon pauvre parrain... Enfin nous causerons de tout cela demain. J'irai dîner avec vous, j'ai prévenu Pauline. Je n'ai pas le temps de m'arrêter, je suis de semaine, et il faut que je sois au quartier à trois heures.

— Pour la botte? dit Paul.

— Oui, pour la botte... Au revoir, Paul!.. A demain, mon parrain!

Le lieutenant d'artillerie reprit le galop; Paul rendit la main à son petit cheval.

— Ce Jean, dit Paul, quel brave garçon!

— Oh! oui.

— Il n'y a rien de meilleur au monde que Jean!

— Non, rien de meilleur!

Le curé se retourna pour voir encore Jean, qui se perdait déjà dans la profondeur du bois.

— Oh! si, il y a vous, monsieur l'abbé.

— Non, pas moi, pas moi.

— Eh bien! voulez-vous que je vous dise, monsieur l'abbé? il n'y a rien de meilleur au monde que vous deux, vous et Jean. La voilà la vérité!.. Oh! tenez, le bon terrain pour trotter! Je vais laisser marcher Niniche... Je l'ai appelée Niniche.

Paul, de la pointe de son fouet, caressa le flanc de Niniche, qui se mit à trotter d'un train d'enfer, et Paul, tout joyeux :

— Mais regardez donc comme elle lève les pattes, monsieur l'abbé! regardez donc comme elle lève les pattes! Et si régulière!.. Une vraie mécanique... Penchez-vous pour voir.

L'abbé, pour faire plaisir à Paul, se pencha un peu pour voir *comme Niniche levait les pattes...* mais il pensait à autre chose.

II.

Ce lieutenant d'artillerie s'appelait Jean Reynaud. C'était le fils du médecin de campagne qui reposait dans le cimetière de Longueval. Lorsque l'abbé Constantin vint prendre, en 1846, possession de sa petite cure, un docteur Reynaud, le grand-père de Jean, était installé dans une riante maisonnette, sur la route de Souvigny, entre les deux châteaux de Longueval et de Lavardens.

Marcel, le fils de ce docteur Reynaud, terminait à Paris ses études de médecine. C'était un grand travailleur, d'une rare distinction d'esprit. Il fut reçu le premier au concours d'agrégation. Il était résolu à rester à Paris, à y tenter la fortune... et tout déjà lui pro-

mettait la plus heureuse et la plus brillante carrière, quand il reçut, en 1852, la nouvelle de la mort de son père, frappé d'une attaque d'apoplexie. Marcel accourut à Longueval, le cœur déchiré. Il adorait son père. Il passa un mois auprès de sa mère et, au bout de ce temps, parla de la nécessité de son retour à Paris.

— C'est vrai, lui dit-elle, il faut que tu partes.

— Comment! que je parte?.. Que nous partions. Est-ce que tu crois que je vais te laisser ici toute seule?.. Je t'emmène.

— Aller vivre à Paris!.. Quitter ce pays où je suis née, où ton père a vécu, où il est mort!.. Jamais je ne pourrai, mon enfant, jamais. Pars seul, puisque ta vie et ton avenir sont là-bas. Je te connais. Je sais que tu ne m'oublieras pas, que tu viendras me voir souvent, très souvent.

— Non, ma mère, répondit-il, je resterai.

Il resta... Ses espérances, ses ambitions, tout, en une minute, s'évanouit, disparut. Il ne vit plus qu'une chose : le devoir, qui était de ne pas abandonner sa mère âgée et souffrante. Dans ce devoir simplement accepté et simplement accompli, il trouva le bonheur. D'ailleurs, au bout du compte, ce n'est guère que dans le devoir que se trouve le bonheur.

Marcel se plia de bonne grâce et de bon cœur à son existence nouvelle. Il continua la vie de son père, reprenant le sillon à la place même où celui-ci l'avait quitté... Il se donna tout entier, sans regret et sans arrière-pensée, à cette obscure profession de médecin de village. Son père lui avait laissé un peu d'argent, un peu de terre. Il vivait le plus simplement du monde, et la moitié de sa vie appartenait aux pauvres gens, de qui jamais il ne voulut recevoir un sou. C'était son seul luxe.

Une jeune fille se trouva sur son chemin, sans fortune, charmante et seule au monde. Il l'épousa. Cela se passait en 1855, et l'année suivante réservait au docteur Reynaud une grande douleur et une grande joie : la mort de sa vieille mère et la naissance de son fils Jean.

A six semaines d'intervalle, l'abbé Constantin récita les prières des morts sur la tombe de la grand'mère et versa l'eau du baptême sur la tête du petit-fils. Le curé fut le parrain de l'enfant. A force de se rencontrer au chevet de ceux qui souffraient et de ceux qui mouraient, le prêtre et le médecin, du même cœur et du même mouvement, avaient été attirés et portés l'un vers l'autre. Ils s'étaient sentis de la même famille, de la même race, de la race des tendres, des justes et des bienfaisans.

Les années succédèrent aux années, calmes, douces, tranquilles, dans les pleines satisfactions du travail et du devoir. Jean grandis-

sait... Il prit avec son père ses premières leçons d'orthographe, avec le curé ses premières leçons de latin. Jean était intelligent et laborieux; il fit de tels progrès que les deux professeurs, — le curé surtout, — se trouvèrent, au bout de quelques années, un peu embarrassés. Leur élève devenait beaucoup trop fort pour eux. C'est à ce moment que la comtesse, après la mort de son mari, vint s'établir à Lavardens. Elle amenait un précepteur pour son fils Paul, lequel était un très gentil, mais très paresseux petit bonhomme. Les deux enfans étaient du même âge; ils se connaissaient depuis leurs plus jeunes années.

Mme de Lavardens aimait beaucoup le docteur Reynaud; elle lui fit un jour une proposition :

— Envoyez-moi Jean tous les matins, lui dit-elle, je vous le ren verrai tous les soirs. Le précepteur de Paul est un jeune homme très distingué; il fera travailler nos deux enfans... Vous me rendrez service. Jean donnera le bon exemple à Paul.

Les choses furent ainsi réglées; et le petit bourgeois donna, en effet, au petit gentilhomme d'excellens exemples de travail et d'application; mais ces excellens exemples ne furent pas suivis.

La guerre éclata. Le 14 novembre, à sept heures du matin, les mobilisés de Souvigny se réunissaient sur la grande place de la ville; ils avaient pour aumônier l'abbé Constantin, pour chirurgien-major le docteur Reynaud. La même idée leur était venue en même temps à tous les deux; le prêtre avait soixante-deux ans et le médecin cinquante.

Le bataillon, au départ, suivit la route qui traversait Longueval et qui passait devant la maison du docteur. Mme Reynaud et Jean attendaient sur le bord du chemin. L'enfant se jeta dans les bras de son père : « Emmène-moi, papa, emmène-moi. » Mme Reynaud pleurait. Le docteur les embrassa longuement tous les deux, puis il continua son chemin.

La route, à cent pas de là, faisait un coude. Le docteur se retourna, jeta sur sa femme et sur son fils un long regard,.. le dernier! Il ne devait plus les revoir.

Le 8 janvier 1871, les mobilisés de Souvigny attaquaient le village de Villersexel, occupé par les Prussiens, qui avaient crénelé les murs et s'étaient barricadés dans les maisons. La fusillade éclata. Un mobilisé qui marchait au premier rang reçut une balle en pleine poitrine et tomba. Il y eut un moment de trouble et d'hésitation. « En avant! en avant! » crièrent les officiers. Les hommes passèrent par-dessus le corps de leur camarade, et, sous une grêle de balles, entrèrent dans le village.

Le docteur Reynaud et l'abbé Constantin marchaient avec les

troupes. Ils s'arrêtèrent près du blessé. Le sang lui sortait à flots par la bouche.

— Rien à faire, dit le docteur; il se meurt, il est à vous.

Le prêtre s'agenouilla près du mourant et le docteur, se relevant, s'en alla du côté du village. Il n'avait pas fait dix pas, qu'il s'arrêtait, battait l'air de ses deux bras et tombait d'un seul coup par terre. Le prêtre courut à lui. Il était mort, tué net par une balle dans la tempe.

Le soir, le village était à nous, et le lendemain on déposait dans le cimetière de Villersexel le corps du docteur Reynaud. Deux mois après, l'abbé Constantin ramenait à Longueval le cercueil de son ami, et derrière ce cercueil, à la sortie de l'église, marchait un orphelin. Jean avait aussi perdu sa mère. A la nouvelle de la mort de son mari, elle était restée pendant vingt-quatre heures anéantie, écrasée, sans une parole, sans une larme. Puis la fièvre l'avait prise, puis le délire, puis, au bout de quinze jours, la mort.

Jean se trouvait seul au monde. Il avait quatorze ans. De cette famille, où tous, depuis un siècle, avaient été bons et honnêtes, il ne restait plus qu'un enfant agenouillé sur une tombe et qui promettait, lui aussi, d'être ce qu'avait été son grand-père et ce qu'avait été son père, honnête et bon. Il y a de ces familles-là en France, et beaucoup, et beaucoup plus qu'on n'ose le dire; notre pauvre pays est en bien des points cruellement calomnié par certains romanciers, qui en font des peintures violentes et outrées. Il est vrai que l'histoire des braves gens est le plus souvent monotone ou douloureuse. Ce récit en est la preuve.

La douleur de Jean fut une douleur d'homme. Longtemps il resta triste et longtemps silencieux. Le soir de l'enterrement de son père, l'abbé Constantin l'emmena avec lui au presbytère. La journée avait été pluvieuse et froide. Jean s'était assis au coin du feu. Le prêtre disait son bréviaire. La vieille Pauline allait et venait, rangeant. Une heure s'était passée sans une parole, lorsque Jean, tout à coup, levant la tête :

— Mon parrain, dit-il, mon père m'a laissé de l'argent?

Cette question était tellement étrange, que l'abbé, stupéfait, crut avoir mal entendu.

— Tu me demandes si ton père?..

— Je vous demande, mon parrain, si mon père m'a laissé de l'argent?

— Oui, il a dû te laisser de l'argent...

— Beaucoup, n'est-ce pas? J'ai souvent entendu dire dans le pays que mon père était riche. Dites-moi à peu près ce qu'il a dû me laisser.

— Mais, je ne sais... Tu me demandes là des choses...

Le pauvre prêtre se sentait l'âme déchirée. Une telle question dans un tel moment! Il croyait cependant connaître le cœur de Jean, et, dans ce cœur, il ne devait pas y avoir place pour de semblables pensées.

— Je vous en prie, mon parrain, dites-moi, continua Jean doucement. Je vous expliquerai après pourquoi je vous demande cela.

— Eh bien! ton père avait, dit-on, deux ou trois cent mille francs.

— Et c'est beaucoup d'argent?

— Oui, c'est beaucoup d'argent.

— Et tout cet argent est à moi?

— Oui, tout cet argent est à toi.

— Ah! tant mieux, parce que le jour où mon père a été tué là-bas, pendant la guerre, les Prussiens ont tué, en même temps que lui, le fils d'une pauvre femme de Longueval,.. la mère Clément, vous savez? Ils ont tué aussi le frère de Rosalie, avec qui je jouais quand j'étais tout petit. Eh bien! puisque je suis riche et puisqu'elles sont pauvres, je veux partager avec la mère Clément et avec Rosalie l'argent que m'a laissé mon père.

En entendant ces paroles, le curé se leva, prit les deux mains de Jean et, l'attirant à lui, l'entoura de ses bras. La tête blanche vint s'appuyer sur la tête blonde. Deux grosses larmes se détachèrent des yeux du vieux prêtre, roulèrent lentement sur ses joues et vinrent se glisser dans les rides de son visage.

Cependant le curé dut expliquer à Jean que, s'il était le possesseur de l'héritage de son père, il n'avait pas encore le droit d'en disposer à son gré. Il allait avoir un conseil de famille, un tuteur.

— Vous, sans doute, mon parrain.

— Non, pas moi, mon enfant, un prêtre n'a pas le droit d'exercer la tutelle. On choisira, je pense, M. Lenient, le notaire de Souvigny, qui était un des meilleurs amis de ton père. Tu lui parleras, tu lui diras ce que tu désires.

M. Lenient fut, en effet, désigné par le conseil de famille pour remplir les fonctions de la tutelle. Les instances de Jean furent si vives et si touchantes, que le notaire consentit à prélever sur les revenus une somme de deux mille quatre cents francs, qui fut, tous les ans, jusqu'à la majorité de Jean, partagée entre la mère Clément et la petite Rosalie.

Mme de Lavardens, en cette circonstance, fut parfaite. Elle alla trouver l'abbé Constantin :

— Donnez-moi Jean, lui dit-elle, donnez-le-moi tout à fait jusqu'à la fin de ses études. Je vous le ramènerai tous les ans, pendant les vacances. Ce n'est pas un service que je vous rendrai, c'est un

service que je vous demande. Je ne peux rien souhaiter de plus heureux pour mon fils. Je me résigne à abandonner momentanément Lavardens; Paul veut se faire soldat, entrer à Saint-Cyr. Ce n'est qu'à Paris que je trouverai les maîtres et les ressources nécessaires. J'y conduirai les deux enfans; ils seront élevés ensemble, sous mes yeux, fraternellement. Je ne ferai pas de différence entre eux, vous pouvez en être persuadé.

Il était difficile de ne pas accepter une telle proposition. Le vieux curé aurait bien voulu pouvoir garder Jean avec lui, et son cœur se déchirait à la pensée de cette séparation, mais où était l'intérêt de l'enfant? voilà ce qu'il fallait uniquement se demander. Le reste n'était rien... On fit venir Jean.

— Mon enfant, lui dit Mme de Lavardens, veux-tu venir vivre avec moi et avec Paul pendant quelques années? Je vous emmènerai tous les deux à Paris.

— Vous êtes bien bonne, madame, mais j'aurais tant désiré pouvoir rester ici!

Il regardait le curé, qui détourna les yeux.

— Pourquoi partir, continua-t-il, pourquoi nous emmener, Paul et moi?

— Parce que ce n'est qu'à Paris que vous pourrez achever sérieusement et utilement vos études. Paul se préparera à ses examens de Saint-Cyr. Tu sais qu'il veut se faire soldat.

— Et moi aussi, madame, je veux l'être.

— Toi soldat! dit le curé, mais ce n'était pas dans les idées de ton père... Bien souvent, en ma présence, ton père a parlé de ton avenir, de ta carrière. Tu devais être médecin, et, comme lui, médecin de campagne à Longueval... et, comme lui, assister les pauvres, et, comme lui, soigner les malades. Jean, mon enfant, souviens-toi.

— Je me souviens, je me souviens.

— Eh bien alors, il faut faire ce que voulait ton père... C'est ton devoir, Jean, c'est ton devoir. Il faut aller à Paris. Tu voudrais rester ici, oh! cela, je le comprends... et moi aussi je voudrais bien... mais cela ne se peut pas... Il faut aller à Paris, travailler, bien travailler. Ce n'est pas là ce qui m'inquiète, tu es bien le fils de ton père. Tu seras un honnête homme et un homme laborieux. On n'est guère l'un sans l'autre. Et, un jour, dans la maison de ton père, à cette même place où il a fait tant de bien, les pauvres gens de ce pays retrouveront un autre docteur Reynaud qui, lui aussi, leur sera secourable. Et moi, si, par hasard, je suis encore de ce monde, ce jour-là je serai si heureux, si heureux!.. Mais j'ai tort de parler de moi... Je ne devrais pas,.. je ne compte pas, moi... C'est à ton

père qu'il faut penser. Je te le répète, Jean, c'était son vœu le plus cher. Tu ne peux pas l'avoir oublié.

— Non, je ne l'ai pas oublié, mais, si mon père me voit et s'il m'entend, je suis sûr qu'il me comprend et me pardonne, car c'est à cause de lui...

— A cause de lui!

— Oui, quand j'ai appris qu'il était mort et quand j'ai su comment il était mort, tout de suite, sans avoir besoin de réfléchir, je me suis dit que je serais soldat... et je serai soldat!.. Mon parrain, et vous, madame, je vous en prie, ne m'empêchez pas...

L'enfant fondit en larmes, dans une véritable crise de désespoir. La comtesse et l'abbé l'apaisèrent avec de douces paroles.

— Oui,.. oui,.. c'est entendu,.. ce que tu voudras, tout ce que tu voudras...

Tous deux avaient la même pensée : Laissons faire le temps. Jean n'est encore qu'un enfant ; il changera d'avis. En quoi tous deux se trompaient : Jean ne changea pas d'avis.

Au mois de septembre 1876, Paul fut refusé à Saint-Cyr et Jean reçu le onzième à l'École polytechnique. Le jour où la liste des candidats admis fut publiée, il écrivit à l'abbé Constantin :

« Je suis reçu et trop bien reçu, car je veux sortir dans l'armée, et non dans les services civils... Enfin, si je garde mon rang à l'école, cela fera l'affaire d'un de mes camarades. Il aura ma place. »

Ce qui arriva... Jean fit mieux que garder son rang. Le classement de sortie lui donna le numéro sept. Mais, au lieu d'entrer à l'École des ponts et chaussées, il entra à l'École d'artillerie de Fontainebleau, en 1878... Il venait d'avoir vingt et un ans. Il était majeur, maître de sa fortune, et le premier acte de son administration fut une grosse, très grosse dépense. Il acheta, pour la mère Clément et pour la petite Rosalie devenue grande, deux titres de rente de quinze cents francs chacun. Cela lui coûta soixante-dix mille francs, à peu près ce que Paul, dans sa première année de liberté à Paris, dépensa pour Mlle Lise Bruyère, du théâtre du Palais-Royal.

Deux ans après, Jean sortait le premier de l'École d'application, ce qui lui donnait le droit de choisir parmi les places vacantes. Il y en avait une dans le régiment caserné à Souvigny ; et Souvigny était à trois kilomètres de Longueval. Jean demanda la place et l'obtint.

Voilà comment Jean Reynaud, lieutenant au 9e régiment d'artillerie, vint, au mois d'octobre 1880, reprendre possession de la maison du docteur Marcel Reynaud. Voilà comment il se retrouva dans ce pays, où s'était écoulée son enfance et où tout le monde avait gardé le souvenir de la vie et de la mort de son père. Voilà comment

cette joie ne fut pas refusée à l'abbé Constantin de revoir le fils de son ami... Et, s'il faut tout dire, il n'en voulait plus à Jean de ne pas s'être fait médecin. Quand le vieux curé sortait de son église, après sa messe dite, quand il voyait flotter sur la route un nuage de poussière, quand il entendait trembler la terre, sous le roulement des canons... il s'arrêtait et, comme un enfant, prenait plaisir à voir passer le régiment... Mais le régiment, pour lui, c'était Jean! C'était ce robuste et solide cavalier, sur les traits duquel se lisaient ouvertement la droiture, le courage et la bonté.

Jean, du plus loin qu'il apercevait le curé, mettait son cheval au galop et venait causer un peu avec son parrain. Le cheval de Jean tournait la tête vers le curé, car il savait bien qu'il y avait toujours un morceau de sucre pour lui dans la poche de cette vieille soutane noire, usée et rapiécée, la soutane du matin. L'abbé en avait une belle, toute neuve et qu'il ménageait... pour aller dans le monde... quand il allait dans le monde.

Les clairons du régiment sonnaient pendant la traversée du village... et tous les regards cherchaient Jean, le petit Jean. Car, pour les vieux de Longueval, il était resté le *petit Jean*. Certain paysan tout ridé, tout cassé, n'avait jamais pu se défaire de l'habitude de le saluer, quand il passait, d'un : « Eh! bonjour gamin, ça va bien? » Il avait six pieds de haut, ce gamin.

Et Jean ne traversait jamais le village, sans apercevoir, à deux fenêtres, la vieille figure parcheminée de la mère Clément et le visage souriant de Rosalie. Cette dernière, l'année précédente, s'était mariée. Jean avait été son témoin; et joyeusement, le soir de la noce, il avait dansé avec les fillettes de Longueval.

Tel était le lieutenant d'artillerie qui, le samedi 28 mai 1881, vers cinq heures de l'après-midi, mit pied à terre devant la porte du presbytère de Longueval. Il entra; son cheval docilement le suivit et alla de lui-même se placer sous un petit hangar dans la cour. Pauline était à la fenêtre de la cuisine, au rez-de-chaussée... Jean s'approcha et l'embrassa de tout son cœur, sur les deux joues.

— Bonjour, ma bonne Pauline, ça va bien?

— Très bien... Je m'occupe de ton dîner... Veux-tu savoir ce que tu auras? De la soupe aux pommes de terre, un gigot et des œufs au lait...

— C'est admirable! J'adore tout cela et je meurs de faim.

— Et de la salade que j'oubliais, même que tu m'aideras tout à l'heure à la cueillir, la salade. On dînera à six heures et demie, bien exactement, parce que ce soir, à sept heures et demie, M. le curé a son office du mois de Marie.

— Où est-il, mon parrain?

— Dans le jardin... Il est bien triste, M. le curé, à cause de cette vente d'hier.

— Oui, je sais, je sais...

— Ça va le remonter un peu de te voir. Il est si content quand tu es là! Prends garde,.. Loulou va manger les rosiers grimpans... Comme il a chaud, Loulou!

— J'ai fait le grand tour par les bois et j'ai marché vite.

Jean rattrapa Loulou qui se dirigeait vers les rosiers grimpans; il le débrida, le dessella, l'attacha sous le petit hangar, et, en un tour de main, avec un gros paquet de paille, le bouchonna. Après quoi, Jean entra dans la maison, se débarrassa de son sabre, remplaça son képi par un vieux chapeau de paille de cinq sous et s'en alla retrouver le curé dans le jardin,

Il était fort triste, en effet, le pauvre abbé. Il n'avait pas fermé l'œil de la nuit, lui qui, d'ordinaire, dormait si facilement, si doucement, d'un bon sommeil d'enfant. Son âme était déchirée. Longueval, aux mains d'une étrangère, d'une hérétique, d'une aventurière! Jean répétait ce que Paul avait dit la veille :

— Vous aurez de l'argent, beaucoup d'argent pour vos pauvres.

— De l'argent! de l'argent!.. Oui, mes pauvres n'y perdront rien, ils y gagneront peut-être... Mais, cet argent, il faudra que j'aille le demander, et, dans le salon, au lieu de ma vieille et chère amie, je trouverai cette Américaine à cheveux rouges, — il paraît qu'elle a des cheveux rouges! — J'irai certainement pour mes pauvres, j'irai... Et elle m'en donnera de l'argent, mais elle ne me donnera que de l'argent. La marquise donnait autre chose. Elle donnait de sa vie et de son cœur... Nous allions ensemble, chaque semaine, visiter les pauvres et les malades. Elle connaissait toutes les souffrances et toutes les misères du pays. Et quand j'étais cloué par la goutte dans mon fauteuil, elle faisait la tournée toute seule, et aussi bien, et mieux que moi.

Pauline vint interrompre cette conversation. Elle arrivait portant un immense saladier de faïence, où s'épanouissaient, violentes et criardes, de grosses fleurs rouges.

— Me voilà, dit Pauline, je viens cueillir la salade... Jean, veux-tu de la romaine ou de la petite chicorée?

— De la petite chicorée, répondit Jean gaîment... Il y a longtemps que je n'en ai mangé, de la petite chicorée.

— Eh bien! tu en auras ce soir... Tiens, prends le saladier...

Pauline se mit à couper sa petite chicorée et Jean se penchait pour recevoir les feuilles dans le grand saladier. Le curé les regardait faire.

En ce moment, un bruit de grelots se fit entendre. Une voiture

approchait, qui sonnait un peu la ferraille... Le ardinet de l'abbé Constantin n'était séparé de la route que par une naie très basse, à hauteur d'appui, au milieu de laquelle se trouvait une petite porte à claire-voie.

Tous les trois regardèrent et virent venir une calèche de louage de forme primitive, attelée de deux gros chevaux blancs et conduite par un vieux cocher en blouse. A côté de ce vieux cocher, se tenait un grand domestique en livrée, de la plus sévere et de la plus parfaite correction. Dans la voiture, deux jeunes femmes, portant toutes deux le même costume de voyage, très élégant, mais très simple.

Quand la voiture se trouva devant la haie du jardin, le cocher arrêta les chevaux et, s'adressant à l'abbé :

— Monsieur le curé, dit-il, c'est des dames qui vous demandent.

Puis, se tournant vers ses clientes :

— Le voilà, ajouta-t-il, M. le curé de Longueval.

L'abbé Constantin s'était approché et avait ouvert sa petite porte. Les voyageuses descendirent. Leurs regards s'arrêtèrent, non sans un peu d'étonnement, sur ce jeune officier qui se trouvait là, un peu empêtré, son chapeau de paille dans la main droite et dans la main gauche son grand saladier tout débordant de petite chicorée.

Les deux femmes entrèrent dans le jardin,.. et la plus âgée, — elle paraissait avoir vingt-cinq ans, — s'adressant à l'abbé Constantin, lui dit avec un petit accent étranger, très original et très particulier :

— Je suis donc obligée, monsieur le curé, de me présenter moi-même?.. Mme Scott. Je suis Mme Scott. C'est moi qui, hier, ai acheté le château... et la ferme... et le reste tout autour. Je ne vous dérange pas, au moins, et vous pouvez me donner cinq minutes?

Puis, désignant sa compagne de voyage :

— Miss Bettina Percival,.. ma sœur, vous l'avez deviné, je pense? Nous nous ressemblons beaucoup, n'est-ce pas? Ah! Bettina... Nous avons oublié dans la voiture nos deux petits sacs,.. et nous en aurons besoin.

— Je vais les prendre.

Et comme miss Percival se préparait à aller chercher les deux petits sacs, Jean lui dit :

— Je vous en prie, mademoiselle, permettez-moi...

— Je suis vraiment bien fâchée, monsieur, de vous donner cette peine... Le domestique vous les remettra... Ils sont sur la banquette de devant.

Elle avait le même accent que sa sœur, les mêmes grands yeux

noirs, rians et gais, et les mêmes cheveux, — non pas rouges, — mais blonds avec des reflets dorés, où délicatement se jouait la lumière du soleil. Elle salua Jean avec un joli sourire, et celui-ci, ayant remis à Pauline le saladier de chicorée, s'en alla chercher les deux petits sacs.

Pendant ce temps, très ému, très troublé, l'abbé Constantin introduisait dans le presbytère la nouvelle châtelaine de Longueval.

III.

Ce n'était pas un palais, le presbytère de Longueval. La même pièce, au rez-de-chaussée, servait de salon et de salle à manger, communiquant directement avec la cuisine par une porte toujours grande ouverte ; cette pièce était garnie du mobilier le plus sommaire : deux vieux fauteuils, six chaises de paille, un dressoir, une table ronde. Déjà, sur cette table, Pauline avait mis les deux couverts de l'abbé et de Jean.

Mme Scott et miss Percival allaient et venaient, examinant avec une sorte de curiosité enfantine l'installation du curé.

— Mais le jardin, la maison, tout est charmant, disait Mme Scott.

Elles entrèrent toutes deux résolûment dans la cuisine. L'abbé Constantin les suivait, suffoqué, stupéfait, effaré devant la brusquerie et la soudaineté de cette invasion américaine. La vieille Pauline, d'un air inquiet et sombre, regardait les deux étrangères.

— Les voilà donc, se disait-elle, ces hérétiques, ces damnées!

Et de ses mains agitées, tremblantes, elle continuait machinalement à éplucher sa chicorée.

— Je vous fais tous mes complimens, mademoiselle, lui dit Bettina, votre petite cuisine est si bien tenue! Regardez, Suzie, n'est-ce pas tout à fait le presbytère que vous désiriez?

— Et aussi le curé, continua Mme Scott. Ah! oui, monsieur le curé, voulez-vous me laisser vous dire cela? Si vous saviez comme je suis heureuse que vous soyez tel que vous êtes! En chemin de fer, ce matin, Bettina, qu'est-ce que je vous disais? et encore tout à l'heure, en voiture?

— Ma sœur me disait, monsieur le curé, que ce qu'elle désirait par-dessus tout, c'était un curé pas jeune, pas triste, pas sévère, un curé à cheveux blancs, avec l'air bon et doux.

— Et vous êtes absolument ainsi, monsieur le curé, absolument. Non, nous ne pouvions pas trouver mieux. Excusez-moi, je vous en prie, de vous parler de la sorte. Les Parisiennes savent très bien tourner leurs phrases, d'une manière adroite et compliquée. Moi,

je ne sais pas... et j'aurais, en parlant français, beaucoup de peine à me tirer d'affaire, si je ne disais les choses tout simplement, tout bêtement, comme elles me viennent. Enfin, je suis contente, très contente, et j'espère que vous aussi, monsieur le curé, vous serez content, très content de vos nouvelles paroissiennes.

— Mes paroissiennes ! dit le curé, retrouvant la parole, le mouvement, la vie, toutes choses qui, depuis quelques minutes, l'avaient complètement abandonné. Mes paroissiennes ! Pardonnez-moi, madame, mademoiselle... j'ai une telle émotion ! Vous seriez... vous êtes catholiques ?

— Mais oui, nous sommes catholiques.

— Catholiques ! catholiques ! répéta le curé.

— Catholiques ! catholiques ! s'écria la vieille Pauline, qui apparut épanouie, radieuse, les bras au ciel, sur le seuil de sa cuisine.

Mme Scott regardait le curé, regardait Pauline, fort étonnée d'avoir avec un seul mot produit un tel effet. Et, pour compléter le tableau, Jean se montra, apportant les deux petits sacs de voyage. Le curé et Pauline le saluèrent de la même phrase :

— Catholiques ! catholiques !

— Ah ! je comprends, dit Mme Scott en riant, c'est notre nom, notre pays ! Vous avez cru que nous étions protestantes. Pas du tout ; notre mère était une Canadienne d'origine française et catholique ; voilà pourquoi, ma sœur et moi, nous parlons français, avec un peu d'accent, sans doute, et avec certaines formules américaines, mais enfin de manière à dire à peu près tout ce que nous voulons dire. Mon mari est protestant, mais il me laisse une entière liberté, et mes deux enfans sont catholiques. C'est pour cela, monsieur l'abbé, que nous avons voulu, dès le premier jour, venir vous voir.

— Pour cela, continua Bettina... et pour autre chose,.. mais pour cette autre chose, nos petits sacs sont tout à fait nécesaires.

— Les voici, mademoiselle, répondit Jean.

— Celui-ci est le mien.

— Et voici le mien.

Pendant que les petits sacs passaient des mains de l'officier aux mains de Mme Scott et de Bettina, le curé présentait Jean aux deux Américaines, mais il était encore dans un tel émoi que la présentation ne fut pas tout à fait dans les règles. Le curé n'oublia guère qu'une chose, et une chose fort essentielle dans une présentation : le nom de famille de Jean.

— C'est Jean, dit-il, mon filleul, lieutenant d'artillerie au régiment en garnison à Souvigny. Il est de la maison.

Jean fit deux grands saluts ; les Américaines, deux petits ; après quoi elles se mirent à fourrager dans leurs sacs et en retirèrent cha-

cune un rouleau de mille francs, gentiment enfermé dans des étuis verts en peau de serpent cerclés d'or.

— Je vous apportais ceci pour vos pauvres, monsieur le curé, dit Mme Scott.

— Et moi ceci, dit Bettina.

Délicatement elles glissèrent leur offrande dans la main droite et dans la main gauche du vieux curé, et celui-ci, regardant alternativement sa main droite et sa main gauche, se disait :

— Qu'est-ce que c'est que ces deux petites choses-là? C'est bien lourd. Il doit y avoir de l'or là dedans... Oui, mais combien? combien?

Il avait soixante-douze ans, l'abbé Constantin, et beaucoup d'argent lui avait passé par les mains, pour n'y pas rester longtemps, il est vrai ; mais cet argent lui était venu par petites sommes, et le soupçon d'une telle offrande ne pouvait lui entrer dans la tête. Deux mille francs! Jamais il n'avait eu deux mille francs en sa possession, ni même jamais mille francs.

Donc, ne sachant pas ce qu'on lui donnait, le curé ne savait comment remercier. Il balbutiait :

— Je vous suis bien reconnaissant, madame; vous êtes bien bonne, mademoiselle.

Enfin il ne remerciait pas assez. Jean crut devoir intervenir.

— Mon parrain, ces dames viennent de vous donner deux mille francs.

Alors, saisi d'émotion et de reconnaissance, le curé s'écria :

— Deux mille francs! deux mille francs pour mes pauvres!

Pauline fit brusquement une nouvelle apparition.

— Deux mille francs! deux mille francs!

— Il paraît, dit le curé, il paraît. Tenez, Pauline, prenez cet argent et faites bien attention...

Elle était bien des choses au logis, la vieille Pauline, servante, cuisinière, pharmacienne, trésorière. Ses mains reçurent avec un tremblement respectueux ces deux petits rouleaux d'or qui représentaient tant de misères adoucies, tant de douleurs diminuées.

— Ce n'est pas tout, monsieur le curé, dit Mme Scott, je vous donnerai cinq cents francs tous les mois.

— Et je ferai comme ma sœur.

— Mille francs par mois! Mais alors il n'y aura plus de pauvres dans le pays.

— C'est bien ce que nous désirons. Je suis riche, très riche... et ma sœur aussi ;.. elle est même plus riche que moi,.. parce que une jeune fille a de la peine à beaucoup dépenser,.. tandis que moi! Ah! moi!.. Tout ce que je peux, je dépense tout ce que je peux!

Quand on a beaucoup d'argent, quand on a trop d'argent, quand on en a plus que cela n'est juste, dites, monsieur l'abbé, pour se le faire pardonner, y a-t-il d'autre moyen que de toujours avoir les mains grandes ouvertes et de donner, de donner, de donner le plus possible et le mieux possible? D'ailleurs, vous aussi, vous allez me donner quelque chose.

Et s'adressant à Pauline :

— Vous seriez bien bonne, mademoiselle, de m'apporter un verre d'eau fraîche. Non, pas autre chose,.. un verre d'eau fraîche,.. — je meurs de soif.

— Et moi, dit en riant Bettina, pendant que Pauline courait chercher le verre d'eau, je meurs d'autre chose, c'est de faim que je meurs... Monsieur le curé,.. cela, je le sais, est affreusement indiscret... Mais je vois que votre couvert est mis... Est-ce que vous ne pourriez pas nous inviter à dîner?

— Bettina! dit Mme Scott.

— Laissez donc, Suzie, laissez donc... N'est-ce pas, monsieur le curé, vous voulez bien?

Mais il ne trouvait rien à répondre, le vieux curé. Il ne savait plus du tout, plus du tout où il en était. Elles prenaient d'assaut son presbytère! Elles étaient catholiques! Elles lui apportaient deux mille francs! Elles lui promettaient mille francs tous les mois! Et elles voulaient dîner chez lui! ah! cela, c'était le dernier coup! l'épouvante le prenait à la pensée d'avoir à faire les honneurs de son gigot et de ses œufs au lait à ces deux Américaines follement riches, qui devaient se nourrir de choses extraordinaires, fantastiques, inusitées. Il murmurait :

— A dîner!.. à dîner!.. vous voudriez dîner ici?

Jean dut encore une fois intervenir.

— Mon parrain sera trop heureux, dit-il, si vous voulez bien accepter; seulement, je vois ce qui l'inquiète... Nous devions dîner ensemble, tous les deux, et il ne faut pas, mesdames, vous attendre à un festin... Enfin vous serez indulgentes.

— Oui, oui, très indulgentes, répondit Bettina.

Puis s'adressant à sa sœur :

— Voyons, Suzie, ne faites pas la moue parce que j'ai été un peu,.. vous savez bien que c'est mon habitude d'être un peu?.. Restons, voulez-vous? Cela nous reposera de passer une heure ici bien tranquillement. Nous avons eu une telle journée en chemin de fer,.. en voiture,.. dans la poussière,.. dans la chaleur!.. Nous avons fait un si affreux déjeuner ce matin dans un si affreux hôtel! Nous devions retourner dîner, à sept heures, dans ce même hôtel, pour reprendre, ensuite, le train de Paris... Mais dîner ici sera réellement

plus gentil. Vous ne dites plus non... Ah! que vous êtes bonne, ma Suzie!

Et elle embrassa sa sœur très câlinement, très tendrement, puis se tournant vers le curé :

— Si vous saviez, monsieur le curé, comme elle est bonne!

— Bettina! Bettina!

— Allons, dit Jean, vite, Pauline! deux couverts. Je vais t'aider.

— Et moi aussi, s'écria Bettina, moi aussi, je vais vous aider. Oh! je vous en prie, cela m'amusera tant! Seulement, monsieur le curé, vous me permettrez de faire un peu comme chez moi.

Lestement elle ôta son manteau d'abord, et Jean put admirer, dans son exquise perfection, une taille merveilleuse de souplesse et de grâce.

Miss Percival ensuite enleva son chapeau, mais avec un peu trop de hâte; car ce fut le signal d'une ravissante débâcle. Toute une avalanche s'échappa et se répandit, par torrens, en longues cascades, sur les épaules de Bettina; elle se trouvait alors devant une fenêtre par où entraient à flots les rayons du soleil,.. et cette lumière d'or, venant frapper en plein sur cette chevelure d'or, mettait dans un encadrement délicieux l'éclatante beauté de la jeune fille. Confuse et rougissante, Bettina dut appeler sa sœur à son secours et Mme Scott eut beaucoup de peine à remettre un peu d'ordre dans ce désordre.

Lorsque la catastrophe fut enfin réparée, rien ne put empêcher Bettina de se précipiter sur les assiettes, les couteaux et les fourchettes.

— Mais, monsieur, disait-elle à Jean, je sais très bien mettre le couvert. Demandez à ma sœur... Dites, Suzie, quand j'étais petite, à New-York, est-ce que je ne mettais pas très bien le couvert?

— Oui, très bien, répondit Mme Scott.

Et elle aussi, tout en priant le curé d'excuser l'indiscrétion de Bettina, elle aussi ôta son chapeau et son manteau, si bien que Jean eut encore une fois le très agréable spectacle d'une taille charmante et de cheveux admirables. Mais la débâcle, et Jean le regretta, n'eut pas de seconde représentation.

Quelques minutes après, Mme Scott, miss Percival, le curé et Jean prenaient place autour de la petite table du presbytère; puis, très rapidement, grâce à la surprise et à l'originalité de la rencontre, grâce surtout à la belle humeur et à l'enjouement quelque peu audacieux de Bettina, la conversation prenait le tour de la plus franche et la plus cordiale familiarité.

— Vous allez voir, monsieur le curé, dit Bettina, vous allez voir si j'ai menti, si je ne mourais pas de faim. Je vous préviens que je

vais dévorer. Je ne me suis jamais mise à table avec tant de plaisir. Ce dîner va si bien finir notre journée! Nous sommes tellement contentes, ma sœur et moi, d'avoir ce château, ces fermes, cette forêt!

— Et d'avoir tout cela, continua Mme Scott, d'une façon si extraordinaire, si imprévue. Nous nous y attendions si peu!

— Vous pouvez bien dire, Suzie, que nous ne nous y attendions pas du tout... Sachez, monsieur l'abbé, que c'était hier la fête de ma sœur... Mais, d'abord, pardon, monsieur... monsieur Jean, n'est-ce pas?

— Oui, mademoiselle, monsieur Jean.

— Eh bien! monsieur Jean, encore un peu de cette soupe excellente, je vous en prie.

L'abbé Constantin commençait à se remettre, à se retrouver, mais il était, cependant, encore trop ému pour accomplir correctement ses devoirs de maître de maison; c'était Jean qui avait pris le gouvernement du modeste dîner de son parrain. Il remplit donc jusqu'aux bords l'assiette de cette ravissante Américaine, qui fixait résolûment sur lui le regard de deux grands yeux, où étincelaient la franchise, la hardiesse et la gaîté. Les yeux de Jean, d'ailleurs, payaient miss Percival de la même monnaie. Il n'y avait pas trois quarts d'heure que, dans le jardin du curé, la jeune Américaine et le jeune officier, pour la première fois, s'étaient adressé la parole, et tous deux déjà se sentaient, vis-à-vis l'un de l'autre, parfaitement à l'aise, pleinement en confiance, presque en camaraderie.

— Je vous disais, monsieur le curé, reprit Bettina, que c'était hier la fête de ma sœur, sa fête de naissance. Mon beau-frère, il y a huit jours, avait été obligé de partir pour l'Amérique; mais en s'en allant, il avait dit à ma sœur : « Je ne serai pas ici le jour de votre fête, mais vous aurez cependant de mes nouvelles. » Hier donc, il arriva des cadeaux et des bouquets un peu de partout; mais de mon beau-frère, jusqu'à cinq heures, rien... rien. Nous allons faire toutes les deux un tour au bois à cheval,.. et, à propos de cheval...

Elle s'arrêta et, se penchant un peu de côté, regarda curieusement les grandes bottes poudreuses de Jean, puis elle s'écria :

— Mais, monsieur, vous avez des éperons?

— Oui, mademoiselle.

— Vous êtes dans la cavalerie?

— Je suis dans l'artillerie, mademoiselle, et, l'artillerie, c'est de la cavalerie.

— Et votre régiment est en garnison?..

— Tout près d'ici.

— Mais alors vous monterez à cheval avec nous?

— Avec le plus grand plaisir, mademoiselle.

— C'est dit. Voyons, où en étais-je?

— Vous ne savez pas du tout, Bettina, où vous en êtes, et vous racontez à ces messieurs des choses qui ne peuvent les intéresser.

— Oh! je vous demande pardon, madame, dit le curé. La vente de ce château, — il n'est question que de cela dans le pays en ce moment, — et le récit de mademoiselle nous intéresse beaucoup.

— Vous voyez, Suzie, mon récit intéresse beaucoup M. le curé... Donc je continue. Nous sortons à cheval, nous rentrons à sept heures, rien... Nous dînons et, au moment où nous sortions de table, arrive une dépêche d'Amérique, deux lignes seulement : « J'ai fait acheter pour vous aujourd'hui, et en votre nom, le château et le domaine de Longueval, près de Souvigny, sur la ligne du Nord. » Alors nous avons été prises, toutes les deux, d'un rire fou, à la pensée...

— Non, non, Bettina, cela n'est pas exact. Vous nous calomniez toutes les deux. Nous avons été prises d'abord d'un bien sincère mouvement d'émotion et de reconnaissance. Nous aimons beaucoup la campagne, ma sœur et moi. Mon mari, qui est excellent, savait que nous désirions très vivement avoir une terre en France. Depuis six mois, il cherchait et ne trouvait rien. Enfin, et sans nous le dire, il avait découvert ce château, qui se vendait précisément le jour de ma fête... C'était une attention très délicate.

— Oui, Suzie, vous avez raison; mais, après le petit accès d'émotion, il y a eu un grand accès de gaîté.

— Cela, je le reconnais... Quand nous avons fait cette réflexion que nous nous trouvions brusquement, toutes les deux, — car ce qui est à l'une est à l'autre, — propriétaires d'un château, sans savoir où se trouvait ce château, comment il était fait et combien il avait coûté, cela ressemblait tellement à un conte de fées...

— Enfin, pendant cinq bonnes minutes, de tout notre cœur, nous avons ri... Puis nous nous sommes jetées sur une carte de France, et nous avons réussi, non sans peine, à y déterrer Souvigny. Après l'atlas, ce fut le tour d'un Indicateur des chemins de fer, et ce matin, par l'express, à dix heures, nous débarquions à Souvigny.

— Nous avons passé toute notre journée à visiter le château, les écuries, les fermes. Nous n'avons pas tout vu, car c'est immense... mais nous sommes ravies de tout ce que nous avons vu. Seulement, monsieur le curé, il y a quelque chose qui m'intrigue. Je sais que le domaine a été vendu hier publiquement... Tout le long de la route, j'ai vu les grandes affiches... Mais aux personnes, régisseurs et fermiers, qui m'ont accompagnée dans ma promenade, je n'ai pas osé demander, — tant mon ignorance aurait paru folle! —

combien tout cela m'avait coûté. Mon mari, dans sa dépêche, a oublié de me le dire... Du moment que je suis enchantée de l'acquisition, ce n'est qu'un détail, mais cela m'amuserait cependant de savoir. Dites, monsieur le curé, si vous le savez, dites-moi le prix.

— Un prix énorme, répondit le curé, car bien des espérances et bien des ambitions s'agitaient autour de Longueval.

— Un prix énorme! Vous me faites peur... Combien exactement?

— Trois millions!

— Seulement! s'écria Mme Scott; le château, les fermes, la forêt, le tout pour trois millions?

— Oui, trois millions.

— Mais c'est pour rien, dit Bettina. Cette délicieuse petite rivière qui se promène dans le parc vaut, à elle seule, les trois millions.

— Et vous disiez tout à l'heure, monsieur le curé, demanda Mme Scott, vous disiez qu'il se trouvait plusieurs personnes pour nous disputer les terres et le château?

— Oui, madame.

— Et devant ces personnes, après la vente, mon nom a-t-il été prononcé?

— Oui, madame.

— Et quand mon nom a été prononcé, y a-t-il eu là quelqu'un pour me connaître, pour parler de moi?.. Oui,.. oui... Votre silence me répond,.. on a parlé de moi... Eh bien! monsieur le curé, je deviens sérieuse, très sérieuse... Je vous prie, en grâce, de me répéter ce qui a été dit de moi.

— Mais, madame, répondit le pauvre curé, qui était sur des charbons ardens, on a parlé de votre grande fortune...

— Oui, on a dû parler de cela; sans aucun doute, on a dû dire que j'étais fort riche... et, depuis peu de temps,.. une parvenue... n'est-ce pas? Très bien, mais ce n'est pas tout, on a dû vous dire autre chose.

— Mais non, je n'ai rien entendu...

— Oh! monsieur le curé, vous faites là ce que vous appelez un mensonge pieux,.. et je vous rends très malheureux, car vous devez être la sincérité même. Mais si je vous tourmente ainsi, c'est que j'ai grand intérêt à savoir ce qui s'est dit, ce que...

— Mon Dieu! madame, interrompit Jean, vous avez raison, on a dit autre chose, et mon parrain est un peu embarrassé pour le répéter; mais, puisque vous le voulez absolument, on a dit que vous étiez une des plus élégantes, des plus brillantes et des plus...

— Et des plus jolies femmes de Paris? On a pu dire cela, — avec

un peu d'indulgence on a pu le dire, — mais ce n'est pas tout encore. Il y a autre chose...

— Ah! par exemple!

— Oui, il y a autre chose. et je voudrais avoir avec vous, à l'instant même, une explication bien nette, bien franche. Je ne sais pas,.. mais il me semble que j'ai eu la main heureuse aujourd'hui,.. il me semble, — c'est peut-être un peu tôt pour dire ce mot-là, — mais il me semble que vous êtes déjà tous les deux un peu mes amis... et que vous le serez un jour tout à fait. Eh bien! dites, s'il court sur mon compte des histoires absurdes et fausses, n'ai-je pas raison de penser que vous m'aiderez à les démentir?

— Oui, madame, répondit Jean avec une extrême vivacité, vous avez raison de le penser.

— Eh bien! c'est à vous, monsieur, que je m'adresse. Vous êtes soldat... et c'est votre métier d'avoir du courage... Promettez-moi d'être brave... Me le promettez-vous?

— Qu'entendez-vous, madame, par être brave?

— Promettez,.. promettez sans explications, sans conditions.

— Eh bien! je le promets...

— Vous allez donc répondre franchement par oui et par non aux questions que je vais vous adresser...

— Je répondrai.

— Vous a-t-on dit que j'avais mendié dans les rues de New-York?

— Oui, madame, on me l'a dit.

— Et que j'avais été écuyère dans un cirque ambulant?

— Oui, on me l'a dit.

— A la bonne heure!.. Voilà qui est parler. Eh bien! remarquez d'abord que, dans tout cela, il n'y aurait rien, rien du tout d'inavouable... Mais si cela n'est pas vrai, n'ai-je pas le droit de dire que cela n'est pas vrai? Et cela n'est pas vrai. Mon histoire... en peu de mots je vais vous la raconter; et, si je vous la raconte ainsi, dès le premier jour, c'est pour que vous ayez la bonté de la redire à tous ceux qui vous parleront de moi... Je vais passer une partie de ma vie dans ce pays, je désire qu'on sache d'où je viens et ce que je suis. Je commence donc. Pauvre, oui, je l'ai été et très pauvre. Il y a de cela huit ans... Mon père venait de mourir, suivant d'assez près notre mère. J'avais, moi, dix-huit ans et Bettina neuf. Nous restions seules dans le monde avec de grosses dettes et un gros procès. La dernière parole de mon père avait été : « Suzie, pour le procès, ne transige jamais, jamais, jamais! Des millions, mes enfans, vous aurez des millions! » Il nous embrassa toutes les deux, Bettina et moi... Le délire le prit et il mourut en répétant : « Des mil-

lions! » Un homme d'affaires se présenta, le lendemain, qui m'offrit de payer toutes les dettes et de me donner, en outre, dix mille dollars, si je lui abandonnais tous mes droits dans le procès. Il s'agissait de la possession d'une grande étendue de terres dans le Colorado... Je refusai. C'est alors que, pendant quelques mois, nous avons été très pauvres.

— Et c'est alors, dit Bettina, que je mettais le couvert.

— Je passais ma vie chez les solicitors de New-York... mais personne ne voulait se charger de mes intérêts. C'était partout la même réponse : « Votre cause est très douteuse, vous avez des adversaires riches et redoutables, il faut de l'argent, beaucoup d'argent pour aller au bout de votre procès... et vous n'avez plus rien... On vous offre, vos dettes payées, dix mille dollars, acceptez, vendez votre procès. » Mais, moi, j'avais toujours dans l'oreille les derniers mots de mon père, et je ne voulais pas... La misère, cependant, allait bien m'y contraindre, quand, un jour, je tentai une démarche près d'un des amis de mon père, un banquier de New-York, M. William Scott. Il n'était pas seul ; un jeune homme était assis dans son cabinet, près de son bureau. « Vous pouvez parler, me dit-il, c'est mon fils Richard Scott. » Je regarde ce jeune homme, il me regarde, et nous nous reconnaissons... « Suzie! — Richard! » Il me tend la main. Il avait vingt-trois ans, et moi dix-huit, je vous l'ai dit. Bien souvent, autrefois, enfans tous les deux, nous avions joué ensemble. Nous étions alors grands amis. Puis, sept ou huit ans auparavant, il était parti pour achever son éducation en France et en Angleterre. Son père me fait asseoir et me demande ce qui m'amène... Je le lui dis... Il m'écoute et me répond : « Vous auriez besoin de vingt à trente mille dollars. Personne ne vous prêtera une telle somme sur les chances incertaines d'un procès très compliqué. Ce serait de la folie. Si vous êtes malheureuse, si vous avez besoin d'un secours... — Ce n'est pas cela, mon père, dit très vivement Richard, ce n'est pas cela que miss Percival demande. — Je le sais bien, mais ce qu'elle me demande est impossible... » Il se leva pour me reconduire... Alors j'eus un accès de faiblesse, le premier depuis la mort de mon père; j'avais été, jusque-là, assez forte, mais je sentais mon courage épuisé. J'eus une crise de nerfs et de larmes. Je me remis enfin, et je partis. Une heure après, Richard Scott était chez moi. « Suzie, me dit-il, promettez-moi d'accepter ce que je vais vous offrir; promettez-le-moi. » Je le lui promis... « Eh bien! dit-il, à cette seule condition que mon père n'en sache rien, je mets à votre disposition la somme qui vous est nécessaire. — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut? — Je ne sais pas le premier mot de votre

procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir. » Cela m'était offert avec une telle simplicité, avec une telle ouverture de cœur, que j'acceptai. Trois mois après, le procès était gagné; ces terrains, devenus, sans contestation possible, notre propriété à toutes deux, on voulait nous les acheter cinq millions. J'allai consulter Richard. « Refusez et attendez, me dit-il, si l'on vous propose une pareille somme, c'est que les terrains valent le double. — Cependant, il faut bien que je vous rende votre argent, je vous dois beaucoup, beaucoup d'argent. — Oh! pour cela, plus tard, rien ne presse; je suis bien tranquille maintenant! Ma créance ne court plus aucun danger. — Mais je voudrais vous payer tout de suite; j'ai les dettes en horreur!.. Il y aurait un moyen peut-être, sans vendre les terrains. Richard, voulez-vous être mon mari? » Oui, monsieur le curé; oui, monsieur, dit Mme Scott en riant, c'est moi qui me suis ainsi jetée à la tête de mon mari. C'est moi qui lui ai demandé sa main. Cela, vous pouvez le dire à tout le monde, et vous ne direz que la vérité. J'étais, d'ailleurs, bien obligée d'agir de la sorte. Jamais, oh! je suis aussi sûre de cela que de ma vie, jamais il n'aurait parlé... J'étais devenue trop riche... Et comme c'était moi qu'il aimait et pas mon argent, mon argent lui faisait une peur affreuse. Voilà l'histoire de mon mariage. Quant à l'histoire de notre fortune, elle peut se dire en quelques mots. Il y avait, en effet, des millions dans ces terrains du Colorado; on y découvrit de très abondantes mines d'argent, et de ces mines nous tirons tous les ans des revenus déraisonnables. Mais nous sommes d'accord, mon mari, ma sœur et moi, pour faire, sur ces revenus, très large, la part des pauvres. Vous vous en apercevrez, monsieur le curé... c'est parce que nous avons connu des jours très cruels, c'est parce que Bettina se souvient d'avoir mis le couvert dans notre petit sixième étage de New-York, c'est pour cela que vous nous trouverez toujours secourables à ceux qui sont, comme nous l'avons été nous-mêmes, en présence des difficultés et des douleurs de la vie... Et maintenant, monsieur Jean, voulez-vous me pardonner ce long discours et m'offrir un peu de cette crème qui paraît excellente?

Cette crème, c'étaient les œufs au lait de Pauline... et pendant que Jean s'empressait de servir Mme Scott : — Je n'ai pas encore tout dit, continua-t-elle. Il faut que vous sachiez ce qui a donné naissance à ces histoires extravagantes. Quand nous sommes venus nous installer à Paris, il y a un an, nous avons cru devoir, dès notre arrivée, donner pour les pauvres une certaine somme. Qui a

parlé de cela? Pas nous, bien certainement, mais la chose fut racontée dans un journal, avec le chiffre. Aussitôt, deux jeunes reporters accoururent pour faire subir à M. Scott un petit interrogatoire sur son passé. Ils voulaient écrire sur nous dans les journaux des... comment appelez-vous cela? des chroniques. M. Scott est quelquefois un peu vif. Il le fut, ce jour-là, et congédia ces messieurs un peu brusquement, sans leur rien dire. Alors, ne sachant pas notre histoire véritable, ils en inventèrent une avec beaucoup d'imagination. Le premier raconta que j'avais mendié dans la neige à New-York,.. et le second, le lendemain, pour publier un article encore plus à sensation, le second me fit crever des cerceaux de papier dans un cirque de Philadelphie. Vous avez en France de bien drôles de journaux,.. et nous aussi, d'ailleurs, en Amérique.

Cependant, depuis cinq minutes, Pauline adressait au curé des signes désespérés que celui-ci s'obstinait à ne pas comprendre, si bien que la pauvre fille, à la fin, rassemblant tout son courage :

— Monsieur le curé, il est sept heures un quart.

— Sept heures un quart ! Oh ! mesdames, je vous prie de m'excuser, mais j'ai ce soir mon office du mois de Marie.

— Le mois de Marie... et l'office, c'est tout de suite?

— Oui, tout de suite.

— Et notre train pour Paris ce soir, à quelle heure exactement?

— A neuf heures et demie, répondit Jean, et il ne vous faut en voiture que quinze à vingt minutes pour arriver à la gare.

— Mais alors, Suzie, nous pouvons aller à l'église.

— Allons à l'église, répondit Mme Scott, mais, avant de nous séparer, monsieur le curé, j'ai une grâce à vous demander. Je veux absolument vous avoir, la première fois que je dînerai chez moi à Longueval, et vous aussi, monsieur,.. seuls, tous les quatre, comme aujourd'hui. Oh ! ne refusez pas, l'invitation est faite de bon cœur.

— Et acceptée du même cœur, madame, répondit Jean.

— Je vous écrirai pour vous dire le jour. Je viendrai le plus tôt possible... Vous appelez cela, n'est-ce pas, pendre la crémaillère? Eh bien ! nous pendrons la crémaillère à nous quatre.

Pendant ce temps, Pauline avait entraîné miss Percival dans un coin de la salle, et là, avec beaucoup d'animation, lui parlait. Leur conversation prit fin sur ces paroles :

— Vous serez là? disait Bettina.

— Oui, je serai là.

— Et vous me direz bien à quel moment?

— Je vous le dirai, mais prenez garde,.. voici M. le curé, il ne faut pas qu'il se doute...

Les deux sœurs, le curé et Jean, sortirent de la maison. De là,

pour aller à l'église, il fallait traverser le cimetière. La soirée était délicieuse. Lentement, silencieusement, tous les quatre, sous les rayons du soleil couchant, marchaient dans une allée.

Sur leur chemin se trouva le monument du docteur Reynaud, très simple, mais qui cependant, par ses proportions, se distinguait des autres tombes. Mme Scott et Bettina s'arrêtèrent, frappées par cette inscription gravée sur la pierre :

Ici repose le docteur Marcel Reynaud, chirurgien-major des mobilisés de Souvigny, tué, le 8 janvier 1871, à la bataille de Villersexel. Priez pour lui.

Quand elles eurent fini de lire, le curé, en leur montrant Jean, dit ces simples mots :

— C'était son père !

Les deux femmes alors s'approchèrent de la tombe et, la tête inclinée, restèrent là, pendant quelques instans, pensives, émues, recueillies. Puis, se retournant toutes deux, en même temps, du même mouvement, tendirent la main au jeune officier et reprirent leur marche vers l'église. Le père de Jean avait eu, à Longueval, leur première prière.

Le curé s'en alla revêtir sa chasuble et son étole. Jean conduisit Mme Scott au banc réservé depuis deux siècles aux maîtres de Longueval. Pauline avait pris les devans. Elle attendait miss Percival dans l'ombre, derrière un pilier de l'église. Par un escalier étroit et raide, elle fit monter Bettina dans la tribune et l'installa devant l'harmonium.

Précédé de deux enfans de chœur, le vieux curé sortit de la sacristie, et, au moment où il s'agenouillait sur les marches de l'autel :

— C'est le moment, mademoiselle, dit Pauline dont le cœur battait d'impatience. Pauvre cher homme, va-t-il être content !

Lorsqu'il entendit le chant de l'orgue s'élever doucement comme un murmure et se répandre dans la petite église, l'abbé Constantin fut pris d'une telle émotion, d'une telle joie, que les larmes lui vinrent aux yeux. Il ne se souvenait pas d'avoir pleuré, depuis le jour où Jean lui avait dit qu'il voulait partager tout ce qu'il possédait avec la mère et avec la sœur de ceux qui étaient tombés, à côté de son père, sous les balles allemandes.

Pour qu'il se trouvât encore des larmes dans les yeux du vieux prêtre, il avait fallu qu'une petite Américaine passât les mers et vînt jouer une rêverie de Chopin dans l'église de Longueval.

LUDOVIC HALÉVY.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LES

FINANCES DE L'ITALIE

II [1].

LE RÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES.

I.

La guerre de 1866 contre l'Autriche, qui fut suivie de l'annexion de la Vénétie, est le dernier grand effort que l'Italie ait eu à faire pour réaliser son unité : aussi les dépenses de cette année furent-elles plus que doubles des recettes. Les charges supplémentaires imposées au budget, en 1870, par l'occupation de Rome et de la campagne romaine et par les mesures de précaution que commandait la situation du continent ne dépassèrent pas une cinquantaine de millions. Néanmoins, comme il faut tenir compte des dépenses que nécessitaient l'assimilation et l'organisation des nouvelles provinces, on doit considérer les années comprises entre 1866 et 1871 comme appartenant encore à la période d'agrandissement et de formation, et voici le résumé des charges que cette œuvre capitale imposa à la nation italienne :

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1881.

	Recettes.	Dépenses.	Déficit.
1866.....	617,131,071	1,338,578,250	721,447,179
1867.....	714,453,7[illegible]6	928,600,641	214,146,884
1868.....	768,557,777	1,014,354,438	245,796,656
1869.....	870,693,802	1,019,567,574	148,874,172
1870.....	865,980,244	1,080,747,118	214,766,874

Ainsi, pendant cette période de cinq années, malgré le supplément de recettes apporté par les nouvelles provinces, les dépenses dépassèrent les ressources d'environ 1 milliard 550 millions. Comment un pays déjà chargé de dettes fit-il face à cet énorme excédent de dépenses? En s'obérant de plus en plus, jusqu'à ce que la voie des emprunts lui fut fermée par les conditions trop onéreuses qu'il lui aurait fallu subir : en effet, la rente italienne descendit fréquemment au-dessous de 45 francs et elle tomba même, à Paris, en 1866, à 36 francs. On eut recours, sous le nom d'emprunt national, à un véritable emprunt forcé que la banque nationale a été, plus tard, chargée de rembourser au moyen de l'aliénation de rentes perpétuelles ; enfin, on multiplia les émissions de papier-monnaie inconvertible, qui atteignaient, à la fin de 1870, le chiffre de 445 millions.

Un budget présentant un déficit régulier de 20 à 25 pour 100, une dette en accroissement constant, un crédit avili, l'émigration des métaux précieux et l'augmentation continuelle du papier-monnaie à cours forcé : voilà donc quelle était la situation financière de l'Italie. On en pouvait difficilement imaginer une qui fût plus déplorable. Comment l'Italie en est-elle sortie ? Par l'économie en premier lieu : par une économie qui pourrait être qualifiée de sordide si elle était pratiquée par une nation riche et prospère, mais qui empruntait à la situation de l'Italie le caractère d'une généreuse et patriotique abnégation. Les dépenses indispensables furent rigoureusement réduites à leur minimum ; beaucoup de dépenses nécessaires, comme le renouvellement du matériel de la marine et de l'armée, furent ajournées ; tous les services publics furent mis à la portion congrue, et les traitemens des fonctionnaires fixés à des taux invraisemblables, que réduisirent encore le paiement en papier-monnaie et la retenue opérée à titre d'impôt sur le revenu. En même temps qu'on s'attachait à contenir la dépense dans les limites les plus restreintes, on cherchait à développer les recettes. On allait au plus pressé, qui était de trouver de l'argent, et dans l'établissement des nouveaux impôts que chaque budget voyait éclore, on n'avait nul égard aux critiques plus ou moins fondées que les économistes de profession pouvaient élever contre eux. En même temps que des droits de sortie frappèrent l'exportation des

produits nationaux, on soumit à des taxes tout ce qui entrait dans l'alimentation du peuple ou contribuait à ses jouissances : le pain, la viande, le sel, les liquides, les tabacs. Dans cette hâte à créer de nouvelles ressources, on commit même une mauvaise action, dont les conséquences financières pourraient servir de leçon aux gouvernemens qui voudraient entrer dans la même voie. Les biens du clergé et des congrégations religieuses parurent à des financiers peu scrupuleux une proie facile dont la dévolution à l'état permettrait de combler les déficits du budget. A l'aide des argumens traditionnels empruntés aux abus de la mainmorte et à l'administration défectueuse des biens ecclésiastiques, on consomma la dépossession du clergé et des ordres religieux ; mais cette loi de *désamortisation*, sur laquelle on fondait de si grandes espérances, aboutit à une déception. Parmi ces propriétés qu'on avait prisées si haut, il s'en trouva un grand nombre : églises, chapelles, oratoires, dont la valeur historique ou artistique était incontestable, mais qui, loin de pouvoir produire le moindre revenu, exigeaient un entretien fort onéreux : la conversion des couvens en prisons ou en casernes entraîna des dépenses d'appropriation considérables sans donner des résultats satisfaisans, puisqu'à Rome même, où les édifices inoccupés ne manquent pas, on vient de décider l'évacuation de plusieurs de ces casernes improvisées et la construction de bâtimens neufs. On ne pouvait, sans infliger à la nation une humiliation profonde, aliéner les objets d'art, les bibliothèques, les collections de toute nature, dont on dépouillait les ordres religieux, et pour n'en point priver le monde savant, il fallut en ordonner le transfert et la réunion aux musées nationaux. Ces opérations ont amené d'innombrables détournemens qui ont fait disparaître quelques-uns des vestiges les plus précieux de l'antiquité. Pendant presque toute cette année 1881, l'accès du célèbre musée Kircher et des autres collections réunies au Collège romain a été interdit rigoureusement au public pour permettre, disait-on, des réparations intérieures ; mais ce n'était là, dans l'opinion générale, qu'un prétexte : le motif réel de cette fermeture prolongée devrait être cherché dans des détournemens qui venaient d'être constatés et qui donnaient lieu à d'actives investigations. La nomination officielle d'une commission d'enquête est venue, depuis lors, justifier ces suppositions des Romains. Eût-on même épargné à l'art et à la science bien des pertes regrettables, le trésor italien n'eût retiré aucun avantage des richesses artistiques enlevées au clergé ; quant aux immeubles et aux biens susceptibles d'être mis en location, le revenu qu'ils ont donné a toujours été loin de couvrir les traitemens qu'il a fallu assurer au clergé paroissial et les pensions viagères, quelque minimes qu'elles soient, qu'on sert aux

membres des congrégations dépossédées. Il faut, tous les ans, prélever sur les fonds du budget plusieurs millions pour combler les déficits de l'administration des cultes et de l'*asse ecclesiastico*. L'extinction des pensions à servir allégera ce fardeau, et s'il est mis un terme aux aliénations qui se poursuivent, l'état se trouvera un jour en possession non-seulement de trésors artistiques d'un prix inestimable, mais d'un domaine public assez important; mais pendant bien des années encore, la désamortisation n'aura eu d'autres conséquences financières que d'ajouter aux charges du budget.

Malgré cet échec, juste châtiment d'un acte aussi contraire à la bonne politique qu'à l'équité, les efforts du gouvernement italien pour restreindre les dépenses et pour accroître les recettes publiques ne demeurèrent pas sans résultat. Les impôts de consommation sont, de la part de certains économistes, l'objet de critiques spécieuses, mais l'expérience a toujours démontré que, malgré les objections qu'ils peuvent soulever, ils sont les seuls dont la productivité soit assurée et dont la progression ne s'arrête pas. Les finances italiennes en ont fourni une nouvelle preuve. Si lourdes que fussent les taxes qui grevaient l'alimentation populaire, leur produit ne cessa de s'accroître régulièrement; l'ingénieuse fécondité des ministres des finances découvrait tous les ans quelque impôt nouveau qui atteignait quelqu'une des branches de l'activité nationale sans ajouter sensiblement au revenu public, mais que le patriotisme des chambres n'hésitait pas à adopter, tant était impérieuse, aux yeux de tous les esprits, la nécessité de sortir de l'abîme financier dans lequel la jeune monarchie menaçait de disparaître. Il serait superflu de faire la critique soit de la nature de quelques-uns de ces impôts, soit de leur assiette; tous avaient la meilleure des justifications: la nécessité. Le parlement se préoccupait en même temps d'introduire l'ordre dans les finances et de soumettre la gestion des deniers publics aux règles d'une comptabilité sévère: ce fut l'objet de la loi de 1869 sur la comptabilité générale dont les traits principaux ont été indiqués plus haut. La progression constante des recettes en présence de dépenses qui demeuraient presque stationnaires devait avoir pour conséquence de conduire au rétablissement de l'équilibre budgétaire. Ce rétablissement fut l'œuvre des cinq années qui suivirent l'occupation de Rome et la fin de la période d'agrandissement.

	Recettes.	Dépenses.	Déficit.
1871.....	966,936,127	1,040,948,450	74,012,322
1872.....	1,014,039,216	1,097,618,432	83,579,215
1873.....	1,047,240,357	1,136,248,580	89,008,232
1874.....	1,077,115,616	1,090,499,517	13,383,900
1875.....	1,096,319,804	1,082,449,403	

L'année 1875 donna donc un excédent des recettes sur les dépenses de 13,870,406 francs, et, depuis lors, aucun budget ne s'est soldé en déficit, bien que l'année 1878 ait eu à supporter une crise commerciale et que la récolte de 1879 ait été insuffisante.

Cette même année 1875, — et c'est là le progrès le plus notable qu'il y ait lieu de constater, — ne vit pas seulement un excédent de recettes succéder au déficit du budget, elle vit aussi cesser les créations de papier-monnaie par lesquelles le gouvernement italien subvenait à ses besoins de trésorerie. De 450 millions en 1870, la circulation du papier-monnaie arriva en 1875 à 940 millions, chiffre le plus haut qu'elle ait atteint, mais auquel il n'a été rien ajouté. Les hommes d'état italiens ne se dissimulaient pas qu'il faudrait quelque jour retirer de la circulation ce papier-monnaie et que chaque émission était un emprunt déguisé, contracté sous la garantie de l'honneur national; ils ne se faisaient point illusion sur l'apparente gratuité de ces sortes d'emprunts. Indépendamment du crédit qu'ils étaient contraints d'inscrire au budget de chaque année pour la dépense d'agio qu'entraînaient les paiemens du trésor à l'extérieur, le pays payait à un taux usuraire les intérêts de ce milliard en papier par la perte que la disparition des métaux précieux l'obligeait à subir dans ses transactions avec l'étranger. Il faut donc louer les hommes d'état italiens de s'être rendu compte des dangers que la multiplication du papier-monnaie faisait courir à la fortune de leur pays et de ne s'être pas laissé séduire par ce moyen facile de faire face à leurs embarras financiers. Ils se préoccupèrent de bonne heure de prévenir la dépréciation du papier-monnaie en entourant de garanties sa fabrication et sa mise en circulation, et ils essayèrent de suppléer par des expédiens ingénieux à la convertibilité qui pouvait seule le ramener et le maintenir au pair. Tel fut l'objet de la loi du 30 avril 1874, dite loi du *consorzio*, qui constitua en syndicat les six banques déjà investies du droit d'émission, la Banque nationale, les Banques de Rome, de Naples, de Sicile, de Toscane et la Banque toscane de crédit, et remit à ce syndicat, moyennant un abonnement, la tâche d'émettre et de renouveler les billets de toute coupure, depuis 50 centimes jusqu'à 1,000 francs, qui devaient être reçus comme espèces par toutes les caisses publiques et privées. Un article de cette loi, introduit par la chambre avec l'assentiment du ministre des finances, M. Minghetti, prescrivait au gouvernement de présenter au parlement, dans le délai de six mois, un rapport sur l'étendue de la circulation fiduciaire et sur les mesures propres à amener la cessation du cours forcé. Ce vote trahissait des espérances dont la réalisation ne pouvait être prochaine, mais il avait le mérite d'indiquer très clairement au gouvernement la voie dans

laquelle il fallait marcher. On peut considérer comme une des conséquences de ce vote le renoncement à toute émission nouvelle, à partir des derniers mois de 1875.

L'instabilité des ministères, qui n'arrivaient au pouvoir par l'effort d'une coalition que pour en être immédiatement précipités par une coalition nouvelle, et dont aucun ne dépassait la durée d'une session, n'avait pas permis jusque-là d'apporter dans la conduite des finances ces vues d'ensemble et cette suite qui, seules, peuvent produire des résultats sérieux. Cet état de choses changea avec l'année 1876, qui marque le début d'une période nouvelle. La droite parlementaire essuya dans les élections une défaite assez complète pour lui enlever toute possibilité de ressaisir le pouvoir. La gauche s'empara de la direction du gouvernement et elle l'a conservée depuis lors. Ce n'est pas que les crises ministérielles soient devenues beaucoup moins fréquentes : les rivalités personnelles et les querelles privées jouent un rôle trop considérable dans la vie parlementaire de l'Italie pour qu'aucun cabinet soit jamais assuré du lendemain ; mais les oscillations politiques se sont réduites au déplacement de quelques ministres : elles n'ont point porté atteinte à la prépondérance de la gauche. Les chefs du parti sont arrivés au pouvoir, en mars 1876, avec un programme qui leur était commun à tous et dont l'exécution, pour être parfois confiée à des mains différentes, n'a jamais été interrompue.

A côté des réformes politiques dont nous n'avons pas à nous occuper, le programme des chefs de la gauche annonçait des réformes économiques et financières en tête desquelles figuraient la suppression de l'impôt sur la mouture et la suppression du cours forcé. L'année 1876 avait donné des résultats encore plus favorables que ceux de l'année 1875 ; l'excédent des recettes sur les dépenses s'était élevé de 13 à 20 millions. M. Depretis, alors ministre des finances, s'autorisa de ce nouveau progrès pour présenter, le 27 mars 1877, un projet de loi destiné à préparer l'abolition du cours forcé. M. Depretis proposait d'inscrire annuellement au budget un crédit de 20 millions affecté au retrait graduel du papier-monnaie, en attendant que la situation budgétaire permît de contracter un emprunt dont le produit serait consacré au retrait de tous les billets en circulation. Tout le monde rendit justice aux vues de M. Depretis; néanmoins, il ne fut point donné suite à son projet. La rente italienne oscillait entre 70 et 75; la possibilité de contracter un emprunt considérable à des conditions qui ne fussent pas trop onéreuses pour le budget paraissait encore fort éloignée, et il ne semblait pas que le retrait annuel de 20 millions de billets pût de longtemps exercer une action sensible sur une circulation qui approchait de

1 milliard. M. Depretis ne tarda pas à prendre la direction d'un autre département ministériel et, dans une nouvelle combinaison, le portefeuille des finances échut à M. Magliani, qui l'a conservé depuis lors, sauf un court intervalle de quelques mois.

M. Magliani a fait son apprentissage dans les postes secondaires du ministère des finances, et sous un financier émérite, M. Bastogi : c'est dire qu'il possède, avec une expérience précieuse, la connaissance parfaite des moindres rouages de l'administration à laquelle il préside. Il lui a donc été possible d'en améliorer le fonctionnement par des réformes pratiques et mûrement étudiées. Esprit exact, laborieux, appliqué, amoureux de la précision, M. Magliani éprouve le besoin de se rendre compte des moindres détails et il ne se laisse point rebuter par les calculs les plus arides et les plus minutieux. On ne saurait contester ni la sûreté de son coup d'œil, ni la fermeté de son jugement, ni la décision de son caractère, et, en défendant l'équilibre du budget contre les exigences de ses collègues, il a donné plus d'une preuve de cette énergie, de cette *férocité* qu'un homme d'état illustre mettait au premier rang des qualités d'un ministre des finances. M. Magliani n'est pas seulement un financier, c'est aussi et plus encore un économiste éminent, familier avec tous les grands problèmes qui se rattachent à la production de la richesse, sachant envisager les questions sous toutes leurs faces, mais habitué à penser par lui-même et sans s'asservir aux doctrines d'aucune école. La régénération financière de l'Italie est son œuvre : s'il lui est donné d'aller jusqu'au bout de son entreprise et de mettre fin au cours forcé, il aura acquis les titres les plus sérieux à la reconnaissance de ses compatriotes.

M. Magliani comprit, dès le premier jour, que, pour mettre fin aux inconvéniens du cours forcé, il était indispensable de ramener en Italie une quantité notable de métaux précieux et de retirer d'un seul coup la plus grande partie, sinon la totalité, du papier-monnaie. Un emprunt contracté à l'étranger et payable uniquement en espèces pouvait seul conduire au but. Or le crédit de l'Italie n'était pas encore suffisamment affermi pour permettre la négociation d'un emprunt de l'importance nécessaire. Il jugea donc que, malgré la bonne volonté des chambres, malgré leurs vœux fréquemment répétés, il valait mieux ajourner le premier point du programme financier de la gauche, et, pour satisfaire aux engagemens pris par le gouvernement, s'occuper d'abord de réaliser un autre point de ce programme : la suppression de l'impôt sur la mouture. Ce fut à cette tâche qu'il consacra ses premiers efforts. Cette suppression ne constituait pas seulement un problème financier très ardu, elle avait acquis toute l'importance d'une question politique. Quelles que soient les critiques qu'on puisse lui adresser en théorie, le droit

sur la mouture n'était pas un mauvais impôt : il était léger, il se percevait facilement et économiquement, et il produisait beaucoup; il ne donnait lieu à aucune plainte dans les régions de l'Italie où il existait de longue date et où il était entré dans les habitudes de la population. Le paysan qui avait conduit plusieurs sacs de grain au moulin le plus proche ne discernait point dans les quelques mesures de farine que le meunier lui retenait la quantité qui représentait la rémunération du travail effectué et celle qui représentait l'impôt dû au gouvernement. Il n'en était pas ainsi dans les provinces où le droit sur la mouture avait été introduit comme une des conséquences de leur annexion au royaume d'Italie : là cet impôt était réellement impopulaire. Les provinces napolitaines, habituées à ne payer que 6 francs d'impôts par tête sous le gouvernement des Bourbons et dont les taxes avaient plus que quadruplé, mettaient le droit sur la mouture au premier rang de leurs griefs contre le nouveau régime; mais c'était en Sicile que les plaintes les plus vives se faisaient entendre. Pour les députés siciliens, le droit sur la mouture était un des principaux prétextes de l'opposition systématique qu'ils faisaient à tous les ministères quels qu'ils fussent, à ceux de gauche comme à ceux de droite. On pouvait donc considérer cet impôt comme une cause permanente de désaffection au sein des nouvelles provinces : c'était, dans tous les cas, une arme redoutable que les républicains et les partisans des dynasties déchues s'accordaient à employer contre le gouvernement et qu'il importait d'enlever à ces ennemis de la nouvelle monarchie.

On se trouvait en face d'un obstacle sérieux et que nombre de gens regardaient comme insurmontable : cet impôt produisait plus de 80 millions par an, soit un dixième des recettes ordinaires; les financiers prudens faisaient remarquer que ce produit s'accroissait aussi régulièrement que les autres recettes du trésor, et ils en tiraient cette double conclusion qu'il n'avait rien d'excessif et qu'il entrait peu à peu dans les habitudes des populations. A leur avis, toute hostilité cesserait avec le temps, et il fallait y regarder à deux fois avant de sacrifier un revenu considérable qu'on ne saurait comment remplacer. Non-seulement ces considérations, qui avaient pour interprètes, dans les deux chambres, des hommes investis d'une légitime autorité étaient de nature à faire hésiter le parlement, mais le problème à résoudre se compliquait d'une autre difficulté. Les principales administrations ne pouvaient demeurer plus longtemps dans l'état d'indigence où on les laissait depuis dix ans; le service public et même le revenu en souffraient; il fallait accroître le personnel et aussi améliorer sa situation, ne fût-ce que pour se mettre à l'abri de la négligence et de la corruption. Loin de songer à sacri-

fier aucune recette, on devait donc prévoir d'indispensables augmentations de dépenses; mais, indépendamment des justes demandes de toutes les administrations, il était une dépense bien plus considérable que la politique imposait : c'était le développement des voies ferrées. Entrepris par les gouvernemens déchus, les chemins de fer italiens avaient été étudiés au point de vue des intérêts régionaux : aucune vue d'ensemble n'avait présidé à leur établissement. Des soudures, exécutées à la hâte, avaient relié les uns aux autres ces petits réseaux; mais la Lombardie était la seule partie du royaume qui fût convenablement desservie, et les villes les plus importantes ne communiquaient avec Rome que par des voies tortueuses et au prix de longs détours. L'exécution de nombreuses voies ferrées était donc indispensable pour que l'action du pouvoir central pût s'exercer sur tous les points avec une égale rapidité et une égale efficacité : c'était le seul moyen de lutter contre la persistance des tendances particularistes et de rendre sensible l'unité de la monarchie. Cette considération primait toutes les autres; car si les nouveaux chemins de fer pouvaient aider à développer la prospérité de quelques provinces, on ne pouvait, d'autre part, se dissimuler qu'ils mettraient en péril une des branches les plus importantes de l'activité nationale. La plupart des villes importantes d'Italie sont situées sur les côtes ou à peu de distance de la mer; c'était par cette voie qu'elles expédiaient leurs produits et qu'elles recevaient ceux de l'étranger; la construction de chemins de fer parallèles aux côtes, qui a porté en France un coup mortel au cabotage, ne pouvait manquer d'avoir les mêmes effets en Italie; elle y a ruiné la navigation, jusque-là très florissante.

L'importance de la dépense, l'incertitude du produit, l'expérience malheureuse qu'on avait faite de l'intervention de l'industrie privée : tout concourait à imposer à l'état la construction des nouveaux chemins. On pouvait, à bon droit, se montrer effrayé de la dépense. La configuration de la péninsule entraînait l'établissement de chemins d'une très longue étendue; les lignes parallèles aux côtes avaient à couper d'innombrables vallées; les lignes transversales avaient à traverser des chaînes de montagnes qui ne pouvaient être franchies qu'au prix de travaux fort difficiles et dispendieux : le seul transport des matériaux, dans un pays dépourvu de routes, entraînait une dépense considérable. On devait donc calculer sur un prix kilométrique très élevé, et ce prix, multiplié par le nombre de kilomètres à construire, représentait des centaines de millions. Où les trouver avec un budget péniblement ramené à l'équilibre et lorsqu'on semblait avoir épuisé toutes les ressources de la fiscalité pour grossir le revenu public?

Cependant, l'intérêt politique exigeait impérieusement que cette œuvre s'accomplît. On ne pouvait laisser Rome isolée au milieu de ce royaume dont on voulait qu'elle devînt la capitale effective ; on ne pouvait davantage s'exposer au mécontentement des provinces qui se plaignaient déjà que le nouveau gouvernement fût plus impuissant pour le bien que ceux qu'il avait remplacés. Il fallait donc résoudre cette question des chemins de fer avant de songer à aucune réforme financière. On commença par dresser un tableau d'ensemble de toutes les lignes dont la construction était nécessaire pour compléter le réseau national et donner à toutes les provinces une égale satisfaction. Il fut décidé que l'exécution de ce vaste programme, qui devait coûter près d'un milliard, serait répartie sur dix années. Les lignes furent divisées en deux classes, suivant leur degré d'importance; et il fut spécifié que, pour les lignes de la première catégorie, les provinces supporteraient un dixième des dépenses de construction et un cinquième pour celles de la seconde. L'empressement des provinces à voter ce concours financier et celui des villes à offrir des subventions devaient être des motifs déterminans pour fixer l'ordre dans lequel les lignes seraient entreprises. Quant à la part de dépense qui devait demeurer à la charge de l'état, bien qu'elle fût limitée au chiffre maximum de 60 millions par an, il était impossible de songer à y faire face avec les maigres excédens du budget; mais cette dépense ne pouvait pas non plus être assimilée aux autres charges budgétaires : elle n'était pas irrécouvrable. Elle avait, au contraire, pour résultat certain et même immédiat d'accroître le domaine public et de mettre aux mains de l'état une propriété qui, soit qu'il l'exploitât lui-même, soit qu'il en affermât l'exploitation, deviendrait une nouvelle source de revenu. Le capital consacré aux chemins de fer recevrait donc tôt ou tard sa rémunération : il tenait donc de la nature d'un placement plutôt que d'une dépense. Pourquoi l'état ne suivrait-il point l'exemple des particuliers qui empruntent pour améliorer leur domaine et comptent sur l'augmentation de leur revenu pour l'amortissement de leurs emprunts? N'était-il pas juste, d'ailleurs, de faire participer l'avenir à des sacrifices dont il recueillerait le profit tout entier? La construction des nouvelles voies ferrées a donc été classée au premier rang des dépenses extraordinaires, et il y est pourvu, chaque année, par l'émission de rentes 5 pour 100 jusqu'à concurrence du capital nécessaire : il est pourvu aux autres travaux d'utilité publique, classés comme travaux extraordinaires, par l'émission d'obligations à terme, gagées sur les biens ecclésiastiques et remboursables sur le produit de la vente de ces biens. On ne peut évaluer à moins de 80 ou 90 millions le capital annuellement employé à ces travaux

neufs et à la construction des chemins de fer; mais les charges du budget n'en ont point été sensiblement accrues, à cause de l'importance des amortissemens qui s'effectuent chaque année sur les dettes antérieures et compensent les créations de dettes nouvelles.

II.

La question des chemins de fer résolue par un expédient qui peut donner prise à la critique, mais qui paraîtra bien timide en face des plans de M. de Freycinet et de nos énormes émissions de rentes amortissables, le gouvernement italien put s'occuper de l'abolition du droit sur la mouture. La situation financière s'améliorait lentement, mais d'une façon continue. En 1876, les recettes ordinaires avaient dépassé les dépenses ordinaires de 79,932,000 livres, ce qui avait permis de couvrir le déficit de 59,486,000 présenté par le budget extraordinaire, en laissant un excédent définitif de 20,446,000 livres, qui fut appliqué à la construction des chemins de fer. L'exercice 1877, bien qu'ayant à faire face à un accroissement notable de dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires pour l'armée, donna un excédent de 23 millions, sur lesquels 10 furent appliqués à éteindre des dettes qui auraient dû être acquittées par des aliénations de biens domaniaux, et 13 furent affectés aux travaux de chemins de fer. Enfin 1878 donna un excédent des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires de 102,496,000 livres qui couvrit le déficit de 87,950,000 présenté par le budget extraordinaire, en laissant un excédent définitif de 14,546,000 livres qui fut employé partie en amortissemens, partie en travaux, et partie à compenser des créances douteuses ou irrécouvrables, qu'on fit disparaître de l'actif du trésor.

On remarquera le progrès constant qu'accusent les recettes ordinaires, tandis que les dépenses ordinaires sont maintenues stationnaires. Ce progrès était dû, pour la plus grande part, aux sacrifices que le gouvernement avait le courage de demander au pays pour relever la fortune publique et que le patriotisme des chambres savait accepter. L'importance du but à atteindre était si manifeste qu'elle imposait silence à l'esprit de parti. Les adversaires des ministres ne cherchaient point à acquérir, en combattant les projets d'impôts, une popularité de mauvais aloi. Un tel désintéressement est assez rare pour qu'on ne marchande pas aux hommes d'état italiens les louanges que mérite leur conduite. Quelques chiffres donneront une idée des charges nouvelles imposées à la nation italienne. Une loi du 6 janvier 1877 ordonna un recensement géné-

ral des immeubles bâtis afin de reviser l'assiette de la taxe à laquelle ils étaient soumis, et produisit une augmentation permanente de recettes de 7 millions et demi. Une loi du 20 juin de la même année établit sur les fabriques et les raffineries de sucre un impôt qui donna une nouvelle recette de 16 millions. Une loi du 30 mai 1878 approuva un nouveau tarif de douane établi en vue d'accroître le produit des droits d'entrée de plus de 4 millions et demi et qui servit de base à de nouvelles conventions commerciales avec l'Autriche, la France et la Suisse. Enfin, le 15 avril 1879, le prix des tabacs fut notablement élevé en vue d'obtenir une augmentation de recettes de 24 millions. Voici donc, pour ne prendre que les mesures les plus importantes, 52 millions ajoutés aux charges permanentes des contribuables; mais il convient d'en déduire environ 10 millions pour le dégrèvement accordé à trois cent mille petits contribuables déchargés de l'impôt sur la richesse mobilière, pour l'abolition d'un certain nombre de droits de sortie au grand avantage de la production nationale, et enfin pour la suppression de toutes les taxes sur la navigation intérieure.

Ces 42 millions de ressources nouvelles, s'ajoutant à l'accroissement annuel des recettes, ne pouvaient manquer d'améliorer la situation financière; aussi la chambre s'était-elle préoccupée d'assurer aux contribuables une compensation des charges qu'elle leur imposait, et par un ordre du jour, en date du 7 juillet 1878, elle avait imposé au gouvernement l'obligation, que celui-ci avait acceptée, de mettre à l'étude la suppression du droit sur la mouture. Le ministre des finances se prépara à remplir cet engagement et il en comprit l'accomplissement dans les prévisions du budget de 1879. L'impôt avait produit, en 1878, 83 millions, soit 2 millions de plus que l'année précédente; mais, comme les frais de perception s'élevaient à 8 millions, c'était une recette nette de 75 millions qu'il s'agissait d'abandonner. On ne pouvait songer à faire un pareil sacrifice d'une seule fois. M. Magliani proposa de le répartir sur quatre exercices. Les grains dits inférieurs, qui entrent dans l'alimentation du peuple ou servent à certaines industries, le maïs, le seigle, l'orge, l'avoine, devaient être complètement affranchis à partir du 1er juillet 1879; le droit sur le froment devait être réduit de 25 pour 100 à partir de la même époque et du 1er janvier de chacune des trois années suivantes; l'exercice 1883 eût été le premier à supporter la perte totale des 75 millions produits par l'impôt.

Non-seulement il fallait combler le vide que l'abandon de 75 millions de recettes devait faire dans le trésor italien, mais il était nécessaire de pourvoir aux augmentations de dépenses qui devaient

résulter des améliorations à introduire dans les divers services publics, et d'une nouvelle loi sur les chemins de fer dont le parlement était saisi et qui avait pour objet le classement et la construction de lignes complémentaires. Le ministre des finances était donc contraint d'étendre son regard au-delà de l'exercice en cours ; il était dans l'obligation de démontrer que la réforme qu'il proposait ne détruirait l'équilibre du budget ni en 1879, ni dans les années suivantes. Il lui fallait donc tenir compte, année par année, des dépenses nouvelles que devaient entraîner des lois déjà votées ou soumises au parlement, et comme il était le premier à reconnaître l'impossibilité de réduire les crédits, déjà trop restreints, accordés aux divers services publics, force lui était de demander des augmentations d'impôts assez considérables. Indépendamment de l'élévation déjà votée du prix de vente des tabacs, M. Magliani, dans son exposé financier du 16 mai 1879, proposait d'augmenter les droits d'entrée sur les sucres bruts et raffinés et de porter de 30 francs à 60 francs par hectolitre les droits sur les spiritueux. La première de ces deux mesures devait lui procurer 11 millions, et la seconde 8. Il comptait obtenir 4 millions et demi au moyen d'une légère augmentation des droits d'entrée sur les cafés, le poivre, la cannelle et le pétrole, et il attendait 3 millions d'un remaniement des droits de timbre et d'enregistrement. La revision des tarifs d'octroi, dont le produit devait être partagé, dans une certaine mesure, entre l'état et les villes, devait fournir un supplément de recettes de 6 millions ; enfin une série de menues taxes sur les cartes à jouer, les permis de chasse, les ports d'armes, les places dans les théâtres, les autorisations ministérielles, et la suppression de quelques immunités et de quelques exemptions d'impôts devaient donner encore 4 millions. L'administration évaluait donc à 36 millions et demi les recettes nouvelles qui résulteraient de l'adoption de ces propositions ; mais le ministre, par prudence, ne les faisait figurer dans ses calculs que pour 30 millions. Avec cette addition au revenu public et quelques économies qu'il attendait de la réduction de la dette flottante et du taux plus élevé auquel se placeraient les rentes à émettre pour la construction des chemins de fer, M. Magliani se faisait fort de mener à bonne fin la suppression du droit sur la mouture.

Le tableau que le ministre traçait des progrès accomplis par l'Italie et le programme de réformes financières qu'il esquissait étaient de nature à frapper l'attention du parlement. Les déficits budgétaires avaient pris fin et M. Magliani exprimait la confiance, que l'événement a justifiée, qu'ils ne se renouvelleraient plus : les recettes croissaient, lentement encore, mais avec régularité et sans inter-

ruption, les créations de dettes nouvelles étaient compensées par les extinctions de dettes anciennes d'un service plus onéreux, en sorte que la charge définitive allait diminuant; enfin, le capital que procuraient ces dettes nouvelles était consacré à des dépenses reproductives, à la construction de chemins de fer et de routes destinés à procurer un revenu à l'état, soit directement, soit indirectement à raison du développement qu'en recevrait la fortune publique dont les progrès se traduiraient nécessairement par un accroissement dans le produit des impôts. « Ainsi donc, disait le ministre, aux applaudissemens de la chambre des députés, tandis que, d'une part, nous allégeons les charges du budget, de l'autre nous améliorons sensiblement la situation générale du pays. Je crois donc que nous faisons une œuvre avantageuse non-seulement au point de vue économique, mais aussi au point de vue financier. » Quel était le devoir qui découlait pour le gouvernement de cette amélioration de la situation financière? « N'est-il pas raisonnable, disait M. Magliani, de nous demander, en présence de cette situation, quelle doit être désormais notre politique financière, quelle est celle qui peut le mieux assurer le développement des intérêts économiques du pays? Maintenant que l'équilibre du budget est obtenu, le pays réclame un système fiscal qui pèse moins durement sur les populations et crée moins de difficultés à la production et au travail : il demande que les impôts soient répartis avec une proportionnalité plus équitable et qu'on inaugure une transformation raisonnée qui, sans compromettre le budget, permette l'abolition des taxes qui grèvent les substances alimentaires les plus indispensables à la vie, ou qui apportent des entraves à l'industrie et au travail national. » Au premier rang des impôts à faire disparaître le ministre plaçait tout naturellement les droits sur la mouture, dont la suppression était un devoir d'équité pour le gouvernement et un engagement d'honneur pour le ministère après les promesses qu'il avait faites et après le vote du 7 juillet 1878. Il démontrait que ces droits étaient un véritable impôt de capitation et un impôt progressif à rebours, parce qu'il atteignait le pauvre en raison de sa misère. Il contestait que les ouvriers en obtinssent la compensation sous la forme d'une augmentation de leur salaire, et il faisait valoir la situation des millions de pauvres, de paysans, de petits employés et de petits rentiers dont le revenu demeurait invariable. L'impôt avait pour effet de rendre le pain plus cher en Italie que partout ailleurs, et, dans un pays qui avait besoin de travailler et de produire, il était indispensable que le pain fût à bon marché. « Je soutiens, disait-il en terminant cette argumentation, que l'abolition de cet impôt fera gagner à l'ouvrier l'équivalent du salaire de huit à quinze

jours, je soutiens que les autres consommations en seront accrues, que le travail augmentera, que de nouvelles matières imposables se produiront, et que de cet ensemble de faits découleront des conséquences certainement favorables pour l'état, parce que l'amélioration de la situation économique tourne toujours à l'avantage des finances nationales. J'en conclus que l'abolition du droit sur la mouture n'est pas seulement un acte de justice, mais aussi un acte de sage économie. »

Malgré les applaudissemens qui accueillirent ces paroles, M. Magliani n'eut point gain de cause. La chambre des députés pouvait se croire liée par ses votes antérieurs ; le 28 mars précédent, elle avait par un vote formel approuvé le programme financier du ministère et confirmé l'ordre du jour du 7 juillet 1878, qui avait condamné le droit sur la mouture. Néanmoins le nombre et l'importance des nouveaux impôts qu'il fallait établir n'étaient pas sans inquiéter les députés pour leur popularité personnelle; et le ministre, avec autant de franchise que de fermeté, ne leur laissait aucune illusion et ne leur offrait aucune issue. « C'est un devoir, disait-il, de revenir à la règle ancienne, un peu oubliée depuis quelque temps, que toutes les fois qu'une augmentation de dépenses est présentée à l'approbation de la chambre et que le budget n'offre pas le moyen d'y faire face, il convient de la compenser par une économie équivalente ou par une recette nouvelle, afin que cette dépense ne puisse jamais porter atteinte à l'équilibre du budget, qui est obligatoire. » Rien ne pouvait être plus sage et plus conforme au devoir d'un véritable ministre des finances que le principe si nettement posé par M. Magliani; et cependant le seul énoncé de cette règle rigoureuse, bien que salutaire, produisit une vive émotion au sein de la chambre. Quant au sénat, dont la liberté d'appréciation était entière, les adversaires du projet de loi y étaient plus nombreux qu'au sein de la chambre.

On y objecta au ministre des finances que l'année 1878 n'avait pas été bonne, que beaucoup d'industries avaient souffert et s'en ressentaient encore; que la récolte de 1879 s'annonçait mal et qu'il était à craindre que le progrès des recettes du trésor ne s'arrêtât et même ne fît place à un recul. On contesta l'exactitude de ses calculs, bien qu'il les eût appuyés sur les considérations les plus probantes et qu'il en eût mis tous les élémens sous les yeux des chambres à l'aide de tableaux dressés avec autant d'intelligence que de clarté. On lui reprocha surtout de n'avoir pas tenu un compte suffisant des augmentations de crédits qu'il était indispensable de prévoir. Pour ménager les finances, on n'avait point renouvelé les approvisionnemens de munitions dans les arsenaux, on

avait suspendu les achats de chevaux pour la remonte, on avait renoncé à appeler les réserves pour les exercer et on manquait d'armes à leur donner : de semblables économies ne pouvaient se prolonger. Enfin, on lui démontrait qu'il ne satisfaisait pas à la condition essentielle et acceptée par lui de mettre hors d'atteinte l'équilibre du budget. C'était là, en effet, le point faible de l'argumentation de M. Magliani. Il réussissait à établir, par des calculs minutieux et qu'on ne pouvait accuser d'optimisme, que les recettes ordinaires, pour chacun des quatre exercices suivans, présenteraient un excédent sur les dépenses ordinaires, bien que cet excédent dût être très faible pour les années 1881 et 1883; mais quand il faisait la récapitulation générale de toutes les dépenses imputables à chaque exercice, il était contraint de reconnaître que les années 1881 et 1883 présenteraient ensemble un déficit final de 12 millions. Ce déficit serait plus que couvert par les 34 millions d'excédens de recettes que donneraient les années 1879, 1880 et 1882. La dette flottante serait réduite, dans les trois années prospères, des millions dont on serait contraint de l'accroître dans les deux années moins favorables, et le résultat final de la période serait à l'avantage du trésor public.

Cette argumentation était plus spécieuse que solide. Quelque rigueur qu'il eût apportée dans ses calculs, le ministre ne pouvait répondre de l'avenir. Une différence de quelques millions suffisait à changer en déficit l'excédent qu'il espérait pour trois années et à aggraver le déficit qu'il prévoyait pour les deux autres. Était-ce sur des données aussi conjecturales et sur la foi de simples espérances qu'on pouvait s'exposer à porter un coup funeste aux finances italiennes et à retarder indéfiniment leur rétablissement? Le sénat repoussa donc le projet de loi lorsqu'il arriva devant lui : il ne voulut admettre que la suppression, à partir du 1er juillet 1879, du droit sur les grains inférieurs, qui entraient pour 22 millions dans le produit total de l'impôt. La chambre des députés adhéra à la décision du sénat sur ce point, mais elle vota à nouveau la suppression du droit de mouture sur le blé en le répartissant sur quatre années à compter du 1er juillet 1880. Quant aux lois d'impôts, elle en ajourna une partie comme conséquence du vote du sénat; elle vota seulement les augmentations de droits sur les sucres et les denrées coloniales, mais en les subordonnant à la suppression du droit de mouture sur le blé et pour être appliquées en même temps.

L'échec de ses propositions avait déterminé la retraite de M. Magliani, qui avait cédé le ministère des finances à M. Grimaldi; mais son portefeuille lui fut rendu au bout de quelques mois comme au

seul homme en état de venir à bout d'une réforme jugée indispensable et de triompher des résistances du sénat. En effet, la commission des finances du sénat conclut au rejet de la nouvelle loi votée par la chambre; le rapporteur, M. Saracco, M. de Cesare, le comte Bembo et les autres adversaires de la mesure reproduisirent les objections qui avaient prévalu l'année précédente : la précarité de l'équilibre budgétaire, la nécessité de mieux doter les services publics, l'incertitude de l'avenir, les dangers qu'un échec ferait courir au crédit italien, le caractère conjectural des prévisions budgétaires, enfin la préférence à donner soit à la réduction de la dette, soit aux mesures préparatoires à l'abolition du cours forcé. La mauvaise récolte de 1879 leur fournissait un nouvel argument; pour soulager la détresse des populations et assurer du travail aux ouvriers, le gouvernement avait dû demander d'urgence des crédits au parlement et faire voter l'exécution de divers travaux et la construction de routes, dont les dépenses devaient être couvertes par la vente d'une certaine quantité de biens ecclésiastiques. Un débat des plus vifs et des plus approfondis s'engagea devant le sénat. Tous les membres du gouvernement intervinrent pour soutenir le projet de loi, mais le poids de la discussion fut porté par le ministre des finances, qui remplit à lui seul les trois séances des 19, 20 et 23 janvier 1880. Les discours prononcés par M. Magliani dans ce mémorable débat lui font le plus grand honneur; ils sont d'une clarté et d'une précision irréprochables; ils abondent en vues sages et en aperçus lumineux : c'est le langage d'un économiste politique et d'un véritable financier. En lisant les discussions des chambres italiennes, on ne peut s'empêcher de remarquer l'importance qu'on y attache à des différences de 2 ou 300,000 francs et la minutie avec laquelle on fait entrer en ligne de compte les moindres recettes et des dépenses qui nous sembleraient insignifiantes : ce souci de l'exactitude et cette rigide économie sont bien éloignés de l'imprudente légèreté avec laquelle, en France, ministres et chambres accroissent les dépenses ou réduisent les recettes de sommes qui se chiffrent par dizaines de millions. Le contraste est trop frappant pour passer inaperçu.

Si pénible que le vote hostile du sénat eût été pour M. Magliani, ce ministre n'avait point sujet de le regretter. Ce vote avait eu deux conséquences heureuses : en allégeant les charges qui, sans cet acte de prudence, auraient pesé sur l'exercice 1879, il avait rendu meilleure la situation présente; en répartissant, par le fait, sur cinq années au lieu de quatre la suppression de l'impôt, il fortifiait les calculs que le ministre avait présentés pour l'avenir et il faisait disparaître les éventualités de déficit que celui-ci avait dû prévoir. La

somme totale des recettes que le trésor devait successivement abandonner jusqu'à l'abolition complète de l'emprunt se trouvait réduite de 54 millions, auxquels il n'était plus nécessaire de suppléer. Le ministre des finances se trouvait donc sur un terrain plus solide et la lutte ne pouvait manquer de tourner à son avantage. Malgré une mauvaise récolte, malgré des événemens calamiteux, et bien qu'elle n'eût bénéficié que pendant onze mois des avantages du nouveau tarif des douanes, l'année 1879, pour laquelle, au mois de mai précédent, il ne prévoyait qu'un excédent de recettes de 8 millions, avait donné en fin d'exercice un excédent de 18 millions qui avait permis de venir en aide aux populations nécessiteuses sans rien demander à la dette flottante. Celle-ci avait donc continué à décroître, et la moyenne des bons du trésor en circulation, de 273 millions en 1878, était descendue à 240 millions en 1879. M. Magliani avait ramené cette circulation à 220 millions à la fin de novembre 1879 et à 200 millions dans les premiers jours de janvier 1880 : la situation de l'encaisse du trésor lui donnait un espoir bien fondé de la maintenir à ce chiffre pendant toute l'année.

Par suite, le budget de 1880 promettait des résultats plus favorables que M. Magliani n'avait osé les prévoir dans les calculs auxquels il s'était livré l'année précédente. Le budget provisoire, dit de première prévision, préparé par M. Grimaldi, avait été présenté avec un excédent de recettes présumé de 3,695,000 livres, mais des augmentations de crédits et des dépenses nouvelles, découlant de lois déjà votées, avaient immédiatement absorbé cet excédent et l'avaient transformé en un déficit de 6 millions. M. Magliani, en préparant le budget définitif, avait refait les calculs de son prédécesseur. M. Grimaldi, d'une part, n'avait pas résisté avec une suffisante fermeté aux demandes de ses collègues, il avait souscrit trop facilement à des augmentations de dépenses; d'autre part, il avait pris pour bases de ses évaluations de recettes les résultats de 1878. M. Magliani avait maintenu les augmentations de crédits prévues par M. Grimaldi : il n'avait modifié que deux articles de dépenses. Les marchés passés par le ministre de la guerre pour toute l'année 1880 lui avaient permis de ramener au chiffre réellement nécessaire le crédit destiné à faire face au renchérissement des rations de vivres et de fourrages. La diminution de la dette flottante justifiait une réduction de 2 millions dans les arrérages à la charge du trésor. Quant aux recettes, M. Magliani s'autorisait de la pratique constante des ministres anglais pour prendre comme bases de ses évaluations les résultats acquis de 1879; il avait seulement la précaution de déduire 15 millions du produit des douanes, tant pour le surcroît d'importations que l'augmentation prévue des droits sur le sucre et

les denrées coloniales avait dû déterminer, que pour les introductions de blés étrangers qui avaient été la conséquence d'une récolte insuffisante. Même après cette déduction faite, M. Magliani abaissait ses évaluations de recettes à 9 millions au-dessous des résultats réalisés en 1879 dans des conditions économiques et commerciales des plus défavorables, et il croyait satisfaire ainsi par là à toutes les exigences de la prudence. Néanmoins il arrivait ainsi à un excédent de recettes de 17 millions qu'il jugeait suffisant pour faire face aux augmentations de dépenses probables et à l'imprévu.

C'était là précisément le terrain de la bataille. L'affranchissement des céréales d'ordre inférieur avait réduit à 60 millions le produit du droit sur la mouture, qui ne portait plus que sur le froment. En reculant jusqu'en 1883 l'affranchissement complet du froment et en ne faisant partir que du 1er juillet 1880 la réduction successive du droit, le vote de la chambre n'imposait à l'exercice 1880 la perte que d'un huitième de cette recette de 60 millions, soit de 7 millions 1/2. La question était donc moins de savoir si le budget de 1880 pouvait supporter ce sacrifice que de rechercher si les budgets suivans seraient en état de faire face tout à la fois aux sacrifices croissans qu'imposerait la réduction successive de l'impôt et à l'inévitable progression des dépenses. On était ainsi conduit à examiner dans son ensemble la situation économique et financière de l'Italie. Y avait-il excès de timidité d'un côté ou, de l'autre, excès de confiance? Les embarras du pays subsistaient-ils tout entiers ou l'ère des jours meilleurs avait-elle commencé? Là était l'importance de ce débat, qui absorbait toute l'attention de l'Italie.

Les besoins sont grands, disaient les partisans de la prudence; ils peuvent, ils doivent s'accroître encore; notre organisation administrative est défectueuse, notre armement est incomplet. Pour tout mettre sur un pied convenable, il sera nécessaire d'accroître les dépenses. L'équilibre de vos budgets tient à quelques millions et vous ne l'obtenez que par des expédiens; vous ne réservez rien pour l'imprévu. La moindre erreur dans vos calculs, la moindre déception dans vos espérances, peuvent créer des embarras sérieux et durables. Est-il prudent, est-il raisonnable, en présence d'une semblable situation financière, de sacrifier une recette certaine, indiscutable, de 60 millions? Vous avez affranchi ce qui concourt à l'alimentation des classes populaires, les autres classes peuvent attendre : l'humanité a eu sa part, que la sagesse ait aussi la sienne. A cette argumentation spécieuse M. Magliani opposait les résultats des cinq derniers exercices. L'ère des déficits budgétaires était définitivement close : depuis 1875, tous les budgets s'étaient réglés avec des excédens de recettes. Cette continuité démontrait que l'équilibre du bud-

get avait cessé d'être un accident pour devenir un fait normal. On mettait en avant les années mauvaises et les épreuves imprévues que le pays pouvait avoir à traverser; mais 1878 avait été marqué par une crise commerciale; 1879 par une récolte insuffisante qui avait coûté 200 millions de numéraire et par des inondations. On avait donc eu deux années calamiteuses sur cinq, et cependant le résultat définitif de la période avait été un excédent total des recettes sur les dépenses de 99 millions, dont 51 avaient été appliqués à la construction des nouveaux chemins le fer, recevant ainsi un emploi reproductif, et dont 48 avaient été consacrés à la réduction des dettes du trésor. D'une part, le domaine public avait été accru: de l'autre, la dette flottante avait été diminuée. Etait-ce par des expédiens que ces résultats avaient été obtenus? N'avait-on pas fait la part des justes exigences des services publics? On avait accru la liste civile du roi de 2 millions et demi; on avait consacré 7 millions à améliorer les traitemens des employés; on était venu en aide aux communes en leur abandonnant un dixième des produits de l'impôt sur la richesse mobilière. On avait pourvu au rachat des chemins de fer de la Haute-Italie et à l'exécution de la convention de Bâle, en ajoutant au budget des dépenses la charge d'environ 10 millions de rentes; l'assistance donnée à la ville de Florence avait également mis au compte de l'état une charge annuelle de 3 millions; on avait abandonné ou réduit un certain nombre de petites taxes; enfin chaque budget avait contenu des augmentations de crédits pour la guerre et pour la marine; le budget de 1880 en renfermait de nouvelles : l'augmentation totale sur 1876 dépassait 27 millions.

Le ministre concluait de cette récapitulation qu'on n'avait plus à se préoccuper ni de l'exécution de la convention de Bâle ni des réclamations de la ville de Florence, puisque le budget en avait supporté la charge sans fléchir et qu'il avait été satisfait aux besoins les plus urgens des services publics. Il n'était donc pas à prévoir que les dépenses continuassent à s'accroître dans la même proportion que par le passé, ni surtout que cet accroissement dépassât la progression des recettes. Il montrait en même temps combien la situation s'était modifiée, d'une année à l'autre, dans un sens favorable. En mai 1879, une seule recette nouvelle, l'élévation du prix de vente des tabacs, était votée; les autres propositions d'impôt étaient encore à l'état de projets de loi et on avait pu lui objecter l'incertitude où l'on était encore sur les décisions du parlement. Il s'appuyait, cette fois, sur des faits et non plus sur des espérances; 30 millions de recettes nouvelles étaient acquis au trésor par le vote successif des lois sur les sucres et les denrées coloniales, sur les spiritueux, sur le pétrole, sur l'enregistrement, sur l'assistance judi-

ciaire, et les taxes à établir sur les licences et les concessions gouvernementales étaient en discussion devant les chambres. Il rappelait en même temps au sénat que l'application de quelques-uns de ces impôts nouveaux était subordonnée au vote de l'abolition graduelle du droit sur la mouture, en sorte qu'il fallait renoncer au moins à 15 millions de recettes si l'on refusait d'abandonner les 7 millions 1/2 que devait coûter la première réduction à opérer sur le droit que la chambre avait condamné.

Ainsi, la dette flottante avait été considérablement diminuée; la dette perpétuelle avait légèrement décru parce que les amortissemens avaient excédé les créations de rentes nouvelles: le domaine de l'état avait augmenté par l'application de 546 millions à la construction de nouvelles voies ferrées; les services publics avaient été dotés plus largement que dans aucune des années précédentes; enfin le gouvernement et la chambre avaient fait leur devoir, l'un en proposant et l'autre en votant de nouveaux impôts d'un produit supérieur à la recette qu'il s'agissait d'abandonner. On ne pouvait exiger rien de plus pour le présent. Ici éclatait la supériorité de M. Magliani sur ses prédécesseurs. Le rôle d'un ministre des finances n'est pas celui d'un comptable; il ne se réduit pas à aligner des chiffres et à mettre en regard les recettes et les dépenses. Le véritable financier scrute la marche des unes et des autres, il cherche la loi qui préside à leur développement, il étudie les sources du revenu public et les moyens de les rendre plus productives, et ses calculs embrassent l'avenir comme une conséquence du présent. Le regard que M. Magliani jetait sur les quatre exercices entre lesquels se partageait la suppression de l'impôt et l'analyse à laquelle il se livrait des charges et des recettes de chaque exercice prouvaient la sûreté de son coup d'œil, la fermeté de son jugement, sa légitime confiance dans les ressources de l'Italie et dans l'élasticité du revenu public. Il prenait pour point de départ les chiffres du budget de 1880, bien que ce budget eût à supporter des charges exceptionnelles et transitoires, comme celles qui résultaient du renchérissement momentané des subsistances; il faisait abandon de toutes les économies qu'il serait possible de réaliser dans l'avenir, il faisait entrer en compte toutes les dépenses nouvelles qui pouvaient découler soit des lois récemment votées, soit des mesures à l'état de projets; il faisait le calcul des charges de la dette flottante, des amortissemens à opérer et des rentes nouvelles à émettre pour les travaux publics; il établissait ainsi la charge maxima qui devait peser sur chaque exercice. Si l'on supposait que les recettes demeuraient stationnaires, tous ces exercices devaient présenter un déficit; mais le ministre refusait d'accepter une pareille hypothèse. Il rappelait

que deux des plus éminens parmi les adversaires du cabinet, M. Minghetti et M. Sella, avaient estimé, le premier à 11 millions, le second à 10 millions la plus-value normale des recettes d'une année à l'autre. Analysant une à une les plus-values données dans les quatre exercices précédens par chacune des branches du revenu, il établissait que l'ensemble de ces plus-values n'avait jamais été inférieur à 12 millions. Déduisant 4 millions pour l'accroissement présumé des frais de recouvrement et les augmentations à prévoir dans les dépenses de personnel, il se contentait d'une plus-value moyenne de 8 millions; cette plus-value suffisait pour que tous les budgets, y compris celui de 1884, se soldassent avec un excédent de recettes.

L'avenir des finances ne pouvait donc point être compromis par la réforme que le cabinet proposait : si cette réforme ne s'accomplissait pas, le produit du droit sur la mouture viendrait s'ajouter aux excédens de recettes de chaque année et les porterait à un chiffre élevé. M. Magliani demandait à ses adversaires ce qu'ils feraient de ces excédens de recettes. Le ministre des travaux publics ne pouvait plus, comme par le passé, s'en emparer pour les appliquer à la construction des chemins de fer ; dans l'intention de rendre plus rigoureux et plus complet le contrôle financier du parlement, la loi de décembre 1879, qui avait ajouté un réseau complémentaire aux lignes déjà classées, avait interdit cette application des excédens présumés du budget, et spécifié que toutes les dépenses en travaux neufs seraient imputées sur le budget extraordinaire. Il ne demeurait donc, pour les excédens à prévoir, que deux affectations possibles : ou la réduction de la dette flottante ou la réforme des impôts. Y avait-il un avantage sérieux à accélérer la réduction de la dette, lorsqu'on avait déjà inscrit au budget des sommes considérables pour l'amortissement? « N'avons-nous pas, demandait M. Magliani, des devoirs envers les contribuables? N'est-il pas temps d'avoir égard à leur fardeau? Le jour ne se lèvera-t-il jamais où nous pourrons songer à abolir quelque impôt trop lourd, trop détesté, qui pèsera lourdement sur la population pauvre et sur le travail? Ne voudrons-nous jamais, malgré le devoir rigoureux qui nous incombe, résoudre aucune grande question de justice sociale? » Reprenant ensuite les critiques qu'il avait déjà adressées à l'impôt sur la mouture, le ministre démontrait que supprimer les impôts oppressifs et antiéconomiques, réformer les taxes mal assises ou d'une perception trop onéreuse, affranchir le travail et l'industrie de charges excessives et d'entraves fiscales, et faciliter l'essor de la richesse publique, c'était apporter au fardeau des contribuables un allégement plus réel que celui qui pouvait résulter d'une légère réduction

de la dette publique. Le meilleur emploi qu'on pût faire des excédens de recettes était donc de les consacrer à la réforme et à l'allégement des impôts. Personne ne pouvait contester que le premier impôt dont la suppression fût exigée par la justice et fût réclamée par l'opinion publique fût le droit qui enchérissait le prix du pain.

Le gouvernement eut gain de cause, et si nous avons insisté sur cette discussion, c'est à cause de la lumière qu'elle répandit sur la situation financière de l'Italie. Le ministre n'épargna aucun effort pour améliorer cette situation, et avant la fin de la session de 1880, il présenta encore et fit adopter divers projets de lois destinés à accroître ou à mieux assurer les recettes du trésor. Les cartes à jouer furent frappées d'une légère taxe ; les cas d'exemption furent revisés. Le corps des douaniers fut réorganisé et accru pour mettre obstacle aux progrès de la contrebande, que l'élévation des droits d'entrée sur les denrées coloniales et les spiritueux et l'augmentation du prix des tabacs avaient ranimée. Des mesures furent prises pour prévenir les fraudes auxquelles donnait lieu l'impôt sur les affaires et faciliter le recouvrement des amendes. Enfin, un projet de loi fut présenté pour la réorganisation de l'administration de la loterie. M. Magliani attendait des mesures qu'il proposait pour la répression des loteries clandestines un accroissement de recettes qu'il n'évaluait pas à moins de 2 millions. Notons en passant un fait singulier. Les primes acquises aux gagnans représentent ordinairement 58 pour 100 des mises et l'administration avait établi ses calculs sur cette base, dont l'expérience lui a fait reconnaître l'exactitude; en 1880 la chance se montra particulièrement favorable aux joueurs la proportion des gains s'éleva jusqu'à 63 pour 100, et les paiemens excédèrent de 5 millions le chiffre prévu. Bien que la recette brute eût dépassé de 2,348,000 livres les prévisions budgétaires, il en résulta pour le trésor un mécompte final d'environ 3 millions.

Outre ce mécompte, le ministre des finances en éprouva un autre sur les tabacs, qui produisirent 2,360,000 livres de moins qu'il n'avait prévu, mais les autres sources de revenu donnèrent des plus-values considérables. Les recettes effectives dépassèrent les prévisions de 21,800,000 livres. L'excédent des recettes sur les dépenses que M. Magliani, en mai 1879, évaluait à 3 millions et demi, et qu'il avait calculé à 8 millions et demi en présentant le budget définitif, eût été de 46 millions et demi, si la chambre n'avait accordé aux ministres des crédits supplémentaires pour 23 millions, dont 10 millions au seul département de la guerre. L'excédent final des recettes sur les dépenses se trouva ainsi ramené à 24 millions. Pour faire mieux apprécier la marche progressive des recettes et des

dépenses depuis 1876, nous réunirons en un seul tableau les résultats de la période quinquennale qui s'est terminée en 1880.

Années.	Recettes.	Dépenses.	Excédent de recettes.
1876.....	1,123,328,540	1,102,882,466	20,446,073
1877.....	1,180,840,130	1,157,917,212	22,922,917
1878.....	1,191,625,356	1,177,079,155	14,546,200
1879.....	1,228,112,891	1,185,818,844	42,291,046
1880.....	1,348,271,347	1,324,665,013	23,606,244

III.

Les faits se chargeaient donc de justifier les espérances et les calculs du ministre des finances. L'essor que prirent les recettes, dès les premiers mois de 1880, faisait disparaître toute inquiétude quant aux conséquences de la suppression du droit sur la mouture : le gouvernement songea aussitôt à l'exécution de la seconde partie de son programme, l'abolition du cours forcé. Au mois de janvier, M. Magliani considérait encore toute tentative comme prématurée ; l'Italie avait dû exporter près de 200 millions de numéraire pour payer les céréales que la mauvaise récolte de 1879 l'avait contrainte d'acheter à l'étranger ; mais, en revanche, une exportation exceptionnelle de ses vins l'avait rendue créancière de la France pour des sommes considérables ; elle avait également vendu en Suisse, en Allemagne et en France une grande quantité de fruits, de primeurs et de bétail ; et la situation s'était promptement améliorée. L'argent était à très bas prix dans toute l'Europe, et tous les fonds d'état avaient atteint des cours très élevés ; ces deux circonstances autorisaient le ministre à croire qu'un emprunt en rentes italiennes pourrait se négocier à des conditions avantageuses. Aussi, au mois de juillet, en défendant ses propositions financières, parlait-il de la suppression du cours forcé comme d'une mesure indispensable et urgente qui réclamait l'attention immédiate du gouvernement et des chambres. Le président du conseil fut plus explicite. Il annonça, au nom du gouvernement, qu'un projet de loi serait présenté dès la réouverture de la session, au mois de novembre, et cette promesse revêtit le caractère d'un engagement par son introduction dans le discours royal. Cet engagement fut fidèlement tenu. Le parlement, dès sa rentrée, fut saisi par les ministres des finances et du commerce d'un projet de loi qui avait pour objet d'autoriser le gouvernement à contracter un emprunt de 644 millions, dont 400 millions payables en or, de mettre fin à la convention du 30 avril 1874 entre l'état et les six banques d'émission, de régler le retrait

des billets jusqu'à concurrence de 600 millions, et d'assurer la convertibilité de ceux qui demeureraient en circulation.

Nous n'avons pas à revenir sur l'examen que nous avons fait, ici même, des dispositions de ce projet de loi et du remarquable rapport qui l'accompagnait. L'accueil ne pouvait manquer d'être favorable; il n'était point d'homme politique en Italie qui n'eût gémi des sacrifices que la disparition des métaux précieux imposait à l'état et au commerce national; des considérations de prudence auraient donc, seules, pu être invoquées contre le projet de loi; mais, dès le premier jour, il trouvait dans les faits la plus éloquente des justifications. La prime sur l'or, qui s'était maintenue entre 10 et 11 pour 100 en 1879 et jusqu'à l'automne de 1880, descendit à 2 et même à 1 pour 100 aussitôt après la présentation de la loi. Celle-ci portait donc ses fruits avant même d'être votée. La commission législative, qui comptait dans son sein plusieurs anciens ministres des finances, décida qu'elle repousserait tout amendement qui toucherait soit au principe, soit aux dispositions essentielles de la loi, que le rapporteur reçut mission de soutenir énergiquement. La discussion ne fut marquée par aucun incident. A ceux qui critiquèrent la mesure comme incomplète, parce qu'elle laisserait encore en circulation environ 350 millions de papier d'état, M. Magliani répondit que son but était moins de retirer ce papier, avec lequel la population était familiarisée, que de faire disparaître tout agio : l'important était donc d'assurer la convertibilité de ce papier afin qu'il se maintînt au pair avec l'or et que tout agio disparût. Le ministre se flattait d'atteindre ce résultat en ramenant en Italie une quantité de métaux notable, en retirant les deux tiers du papier, et en imposant aux caisses publiques l'obligation d'échanger à vue, contre espèces, et de recevoir en paiement des impôts (les droits de douanes exceptés) les billets qui demeureraient dans la circulation et qui seraient considérés comme faisant désormais partie de la dette flottante; ils seraient retirés graduellement à l'aide des excédens budgétaires. La circulation des bons du trésor étant rentrée dans les limites normales, ces excédens ne pouvaient recevoir un meilleur emploi. En retirant en premier lieu les coupures divisionnaires de 50 centimes, de 1 franc et de 2 francs, et les grosses coupures, et en laissant de préférence dans la circulation les coupures de 5 et de 10 francs, le ministre obéissait à des considérations puisées dans la situation monétaire; il espérait que, le pair entre le papier et le métal étant établi, la commodité et la légèreté des petits billets leur assureraient aux yeux du public un avantage sur la lourde monnaie d'argent; ils continueraient donc aisément à circuler, et l'on préviendrait ainsi le trop grand et trop rapide

afflux en Italie des écus d'argent en provenance des autres pays de l'Union latine. Jusqu'à ce que la question monétaire fût réglée, soit par des arrangemens internationaux, soit par une des oscillations qui se produisent périodiquement dans le prix des métaux précieux, il ne fallait, pas s'exposer au danger de voir l'argent chasser de l'Italie l'or qu'on allait tenter d'y ramener, et un inconvénient, nouveau et à peine moins grave se substituer au mal auquel on voulait remédier. Quant à la marche de l'opération et à sa durée, qui devait embrasser deux années, M. Magliani expliqua que le gouvernement devait se réserver la faculté de choisir le moment le plus favorable pour agir, ce qui dépendait à la fois des conditions du marché monétaire européen et de la situation du crédit italien; qu'il était impossible de se procurer d'un seul coup et à bref délai la masse de métaux précieux nécessaire, et qu'il fallait que cet approvisionnement métallique fût en la possession de l'état avant de rien entreprendre, sous peine de voir les mêmes écus d'or passer et repasser plusieurs fois des caiesss du trésor dans celles de ses prêteurs. En même temps qu'on ferait entrer dans les coffres de l'état les espèces d'or, on commencerait à mettre en circulation, en échange des petits billets, la monnaie divisionnaire d'argent dont l'écoulement à l'étranger n'était pas à redouter : on retirerait ainsi pour 114 millions de papier. Ce premier pas accompli, on commencerait à faire graduellement circuler les écus d'argent et les pièces d'or, dont l'apparition guérirait chez les plus timorés la manie de thésauriser les espèces et mettrait fin à tout agio : alors la confiance dans les billets étant pleinement établie, l'état pourrait, sans courir aucun risque, ouvrir ses guichets à l'échange du papier contre espèces. Aucun changement ne serait brusquement apporté dans les habitudes du public : les banques d'émission et les autres établissemens de crédit auraient tout le loisir de se préparer à la situation nouvelle.

La loi venait à peine d'être votée, avec quelques modifications de détail et à une énorme majorité par la chambre des députés, lorsque la question tunisienne détermina une crise ministérielle et fit appréhender une dissolution du parlement. Le vote de la chambre élective se fût trouvé ainsi annulé et tout le fruit des efforts de M. Magliani eût été perdu. Pour obvier à cet inconvénient, le sénat mit immédiatement le projet de loi à l'ordre du jour; tous les orateurs et le rapporteur lui-même renoncèrent à prendre la parole et la loi fut votée par acclamation. Nous ne croyons pas qu'aucun ministre des finances ait jamais reçu un témoignage aussi spontané et aussi flatteur d'approbation et de confiance. La loi fut immédiatement sanctionnée et promulguée.

Quelles étaient les conséquences de cette loi au point de vue budgétaire? L'emprunt à contracter au taux de 5 pour 100 net de l'impôt sur le revenu et avec une commission maximum de 1 pour 100 devait imposer au budget une charge additionnelle de 32,522,000 fr. Comment y faisait-on face? Jusqu'alors l'état avait pris à sa charge les pensions à servir tant aux fonctionnaires des régimes déchus qu'il avait mis en disponibilité qu'à ses propres fonctionnaires qui atteignaient l'âge de la retraite : d'une part, il servait les pensions, de l'autre, il encaissait comme une recette les retenues opérées sur les traitemens en vue de la retraite. M. Magliani présentait, en même temps que la loi sur l'emprunt, une loi qui instituait une caisse des retraites ou pensions destinée à être indépendante du ministère des finances et à avoir une comptabilité distincte. Cette caisse devait être dirigée par un conseil d'administration spécial, sous le contrôle d'une commission parlementaire. A l'avenir, on verserait à cette caisse les retenues opérées sur le traitement des fonctionnaires, ainsi que la part contributive que l'état prenait à sa charge et qui était évaluée à 8 millions 1/2. L'état devait reverser à la caisse, en capital et en intérêts, les retenues qu'il avait perçues sur les employés actuellement en fonctions et qu'il avait appliquées aux dépenses publiques, ce qui nécessitait une annuité de 8 à 9 millions. Enfin, pour assurer le service des pensions déjà liquidées, l'état transférait à la caisse 27 millions de rentes perpétuelles, avec faculté d'en aliéner une partie pour couvrir l'insuffisance de recettes qui se produirait pendant quelques années, jusqu'à ce que l'équilibre fût rétabli par la progression des extinctions. Cette opération, qui n'était autre chose que la conversion d'une rente viagère en une rente perpétuelle et dont les calculs avaient été établis comme ceux des compagnies d'assurances, ne laissait plus à la charge du budget qu'un crédit annuel de 42 millions, et comme le service des retraites coûtait 61 millions, on réalisait, grâce à cet expédient de trésorerie, une économie annuelle de 19 millions. Pour le surplus du service de l'emprunt, M. Magliani comptait 3 millions qu'on n'aurait plus à payer, pour frais de fabrication et de renouvellement des billets et pour frais de commission, au syndicat des banques, et la suppression du crédit de 12 millions inscrit au budget des finances pour les frais d'agio qu'entraînait le paiement des intérêts de la rente sur les places étrangères. Il mettait ainsi 34 millions d'économie en regard de 32 millions de dépenses nouvelles. Quant aux 7 millions inscrits, tant au budget de la guerre qu'à celui de la marine, comme frais d'agio pour les paiemens que ces deux départemens pouvaient avoir à faire au dehors, M. Magliani les considérait comme une réserve pour l'imprévu et ne les faisait pas entrer en ligne de compte. Il

tirait de ces calculs cette conclusion, qui avait toutes les apparences d'un paradoxe, que l'abolition du cours forcé s'alimenterait elle-même et couvrirait, par les économies qui en découleraient, les frais de sa réalisation.

On ne peut contester que cette combinaison ne fût fort ingénieuse et ne fît honneur à la fertilité d'esprit du ministre ; bien que l'économie qu'on réalisait sur le service des pensions dût disparaître en grande partie au bout d'un certain nombre d'années, elle n'en permettait pas moins pour le présent de faire face au service d'un gros emprunt sans ajouter aux charges des contribuables. En mai 1879, M. Magliani était contraint d'admettre que le budget de 1881 se réglerait par un déficit qu'il évaluait à 4 millions 1/2 et il comptait, pour couvrir ce déficit, sur l'excédent de recettes que donnerait l'exercice 1882. Dix-huit mois plus tard, la situation s'était suffisamment améliorée pour qu'il présentât le budget de première prévision avec un excédent de recettes présumé de 12,615,000 francs. Le gouvernement et la chambre y introduisirent diverses augmentations de crédits qui s'élevèrent ensemble à près de 15 millions 1/2. Néanmoins, le budget définitif fut voté au mois de juillet à raison de 1,434,522,357 francs pour les recettes et de 1,426,711,988 francs pour les dépenses, soit avec un excédent de recettes de 7,810,000 fr. Bien qu'on eût fait face aux augmentations de crédits par un supplément de recettes, la commission des finances crut devoir formuler dans son rapport cette sage réserve : « En présence des obligations assumées par le gouvernement et par le parlement, et des deux importantes réformes qui viennent d'être adoptées, l'abolition totale du droit sur la mouture et la suppression du cours forcé, la commission a le devoir de rappeler au ministère et à la chambre que la plus grande circonspection dans le vote des dépenses est un élément indispensable pour affermir le crédit de l'état et assurer le succès des réformes entreprises. » Cette réflexion suffit à montrer quelle place le maintien de l'équilibre budgétaire tient, en Italie, dans les préoccupations du gouvernement et des chambres.

Le résultat auquel on arrivait pour 1881 était d'autant plus remarquable que le ministre avait maintenu ses évaluations de recettes au-dessous des produits réalisés pendant l'année précédente et qu'indépendamment des larges augmentations de crédits accordées à la plupart des services publics et surtout à la guerre et à la marine, l'exercice 1881 devait faire face, pour les dettes amortissables qui arrivaient à échéance, à 24 millions de plus que l'exercice précédent. Le progrès du revenu public permettait au budget de supporter ce surcroît de charges. Le produit des taxes ou des surtaxes établies pour compenser la perte à subir sur l'impôt de la mouture avait

dépassé les espérances du ministre des finances et confondu les prédictions de ses adversaires. Le doublement de l'impôt sur les spiritueux, porté de 30 à 60 francs par hectolitre, n'avait pas empêché l'importation de s'élever de 87,000 hectolitres en 1879 à 128,000 en 1880 sans que la fabrication des distilleries italiennes eût subi aucun ralentissement. L'importation des sucres, des cafés, du cacao, du pétrole ne s'était nullement ressentie de l'augmentation des droits d'entrée : il y avait eu, pour le pétrole particulièrement, un accroissement considérable. Les recettes réalisées avaient dépassé de plus de 7 millions les évaluations jugées trop optimistes de M. Magliani. Or c'étaient là des impôts de consommation dont la progression ne pouvait résulter que du développement de l'aisance générale. L'accroissement continu du produit de l'impôt sur les successions était une autre démonstration du même fait. Enfin la plus-value d'environ 6 millions qu'avaient présentée les taxes sur les affaires venait confirmer ces progrès de la fortune publique en attestant que l'activité nationale ne se ralentissait point. Aussi le ministre avait-il la confiance, et la commission du budget exprima la même espérance que l'année 1881 donnerait encore des résultats plus favorables. L'événement n'a point trompé cette attente. Les tableaux qui viennent d'être publiés par la direction générale des impôts indirects (*gabelle*) constatent que, pendant les neuf premiers mois de 1881, les importations ont dépassé de 142 millions et les exportations de 62 millions les résultats de la période correspondante de 1880. Les impôts perçus par cette administration, droits d'entrée et de sortie, mouture, timbre, droits maritimes, etc., ont produit pour ces neuf mois 113,688,000 francs contre 89,841,000 en 1880, soit une plus-value de 23,847,000 correspondant à une plus-value de 32 millions pour l'année entière. Les impôts directs et les postes et télégraphes ont donné des résultats également favorables, et l'ensemble des plus-values dépassera 50 millions.

Un ministre prévoyant et sage ne pouvait manquer de mettre à profit les progrès constans des recettes pour corriger les défauts d'un système d'impôts improvisé sous la pression de nécessités inexorables. Pouvait-il saisir une meilleure occasion d'étudier les diverses sources du revenu public et de rechercher les moyens de rendre les impôts ou plus productifs pour le trésor ou moins onéreux pour les contribuables? Quinze mois avaient suffi pour effectuer le recensement des immeubles bâtis, et cette opération avait eu pour conséquence une augmentation de revenu : le gouvernement avait aussitôt entrepris, et il poursuit actuellement une revision générale du cadastre, non pas pour accroître la quotité de l'impôt foncier, mais pour en assurer l'équitable répartition. Le Piémont

et le duché de Modène se plaignent d'être surimposés; dans d'autres provinces, nombre d'immeubles échappent à l'impôt, et M. Magliani compte que la péréquation de l'impôt procurera au trésor un supplément de recettes d'environ 30 millions. Il a annoncé aux chambres, dans la session dernière, qu'il allait faire procéder à un travail analogue pour prévenir les fraudes auxquelles donne lieu l'impôt sur la richesse mobilière et pour arriver à une meilleure assiette de cet impôt. Enfin, après avoir fait remarquer au parlement que plus des trois quarts des recettes des douanes étaient fournis par sept articles seulement, il en a conclu à la nécessité de reviser le tarif des douanes afin d'en faire disparaître les droits qui peuvent constituer une surcharge pour l'industrie ou une entrave pour le travail, et de rendre plus productifs ceux qui sont susceptibles d'augmentation. La progression rapide du revenu des douanes semble avoir convaincu M. Magliani que c'est de ce côté qu'il faut chercher de nouvelles ressources pour le budget, tant par la réforme du tarif que par de nouvelles conventions commerciales. En revanche, il paraît résolu à abandonner tous les droits de sortie, sauf pour les soufres et les huiles, ces deux produits de l'Italie n'ayant à redouter aucune concurrence au dehors. Un remaniement du tarif des chemins de fer, et particulièrement des surtaxes sur la grande vitesse, lui semble également nécessaire pour venir en aide à l'industrie et au commerce, dont les plaintes sont incessantes. Enfin il compte accroître les recettes des tabacs par une répression plus efficace de la contrebande, par des modifications de tarif, et surtout par l'amélioration des produits. Tous ceux qui ont parcouru l'Italie et entendu les continuelles et énergiques réclamations des fumeurs n'hésiteront pas à croire que cette dernière réforme est la plus facile à accomplir et ne sera pas une des moins profitables au trésor italien.

Ces mesures et ces études attestent chez le ministre des finances une sérieuse préoccupation d'assurer pour l'avenir aussi bien que pour le présent l'équilibre du budget italien. Sans reproduire les calculs qu'il a présentés au parlement pour 1882 et 1883, nous nous contenterons de dire qu'à moins d'événemens imprévus, il n'y a lieu de concevoir aucune inquiétude pour ces deux années; mais, en 1884, la suppression définitive du droit sur la mouture enlèvera d'un seul coup au budget une recette de 39 millions par comparaison avec 1880. M. Magliani compte que cette perte sera compensée, jusqu'à concurrence de 32 millions, par quatre années de la plus-value moyenne de 8 millions à laquelle il évalue l'accroissement normal des recettes, déduction faite de la progression des dépenses; pour couvrir le surplus, il attend de l'expiration du

contrat avec la régie coïntéressée des tabacs une augmentation de recettes de 8 autres millions. La compensation serait donc complète, mais M. Magliani est un financier trop prudent pour avoir pleine confiance en face d'une marge aussi étroite. Il est donc naturel qu'il songe à donner, par des augmentations ou des créations de recettes, une base moins fragile à l'équilibre des budgets futurs. Il ne peut se dissimuler, d'ailleurs, qu'il aura à compter avec les demandes de ses collègues, avec les besoins des services publics, enfin avec les exigences des intérêts locaux, aux réclamations desquelles les considérations politiques ne permettent pas de fermer l'oreille. Il sait qu'un ministre des finances a besoin d'avoir beaucoup trop d'argent pour pouvoir espérer d'en avoir assez. Au point de vue des recettes, la marge des progrès à espérer va se rétrécissant, tandis qu'il n'y a point de limites pour la dépense. M. Magliani faisait remarquer dans un de ses exposés, comme un légitime motif de confiance, que, de 1862 à 1880, les recettes du trésor avaient presque triplé, tandis que les dépenses ordinaires ne s'étaient guère accrues de plus de 30 pour 100; mais, précisément parce qu'il a été beaucoup demandé aux contribuables italiens, il est devenu plus difficile d'augmenter les charges qui pèsent sur eux. Quelques chiffres, empruntés à un discours de M. Magliani, donneront une idée des efforts que l'Italie a dû faire. De 1862 à la fin de 1879, le gouvernement italien a vendu pour 1 milliard 215 millions de biens nationaux; il a emprunté 2 milliards 868 millions par des émissions de rentes à taux onéreux, et 940 millions par des émissions de papier-monnaie. Sur les 5 milliards qu'il s'est ainsi procurés, 1 milliard 436 millions ont été appliqués à éteindre d'autres dettes et 566 millions aux travaux de chemins de fer. Le surplus, soit 3 milliards 20 millions, a servi à couvrir les déficits du budget italien; mais comme ces déficits se sont élevés à 3 milliards 120 millions, il ressort de ces chiffres que l'Italie, à la fin de 1879, avait déjà, au moyen des excédens de ses derniers budgets, réduit de 100 millions la masse de ses dettes. Les 21 millions d'excédent qu'a donnés le budget de 1880 ont reçu le même emploi; et cet état de choses ne peut que s'améliorer tant que le gouvernement italien persévérera à maintenir les dépenses publiques au-dessous des recettes.

La situation financière de l'Italie est donc bonne, les progrès incontestables que ce pays a accomplis sous le rapport de l'industrie et de l'agriculture, et dont l'exposition de Milan a fourni une démonstration éclatante sont de bon augure pour l'avenir. Le seul point noir est dans l'existence de ces dépenses extraordinaires dont on tend irrésistiblement à élargir le cercle. C'est une facilité dangereuse que de pouvoir se procurer un capital considérable par

l'addition de quelques millions au service de la dette publique, et les chambres italiennes, tentées par le progrès constant des recettes, se relâchent de leurs habitudes de rigide économie. On avait commencé par classer des chemins de fer dont l'exécution devait se répartir sur dix années; dans les derniers jours de 1879, on a considérablement accru ce programme, dont l'accomplissement exigera vingt années. On y a ajouté en 1880 et 1881 d'autres travaux à répartir également sur une période de dix années et qui ont pour objet l'agrandissement des ports, l'amélioration des canaux et des rivières, le desséchement des marais, l'assainissement des régions désolées par les fièvres. Tous ces travaux sont, en eux-mêmes, des œuvres excellentes; mais, malgré le soin qu'on prend de les répartir sur des périodes plus ou moins longues, leur trop rapide multiplication engage l'avenir pour longtemps et ajoute d'année en année une charge plus lourde au budget. Le ministre de la guerre, qui est, en Italie comme partout ailleurs, le grand dépensier, rencontre dans les ébullitions de l'amour-propre national un appui plein de périls pour les finances. Enfin, il est difficile d'approuver des dépenses comme le vote d'une subvention de 50 millions à la ville de Rome pour la construction d'édifices publics et pour des travaux de vicinalité, et le vote d'une subvention de même importance pour apaiser la jalousie et les réclamations de la ville de Naples. Des votes de cette nature compliquent singulièrement et rendent plus pénible la tâche d'un ministre des finances. Dans l'analyse anticipée qu'il faisait, cette année, des budgets jusqu'en 1884, M. Magliani avertissait la chambre qu'en conséquence des votes déjà acquis du parlement, 1881 avait à supporter 65 millions de dépenses extraordinaires, que 1882 en avait à supporter pour 83 millions, et 1883 et 1884 pour 79 millions, si de nouveaux votes ne venaient pas encore grossir ces chiffres. Il ne pourra être subvenu à ces dépenses que par des aliénations de biens nationaux et des émissions de rentes : or les unes épuisent un patrimoine qui devrait être réservé comme une ressource pour les jours de crise, et les autres empêchent le crédit de l'Italie d'atteindre un niveau en rapport avec la situation réelle du pays.

Il y a, en effet, dans cette situation un élément de force et de sécurité qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est l'action continue d'un amortissement très puissant. La monarchie unifiée a dû prendre à son compte les emprunts négociés par les gouvernemens qu'elle a remplacés; ce sont ces emprunts qui figurent dans le budget sous la rubrique des dettes amortissables. Ils avaient été presque tous contractés pour des périodes assez courtes, en vue d'un amortissement rapide. Il en est résulté pour les finances italiennes une charge

très lourde dans le présent; mais l'avenir, et un avenir assez prochain, bénéficiera de ces sacrifices. Le budget de 1881 contient pour l'intérêt et l'amortissement de cette catégorie de dettes un crédit de 133 millions et demi; cette dépense descendra à 108 millions en 1882, à 106 millions en 1883 et à 89 millions en 1884. D'un autre côté, il est vrai, la dette perpétuelle s'accroîtra des rentes qu'il faudra émettre pour les travaux publics; mais, toute compensation faite, le budget se trouvera allégé, à la fin de cette période, d'une charge annuelle de 27 millions. Cet amortissement serait singulièrement accéléré si, par un effort de sagesse et d'économie bien entendues, on avait le courage de restreindre les dépenses de façon que l'excédent des recettes ordinaires alimentât le budget extraordinaire sans aucun recours à des aliénations de rentes. L'Italie verrait alors son crédit s'élever rapidement au niveau de celui des états les plus riches et les mieux administrés. Les produits croissans des chemins de fer et le développement de toutes les branches du revenu permettraient d'accomplir toutes les réformes financières propres à soulager les contribuables. Que ce soit là la pensée et l'ardent désir du ministre actuel des finances, c'est ce que l'on peut conclure des sages et patriotiques paroles par lesquelles il terminait, le 3 avril 1881, son exposé de la situation financière. « Nous avons, disait-il, parcouru un chemin long et pénible, mais il faut nous proposer encore un but plus noble et plus élevé. Nous l'atteindrons si nos efforts sont persévérans et énergiques, si, lorsqu'au milieu des luttes quotidiennes nous serons pris de défaillance, le saint amour de la patrie nous inspire une force et une vigueur nouvelles. Le progrès économique n'est pas seulement la véritable base de la prospérité financière, mais, en satisfaisant aux exigences de la justice sociale, il est aussi le rempart le plus solide et le plus inexpugnable contre les théories malsaines et contre les aspirations et les tendances contraires à la liberté, à la civilisation, à la science. C'est ce progrès qui doit être désormais le but de nos efforts. »

Après les progrès de toute nature que l'Italie a accomplis, le crédit de ce pays n'est plus aujourd'hui qu'une question de bonne conduite. Les hommes que la dernière crise ministérielle a amenés au pouvoir sont des esprits sages et pratiques, désireux de donner le pas aux affaires sur la politique : par malheur, tout le monde dans le parlement et surtout dans la presse, ne professe pas des sentimens aussi raisonnables. On ne sait quel besoin d'agitation et quelle susceptibilité maladive se sont emparés de certains esprits. Lors de la conclusion de l'emprunt, certaines feuilles italiennes ont eu l'idée bizarre d'imprimer que l'Italie venait de reconquérir son

indépendance financière et de remporter une victoire sur la France, comme si les maisons françaises ne tenaient pas une large place dans le syndicat souscripteur, et comme si tous les contractans de l'emprunt ne comptaient pas sur le marché français pour l'écoulement de la plus grande partie des titres. Aujourd'hui que les rentes italiennes, comme toutes les valeurs étrangères, sont en baisse à la bourse de Paris, les mêmes journaux attribuent cette baisse à de secrets sentimens d'hostilité et nous font un grief de la fermeté des fonds français. Faut-il rappeler à ces *irréconciliables* que la perspective d'une nouvelle et assez prochaine émission de 300 millions peut peser d'un certain poids sur les fonds italiens? En outre, quand le public européen, dont le marché de Paris ne fait que traduire les impressions, voit le général Mezzacapo, soutenu par une fraction nombreuse du parlement, réclamer une augmentation de 200 millions pour le budget de la guerre; quand il voit le ministre de la guerre dépenser, d'urgence, des millions pour les fortifications de Rome, comme si, en cas d'invasion par l'Autriche ou par la France, les forts détachés de Rome pouvaient conjurer les conséquences de batailles perdues sur les rives du Mincio ou sur celles du Pô; et le ministre de la marine faire mettre sur le chantier des vaisseaux qui coûteront 25 millions comme le *Duilio* et comme lui ne pourront entrer dans un port italien sans risquer un échouement; lorsqu'il voit enfin un pays qui n'a pas d'ennemis se mettre à guerroyer contre des fantômes, il est tenté de se demander si un peuple qui s'est montré jusqu'ici sage, prudent et avisé, ne va pas déserter la voie des progrès pacifiques pour se jeter dans quelque aventure. Il est à souhaiter pour le bien de l'Italie que les gens raisonnables réagissent contre les écarts de quelques esprits turbulens. A plus juste raison encore que le baron Louis, M. Magliani peut dire à ses collègues du ministère et du parlement : « Faites-moi de bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances. »

CUCHEVAL-CLARIGNY.

UN

PHILOSOPHE HISTORIEN

Les Origines de la France contemporaine, par M. H. Taine, de l'Académie française, — T. I. *L'Ancien Régime*, — T. II et III. *La Révolution*, 3 vol. in-8°, Paris, 1877-1881; Hachette.

I

Il y a deux sortes et comme deux races d'historiens : ceux qui écrivent pour raconter et expliquer les faits, ceux qui ne font de l'histoire que pour démontrer une thèse, et qui dans l'étude du passé ont toujours en vue les luttes du présent. M. Taine n'est pas de ces derniers, il s'en défend avec énergie, et l'on peut l'en croire sur parole. L'histoire, pour lui, n'est qu'une science d'observation, et il la traite comme telle, sans passion ni arrière-pensée. Il peut se rendre ce rare témoignage d'être exempt de toute prévention politique, nationale, religieuse, de tout préjugé de tempérament, d'éducation, ou de classe; aucun historien n'a jamais été dans de meilleures conditions d'impartialité, et, pour employer le mot de l'école, d'objectivité. Et pourtant, parmi les nombreux lecteurs des *Origines de la France contemporaine*, bien peu oseraient soutenir que c'est là une œuvre entièrement objective, dégagée de toute idée préconçue, de tout subjectivisme. Où donc est la raison de cette apparente contradiction entre l'historien et son œuvre? Elle est avant tout dans sa philosophie. Si, en politique, M. Taine n'est inféodé à aucun parti, ne relève d'aucune école, il n'en est pas de

même en philosophie. De ce côté, il a des idées fort précises, fort impérieuses, et, chez lui, comme chez tout grand esprit dont les idées se tiennent, le philosophe subjugue d'habitude l'historien.

L'auteur du livre de *l'Intelligence* est avant tout un philosophe, non point, comme on se le représente souvent dans le monde, un sceptique n'ayant qu'une critique dissolvante, mais un dogmatique à système coordonné. Si on ne peut le traiter de doctrinaire, on ne saurait nier qu'il ait une doctrine, et cette doctrine pénètre toutes ses études, laisse son empreinte sur tous ses livres. Aucun écrivain de notre temps n'a abordé des sujets plus divers, et ses œuvres, d'une variété si brillante et si touffue, qui s'épanouissent avec une sève si féconde dans tous les domaines de la pensée, philosophie, histoire, critique littéraire ou artistique, ont une frappante unité, une homogénéité de conception et de pensées qu'elles doivent avant tout à la doctrine inflexible dont elles relèvent.

M. Taine a sur le monde et la vie sa philosophie et ses formules, qu'il applique avec la même énergie de conviction à toutes les branches des connaissances humaines, à l'art et à la littérature comme à la métaphysique, à la religion, à la science, aux faits de l'ordre politique et social comme aux faits de l'ordre moral ou intellectuel, à l'histoire des peuples comme à la biographie des individus. A ses yeux, une des marques de la vérité de sa théorie, c'est précisément cette faculté de se prêter aux adaptations les plus diverses. Avec elle il ne s'est jamais trouvé à court et n'a jamais rencontré d'impasse. Aussi traite-t-il l'histoire de la révolution française comme l'histoire de la littérature anglaise, comme la philosophie de l'art en Grèce, en Italie, en Flandre. C'est toujours le même instrument, les mêmes procédés d'investigation, appliqués avec la même superbe logique, avec la même précision d'analyse et la même rigueur de déduction, aux études et aux sujets les plus divers, au mécanisme de l'intelligence et aux émotions de l'âme, aux toiles du peintre, aux rêves du poète, aux révolutions des états.

Or, cette doctrine, au creuset de laquelle le hardi penseur a entrepris de faire passer les origines de notre société moderne, se trouve presque *a priori* en opposition avec l'esprit, avec les espérances et les prétentions de la révolution française. Ainsi s'expliquent l'antipathie manifeste de M. Taine pour la révolution dès ses premiers et plus beaux jours, et ces sévérités de l'historien dont les sentences n'ont rien d'imprévu pour qui connaît le philosophe.

Quelle est, en effet, la doctrine fondamentale de M. Taine, la norme scientifique qui lui sert de guide et comme de fil d'Ariane à travers l'obscur labyrinthe des connaissances humaines? C'est, pour la résumer d'un mot, qui revient fréquemment sous sa plume,

la théorie des milieux, c'est-à-dire, un système d'après lequel les idées de même que les êtres vivans, les gouvernemens et les formes politiques, aussi bien que les arts, les littératures, les philosophies sont le produit de conditions variables et d'antécédens multiples, le produit du lieu et du temps, du sol et du climat, le fruit changeant d'une race, d'un état social ou religieux.

Ce principe bien simple est en apparence inoffensif, et cependant nous n'avons pas besoin d'en suivre très loin les conséquences pour apercevoir par quels côtés il est en contradiction avec les idées génératrices de la révolution, avec les sentimens, les théories, les maximes dont s'est inspiré 1789. La révolution française, — et c'est ce qui la distingue entre toutes, ce qui en fait la révolution tout court, sans épithète nationale, sans désignation de temps ou de lieu, — la révolution française, considérée dans son principe, est avant tout la revendication des droits de l'homme, des droits du peuple et du citoyen, en dehors de toute considération de pays, d'époque ou de race, sans égard, en un mot, aux influences de milieu qui, pour notre philosophe, règnent partout en souveraines. De ce désaccord dans le point de départ découlent, entre M. Taine et la révolution, des divergences de toute sorte qui les placent presque aux deux pôles de la pensée humaine.

On peut dire que, entre la révolution et son nouvel historien, il y a antipathie de principes, qu'entre eux il y a un différend plus profond qu'un différend politique, il y a une manière opposée d'entendre l'homme et la marche des sociétés, et, comme tous deux sont également confians dans leur doctrine et également logiques, leur opposition éclate plus bruyamment.

Au risque de paraître toucher au paradoxe, j'oserai dire que, par son système et ses habitudes d'esprit, notre philosophe rationaliste se trouve, vis-à-vis de la révolution, dans une position analogue à celle de certaine école religieuse, de Bonald ou de Joseph de Maistre, par exemple. Entre elle et lui, c'est une incompatibilité de croyances, de foi. On sait comment la révolution était jugée par Joseph de Maistre, un de ces puissans esprits systématiques lui aussi qui font tout rentrer dans le moule d'un seul principe. La trouvant en contradiction avec toutes ses notions et ses axiomes sur le gouvernement des sociétés, il la déclarait satanique et ne voyait en elle qu'une sorte d'incarnation de l'esprit du mal. Ce que M. Taine semble y voir, ce n'est pas le génie du mal, mais le génie de l'erreur, de l'erreur érigée systématiquement en doctrine, s'efforçant *per fas et nefas* de se formuler en acte, de se traduire en société vivante, en état organisé. A ses yeux comme aux yeux de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, la révolution repose

sur un faux dogme; à travers la variété et la confusion de ses sectes en luttes intestines, c'est une fausse religion dont il importe à la science et à l'humanité de démasquer le mensonge, de détruire les puériles et dangereuses superstitions. Ce qui émeut M. Taine, ce qui l'arme contre la révolution, ce sont moins ses inconséquences ou ses crimes que ses maximes, confessées et révérées de la plupart de ses victimes, que ces « immortels principes de 1789, » inscrits au fronton de toutes nos constitutions et d'où, en dépit de notre ignorante admiration, ne pouvaient sortir que ruine et désordre. Pour lui, Robespierre et Danton, Vergniaud et Brissot, Sieyès et Mirabeau sont tous également les apôtres et les dupes d'une erreur colossale, d'autant plus pernicieuse qu'elle est plus séduisante aux sens et à la raison infatuée d'elle-même. Pour lui les maux et les déceptions de la révolution ne viennent point des vices ou des crimes de ses chefs, mais de leur éducation intellectuelle, de leur philosophie consciente ou inconsciente, car toute la révolution est sortie d'une théorie, et toute son histoire n'est que l'effort violent de cette théorie pour passer de la région vide de l'abstraction dans le monde changeant des faits.

Pour M. Taine comme pour les philosophes du XVIIIe siècle, il n'y a guère d'autre philosophie que la psychologie; mais la psychologie du XVIIIe siècle est radicalement fausse; et c'est parce que sa psychologie était erronée que la révolution devait aboutir à un abîme. Au lieu de considérer l'homme comme un être réel et vivant, en étroite liaison avec le sol et tout ce qui l'entoure, en constante dépendance du milieu physique et moral où il vit, au lieu, par exemple, de considérer les Français de son temps dans la variété de leurs états et de leurs conditions, le XVIIIe siècle s'est forgé un homme abstrait, sans réalité et sans vie, un homme idéal et chimérique, l'homme universel et naturel, que les philosophes se flattaient de découvrir partout et à toutes les époques et qui, en fait, n'a jamais existé en aucun temps. C'est cette ombre vaine, cette abstraction creuse, pure entité, éclose sous la baguette métaphysique, dont la révolution a proclamé les droits; c'est pour ce « fantôme philosophique, ce simulacre sans substance, » que constituans et conventionnels ont légiféré, c'est en son nom que les jacobins ont régné, c'est au bonheur de cet être de raison qu'ils ont sacrifié sans scrupule des milliers d'êtres vivans.

Comment s'est formé cet homme de convention, insensible idole à laquelle des fanatiques aveugles immolent avec conviction vingt-cinq millions de Français? On l'a formé par simplification, par diminutions et mutilations successives, en retranchant expressément toutes les différences qui séparent un homme d'un autre, un Français d'un

Papou, un Anglais moderne d'un Breton contemporain de César. « On a obtenu ainsi un résidu prodigieusement mince, un extrait infiniment écourté de la nature humaine, c'est-à-dire, suivant la définition du temps, un être qui a le désir du bonheur et la faculté de raisonner. (1) » Voilà l'homme de la révolution, et le peuple est taillé sur le même patron. On le suppose composé de millions d'êtres absolument semblables entre eux, tous égaux, sans passé, sans parens, sans tradition, sans habitudes, comme autant d'unités arithmétiques, toutes équivalentes.

Cet homme, ce peuple imaginaire, on le croit raisonnable et même bon par essence. Le mal, dans la société comme dans l'individu, provient de l'éducation, de la tradition, des institutions qu'il faut renverser pour rétablir l'homme dans sa bonté et son intelligence naturelles. Tel est depuis Rousseau le dogme fondamental. L'homme est par définition un être sensible et raisonnable. L'homme du peuple en particulier est naturellement affectueux, touché par les bienfaits et disposé à les reconnaître. Aussi, dès la veille de 1789, « le gouvernement parle-t-il au peuple comme à un berger de Gessner. » La révolution a éclaté en pleine églogue.

Il est triste, quand on s'endort dans une bergerie, de trouver à son réveil les moutons changés en loups. C'est ce qui devait fatalement arriver à la révolution. Pourquoi ? Parce que, contrairement à l'optimisme des philosophes, l'homme n'est ni bon ni raisonnable par nature. A cet égard, M. Taine s'exprime avec autant de netteté et de décision qu'un théologien rempli du souvenir de la chute originelle. Un mystique, convaincu de l'incurable faiblesse de la raison humaine et de l'humaine vertu, ne serait pas plus catégorique; les motifs de la sentence seraient autres, le jugement ne serait pas plus sévère. « Ce que dans l'homme nous appelons la raison n'est point un don inné, primitif et persistant, mais une acquisition tardive et un composé fragile. Il suffit des moindres notions physiologiques pour savoir qu'elle est un état d'équilibre instable, lequel dépend de l'état, non moins instable, du cerveau, des nerfs, du sang et de l'estomac. » Et là-dessus, le philosophe se plaît à nous décrire en naturaliste le mécanisme compliqué des ressorts nerveux mis en mouvement par la plus simple opération mentale. Il suppute les milliards de cellules et de fibres du cerveau, il nous représente les millions de rouages qui, pareils à ceux d'une horloge, tirent et poussent à l'aveugle, chacun pour soi, chacun entraîné par sa propre force, chacun maintenu dans son office par des compensations et des contre-poids. « Si l'aiguille marque l'heure à peu

(1) *Révolution*, t. I, p. 183, 184; Cf. t. II, p. 383 et *Ancien Régime*, l. III, chap. II.

près juste, s'écrie-t-il, c'est par l'effet d'une rencontre qui est une merveille, pour ne pas dire un miracle, et l'hallucination, le délire, la monomanie qui habitent à notre porte, sont toujours sur le point d'entrer en nous. *A proprement parler, l'homme est fou, comme le corps est malade, par nature.* La santé de notre esprit, comme la santé de nos organes, n'est qu'une réussite fréquente et un bel accident (1). » Quel prédicateur catholique ou calviniste, quel théosophe, de Pascal à Joseph de Maistre ou à Lamennais, a autant appuyé que ce rationaliste sur l'infirmité radicale de la raison humaine? Je ne veux pas insister sur les conséquences pratiques de pareilles vues, prises à la lettre; elles pourraient conduire à *la Politique tirée de l'Écriture sainte* de Bossuet ou plutôt au *Leviathan* de Hobbes, que le sanglant spectacle de la révolution d'Angleterre avait amené à une pareille défiance de l'homme et du peuple. Ce que nous voulons rappeler, c'est combien M. Taine, sur ce point capital, est éloigné des idées du XVIIIe siècle, dont à tout prendre il est le fils et le continuateur; c'est comment, en politique, sa psychologie pessimiste le place *a priori* aux antipodes de la révolution et de l'optimisme du XVIIIe siècle. Toute la doctrine de la révolution, en effet, peut se résumer dans l'apothéose de la raison, à laquelle 1793 devait finir par dresser des autels et rendre un culte public. Cette bizarre religion révolutionnaire, en apparence enfantine et ridicule, n'était au fond que le symbole logique et le légitime emblème des croyances de la révolution et du XVIIIe siècle. Personne n'a moins de goût que M. Taine pour le culte de Chaumette. A ses yeux, la raison, ainsi déifiée, n'est qu'une trompeuse idole que la science et la philosophie doivent renverser de son piédestal.

S'il est faux que l'homme soit raisonnable par essence, il l'est non moins que l'homme soit bon par nature, et cela pour des motifs analogues. Le maître de l'homme, selon M. Taine, ce n'est pas la raison, qui dans la conduite de l'individu et de l'humanité ne joue qu'un petit rôle. Les maîtres de l'homme sont avant tout le tempérament physique, les besoins corporels, l'instinct animal, puis les préjugés, l'imagination, la passion, l'intérêt personnel. Pour démon-

(1) *L'Ancien Régime*, p. 312. Cette conscience de la débilité de la raison n'est pas nouvelle chez M. Taine. Déjà, en parlant de Hamlet, dans son *Histoire de la littérature anglaise* (liv. II, chap. IV), il opposait à la conception classique française de l'homme la conception naturaliste de Shakspeare : « Si Racine ou Corneille avaient fait une psychologie, ils auraient dit avec Descartes : « L'homme est une âme incorporelle servie par des organes, douée de raison et de volonté, dont l'action harmonieuse et idéale se développe par des discours et des répliques, dans un monde construit par la logique, en dehors du temps et du lieu. » Si Shakspeare avait fait une psychologie, il aurait dit avec Esquirol : « L'homme est une machine nerveuse, gouvernée par un tempérament, disposée aux hallucinations, emportée par des passions sans frein, et déraisonnable par essence. »

trer que l'homme n'est ni doux ni vertueux par nature, notre philosophe fait de nouveau, selon son habitude, appel à l'histoire naturelle et aux modernes théories scientifiques, qu'il retourne contre les apologistes de la nature humaine. « S'il n'est pas sûr, nous dit-il, que l'homme soit par le sang un cousin éloigné du singe, du moins il est certain que, par sa structure, il est un animal très voisin du singe, muni de canines, carnivore et carnassier, jadis cannibale, par suite chasseur et belliqueux. De là en lui un fond persistant de brutalité, de férocité, d'instincts violens et destructeurs, auxquels s'ajoutent, s'il est Français, la gaîté, le rire et le plus étrange besoin de gambader, de polissonner au milieu des dégâts qu'il fait. »

Avec une telle psychologie, on peut prévoir ce qui adviendra, le jour où la main imprudente des théoriciens de la révolution aura débarrassé l'animal humain des chaînes morales et matérielles, des entraves religieuses et politiques qui le liaient et le contenaient depuis des siècles. Que voit-on apparaître alors? Sera-ce le règne de la raison et de la vertu, prédit des philosophes? Non assurément; si l'homme revient à l'état de nature, c'est à l'état de nature tel que le conçoit Hobbes, et non Rousseau; on verra le débordement du tempérament, le déchaînement de l'instinct, la souveraineté des passions et des convoitises. Ce qui surnagera dans l'homme nouveau, dans cet homme soi-disant libre, ce ne sera pas la raison, mais l'animal et la bête sauvage, juste l'inverse de ce qu'attendaient les naïfs libérateurs de l'humanité. Conformément à cette théorie, il n'y a pas à s'étonner que M. Taine aboutisse logiquement à voir surtout dans la révolution « un triomphe de la brutalité sur l'intelligence, un mardi gras meurtrier et politique, une formidable descente de la Courtille (1). »

Cette vue, en effet, domine toute l'histoire de M. Taine. Ce qu'il représente de préférence, c'est, dès la convocation des états-généraux, l'émeute et les jacqueries, ce sont les emportemens de l'instinct animal, c'est la brusque éruption des appétits du corps et des âpres convoitises de l'esprit, c'est la fureur et la cruauté, l'orgueil et la présomption, tout le chœur sombre et bruyant des passions humaines. Cette peinture, il la fait avec une vigueur, un relief, un éclat incomparables; car, chez lui, il y a deux hommes qui se complètent mutuellement et travaillent l'un pour l'autre. Derrière le philosophe, il y a toujours l'artiste, un artiste d'une singulière énergie, un peintre de race à la brosse large et rude, violente et fou-

(1) *La Révolution*, t. I, p. 138. Il est curieux de voir à quel point M. Taine se rencontre ici avec Carlyle, le mystique puritain anglais. Ce dernier avait déjà dit, dans sa *French Revolution*, t. I : « Ce qui restera, ce seront les cinq sens inassouvis avec le sixième sens insatiable (la vanité); ce qui restera, ce sera toute la nature démoniaque de l'homme. »

gueuse, à l'imagination luxuriante, chaude et colorée, qui dans toute notre littérature, dans toute l'Europe contemporaine peut-être, n'a pas son égal pour rendre la vie, le mouvement, la lutte, la force, un Rubens en un mot, qui excelle à peindre les chocs, les mêlées, les batailles, les violences ou les convulsions, les bacchanales de satyres ou les kermesses populaires. Et, comme le peintre d'Anvers, le nouvel historien de la révolution se complaît à ces scènes tumultueuses où son art triomphe, sauf à revenir, lui aussi, à ses heures, aux splendeurs éblouissantes du luxe, aux riches costumes des fêtes de cour et aux chatoyantes étoffes.

Chez M. Taine, du reste, la théorie est sur ce point d'accord avec le penchant et le savant avec l'artiste. Cet historien a une méthode qu'il a enseignée aux autres avant de la pratiquer lui-même. Selon lui, l'histoire s'est trop longtemps enfermée dans les abstractions; ce qu'elle doit se proposer avant tout, c'est de faire voir l'homme, l'homme vivant, l'homme en chair et en os, dans ses besoins, dans ses goûts, dans ses habitudes, dans ses sentimens. A ses yeux, les historiens se sont trop uniquement occupés de la politique, de la religion, de la diplomatie, des institutions, des lois; tout cela, pour lui, ne nous en apprend guère plus que les batailles, les sièges et les campagnes dont sont remplies tant de prétendues histoires; encore ces batailles démodées représentent-elles peut-être davantage la vie. L'important, c'est l'individu. « Une langue, une législation, une constitution, a-t-il dit, voilà vingt ans, dans un véritable manifeste d'historien naturaliste, n'est jamais qu'une chose abstraite; la chose complète, c'est l'homme agissant, l'homme corporel et visible qui mange, qui marche, qui se bat, qui travaille; laissez là la théorie des constitutions et de leur mécanisme, des religions et de leurs systèmes, tâchez de voir les hommes dans leurs ateliers, dans leurs bureaux, dans leurs champs, etc. (1). » Telle est la théorie de l'historien : l'auteur s'y conforme. Comment s'étonner après cela du peu de place que tiennent dans son grand ouvrage les délibérations et les lois des assemblées, comment être surpris d'y trouver à peine le nom de Mirabeau?

Ce n'est pas ici une histoire politique à la manière d'un Thiers ou d'un Guizot. Il est vrai que, à croire sa préface, M. Taine n'aurait entrepris ses *Origines de la France contemporaine* que pour se faire à lui-même une opinion politique; mais, si c'était là son intention primitive, il l'a souvent oubliée en chemin. Son tempérament et sa théorie étaient d'accord pour l'en faire dévier. Une fois fait historien, la politique devait de nouveau lui apparaître comme un accessoire dans la vie du passé. Il ne pouvait être infidèle à sa propre

(1) *Histoire de la littérature anglaise.* Introduction.

doctrine. « Faire de l'histoire, nous dit-il quelque part encore, c'est faire de la psychologie, » et pour lui, comme pour la plupart de ses contemporains, la psychologie est inséparable de la physiologie. Aussi est-ce là ce qu'il fait surtout; — physiologie du XVIIIe siècle, physiologie de la révolution, physiologie des jacobins; — c'est là le côté le plus neuf et le plus frappant de son ouvrage. Aucun historien n'a ainsi démêlé les idées et disséqué les doctrines. Il fait pour ainsi dire l'autopsie de la révolution, car, en vrai fils du XIXe siècle, il est anatomiste comme il est peintre; il scrute les organes les plus cachés, il en démontre les lésions, il met à nu les viscères et il trouve le cerveau détraqué et le cœur pourri. Aux yeux de l'historien naturaliste, la révolution finit par devenir une sorte de maladie organique attaquant à la fois le corps et l'esprit. Il se la figure comme une affection nerveuse, provoquée par l'alcoolisme. Pour résumer ses impressions, il termine le premier volume de *la Révolution* par une page que, sauf la dignité du style, on dirait empruntée à *l'Assommoir* de Zola, nous représentant le peuple, comme le Coupeau du romancier, « enivré de la mauvaise eau-de-vie du *Contrat social* et de vingt autres boissons frelatées et brûlantes, » en proie au *delirium tremens* et capable de toutes les folies et de tous les crimes. Certes, une pareille image semblerait plutôt convenir à la sanglante et stérile commune de 1871. Il n'est pas besoin d'en appeler à Mirabeau et à Lafayette pour démontrer que ce n'est pas là toute la révolution; mais, dans la France de 1793, peut-on nier que, durant des semaines et des mois, la révolution n'en fût tombée là?

A tout prendre, il n'est, du reste, pas mauvais que l'historien ou le moraliste nous découvre de temps en temps l'animal et la brute toujours vivante au fond de l'homme civilisé, qu'il nous fasse voir le sauvage ou le cannibale que nos vieilles sociétés raffinées portent toujours dans leur sein et qui, aux époques d'anarchie, se rue en aveugle contre tout ce qui fait le prix de notre civilisation. N'auraient-elles d'autre avantage que de nous empêcher de nous endormir dans l'optimisme idyllique et les rêves d'églogue du XVIIIe siècle, de telles peintures auraient leur utilité. Chaque génération, en effet, n'est que trop disposée à croire impossible le retour des forfaits et des extravagances dont ses pères ont été témoins. Qui de nous n'entendait, à la veille de la commune de 1871, nier la possibilité d'une nouvelle terreur? Pour emprunter une comparaison chère à M. Taine, nous nous persuadons qu'au fond des peuples modernes la bête féroce est morte pour toujours, ou, mieux, nous nous flattons que la panthère humaine a été domptée et dressée par la science, adoucie par l'instruction, apprivoisée par la civilisation, qu'il n'y a plus rien à redouter de sa dent ou de ses griffes, et nous

sommes tout étonnés lorsque, à ses heures de révolte, nous la voyons revenir à ses appétits sanguinaires. Peut-être le fauve disparaîtra-t-il un jour de l'homme et le sauvage du peuple; mais pour cette élimination des derniers instincts de l'animalité et de la brute, il faudra des siècles. En attendant, nous aurons longtemps encore parmi nous des barbares, rendus plus forcenés aux heures de trouble par le breuvage empoisonné des fausses doctrines, et plus dangereux par les instrumens de destruction que peut mettre la science en leurs mains aveugles. C'est là une sorte de *memento* qu'il est bon de répéter de temps en temps à une société parfois trop fière de ses progrès et de sa richesse et à une démocratie qui rencontre plus de serviles adulateurs que de guides éclairés. M. Taine, dans son *Anarchie spontanée* ou dans sa *Conquête jacobine*, comme M. Maxime Du Camp dans ses *Convulsions de Paris*, ont le droit d'accomplir cette tâche ingrate; mais, si l'histoire de la commune tient presque tout entière dans ses massacres, ses pillages et ses incendies, si, en dehors de quelques banales utopies et de l'apothéose des convoitises, l'historien y cherche en vain des idées, il n'en est pas de même de la révolution. On ne saurait la résumer dans les crimes qui l'ont souillée ou dans le fiévreux déchaînement du tempérament et de l'instinct animal. Il y a autre chose chez elle, il y a de l'intelligence et du cœur de l'homme, dans leur plus haute acception, il y a une foi dans les idées, un enthousiasme pour l'humanité et la vérité, que nous avons trop souvent perdu, et qui a soutenu la nation à travers toutes ses luttes, accompagné les promoteurs et les victimes de la révolution jusque dans la charrette des exécutions, et donné à leurs descendans intellectuels l'énergie de reprendre leur œuvre à chaque génération, sans jamais se laisser décourager par les déceptions. Quel est cet esprit de la révolution? Comment s'est-il formé? Quels en sont les qualités et les défauts? M. Taine n'a garde d'omettre toutes ces questions. Si, dans ses récits, il laisse souvent au premier plan les phénomènes extérieurs, le tempérament et l'éruption des appétits, il est loin d'avoir négligé l'analyse des doctrines. A vrai dire, cette genèse intellectuelle de la révolution est même une des parties les plus saillantes et les plus originales de son grand ouvrage, l'une de celles qui, à notre sens, commandent le plus d'attention.

II.

La révolution est la fille légitime de la philosophie du XVIIIe siècle. C'est là une vérité devenue une sorte de lieu-commun. M. Taine a, pour la première fois peut-être, montré comment elle se rattachait non-seulement au XVIIIe siècle, mais au XVIIe, au siècle de Louis XIV,

à notre âge classique, catholique et monarchique. Il a fait voir qu'entre l'esprit ancien et l'esprit nouveau il n'y avait pas de lacune, pas de faille ou de solution de continuité, que, si la révolution avait deux parens, l'un d'eux était l'esprit classique.

On n'a pas oublié cet ingénieux système, inspiré des lois de la chimie moderne : selon M. Taine, il y a un poison dans la philosophie du XVIIIe siècle comme dans la révolution, poison étrange « dont les principaux ingrédiens ont cela de particulier qu'étant séparés, ils sont salutaires et qu'étant combinés ils font un composé vénéneux. » Ces deux ingrédiens, ce sont l'acquis scientifique et l'esprit classique. Peut-être aurait-on le droit d'objecter que, si ces deux élémens, excellens en eux-mêmes, ont produit des effets funestes, ce n'est pas tant par leur combinaison que par leur application à un domaine étranger où ils n'avaient que faire, par leur intrusion dans la politique et la sociologie, pour nous servir d'un de ces termes d'école, redevenus à la mode dans notre âge pédantesque. En modifiant légèrement la thèse, nous dirions d'une façon plus générale, mais moins neuve et moins frappante, que l'esprit scientifique et l'esprit littéraire sont, dans leur opposition même, également impropres à la politique, que le savant et l'homme de lettres y apportent d'ordinaire des méthodes, des points de vue, des tendances presque également dangereuses; et cela, en fait, reviendrait simplement à dire que la politique et les sciences sociales ont leur méthode propre, aussi bien que leur domaine particulier, qu'elles exigent non-seulement des connaissances spéciales, mais des aptitudes ou des habitudes d'esprit, également étrangères au géomètre et au poète, au naturaliste et au littérateur. L'un des malheurs de la révolution est d'avoir été faite par des hommes sans éducation politique, dominés par l'esprit littéraire ou l'esprit scientifique, souvent même par un bizarre alliage des deux, et croyant de bonne foi tout résoudre avec des généralités oratoires ou des formules mathématiques. Mais n'insistons pas, revenons à la terminologie et à l'explication de M. Taine, laquelle, pour sembler un peu subtile, n'en a pas moins presque autant de vérité que de nouveauté.

Selon lui, « l'esprit classique » est la forme fixe de l'esprit français, la structure de notre œil intérieur, et c'est cette forme d'intelligence qui, appliquée à « l'acquis scientifique, » a produit la philosophie du dernier siècle et la révolution. Qu'entend M. Taine par l'esprit classique? Est-ce, comme quelque naïf lecteur pourrait être tenté de le croire, l'influence de l'antiquité, les souvenirs de la Grèce ou de Rome? Nullement, bien que l'antiquité ait pu contribuer à la formation de ce moderne esprit classique. Il n'y a là rien de commun avec les vues de Bastiat, dans son pamphlet sur *le Baccalauréat et le Socialisme*.

A quoi M. Taine reconnaît-il la présence de cet esprit classique? A divers indices, notamment au style oratoire, régulier, correct, tout composé d'expressions générales et d'idées contiguës, à l'absence du sentiment historique, à l'appauvrissement graduel de la langue, au dédain du mot propre et technique, au goût des termes abstraits, toutes choses qui lui révèlent une conception écourtée de l'homme. On songe si peu d'ordinaire au lien intime des mots et des idées qu'on ne s'attend pas à voir le vocabulaire, la grammaire, la rhétorique fournir une explication des causes et des déceptions de la révolution, et cependant, pour tout lecteur sans parti-pris, la démonstration est incontestable. Le nouvel historien ne fait, du reste, qu'appliquer en grand au XVIIIe siècle et à la révolution le mot de Buffon : « Le style, c'est l'homme. »

L'esprit classique, ainsi défini, a un défaut originel, l'étroitesse; il est impropre à figurer la chose vivante, l'individu réel, tel qu'il existe effectivement dans la nature et dans l'histoire. Arrivé à son dernier terme, il admet implicitement que l'homme est partout le même et le fait partout parler de la même manière. A cet égard, notre théâtre du XVIIe siècle, notre tragédie surtout, avec ses caractères généraux, ses personnages plus ou moins abstraits et ses conventions uniformes, avec ses longues dissertations et son ton oratoire, annonce de loin les généralités de la philosophie du XVIIIe siècle et les abstractions des droits de l'homme. Corneille et Racine pourraient être considérés comme d'involontaires et inconsciens précurseurs de Rousseau et de Mably, et le *Télémaque* de Fénelon n'est pas sans parenté avec le *Contrat social*.

Tocqueville avait montré qu'au point de vue administratif, si ce n'est au point de vue politique, la révolution n'avait fait le plus souvent que continuer l'ancien régime, après avoir déplacé le principe d'autorité. Le nouvel émule de Tocqueville a fait plus, il a découvert qu'à remonter à leur source cachée, les procédés intellectuels de la révolution, sa manière de concevoir l'homme et l'humanité procèdent directement du XVIIe siècle, de notre grand âge classique de Louis XIV. La révolution n'a été que le dernier terme d'une longue évolution de notre histoire et de notre esprit national. Si Voltaire et Rousseau en sont les pères, Descartes, Corneille et nos grands tragiques en sont déjà les aïeux. Le moule de l'intelligence française est resté le même, l'esprit est presque identique avec des traits plus accentués par le temps et par l'âge; les idées ont seules changé avec les croyances, transformées par « l'acquis scientifique. » De Louis XIV à Robespierre, le goût de l'absolu, le goût des simplifications et des généralités persiste, et c'est ce penchant qui fait l'originalité de la révolution française. Le jour où, grâce aux découvertes scientifiques, il devait être tenté

de s'émanciper des croyances traditionnelles, l'esprit français, coulé dans ce moule séculaire, devait spontanément s'abandonner aux abstractions politiques, se laisser entraîner à légiférer non-seulement pour son pays et pour son siècle, mais pour l'homme en soi et le monde entier, conservant dans la politique ce caractère de généralité et d'universalité, qui était la marque de la littérature française aux deux derniers siècles.

Pour combattre l'esprit de la révolution, M. Taine ne le rapetisse pas. Dans la doctrine, « née de l'acquis scientifique élaboré par l'esprit classique, » il reconnaît une nouvelle religion aspirant au gouvernement du monde, « ayant l'ambition de refondre l'homme et de modeler toute la vie humaine d'après un type préconçu. » C'est cette prétention de plier l'homme vivant, le monde concret à un idéal abstrait, que M. Taine réprouve par-dessus tout; mais, en le supposant mérité, le reproche peut se renvoyer, à bien plus forte raison, à la plupart des religions, à celles notamment qui ont exercé le plus d'empire sur la civilisation, au christianisme, par exemple, qui, lui aussi et, avec une bien autre énergie, a prétendu refondre l'humanité d'après un type idéal, sans tenir compte des degrés de latitude ou des différences de race, au christianisme qui, à travers la diversité de sectes, plus ou moins appropriées aux divers peuples, y a plus d'une fois réussi. Or, si, en un sens, on peut soutenir que, par ses doctrines absolues, la révolution était portée à faire violence à l'homme et à la vie, cette contrainte était naturellement bien moins forte que celle imposée par la plupart des religions. Que l'on compare, sous ce rapport, notre révolution à la révolution d'Angleterre, au règne des puritains dans la Grande-Bretagne ou en Amérique, dira-t-on que c'est en France que la nature a subi la plus rude et la plus longue contrainte? De ce côté, la révolution française avait un avantage : n'étant pas emprisonnée dans des dogmes immuables et ne relevant que de la raison, elle pouvait plus facilement se plier à la vie, se modeler sur l'homme, au lieu de prétendre le refaire à son image.

Si la révolution, comme l'avait déjà remarqué Tocqueville, peut être assimilée à une religion, elle diffère, en effet, de toutes les religions par un point capital: c'est, selon l'observation de M. Taine, qu'elle s'impose au nom de la raison au lieu de s'imposer au nom de Dieu. L'observation est juste et reste même un peu en-deçà de la vérité. Non-seulement la révolution s'est présentée au nom de la raison, mais, comme nous en avons déjà fait la remarque, elle n'est guère au fond qu'une déification de la raison, un effort pour substituer dans le gouvernement des choses humaines, si ce n'est dans la conscience, le règne de la raison au règne de Dieu et des autorités se réclamant de la loi divine.

Or, le lecteur s'en souvient, la raison abstraite, la raison raisonnante est un Dieu devant lequel M. Taine est peu disposé à fléchir le genou. Il est par principe plus enclin à en redouter l'intervention dans les affaires du monde qu'à s'en féliciter. Jusqu'alors la raison, nous dit-il, avait peu de part dans les actes et les opinions des hommes ; le gouvernement appartenait à la tradition, et, dans sa préférence pour cette dernière, notre philosophe n'hésite pas à lui donner raison contre la raison. L'objet de ses prédilections est ce qu'il appelle le préjugé héréditaire ; il y voit « une sorte de raison qui s'ignore, » ou, comme dans l'instinct, « une forme aveugle de la raison. » C'est là une des vues les plus neuves de l'auteur. A ses yeux, « le préjugé héréditaire, » — et sous ce nom assez peu respectueux, il comprend la coutume, la religion, l'état même, dans les notions qui lui servent de base, — le préjugé héréditaire, ayant pour source une longue accumulation d'expériences, et fondé sur des motifs profonds de physiologie, d'hygiène, de prévoyance sociale, est indispensable au maintien des sociétés. Pour prendre le gouvernement des âmes et se transformer en ressort d'action, il faut « qu'une doctrine se dépose dans les esprits à l'état de croyance faite, d'habitude prise, d'inclination établie, de tradition domestique. » Et l'on aboutit ainsi à cette maxime rendue plus frappante par son allure paradoxale : « La raison s'indigne à tort de ce que le préjugé conduit les choses humaines, puisque, pour les conduire, elle doit elle-même devenir préjugé. »

En dépit de l'exagération voulue de la forme, j'avoue que cette thèse me paraît contenir une grande part de vérité. Dans le domaine moral en particulier, l'homme, dégagé de tout préjugé d'éducation, d'honneur, de devoir, n'entendant plus la conscience comme un instinct, obligé de tout raisonner et de tout peser, me paraîtrait un ami peu sûr et un citoyen peu gouvernable ; une famille, une société composée de tels individus, aurait peine à vivre. S'ensuit-il que la raison doive toujours s'arrêter devant le préjugé héréditaire et que, « pour devenir active, une doctrine doive, — comme le veut M. Taine, — devenir aveugle ? » Je ne le pense pas ; la raison a au moins le droit de vérifier la tradition, d'en contrôler les titres, d'en modifier et perfectionner les données. Cela est surtout vrai du gouvernement les sociétés, de la politique. Condamner la raison à s'ignorer perpétuellement elle-même, ou à toujours abdiquer devant la tradition, ce serait condamner l'homme à rester éternellement enfant et les sociétés à demeurer toujours à l'état barbare. Si l'on compare l'enfant à l'homme, on voit que chez ce dernier la sphère de l'irréflexion et de l'instinct est sensiblement moindre, et, si nous rapprochons l'homme cultivé de l'homme inculte, nous ferons forcément partout la même remarque. Il y a là une évolution naturelle

et comme une loi biologique, aussi indéniable pour les sociétés que pour les individus. Quand la raison vient à se substituer au préjugé dans le gouvernement des choses humaines, c'est la marque qu'un peuple est en train de passer de l'enfance à l'âge adulte. Et, de fait, les sociétés où la raison tient le moins de place, où la tradition est toute-puissante, ce sont les tribus sauvages. Les nations les plus policées, comme les plus riches, sont celles où la libre réflexion a le plus de part au gouvernement (1). Si l'intervention de la raison spéculative a ses inconvéniens et ses dangers, la coutume autorise souvent les pratiques les plus barbares. N'est-ce pas elle, par exemple, qui a maintenu durant des siècles l'esclavage, la torture, l'intolérance religieuse, triple legs de la tradition, dont les révoltes de la raison nous ont seules délivrés ?

La raison raisonnante a-t-elle pour défaut de tout remettre sans cesse en question, l'aveugle obéissance à la tradition a pour effet de tout également consacrer. Si l'une enfante l'extrême mobilité, l'aurte conduit à une inévitable stagnation. Qu'en faut-il conclure ? Une seule chose, semble-t-il, c'est que pour unir la stabilité au progrès, ni la coutume qui conserve, ni la raison abstraite qui innove ne doivent avoir un empire exclusif : en d'autres termes, c'est que les changemens se doivent faire peu à peu, avec mesure et précaution, en tenant compte des intérêts et des habitudes ; c'est, en un mot, qu'un état ou une nation n'est pas une maison qu'on livre à la pioche des démolisseurs pour la reconstruire à neuf.

Cette vérité, devenue une banalité pour tous les hommes éclairés, la révolution et le XVIIIe siècle l'ont méconnue, et cette erreur a été le principe de tous leurs déboires. Avec une ingénuité excusée par leur inexpérience, la révolution et la raison abstraite, dont elle s'inspirait, ont débuté en politique par une méthode toujours en honneur chez les intelligences simples et près des masses populaires, la méthode radicale. On a voulu faire table rase pour être plus libre de rebâtir suivant le plan idéal. En cela, on pourrait dire que, à ce premier essai, la raison raisonnante se montrait peu raisonnable, puisque dans sa juvénile infatuation, elle oubliait de rechercher la raison de ce qu'elle renversait. C'est là un des principaux griefs de M. Taine contre les hommes de la révolution. Il se plaît à leur rappeler les titres passés et présens de la tradition, à leur prouver, l'histoire à la main, que toutes les institutions qu'ils repoussent ou dont ils sapent les bases, royauté, aristocratie, église, corporations, ont leur justification et leur raison d'être dans des services séculaires.

(1) « Sans s'indigner contre le préjugé, écrivait ici même M. Fouillée, on peut et on doit vouloir qu'il ait une influence de moins en moins grande. En fait, les peuples modernes se rendent mieux compte de la façon dont ils se gouvernent que ceux du moyen âge, et ils se gouvernent mieux. » Voyez la *Revue* du 15 avril 1879.

Si, dans ce profond plaidoyer en faveur de la tradition, il met tant de chaleur, de verve, de véhémence, c'est qu'en fait, sa propre théorie est en cause, c'est qu'ici encore l'historien n'est que l'organe du philosophe. Dans ses destructions systématiques, non moins que dans ses constructions *a priori*, la révolution, en effet, est en révolte ouverte contre la loi de l'histoire, telle que l'a formulée M. Taine. Aux yeux de ce dernier, la tradition et les institutions qui en dérivent représentent les influences du milieu ; elles ont, pour la science, un droit préétabli et imprescriptible, car elles ne sont pas la création d'une fantaisie éphémère, mais bien le produit spontané et légitime des siècles, du sol, de la race, de la civilisation, c'est-à-dire des facteurs éternels des sociétés humaines.

Dans son ardeur à en revendiquer les droits, l'éloquent avocat de la tradition va parfois jusqu'à oublier que plusieurs des institutions dont il établit victorieusement les titres dans le passé pourraient avoir perdu leur utilité dans le présent. Un lecteur imbu de sa doctrine serait, à certaines pages, tenté de lui faire observer que des trois facteurs principaux, reconnus par lui dans l'histoire, la race, le milieu, le moment, il semble par instans négliger le dernier, ne plus tenir compte de l'époque, ne plus se souvenir du temps, l'infatigable agent des variations humaines, grâce auquel toutes choses se modifient, et les meilleures vieillissent et dépérissent.

Après les destructions, les constructions. Sur les ruines vénérables de la tradition, que va édifier la raison spéculative? Écoutons l'historien. « Conformément aux habitudes de l'esprit classique et aux préceptes de l'idéologie régnante, elle construit la politique sur le modèle des mathématiques. » Le sol à peine déblayé, elle y bâtit, selon des règles imaginaires, sans aucun souci de l'expérience et des faits, avec l'équerre de la justice théorique, une cité idéale pour l'homme abstrait. Au-dessus de la constitution et des lois nouvelles, on place une déclaration métaphysique d'où tout le gouvernement doit découler. Ces nouvelles tables de la loi, qui résument toute la doctrine et la foi de la révolution, ce sont les *Droits de l'homme*. Ce *Credo* déclamatoire ne saurait trouver grâce devant un philosophe ennemi des universaux, qui ne voit dans le monde que des peuples divers, composés d'individus différens, pour lequel le Français, au sens général du mot, n'est guère plus réel que l'homme abstrait, car, à ses yeux, l'homme vivant ne diffère pas seulement par la race ou le climat, mais par le rang social, par la naissance, l'éducation, les aptitudes héréditaires, qui en font autant d'hommes dissemblables. Sur ces fondations idéales, sur ces principes inscrits dans l'air, comme de vides figures de géométrie, comment ces géomètres politiques pourraient-ils élever un monument

durable et édifier une société vivante? Ce n'est pas sur de pareilles bases spéculatives que les Anglais ont assis leur liberté séculaire, et, si les Américains ont mis en tête de leur déclaration d'indépendance quelques généralités analogues, c'était, selon notre auteur, « une réclame de circonstance à l'adresse des philosophes européens (1). »

Il est facile de railler « le fatras métaphysique » des droits de l'homme; bien d'autres l'ont fait avant M. Taine; mais est-ce uniquement par goût pour les déductions abstraites que les constituans de 1789 ont solennellement proclamé « cet évangile philosophique? » Une des raisons pour lesquelles ils recourent aux abstractions, ne serait-ce point que, pour leurs revendications, ils ne peuvent trouver de point d'appui dans le monde réel, dans le sol de la patrie? S'ils invoquent les droits de l'homme, n'est-ce pas un peu parce qu'ils ne sauraient invoquer les droits des Français? La tradition, l'histoire nationale, les institutions existantes ne leur fournissaient pas de titres anciens ou ne leur en offraient que de confus, de périmés, d'oblitérés depuis des siècles; il leur fallait en découvrir de nouveaux ou en inventer d'imprescriptibles, et ces titres qu'ils ne pouvaient trouver dans les archives ou les chartes, ils ont été les chercher en eux-mêmes, au fond de leur conscience. Là, dans l'âme et la nature même de l'homme, au-dessous de toutes les conventions sociales, ces sujets sans droits reconnus, ce tiers taillable et corvéable à merci, s'est déterré des titres dont, depuis cent ans, aucun gouvernement n'a osé contester en face la validité et l'authenticité. Quelque vague et emphatique qu'en soit la rédaction, quelque ambiguë ou contradictoire qu'en paraisse à l'analyse telle ou telle clause, les droits de l'homme, les principes de 1789 n'en sont pas moins devenus le droit national des Français, droit si bien incrusté dans nos consciences que les pouvoirs qui en tenaient le moins de compte ont toujours fait profession de les respecter.

Edgar Quinet l'a fort bien vu : « La constituante, ne pouvant s'appuyer sur les précédens historiques de la France, prit pour base la tradition des penseurs (2). » Où en aurait-elle pu prendre une autre? où étaient, chez nos pères du tiers ou de la noblesse, les vivantes traditions de liberté qui eussent pu lui servir de point d'appui? M. Taine nous a montré ce qu'il en restait depuis Louis XIII. « Dans ce laborieux enfantement, dit Quinet à propos de 89, on sent un peuple désorienté, sans aïeux, sans passé. Pas d'issue, pas de sentier tracé. Derrière eux la servitude, devant eux l'inconnu. Ismaël perdu dans les sables! » Comment s'étonner si, dans ce

(1) *Révolution*, t. I, p. 294, note.
(2) E. Quinet, *la Révolution*, t. I, liv. VII.

désert sans piste et sans guide, les promoteurs de la révolution ont demandé leur chemin aux lueurs vacillantes de la raison et se sont orientés d'après les étoiles du ciel? Comment être surpris qu'ils aient souvent fait fausse route et aient été dupes de menteurs mirages?

Grâce à cette indigence de traditions, la France du XVIIIe siècle, dépossédée de tout droit historique, était prédestinée à fonder ses revendications sur les principes abstraits. Le monde réel, le milieu politique, le régime en vigueur, avec ses injustices patentes, avec ses institutions confuses et bizarres jusqu'à l'absurdité, « qui semblaient devoir éterniser leur existence, après avoir perdu toute vertu (1), » tout contribuait à dégoûter des choses anciennes et de la tradition, tout conduisait à vouloir rebâtir la société d'après un plan entièrement nouveau. Ce qu'elle a fait, il est vrai, avec une présomptueuse infatuation, la France était condamnée à le faire par la pauvreté de son héritage politique, par les spoliations séculaires d'un pouvoir qui ne lui avait laissé d'autre domaine que la théorie et d'autre liberté que celle des rêves.

Ces principes de 1789, ces droits primordiaux, proclamés antérieurement à toute loi positive, le politique est-il autorisé à n'y voir qu'un « simple décor ou une enseigne pompeuse, » que de vains « axiomes littéraires ou une vide phraséologie? » Peut-on contester que, pris dans leur généralité, ils aient une base dans la conscience? La preuve n'en est-elle pas qu'aucun des peuples auxquels la révolution les a révélés n'a pu les oublier? Allons plus loin : nier la valeur des droits abstraits, n'est-ce pas, somme toute, nier le droit? Affirmer qu'il ne peut y avoir de droits de l'homme, n'est-ce pas soutenir que les hommes ne sauraient avoir de droits et proclamer implicitement le règne et la légitimité de la force? En inscrivant au fronton de la société nouvelle leur emphatique déclaration des droits de l'homme, les promoteurs de la révolution n'ont été ni aussi puérils, ni aussi chimériques qu'ils peuvent le paraître. Qu'on rejette tel ou tel article de ces droits de l'homme, qu'on en blâme les vagues définitions métaphysiques, qu'on reproche, si l'on veut, à la constituante d'avoir parlé uniquement aux hommes de leurs droits et non de leurs devoirs, bien que droits et devoirs soient au fond des termes corrélatifs qui se supposent mutuellement ; qu'on supprime toute cette déclaration pour la réduire à la simple notion du droit en lui-même, par cette seule affirmation du droit, la révolution s'est creusé, au fond de la conscience, une base solide et impérissable. Ici encore elle agit à

(1) Tocqueville a là-dessus un admirable chapitre : *Ancien Régime*, l. III, ch. II.

la façon des religions, qui procèdent, elles aussi, au nom d'un droit éternel et imprescriptible, ce qui seul leur vaut une force morale immense.

Spectacle singulier et instructif! les laborieuses constructions de la révolution, ses nombreuses constitutions politiques, échafaudées coup sur coup avec la présomption de l'inexpérience, se sont toutes écroulées. Au milieu de toutes ces destructions et ces ruines, une seule chose est demeurée debout, et c'est précisément cette base spéculative, objet de tant de dédains, ce sont ces principes de 1789, devenus comme le roc sur lequel repose toute notre société moderne. Si tout ce qu'on a élevé sur cette base a été fragile et caduc, c'est que, par sa nature même, la raison pure ne pouvait fournir que les fondations spéculatives et qu'à l'expérience, à la raison pratique revient la tâche d'y édifier un monument durable, conforme aux besoins de chaque âge et de chaque pays. Et si la raison pratique n'aboutit pas plus vite, si elle démolit si souvent son œuvre pour la recommencer à neuf, c'est qu'elle a été rendue plus exigeante par les hautes conceptions de la raison pure, qui, dans la vie des sociétés, a introduit la recherche de l'idéal et de l'absolu.

Cet idéalisme est à la fois le fort et le faible de la révolution; elle lui doit ses succès comme ses déboires. C'est à lui et à sa logique abstraite qu'elle doit cette force d'expansion, sans exemple dans l'histoire, depuis la prédication du christianisme; mais c'est à lui qu'elle doit son inhabileté à trouver sa forme définitive, son apparente inaptitude à couler ses principes dans un moule politique durable. Là est le secret de ses triomphes comme de ses avortemens. C'est parce qu'elle procède de principes généraux qu'elle résiste à ses propres désenchantemens, et c'est pour cela qu'elle a tant de peine à se concilier avec la réalité, à s'harmoniser avec les conditions de la vie. Grâce à la nature abstraite de ses principes, la révolution française a fait ce qui ne s'était pas vu avant elle, elle a trouvé au dehors un sol presque aussi préparé qu'au dedans, elle a réalisé son ambition de travailler pour tous les peuples à la fois, si bien que, malgré tous leurs défauts, ses droits de l'homme sont en quelque sorte devenus la charte de l'humanité. A cet égard, la révolution me paraît avoir raison contre son critique. Les faits sont pour elle. Un des grands griefs de M. Taine contre nos pères de 1789, c'est, nous l'avons dit, qu'au lieu de ne songer qu'à leur temps et à leur pays, ils avaient la prétention d'inaugurer dans le monde un ordre nouveau, avec des institutions ou des maximes aptes à gouverner tous les peuples, sans différence d'origine ou de latitude. C'est là, pour le philosophe de la théorie des milieux, une des hérésies scientifiques de la révolution; peut-on nier que la révolution

n'ait en grande partie réussi dans cette audacieuse entreprise ? Chez combien de peuples n'ont pas pénétré ses principes et quels gouvernemens civilisés ont résisté à l'ascendant de son esprit? On chercherait en vain dans toute l'histoire un pareil exemple d'acclimatement moral.

Au reproche de M. Taine on pourrait répondre par le reproche inverse, lui objecter qu'à force de scruter les différences de climat d'origine, d'éducation, il a peut-être trop perdu de vue l'unité fondamentale de l'esprit humain, dans les peuples de notre race et de nos latitudes du moins. Un législateur de la révolution, Sieyès ou Condorcet, par exemple, pourrait l'accuser de n'avoir pas assez tenu compte du grand fait historique dans lequel se résume toute notre civilisation, la lutte de l'homme contre la nature, contre le milieu extérieur. Plus le monde va, plus la science conquiert d'empire, plus les hommes et les peuples tendent à l'uniformité, plus l'on voit les idées et les usages se rapprocher comme les distances, les divergences encore grandes s'atténuer, et tout converger vers un idéal commun. La thèse de M. Taine, quant aux trois facteurs de l'histoire, ne cesse pas d'être vraie, mais l'importance relative de ces trois facteurs s'altère avec le temps, en sorte que la théorie du milieu explique mieux le passé que le présent ou l'avenir. Si puissante et bien assise que semble l'influence de la race, du climat, du sol, elle n'est plus exclusive. Les antécédens historiques même perdent de leur empire devant les envahissemens d'une science et d'une civilisation essentiellement unitaires et assimilatrices. Pour parler le langage de M. Taine, je dirai que, au sein du monde extérieur si varié et multiple, l'homme moderne se crée peu à peu un milieu homogène, milieu moral qui l'emporte de plus en plus sur le milieu matériel, sur la race et toutes les causes extérieures. C'est ce qui explique la diffusion presque instantanée des idées de la révolution d'un bout du monde civilisé à l'autre, et comment on leur pourrait appliquer ce que La Fayette disait de son drapeau. Si ses principes ont si vite fait le tour du globe, c'est précisément qu'étant abstraits, ils pouvaient presque également s'adapter à tous les peuples. Il y aurait des êtres doués de raison dans d'autres planètes, et l'homme pourrait se mettre en rapport avec eux, que les principes de 1789 seraient capables d'y faire des prosélytes et d'y effectuer des révolutions.

Encore une fois, c'est là le fort et le faible de la révolution, ce qui lui a donné son caractère d'universalité avec sa prodigieuse vitalité, et ce qui lui rend si difficile de trouver sa propre assiette. La première raison de ses échecs, comme de ses succès, c'est qu'elle tend à la recherche de l'absolu dans le domaine du relatif, du con-

tingent, du variable par excellence. Elle s'est fait un idéal abstrait et elle a oublié qu'entre l'idéal et la réalité il y a un abîme toujours béant que les siècles seuls peuvent remplir, sans jamais le combler entièrement. A cet égard, on pourrait dire que l'erreur de la révolution est moins dans ses principes, car des principes sont toujours abstraits et en un sens absolus, que dans la manière dont elle a prétendu les appliquer. Sa faute capitale a été de rêver une métamorphose soudaine, d'avoir voulu créer d'un coup, à l'aide d'une sorte de *fiat lux* de la raison, d'avoir cru à une espèce de génération spontanée des états et des gouvernemens. Sa faute capitale est d'avoir oublié que le temps est en toute chose un collaborateur indispensable, en d'autres termes, d'avoir ignoré la doctrine moderne de l'évolution et des transformations lentes, erreur sur la nature des choses qui a faussé toutes ses vues, vicié toutes ses entreprises, et qui, par l'impatience des obstacles et des retards, l'a conduite aux violences les plus opposées à son principe.

Cette erreur biologique, comme diraient les positivistes, a été aggravée par une erreur politique non moins funeste, une fausse conception de la souveraineté. La révolution concevait la souveraineté à l'antique, comme illimitée, par suite l'état comme omnipotent; et toutes les ressources de l'état, elle se croyait le droit de les mettre au service de ses idées, comptant qu'avec un pareil instrument rien ne saurait lui résister, et que la nation se moulerait docilement dans le moule gouvernemental. Pour elle, comme pour les anciens, la liberté consistait à posséder une part de souveraineté. Elle ne se doutait pas que la liberté réelle de l'individu se trouverait ainsi noyée dans la souveraineté idéale de la collectivité; elle ne prévoyait point que, sous l'étendard de la liberté, elle allait relever un autre despotisme, d'autant plus intolérant et d'autant plus absolu que, étant censé procéder de la volonté générale, il admettrait moins de résistance.

Cette erreur, qui vicie tout le *Contrat social* de Rousseau, qui a justifié tous les crimes du jacobinisme, la raison abstraite en est-elle seule responsable? Non assurément, cette conception de la souveraineté n'est pas de son invention; elle lui vient avant tout de la tradition, à laquelle, sur ce point capital, la révolution n'a été que trop fidèle; elle lui vient simultanément de la tradition classique, païenne, gréco-romaine, de la tradition monarchique, chrétienne, française. Au lieu d'innover, la révolution n'a fait qu'emprunter au passé, et cet emprunt est le point de départ de toutes ses imitations de l'ancienne monarchie, dictature de l'état, centralisation outrée, tutelle administrative. A cet égard, je dirai avec Tocqueville : C'est l'ancien régime qui a fait l'éducation révolutionnaire

du peuple. M. Taine lui-même le reconnaît : « En ceci l'ancien régime conduit au nouveau. » La révolution n'a fait que déplacer le siège de la souveraineté, que le transporter d'un seul à tous, du roi au peuple. L'omnipotence, que l'un réclamait au nom de Dieu et de la tradition, elle l'a dévolue à l'autre au nom de la raison et de la volonté nationale, restaurant au profit du nouveau souverain jusqu'au crime de lèse-majesté, sans s'apercevoir qu'elle rétablissait d'une main l'absolutisme qu'elle prétendait détruire de l'autre, qu'en reconnaissant l'infaillibilité politique des masses ou des majorités, elle risquait d'aboutir de nouveau au règne de la force, à l'oppression des droits de la conscience, proclamés en 1789. Ainsi entendu, en effet, le dogme de la souveraineté du peuple, « interprété par la foule, ne peut produire que la parfaite anarchie et, interprété par les chefs, il produira le despotisme parfait. » Grâce à ce sophisme, légué par Rousseau aux jacobins, la révolution victorieuse, mentant à ses propres maximes, va se retourner contre son principe et se dévorer elle-même.

III.

La théorie de la révolution exposée, M. Taine a entrepris d'en montrer l'application. Il a été ainsi conduit à écrire, non plus une philosophie, mais une histoire de la révolution, histoire originale et nouvelle, sans précédent dans notre littérature, anecdotique, fragmentaire, à la fois incomplète et surabondante, qui laisse volontiers dans l'ombre les événemens les plus connus pour mettre en lumière les petits faits oubliés, de façon qu'au premier abord, elle semble préférer l'accessoire au principal, le superflu au nécessaire. C'est que, pour l'écrivain, ce qui semble à d'autres l'accessoire est en réalité le principal. Dans ce tableau de la sombre tragédie révolutionnaire, la scène et la salle, les décors, les machines, les dessous du théâtre appellent proportionnellement plus d'attention que le dialogue et les tirades des acteurs. Les comparses obscurs, le chœur grossier du peuple, la foule anonyme des figurans rejettent souvent au second plan les personnages principaux. Cela tient à la manière dont notre philosophe conçoit l'histoire. Pour lui, le drame historique ne se comprend qu'à l'aide du cadre extérieur, des dehors et des accessoires, dont les historiens littéraires ou politiques sont trop disposés à faire fi ; pour lui, les acteurs de second ordre, les utilités ou les comparses de l'histoire révèlent souvent mieux l'esprit du temps que les grands premiers rôles de la scène politique.

Rien d'étonnant si, dans son récit, les jardins et les tripots du

Palais-Royal tiennent presque autant de place que la constituante et ses délibérations. L'histoire ne se fait-elle pas alors dans la rue plus que dans les assemblées ou dans les bureaux des ministres? Chez lui, la province, d'ordinaire si négligée, les campagnes et les petites villes, avec leurs passions locales, ne vont pas remplir moins de pages que Paris et Versailles. A chaque époque critique, sous la constituante, la législative, la convention, il refait son tour de France, enregistrant avec une infatigable ponctualité les repoussantes scènes de violence que, du nord au midi, il rencontre sur sa route. Ce récit, qui nous fait voir 1789 et les trois années suivantes sous un aspect nouveau et si navrant, M. Taine, on le sait, l'a rédigé, d'après les correspondances officielles, conservées aux archives. La couleur et la teinte de l'histoire dépendent naturellement beaucoup des documens à travers lesquels on la voit. Les volumineux rapports d'intendans, d'administrateurs, ou d'officiers de police, souvent mal disposés pour la révolution, ont pu avoir une réelle influence sur le plan ainsi que sur les vues de M. Taine. A une époque qui professe pour l'inédit et le document authentique un goût qui va jusqu'à l'engoûment, ces correspondances, riches de découvertes de détails, ne pouvaient manquer d'exercer un grand empire sur un écrivain passionné pour l'exactitude, et avant tout jaloux « de prendre les faits sur le fait. » S'il a été entraîné par ses trouvailles dans des énumérations et des répétitions qui à certains lecteurs paraissent fastidieuses, ce n'est cependant point uniquement, comme l'a dit un des maîtres de la critique, pour utiliser les matériaux entassés devant lui (1).

Loin de là, en cédant à cette tentation, M. Taine cédait en même temps à ses penchans de savant et à ses instincts de peintre. A-t-il dévié de son plan primitif, c'est suivant sa propre méthode et son système favori. Les anecdotes, les traits particuliers, le détail vivant et pittoresque, lui ont toujours semblé une des parties capitales de l'histoire, qui, à ses yeux, n'est que le groupement des faits dans l'ordre de leurs causes et dans leur enchaînement naturel. Pour lui, expliquer un grand événement, c'est le résoudre dans la diversité des faits dont il est la résultante ; faire connaître une époque, c'est en reproduire les sentimens et les sensations aussi bien que les idées. C'est visiblement ce que, à l'aide des archives, il s'est piqué de faire pour la révolution, employant la méthode d'énumération et d'accumulation, décrivant par le menu toutes les émeutes et les atrocités, sans souci de paraître monotone ni de rebuter le lecteur, car, à ses yeux, c'est là une méthode scien-

(1) M. E. Scherer.

tifique. On a beau éprouver une certaine lassitude à voir se dérouler tant de scènes d'horreur, décrites avec une implacable fidélité, l'esprit en ressent involontairement l'impression. Cet amoncellement de petits faits entassés opère, malgré vous, comme une suite de preuves et une série d'argumens. On dirait d'une grêle continue de projectiles sous laquelle le lecteur accablé est obligé de se rendre.

Ce que M. Taine démontre avec ce luxe de preuves et de citations, tout homme ayant un peu étudié la révolution le savait plus ou moins; les autres l'avaient peut-être trop oublié: c'est que dès les premiers jours, à ses plus belles heures d'enthousiasme, la France de 1789 est tombée dans le désordre et l'anarchie. Conformément à sa psychologie pessimiste, l'historien philosophe se fait un devoir de nous montrer que, dès les premières semaines de la constituante, la révolution faite au nom du droit abstrait aboutit à la souveraineté des passions libres. Cette radieuse aurore de la révolution, que nous aimions à nous représenter comme une époque bénie, sans pareille peut-être dans l'histoire, M. Taine se complaît à la faire voir souillée de boue et de sang. Ce que d'autres avaient fait pour 1792 et pour l'empire, il le fait pour 1789, il déchire la légende. Au risque d'être accusé de sacrilège par ses nombreux dévots, il dépouille la révolution naissante du nimbe éblouissant dont l'avait couronnée la reconnaissance des générations.

Après l'avoir lu, on ne saurait guère contester l'exactitude de sa démonstration. L'enfantement de la révolution a, comme son règne, été pénible et sanglant. Devant la quantité de faits étiquetés dans ce dossier et classés dans cet inflexible réquisitoire, on n'a plus à plaider que les circonstances atténuantes, l'ignorance et les souffrances des coupables, les imprudences, les préventions, les inconséquences ou l'aveuglement des victimes. On connaît le mot de Malouet : « La terreur date du 14 juillet, et l'on serait en droit de la faire remonter plus haut. » Cette parole eût pu servir d'épigraphe à l'un des volumes de M. Taine. A la terreur légale et systématique de 1793 il montre une devancière dans la terreur incohérente des foules. Les campagnes de la France, en 1789, ressemblaient singulièrement aux campagnes d'Irlande, durant ces dernières années, avec cette différence qu'en France, il ne restait plus de gouvernement pour tenir tête aux émeutiers et défendre la loi. Aussi ne s'étonne-t-on plus de la rapidité de l'émigration en 1789. Dès les premiers jours, plus de loi, plus de pouvoir central, plus de force armée pour faire respecter la vie et les biens des sujets du roi. Mais « cette anarchie spontanée, » comme l'appelle M. Taine, cette impuissance du gouvernement dès l'ouverture des états-généraux, est-ce la révolution, encore à la veille de naître, qui en est vraiment

responsable? Sont-ce les seules prédications des apôtres des droits de l'homme qui poussent les campagnes au pillage des châteaux et la populace des villes à la révolte contre les magistrats? Nullement. M. Taine nous montre, avec une singulière faculté d'évocation, la sinistre puissance qui soulève le peuple. C'est une vieille connaissance de l'ancienne France, c'est la famine ou, comme dit Carlyle, en cela le précurseur de notre historien, c'est la Faim, *Hunger,* — avec une lettre majuscule, — spectre odieux, pareil à une fée malfaisante, survenue à l'improviste au berceau de la révolution pour lui jeter un sort. Les émeutes d'affamés, les arrestations de convois de blé, les massacres de boulangers ou d'accapareurs, était-ce là une nouveauté? Non, assurément. M. Taine a raison de retrouver là « les mœurs des grandes famines féodales. »

Faire jouer, à une époque aussi solennelle, un aussi grand rôle à la disette et à la misère, c'est, dit-on, tomber dans le matérialisme. Comment cela? Les calamités physiques et les causes économiques n'ont-elles pas, sur le cours des événemens, un empire d'autant plus grand que leur action se fait sentir partout et affecte directement l'organisme? Un homme qui a l'estomac vide est facilement pris de vertige et disposé à l'hallucination. Une des fatalités de la révolution a été d'avoir pour avant-coureur la famine, pour escorte la misère, le déficit et la banqueroute, bientôt accompagnés de la guerre civile et étrangère. Il y a eu là, pour le jeu régulier des forces abstraites, pour toute la marche de la révolution, autant de causes perturbatrices, qui ont été pour beaucoup dans les violences de l'ère nouvelle, dans les fureurs du peuple, déçu en ses espérances et d'autant plus exaspéré que les remèdes, conseillés par la crédulité des fanatiques ou le charlatanisme des démagogues, ne faisaient qu'empirer ses maux.

Aux troubles populaires qui devancent la réunion des états-généraux, aux six jacqueries énumérées par M. Taine durant la constituante, de quelle façon a contribué la révolution? Elle y a contribué en dévoilant à tous les yeux l'inique répartition des charges publiques, en apportant aux misérables l'espoir d'un soulagement prochain et la persuasion qu'ils y avaient droit, en substituant par là l'esprit de revendication à l'esprit de résignation. Cette part de responsabilité faite aux idées nouvelles, pourquoi « les trois cents émeutes, » qui en province précèdent la prise de la Bastille, rencontrent-elles dès le premier jour si peu de résistance? Pourquoi, à Paris et dans toutes les villes, les attroupemens populaires deviennent-ils si vite un pouvoir politique et le pouvoir dominant? C'est qu'il n'y a plus de force publique, c'est qu'avant même que la révolution y ait pu porter la main, l'autorité est disloquée.

Toute la vieille machine gouvernementale tombe en morceaux, et les rouages isolés n'en peuvent plus fonctionner; justice, finance, administration, armée même, se détraquent simultanément. Selon le mot profond de M. Taine, « ce n'est pas une révolution, mais une dissolution. » Pour comprendre ce soudain effondrement du vieil édifice, il n'y a qu'à relire son premier volume. Jamais on n'a mieux montré les causes multiples de la ruine de l'ancienne société et de l'ancienne monarchie. A bien analyser les faits, « cette anarchie spontanée » de 1789 est moins l'enfantement laborieux du nouveau régime que les dernières convulsions et l'agonie de l'ancien. Comme un corps épuisé, dont le cœur n'a plus la force de faire circuler le sang, la France de 1789 à 1792 semble tomber en décomposition. Pour en maintenir l'unité, il faudra la rude main de la convention.

A voir l'absolue impuissance de l'administration royale, à voir cette subite paralysie de tous ses membres, ainsi constatée sur place, d'un bout du territoire à l'autre, on pourrait dire que l'ancienne France était virtuellement morte avant que les états-généraux rassemblés pour la guérir l'eussent condamnée. Telle est, pour nous, la conclusion de tout ce long tableau des désordres de 1789. Le passé avait vécu et on n'en pouvait guère rien conserver; toutes ses institutions séculaires avaient perdu leur raison d'être avec leur efficacité. La France demeurait sans gouvernement, vouée à l'anarchie et aux violences, car on ne saurait improviser un gouvernement que lorsque les ressorts de l'état restent intacts.

Les émeutes de carrefour et la guerre aux châteaux ne sont pas toute la révolution. M. Taine le sait autant que personne, et de la rue il nous ramène aux assemblées dont, pour la plupart de ses devanciers, l'histoire est toute l'histoire du temps. Constituante, législative, convention, il les étudie suivant sa méthode habituelle, moins curieux de leurs discussions, de leurs votes, de leurs lois que de leur physionomie, de leur attitude, de leurs sentimens et de leurs émotions. Il ne se contente pas de nous faire entrer dans ces législatures, à la fois si différentes et si semblables, presque également composées de jeunes gens sans expérience ni éducation politique; il nous fait monter aux tribunes, au milieu de cette assemblée sans mandat, qui si souvent impose à l'autre sa volonté; il fait défiler devant nous la troupe bariolée et impérieuse des pétitionnaires. Il nous fait voir que, jusque sur cette scène officielle, les premiers acteurs ne sont pas toujours ceux qui figurent sur l'affiche et tiennent les grands rôles; qu'au milieu même de la représentation, les injonctions ou les sifflets du parterre bouleversent toute la pièce et en altèrent le dénoûment. Il nous fait comprendre, par le spectacle et le désordre de leurs séances, les incohérences et les contradic-

tions de ces assemblées, qui prétendent établir le règne de la liberté et ne sont elles-mêmes pas libres. Il nous explique fort bien la fréquente impuissance de l'éloquence et de la raison dans ces turbulentes assises; pourquoi tous ces grands conciles de la révolution ont si souvent l'air de chambres d'enregistrement des volontés de l'émeute; comment à la constituante, à la législative, à la convention, la majorité est peu à peu dominée par une minorité, qui pour elle a l'ascendant de la logique avec l'appui du seul pouvoir effectif de l'époque, l'attroupement, les clubs, les piques des sections.

C'est la constituante qui sort la plus amoindrie des mains de l'implacable historien; il la représente subissant déjà docilement, à Versailles comme à Paris, ce joug de la rue sous lequel ses deux sœurs seront écrasées. Il nous la peint aveuglément soupçonneuse et provocante vis-à-vis du débile monarque, naïvement confiante et flatteuse en face du nouveau souverain dont le despotisme la menace à distance. Il y a dans ces reproches une grande part de vérité, il nous est facile de découvrir après coup de quel côté était le danger le plus pressant; mais, pour être équitable envers les constituans, il faut s'enfermer avec eux dans la salle du jeu de paume, à côté de l'immense château, devant cette monarchie absolue dont l'autorité et l'appareil restaient extérieurement intacts. L'ombre de l'échafaud de Louis XVI ne se projetait pas pour eux sur 89. Ils ne pouvaient sentir comme nous la faiblesse de la cour. Ce qui attirait leurs yeux, c'étaient ses résistances avouées ou cachées, c'étaient les projets de contre-révolution, agités autour du roi ou autour de ses frères dans l'émigration.

Tout entier à suivre le développement logique de ses deux facteurs de la révolution « des passions de la cervelle et des passions de l'estomac, » M. Taine néglige la cour, la reine, leur diplomatie secrète, les princes, les émigrés, le côté droit. Il n'entre guère au château de Versailles ou aux Tuileries qu'à travers les grilles arrachées, à la suite de la foule émeutée, aux 5 et 6 octobre, au 20 juin, au 10 août. Personne encore, entre tant d'illustres émules, n'avait peint d'un trait aussi précis, d'une couleur à la fois aussi vive et aussi vraie, toutes ces célèbres « journées : » pour le mouvement et pour le relief, ces grandes toiles d'histoire égalent les plus belles pages de Michelet. Il ne leur manque qu'une chose, dont l'absence nuit à leur clarté : les provocations de la cour et des contre-révolutionnaires. Lors de la prise de la Bastille, par exemple, rien des projets du château, rien des rassemblemens de troupes aux portes de Paris. Chez M. Taine, le pouvoir semble, dès le premier jour, désarmé et résigné. Pour lui emprunter une de ses métaphores favorites, l'auteur nous fait voir le taureau populaire lâché dans l'arène poli-

tique, se ruant aveuglément sur tout ce qu'il rencontre, labourant de ses cornes furieuses le sol de la vieille France, défonçant les faibles palissades dans lesquelles on s'était flatté de l'enfermer; mais il omet de nous montrer les imprudens qui, du haut des galeries, se plaisent à l'exciter par leurs cris, les fous qui, dans l'enceinte, l'irritent à plaisir en agitant devant lui le drapeau de la contre-révolution, et tous les *toreros* littéraires et les *picadores* des gazettes, qui ne cessent de le piquer de leurs épigrammes et de leurs pamphlets.

Ce n'est pas là l'unique lacune de ce tableau de 1789; sur un autre point encore, l'historien paraît injuste parce que son cadre est incomplet. Ayant laissé à d'autres l'analyse des travaux de la constituante telle qu'on la trouve, par exemple, dans certaines biographies de M. Mignet, M. Taine a l'air d'en méconnaître l'activité et la fécondité. Si l'on ne pèse, en effet, que leur œuvre politique, que l'informe constitution qui leur a valu leur nom dans l'histoire, l'œuvre des constituans est singulièrement légère. L'expérience en fait aujourd'hui sauter les défauts aux yeux, et M. Taine n'a pas de peine à nous les découvrir. Jamais, il est vrai, on n'avait aussi lumineusement démontré les inconvéniens de l'affaiblissement systématique du pouvoir exécutif et de l'érection d'une administration collective, de l'intrusion de l'état dans les affaires de l'église, et de l'abus du principe électif, de l'institution d'une seule Chambre, et de l'exclusion des ministres du parlement, toutes hérésies politiques proclamées par la constituante, et, pour la plupart, reprises sous nos yeux par les incorrigibles du radicalisme. La constitution de 91 était à la fois enfantine et chimérique; mais cette constitution mort-née n'était que l'enveloppe extérieure, la forme éphémère de la société nouvelle qui a vécu et dont la constituante a posé les principes essentiels.

Ces principes, M. Taine, il faut le dire, les apprécie peu; il n'en goûte ni les bases abstraites ni l'application pratique. Dans son aversion à leur égard, il rappelle parfois l'humoriste Carlyle, traitant les délibérations de la constituante « de théories des verbes irréguliers ou de conjugaison des verbes défectifs. » La nuit du 4 août, dans laquelle nous étions habitués à symboliser tout ce qu'il y avait de généreux dans la révolution, ne lui inspire qu'un railleur et ironique dédain. Pour lui, comme pour tel contemporain, cet empressement des privilégiés à sacrifier à la foi nouvelle des prérogatives héréditaires n'est qu'une maladive et aveugle ivresse. Après avoir si bien montré comment les privilèges avaient depuis longtemps perdu leur raison d'être, il se prend à en regretter la brusque abolition; il eût voulu que la constituante conservât à la France une aristocratie héréditaire. Qu'est-ce au fond? Deman-

der un tel acte à la révolution, c'est lui demander de se renier elle-même, car, en fait comme en théorie, toute la révolution pourrait se résumer dans la suppression des privilèges.

Le philosophe nous semble ici glisser dans le défaut qu'il reproche à la constituante, dans les thèses abstraites, dans l'*a priori* de l'esprit classique. Il se représente une aristocratie idéale ou, ce qui revient au même, il envisage une aristocratie étrangère, il en dépeint en termes magnifiques la grandeur et les avantages, et, ce tableau achevé, il blâme la constituante d'avoir détruit une noblesse qui, en 1789, n'avait rien de commun avec l'aristocratie idéale par lui décrite. Dans son *Ancien Régime*, M. Taine nous avait lui-même prouvé par le menu que, depuis longtemps, la noblesse française ne remplissait plus sa fonction. Entre son *Ancien Régime* et sa *Révolution*, il y a ainsi une sorte de contradiction. Il regrette dans un volume la chute de ce que, dans le précédent, il dépeint comme condamné à une ruine prochaine. Lorsqu'il réprouve l'abolition des ordres privilégiés, lorsque, dans la noblesse, il veut trouver les élémens d'une chambre haute, il oublie que cette noblesse était elle-même imbue des idées et des préjugés de l'époque, qu'elle était démocrate à sa façon, si bien que, dans ses cahiers, elle réclamait l'égalité de tous ses membres; il oublie l'attitude de la majeure partie des nobles à l'intérieur comme dans l'émigration et le rôle de cette droite de la constituante, qui, selon ses propres expressions, n'a su résister aux fautes et aux folies que par des fautes et des folies presque égales. Il oublie enfin le courant du temps, les idées du jour, tout ce que, dans sa théorie, il appelle le « moment. »

D'où vient cette apparente contradiction chez un esprit si ferme, où d'ordinaire tout se tient si solidement? C'est que, si dégagé qu'il soit de tout esprit de parti, M. Taine a ses préférences politiques, et ici ses préférences se font jour au détriment de l'historien et du philosophe. Il a, lui aussi, ses rêves de cité idéale; mais, conformément à ses habitudes d'esprit positif, son type politique n'a rien d'abstrait, il est réel et vivant. Ce n'est rien autre que l'Angleterre et la constitution britannique. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à relire ses rapides et profondes *Notes sur l'Angleterre*, notes qui, à bien des égards, pourraient servir de préambule à ses *Origines de la France contemporaine*. Quand il définit le rôle possible de la royauté, de la noblesse, des corporations, c'est manifestement nos voisins qu'il a en vue (1); ce qu'il reproche à la constituante,

(1) En Angleterre même, M. Taine fait honneur à l'aristocratie de ce qui ne lui appartient pas toujours. Des trois hommes d'état, cités par lui, comme un exemple de la sélection aristocratique, Pitt, Canning, Peel, aucun ne faisait partie de l'aristocratie privilégiée.

c'est, au fond, de ne les avoir pas imités. Autant vaudrait presque reprocher à la France de n'être pas l'Angleterre. Cette constitution pondérée, dont M. Taine fait un si magistral tableau, elle est sortie du sol anglais, du tempérament anglais, de l'histoire de l'Angleterre. Comment s'étonner que, d'un pays et d'un peuple différens, il ait surgi une autre révolution, une autre conception politique, une autre société? Le théoricien de l'influence du milieu se trouve ainsi en contradiction avec son propre système ; il oublie que les institutions sorties du sol national sont les seules vivantes; il semble considérer la constitution anglaise comme le seul type politique, le seul moule raisonnable de l'état moderne, refaisant à son tour, en un autre sens, le songe que, chez la révolution, il taxait tout à l'heure de chimère puérile, rêvant une constitution rationnelle et cosmopolite, applicable aux différentes contrées et aux différens peuples, sans tenir compte de leur tempérament ou de leur passé.

On comprend les défiances de l'écrivain pour la démocratie; mais on s'étonne que ces défiances aient pu amener un esprit aussi systématique, un déterministe aussi résolu, à se dissimuler ce qu'il y a de puissant et de fatal dans le courant qui entraîne la France et l'Europe à la démocratie. C'est là, j'oserai le dire, le côté faible de son grand ouvrage. S'il s'explique en partie par sa psychologie, ce défaut n'en aboutit pas moins à le mettre en contradiction avec l'ensemble de son système. Pour apprécier plus largement la révolution, il n'a qu'à revenir à sa thèse sur « le milieu et le moment. » Sous ce rapport, le grand prédécesseur de M. Taine dans sa nouvelle carrière, Tocqueville, se montre plus philosophe. Pour n'avoir qu'une médiocre confiance dans la démocratie, Tocqueville n'en a pas moins bien vu que, en 1789, l'avénement de la démocratie était inévitable, et il ne s'est pas attardé à rechercher ce que la constituante eût pu lui substituer.

D'un historien aussi sévère pour la constituante on ne saurait attendre grande indulgence pour la législative ou la convention. A leur égard, l'excès de sévérité nous choque moins. M. Taine a lui-même, du reste, tracé d'une façon émouvante la terrible situation que leur faisait à toutes deux l'omnipotence croissante de la populace. A le lire, on sent que, pour ne point se plier à la dictature de l'émeute, il eût fallu des assemblées de saints ou de héros. Rien de plus triste peut-être, dans toutes ces navrantes peintures que le tableau de la pâle et incertaine législative laissant détruire pièce à pièce une constitution dont en grande majorité elle désirait le maintien, et présidant à la chute de cette royauté qu'elle eût souhaité sauver. C'est cette faible assemblée, rendue plus terne par le voisinage de ses deux grandes sœurs, qui, de propos délibéré et par calcul de parti, a

déchaîné sur l'Europe une guerre où devaient succomber six millions d'hommes, et où la révolution devait trouver pour couronnement le despotisme militaire.

Longtemps nous nous sommes persuadés que c'étaient les monarchies, désireuses d'étouffer la révolution, qui avaient attaqué et envahi la France. Les historiens, l'Allemand H. de Sybel notamment, avaient déjà prouvé pièces en main le mensonge de cette légende. M. Taine a complété la démonstration, non plus avec des documens diplomatiques, mais avec les discours, les mémoires et les aveux mêmes des vrais coupables. C'est la France, c'est la législative qui a jeté le gant à l'Europe, et cela sous l'inspiration des girondins et de leur *leader* politique, Brissot. M. Taine explique fort bien les raisons de cette machiavélique combinaison des « brissotins. » Il montre que, sans la guerre, si les troubles du dedans n'avaient pas été compliqués par les dangers du dehors, l'opinion aurait tourné, que la pratique aurait bientôt dévoilé les défauts de la constitution et en eût provoqué la réforme, qu'au bout d'un an ou deux, « la nation se fût prononcée pour les magistrats contre les clubs, pour la gendarmerie contre l'émeute, pour la loi contre la populace (1). » Tel était, d'après lui, le calcul de Louis XVI, et si l'expérience n'eût pas été dérangée, ce calcul eût sans doute été juste et la France eût abouti à une monarchie constitutionnelle régulière. Ainsi, selon notre historien, quel que fût le vice originel de la révolution, c'est la guerre qui l'a fait définitivement dévier et en a abandonné la direction aux exaltés et aux forcenés. La guerre, en effet, a été pour 1792 et 1793 ce que la famine avait été pour 1789 : elle a exaspéré les passions populaires, ravivé les plaies que la paix eût pu cicatriser. C'est elle qui, grâce aux bruits de trahison, grâce à la peur de Brunswick et de ses complices du dedans, a conduit au 10 août, aux massacres de septembre, à la terreur.

Comme le roi était en droit de compter sur la paix, les ennemis de la cour étaient fondés à voir dans la guerre un piège infaillible pour le roi et la constitution. C'est ce qu'ont fait les girondins, qui se croyaient les héritiers naturels des constitutionnels, et ils s'en sont plus tard vantés avec Brissot (2). Ils craignaient de laisser la révo-

(1) *Révolution*, t. II; *la Conquête jacobine*, p. 142-143.

(2) Pour être équitable, il convient de rappeler que, par une trop fréquente aberration, tous les partis étaient alors plus ou moins enclins à chercher le salut dans une diversion extérieure. Tous, du moins, comptaient des politiques qui, pour des motifs opposés, tablaient sur la guerre; les girondins afin de précipiter la révolution; certains constitutionnels, avec le ministre Narbonne, afin de rétablir la discipline dans l'armée, de relever le prestige de la couronne et de faciliter par là une revision de la constitution; la reine enfin et les contre-révolutionnaires afin de ramener l'ancien régime

lution languir et l'opinion revenir au roi; pour réveiller les patriotes et rallier derrière eux la nation, déjà lasse du désordre, ils la contraignirent par la guerre à choisir entre la révolution et l'ancien régime. La question ainsi posée, ils savaient que, pour l'immense majorité, qui derrière les étrangers voyaient les émigrés, le choix ne saurait être douteux. C'était là un jeu aussi téméraire qu'impie : il effrayait Danton et Robespierre; il tenta Brissot et avec lui Vergniaud et Gensonné. La gironde jeta les dés, la révolution gagna la partie, mais le gain ne fut pas pour ceux qui avaient ainsi osé jouer la France.

Si la guerre amène, en effet, le triomphe des adversaires de la constitution, les politiques de la gironde, qui se flattaient de régner sur les ruines de la royauté, se voient bientôt entraînés dans sa chute. Le pouvoir passe aux mains des plus exaltés et des moins scrupuleux, aux mains de la montagne, appuyée sur les clubs et les piques des sections. De l'anarchie sort ainsi un despotisme nouveau qui, maître du gouvernement par la violence, va s'y maintenir par la terreur. La guerre étrangère ne fait qu'aider les jacobins à achever la conquête de l'intérieur, conquête préparée de longue main et dont M. Taine a le premier marqué les rapides étapes, d'un bout du territoire à l'autre.

Dans la convention, les girondins semblent tout-puissans par le nombre, par l'ascendant du talent et de l'éloquence; mais tout cela ne leur sert à rien devant les émeutes de la populace. Moins libre encore que les assemblées précédentes, la convention, courbée sous le joug des clubs et de la commune, livre ses chefs aux vengeances populaires et commence, par les girondins, à se décimer elle-même. En attendant le jour où l'excès de la peur lui rendra le courage de se révolter, la convention mutilée devient « une machine de gouvernement au service d'une clique. » Si sévère qu'il soit pour elle, M. Taine n'est pas plus dur que le républicain Quinet pour « cette assemblée maîtresse et esclave, hardie à accepter toutes les fantaisies d'abord de la foule, puis bientôt, de quelques-uns, enfin d'un seul (1). »

Entre les vainqueurs et les vaincus du 31 mai, il y a du reste peu de différence aux yeux de notre historien. Pour les principes, pour la foi aux abstractions, pour l'infatuation et le dédain de l'expérience, les girondins ressemblent singulièrement aux montagnards.

avec l'intervention étrangère. Louis XVI, lui-même, ne paraît pas toujours avoir autant redouté la guerre que semble le dire M. Taine. Voyez, par exemple, la Correspondance de Marie-Antoinette avec Fersen et une fort curieuse étude de M. A. Sorel sur la *Mission du comte de Ségur à Berlin en* 1792.

(1) Quinet, *la Révolution*, t. II, p. 17, cf. p. 9.

Ils sont aussi impies et intolérans, non moins téméraires et utopistes, non moins raides et sectaires. La partie paisible de la population ne s'y trompe point. La grande majorité de la bourgeoisie et du peuple de Paris, qui au printemps de 93 regrette encore la constitution de 91, ne distingue pas les girondins de leurs adversaires. A ses yeux, ce sont tous également des usurpateurs et, de fait, les girondins semblent bien des révolutionnaires, dans le pire sens du mot. Jusqu'à la chute de la royauté, ils n'ont montré pour la légalité que des scrupules de forme ; s'ils n'ont pas fait les émeutes, ils leur ont aplani la route avec Pétion, ils en ont recruté le contingent avec Barbaroux, ils les ont équipées et leur ont mis en main les piques des sections en décrétant l'armement des citoyens passifs.

Entre les girondins et les jacobins la grande différence, c'est que les premiers sont plus polis, plus lettrés, qu'ils ont gardé des habitudes de tenue et même des goûts d'élégance, que de l'ancien régime ils conservent le goût de la société et de la conversation, qu'ils ne savent point imiter les familiarités populacières de Danton, ni se loger comme Robespierre chez un menuisier, ce qui, aux yeux du peuple, leur donne un faux air d'aristocrates. Par penchant comme par principe, ils répugnent à la dictature de la canaille; ils prétendent établir, dans leur cité idéale, le règne des lois, mais leurs combinaisons abstraites sont chimériques, et, dans la lutte, toutes leurs qualités de penseurs et d'hommes du monde sont pour eux une cause de faiblesse, sans compter qu'avec leur incohérence et leur indiscipline, tous ces beaux parleurs, sans chef reconnu, n'ont jamais su former un vrai parti politique.

Les girondins ne sont pas les seuls à sortir amoindris de *la Conquête jacobine*. Les chefs de la montagne ne sont pas plus heureux, Danton en particulier, « qui avec une double infidélité recevait, l'argent du roi pour empêcher l'émeute et s'en servait pour la lancer (1), » Danton, dont M. Taine a de nouveau démontré la participation aux massacres de septembre, et qui, au 31 mai, conspirait contre la représentation nationale, de même qu'au 10 août contre la royauté. Je ne m'arrêterai pas à plaider les circonstances atténuantes ni pour Danton, ni même pour les girondins, — leurs tardifs scrupules, leur sincérité, leur désintéressement, la noblesse de leur mort. La superstitieuse dévotion d'adorateurs en quête d'idoles peut seule diviniser tel ou tel des grands lutteurs de la révolution ; en fait, elle me paraît manquer de saints ou de héros dignes d'elle. On ne saurait la personnifier dans aucun nom, l'incarner dans aucun homme. Chez ses principaux acteurs la gran-

(1) *Révolution*, t. II; *la Conquête jacobine*, p. 258-289.

deur morale est rare, chez presque tous il y a plus que des taches, il y a des souillures. A cette époque, où le mot de vertu est sur toutes les bouches, les actes de la vie ne répondent pas à la hauteur des aspirations. Par ce côté, les hommes de la révolution ressemblent à leurs pères, les philosophes du XVIIIe siècle, eux aussi presque tous plus grands par l'esprit et les principes que par le caractère, par les mœurs. A cet égard, la révolution française est décidément inférieure aux grands mouvemens religieux, au christianisme des IVe et Ve siècles, à la réforme du XVIe ; elle est même inférieure aux révolutions d'Angleterre et d'Amérique, qu'elle domine par tant d'autres côtés. Elle n'a ni Hampden ni Washington, elle n'a même ni Milton ni Franklin. Veut-on en personnifier les plus généreux instincts dans quelque figure vivante, on est obligé de recourir au naïf La Fayette, ou de s'adresser à des personnages épisodiques, peut-être de préférence à des femmes, à Mme Roland, à Charlotte Corday, ces deux païennes et stoïques Romaines.

C'est là un des traits de la révolution que, dans ses actes et ses péripéties, comme dans ses acteurs et ses chefs, elle ne saurait exciter une admiration sans mélange. Jamais le bien et le mal ne se sont autant mêlés, et les rêves les plus élevés des philosophes ainsi associés aux plus grossiers appétits de la foule. De tous les historiens de la révolution, aucun ne nous avait aussi bien fait comprendre ces étranges contrastes qui, à bien des égards, durent encore. Si l'auteur a souvent fait ressortir de préférence les côtés sombres, il y était entraîné à la fois par sa théorie, par sa passion de la vérité, et sa haine des lieux-communs. Avant de le taxer d'étroitesse et d'injustice, il convient de connaître la conclusion de son grand ouvrage. En attendant, pour être pleinement équitable envers la révolution et envers ses sinistres athlètes, M. Taine n'aurait qu'à répéter ce qu'il répondait lui-même à l'un de ses prédécesseurs en sévérité, le puritain Carlyle : « Ces logiciens ne fondaient la société que sur la justice, ces épicuriens embrassaient dans leur sympathie l'humanité entière. Ils avaient pour but le salut universel comme vos puritains le salut personnel. Ils ont combattu le mal dans la société, comme vos puritains dans l'âme. Ils ont eu comme eux un héroïsme, prompt à la propagande, et qui a réformé l'Europe, pendant que le vôtre ne servait qu'à vous (1). »

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) *L'Idéalisme anglais*, étude sur Carlyle.

LE

COUSIN NOËL

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXI.

Noël la suivit de loin jusqu'à ce qu'elle fut rentrée. Alors il s'assit sur le sable pour se recueillir un instant. Cet étrange emportement de Técla le laissait désorienté. Il s'était préparé à un attendrissement, à une explosion de bonheur. Il s'était dit que ce sacrifice, qui lui coûtait si cher, allait la jeter dans une joie éperdue. Pourtant, en y réfléchissant, il finit par comprendre l'indignation qui l'avait soudain saisie, sa réponse dure, brutale... Toute pleine encore de sa douleur, l'offre d'être sa femme n'avait-elle pas dû lui paraître comme une profanation horrible?

Le soir approchant, il se décida à regagner la maison. Il eut presque un soulagement de ne pas la trouver au jardin. Dame Clémence y était seule, la mine soucieuse.

— Que s'est-il donc passé? lui demanda-t-elle. Técla est arrivée ici dans un état d'exaspération singulier. Elle s'est enfermée dans sa chambre, où elle m'a priée de la laisser...

Noël répliqua d'une manière évasive; la grand'mère n'insista pas.

L'heure du souper ayant sonné, Técla refusa de venir à table. Le repas fut triste. Le filleul redoutait de nouvelles questions de sa marraine et avait hâte d'y échapper. Il se retira de bonne heure.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 décembre 1881.

Certes, il s'était trop pressé... Avant de tenter une si extraordinaire demande, il eût fallu y préparer sa cousine, l'amener peu à peu à cette idée qui outrageait sa tendresse de sœur. Elle! remplacer Valérie!.. Était-il surprenant qu'une telle proposition, ainsi présentée tout à coup, eût soulevé de terribles révoltes? Assailli de ces pensées, il délibérait comment maintenant il la ferait revenir de cette première impression, si défavorable pour lui, de cette rancune peut-être qu'elle lui gardait... Il songeait à l'embarras de la prochaine entrevue... Comment allait-il l'aborder? comment l'accueillerait-elle?

Le lendemain, Técla ne parut pas de la journée. L'après-midi, il sortit seul et recommença cette excursion à Antibes qu'ils avaient faite à deux, prenant par les mêmes chemins, s'arrêtant aux mêmes places. Au pied d'une roche où elle s'était un instant reposée, des violettes encore froissées... Il en cueillit quelques-unes qu'il rapporta.

Trois jours s'écoulèrent. Elle s'obstinait dans sa réclusion. Noël n'en pouvait douter : elle le fuyait. Chaque matin, il descendait, se disposant à la rencontrer quand il traversait le jardinet. En passant devant la porte close de la chambre de la jeune fille, un émoi l'étreignait... La matinée s'écoulait; on servait le dîner... Alors il se hasardait à s'informer auprès de dame Clémence : Técla était triste, mais cachait obstinément l'objet de sa peine. Il eût voulu tout confier à sa marraine; mais avait-il le droit de révéler ce secret que sa pauvre cousine avait si soigneusement ènseveli au fond d'elle-même? avait-il le droit de la trahir? — Il se taisait donc, inquiet, tourmenté, attendant l'issue de la crise, n'osant rien pour la précipiter.

Le cœur est plein de mystères, de contradictions. Quelque sincère, quelque ouvert qu'il soit, il semble qu'il y ait toujours le repli caché, la pensée obscure, comme le coin trouble et voilé. — C'était plus que de l'inquiétude, de la pitié qui agitait Noël. L'absence de Técla devenait une souffrance. Il s'étonnait de cette irritation, de cette anxiété nerveuse, de cette impatience, de cette fièvre de la revoir. A la vérité, il ne songeait qu'à elle. Et ce désir de la retrouver grandissant d'heure en heure, emplissant son cerveau, l'absorbant tout entier, éveillait de sourdes tortures. Frappé de cette détresse de son être, il cherchait à pénétrer l'énigme. S'était-il donc abusé? se pouvait-il qu'il se fût mépris à ce point ? N'était-ce point seulement de la compassion ce qu'il éprouvait pour elle, ce besoin de se sacrifier, d'accomplir une réparation?.. Chose étrange! pour se décider à ce mariage, il lui avait fallu tant d'efforts, de raisonnemens, presque tant de force d'immolation!.. Pourquoi aujourd'hui le refus

de Técla lui causait-il un chagrin? Ces métamorphoses de l'âme qui s'accomplissent si lentes et si insensibles, éclatent souvent d'une manière soudaine. Il suffit d'une lueur pour percer les ténèbres. — Enfin il lisait en lui. Pris à son rôle de sauveur, son attachement pour sa cousine l'avait envahi jour à jour; peu à peu, l'amitié s'était transformée.

Un soir, Noël s'était oublié à rêver dans le jardinet. Dame Clémence remontée chez elle et la jeune servante ayant fermé la petite grille d'entrée de la maison, tout bruit avait cessé. Seul, le murmure de la mer rompait ce grand silence, qui empruntait à la nuit quelque chose de grave, de solennel. Pas de lune, mais le ciel splendidement étoilé répandait une pâle lumière d'un charme suave et mystérieux. — Noël laissait flotter son esprit. Cette journée encore s'était écoulée et il ne l'avait pas vue!.. Il le comprenait à cette heure... Il aimait!.. C'était bien de l'amour, ce frémissement qui l'agitait à sa pensée. Il aimait!.. et un sentiment à la fois doux et cruel le pénétrait... Six mois déjà s'étaient écoulés depuis la mort de Valérie. Son souvenir ne s'était point effacé, il s'était comme fondu dans cette autre tendresse... N'étaient-ce point deux âmes sœurs, et se pouvait-il que la mort eût complètement dénoué ce lien si étroit qui les unissait?

Dans cette méditation, tout à coup, il crut entendre une porte qui s'ouvrait et se refermait... Son cœur s'arrêta dans sa poitrine. La chambre de sa cousine était au rez-de-chaussée, de plain-pied avec le jardinet. Un pas léger s'approchait, venant de son côté. — Técla surgit à l'entrée du bosquet.

En face l'un de l'autre, ils restèrent quelques secondes, se regardant dans la nuit. Elle, debout, un peignoir de laine blanche l'enveloppant tout entière, ses longues nattes tombant sur ses épaules; lui, toujours assis, immobile, cloué, comme s'il craignait de faire évanouir l'apparition. Soudain, il se précipita.

— Técla! murmura-t-il.

Elle fit un mouvement pour s'éloigner.

— Non, reprit-il, puisque vous voilà, je veux vous voir, vous parler...

— Laissez-moi, Noël, laissez-moi, je vous en prie...

— Non, vous m'écouterez, il le faut, continua-t-il en étreignant ses mains dans les siennes.

Et, presque de force, il l'entraîna vers le banc, où elle s'affaissa à demi défaillante.

— Técla, dit Noël, je vous ai causé un chagrin, l'autre jour, par ma maladresse à vous ouvrir mon cœur de frère... pardonnez-moi... Je vous ai parlé d'un rêve de votre grand'mère... que vous connaissez, je le sais... Elle verrait une consolation à un avenir désolé

pour moi... elle verrait pour sa vieillesse si triste une famille se reformer autour d'elle... si vous consentiez à devenir ma femme?

— Impossible, Noël!

— Pourquoi? le temps n'efface-t-il pas toute douleur?.. Técla, la confidence de l'abbé Vachon m'a tout révélé de votre âme... Si difficile, si étrange que cela soit à dire,.. Técla,.. je sais que vous m'aimez...

A ce mot, elle tressaillit, mais ne répondit rien.

— Ah! reprit-il, ne niez pas ce sentiment qui vous a faite si grande et si généreuse, car c'est, à cette heure, le souvenir de ce sacrifice qui remplit ma pensée... J'ai interrogé mon cœur... je suis descendu jusqu'au fond de moi. Eh bien! je me suis rendu compte de ce qui se passait dans mon âme... Je m'ignorais... Il a fallu la douleur pour m'ouvrir les yeux, cette douleur de ne pas vous voir... Técla, il faut que je vous l'avoue... il faut que vous l'entendiez... ce que vous aviez pris pour de la pitié, c'était autre chose...

Il parlait tout bas, penché sur elle. Rigide, les yeux baissés, ses mains jointes sur ses genoux, elle l'écoutait... Parfois, seulement, ses paupières s'agitaient; un faible soupir s'exhalait de ses lèvres. Il sentait qu'une indicible émotion la gagnait... Peu à peu, elle se laissait reconquérir...

— Eh bien! oui, poursuivit-il, aujourd'hui, je me connais... je me juge tout entier... Técla, ma vie désormais, c'est vous... je ne puis même pas l'envisager sans vous... et ce n'est plus l'amie, la sœur que je vois en vous... c'est la fiancée, c'est l'épouse...

Toute frissonnante, elle leva ses yeux.

— Noël, murmura-t-elle, je vous en conjure, taisez-vous...

— Non, reprit-il en se rapprochant, effleurant presque son visage, non, Técla. Je veux que vous sachiez tout... Vous avez cru que je me dévouais,.. je le pensais moi-même... Eh bien! non, non,.. je n'ai ni pitié ni dévoûment... je vous aime!

A cet aveu, elle étouffa un cri. Noël s'était mis à ses pieds. Soudain, il l'entoura de ses bras et l'attira vers lui. Comme enivrée, elle poncha sa tête... Mais ce ne fut là qu'une seconde de vertige. Tout aussitôt elle se redressa, et avant même qu'il eût songé à la retenir, elle s'était enfuie.

Il entendit la porte de sa chambre se refermer brusquement sur elle.

XXII.

Le lendemain, Técla était d'une pâleur de marbre. Elle affecta avec Noël un air tranquille qui contrastait avec le feu sombre de ses yeux légèrement rougis. Après déjeuner, il lui offrit de l'emmener sur la grève; elle accepta.

Pourtant, en se retrouvant seuls, tous deux, quelque chose de l'émotion de la nuit les reprenait. Il sentait trembler sous le sien le bras de sa cousine. Quand ils furent assis, pendant un instant, ils se turent. Enfin, d'une voix craintive :

— Técla, dit Noël, j'ai besoin que vous me rassuriez, j'ai peur...

— Peur?..

— Oui, je ne sais quelles sont vos pensées, et il me semble que je dois m'en effrayer...

— Pourquoi?

— Hier soir j'ai vu le trouble de votre pauvre âme quand j'ai voulu vous forcer à m'entendre... Vous vous défendez, Técla... et cependant... malgré moi, j'espère, je veux espérer...

Farouche, elle tenait son grand regard attaché sur lui, sans que Noël pût rien deviner de ses impressions. Cette attitude de sphinx le déconcertait et redoublait ses craintes. Il poursuivit, reprenant le thème de la veille, lui répétant ce projet de la grand'mère, le rêve qu'il ne demandait qu'à réaliser... Il parla de cet amour né insensiblement d'une amitié de frère, d'une admiration pour sa générosité. Il lui montra l'avenir qui leur restait, et dont ils pouvaient jouir,.. suppliant, s'appliquant à ébranler cette froideur impénétrable qu'elle lui opposait. Mais elle gardait sa même impassibilité.

— Técla, répondez-moi, au moins,.. laissez-moi entendre votre voix...

Muette, elle le regardait toujours, sans un mouvement, sans un tressaillement de son visage. Il saisit ses mains.

— Técla, je vous le jure, je vous aime... Ne consentez-vous pas à devenir ma femme?

Un moment encore, elle resta silencieuse. Puis, se décidant tout à coup :

— C'est vous qui le voulez?

— Je vous aime! répéta-t-il.

— Après tout, répliqua-t-elle d'un ton étrange, comme si elle poursuivait quelque pensée intérieure, pourquoi pas?

Le jour même, dame Clémence fut mise au courant de l'événement. Noël, transporté, remerciait Técla, disant la joie qu'elle lui donnait, causant de leur existence future... Les Guistel, consultés, ne pouvaient qu'approuver ces accordailles. Les intérêts de leur fils l'attachant à Berghem, sa vie s'y trouverait toute faite; cette union avec sa cousine assurait un nouveau bonheur. Il fut décidé que le mariage se célébrerait à Antibes, loin des tristes et effrayans souvenirs.

A la vérité, cette saison des fiançailles, d'ordinaire si radieuse, fut quelque peu obscurcie par les étrangetés, les bizarreries d'humeur de Técla. Toujours pensive et taciturne, elle se laissait aimer,

plongée dans son indifférence, s'emportant à quelque marque de tendresse pour Noël, puis le repoussant durement. On eût presque dit qu'elle avançait, malgré elle, dans une résolution implacable, faisant de terribles efforts pour dompter ses révoltes, dominer ses épouvantes tenaces. Le cousin subissait le contre-coup de ces angoisses secrètes. Sa nature calme s'enfiévrait des agitations de cette âme tourmentée. Parfois, d'inexplicables craintes, comme de noirs pressentimens, l'assiégeaient. Il lui semblait que quelque chose d'extraordinaire pesait sur lui... Il avait presque peur... Mais il essayait de se rassurer... Le bonheur rendrait à sa cousine la sérénité d'autrefois... son pauvre cerveau ébranlé finirait par se remettre... Il voulait croire, il voulait espérer...

Les préparatifs, d'ailleurs, marchaient en hâte. Une lettre de Berghem déterminant la nécessité d'un retour pour dame Clémence, elle devait partir après la cérémonie même du mariage. Les jeunes époux résideraient encore deux mois à Antibes.

Le jour arriva enfin. Dans leur deuil, il ne pouvait être question ni d'éclat ni de fête. Pourtant, les parens de Noël avaient un instant songé à venir. Mais, au dernier moment, M. de Guistel, empêché par une attaque de goutte, toute idée de voyage avait été abandonnée. Ils se contentaient d'envoyer leur bénédiction, comptant que le jeune ménage irait passer quelques jours à Hazebrouck aussitôt le retour à Berghem.

La noce fut des plus simples. Le matin, une voiture conduisit à la mairie les mariés et la grand'mère. Les témoins obligés et la famille du docteur Rémy formaient toute l'assistance. — Técla n'avait jamais paru plus grave. En robe de mousseline blanche, des fleurs d'oranger naturelles dans ses cheveux, on eût dit une victime parée pour le sacrifice. Elle répondit d'une voix ferme, et signa sans hésiter, avec une sorte de hâte fébrile, l'acte irrévocable. A l'église, elle conserva sa même attitude glacée. Une messe basse; la courte exhortation du prêtre... Après quoi, on regagna la maisonnette. Tout était terminé.

L'après-midi, dame Clémence dit adieu à ses enfans, qui ne devaient la rejoindre qu'au printemps.

Le mariage fut, pour Noël, un éblouissement, un délire. La vie a de ces heures de ravissement, de bonheur éperdu, où l'on se sent comme enlevé à soi-même.

Le lendemain, à la nuit, ils étaient assis dans le jardinet. Il avait passé un bras autour de la taille de sa femme; elle appuyait la tête sur son épaule. Au ciel, les étoiles s'allumaient une à une... Ils se taisaient, alanguis tous deux, plongés dans une délicieuse

torpeur. Soudain, comme si elle sortait d'un rêve, Tecla se dégagea brusquement.

— Qu'as-tu donc? lui demanda-t-il.

Ses yeux hagards devant elle, elle ne répondit pas.

— Mais qu'as-tu donc? répéta-t-il, subitement inquiet.

— Rien, rien, balbutia-t-elle enfin.

— Tu es toute pâle.

— Rien! rien! te dis-je, une idée absurde, une terreur subite... Je t'aime! je t'aime!

Et elle le serra avec force.

Noël, presque alarmé, l'interrogea, la pressa de questions tendres. Bientôt reprenant son sourire, elle le rassura.

Au milieu de leurs ivresses, ces étranges mouvemens d'effroi jetaient Noël dans des transes cruelles. Ressaisie tout à coup par ces mêmes craintes affreuses, elle résistait aux caresses de son mari, s'accusant, se maudissant, comme si elle ne pouvait se garder d'une sorte de remords. Puis, peu à peu, sous les baisers, ses sanglots s'apaisaient. Elle s'abandonnait, calmée, presque engourdie. — Ces lubies, véritables accès de démence, n'amoindrissaient en rien l'amour de Noël. En dépit d'ailleurs de ces révoltes, de cette défense contre elle-même, Técla avait des ardeurs, des transports violens de passion.

— Tu es à moi, disait-elle, en l'étreignant follement, je t'aime! je t'aime!.. Oh! s'il était possible de ne plus penser!

Il s'efforçait de guérir ces effrois. — Un jour, dans une de ces expansions où il lui livrait toute son âme, il surprit enfin la cause de tant de combats déchirans. Le nom de Valérie ayant été prononcé :

— Oh! s'écria-t-elle, dis, Noël, l'as-tu véritablement oubliée?

Tout aussitôt, elle lui ferma la bouche de sa main :

— Ne me réponds pas...

Et comme il voulait continuer :

— Non, tais-toi, reprit-elle impérieusement, tu ne peux comprendre,.. tu me fais mal...

Il s'étonnait de la ténacité de cette obsession, lui que le présent dominait tout entier. Il ne concevait pas que la pauvre jalouse pût nourrir un seul doute. Qu'était-ce, en effet, que cet éveil d'adolescent, ces aspirations confuses pour Valérie, auprès des embrasemens de la possession!.. Técla était tout, le passé, l'avenir!.. Il l'adorait comme on adore la première femme, quand l'ivresse du premier amour peut s'allier aux sentimens les plus exquis du cœur.

Cependant les soins, les effusions, cette tendresse si attentive eurent à la fin raison des crises troublantes. Técla parut se sou-

mettre à son bonheur et, s'y livrant éperdument, réussit à se débarrasser de ces rechutes qui assombrissaient leurs joies d'amans. Le calme s'établit... Plus de révoltes, plus de ces débats extraordinaires, de ces incompréhensibles regrets... Absorbée dans sa passion, elle en vivait, ne considérant plus rien au-delà. — Des promenades à deux, de longs repos dans la campagne fleurie, les veilles dans le jardinet, suivis de causeries douces, de caresses ineffables...

Un soir même, sur la prière de Noël, elle chanta.,. Il écoutait, dans l'extase, cette belle voix chaude et vibrante. Quand elle eut achevé, ils restèrent un moment silencieux. Tout à coup elle le saisit avec cette fougue qu'elle mettait dans sa tendresse.

— Oh! oui! s'écria-t-elle, je veux être heureuse!.. Je veux jouir de cet amour qui m'a tant coûté!

A Antibes, l'hiver est le vrai printemps. Les violettes commençaient à sécher, les orangers s'effeuillaient, le soleil était presque trop chaud ; une lettre de la grand'mère les avertit que l'époque du départ était venue.

— Mon Dieu!.. s'écria Técla, comme ramenée à une dure réalité.

— Que veux-tu? dit Noël, il faut être raisonnable, ma chère aimée. La vie nous rappelle à Berghem, nous y avons maintenant une exploitation importante pour laquelle, tu le sais, ma présence est indispensable...

— Berghem!.. murmura-t-elle, comme si tous ses effrois renaissaient à ce nom.

Puis, soudain, elle se jeta au cou de son mari.

— Je t'en conjure, accorde-moi quelques jours au moins...

— Mais, ma chérie, déjà nous avons tant tardé!

Cependant il céda, et consentit à prolonger encore le séjour d'une semaine.

Il semblait que c'était là un répit suprême où Técla avait résolu d'épuiser toutes les félicités.

— Ce sont mes dernières heures, disait-elle.

Noël s'appliquait à l'accoutumer à l'idée de ce retour au foyer de famille, essayant de l'intéresser à leurs affaires. Et d'ailleurs n'emporteraient-ils pas leur paradis avec eux?

Ces huit jours passèrent comme un rêve. La veille du départ, ils allèrent visiter les lieux qu'ils avaient si souvent parcourus ensemble. Elle voulut tout revoir pour mieux se pénétrer de ces souvenirs si chers. Le soir, ils veillèrent tard dans le jardinet.

Le lendemain, Técla fut debout dès l'aube. Elle n'avait pas dormi. Un tremblement l'agitait. Noël partageait sa mélancolie. — On ne quitte pas sans regret l'endroit où l'on a été pleinement heureux. Il nous paraît que quelque chose de nous se détache et nous abandonne. — Avant de monter dans la voiture qui devait les conduire

à la gare, elle cueillit quelques fleurs jaunies au bosquet d'orangers. Une fois encore, il l'étreignit sous ces arbres qui avaient vu leur premier baiser.

— Courage! dit-il.

Pour toute réponse, elle lui jeta un regard désespéré.

XXIII.

C'était par une triste journée, un de ces temps gris d'avril où, dans les contrées du Nord, l'hiver se défend si rudement contre les premiers sourires du printemps. Le vent soufflait âpre, faisant ployant les hauts peupliers de la route aux bourgeons près d'éclater. Pelotonnée dans le vieux cabriolet de Berghem, aux côtés de son mari, Wilmar tenant les guides, Técla, silencieuse, contemplait d'un œil terne ce pays plat d'un aspect si mélancolique dans ses grands voiles de brume. Noël, ressaisi soudain par ses intérêts, se renseignait sur mille détails. On atteignit le château. La Rousse franchit la grille, traversa l'avenue et s'arrêta sur la terrasse.

Dame Clémence se précipita suivie du curé et des Cadot.

— Mes enfans! mes chers enfans! s'écria-t-elle en recevant sa petite-fille dans ses bras.

— Bonjour, le sauveur! dit l'abbé Vachon en serrant fortement les mains de Noël.

On entra dans la salle à manger, où Félicité avait préparé une collation.

Técla ne voulut rien prendre. Mme Cadot observa que la jeune femme paraissait fatiguée. On s'était revu, embrassé... Les amis se retirèrent.

Les premières effusions du retour passées, la grand'mère conduisit ses enfans à l'appartement qu'elle avait disposé pour eux. Dans sa prévoyance si attentive, tenant à dépayser tout rappel, à l'aile opposée des chambres occupées autrefois par les cousines, deux pièces spacieuses avaient été choisies. Le mobilier rafraîchi, des rideaux de perse d'un ton vif aux fenêtres, un tapis recouvrant le plancher et, de ci, de là, les objets familiers aux jeunes époux.

— Mais vous vous êtes ruinée, marraine! s'écria Noël dès le seuil.

— Bah! les récoltes seront superbes cette année; c'est le bon Dieu qu paiera cette gâterie. En attendant, je veux que vous soyez bien chez vous.

Técla, debout auprès de sa grand'mère, regardait autour d'elle comme effarée.

— Mais on dirait que tu trembles! dit dame Clémence en lui prenant la main.

— J'ai un peu froid, répliqua Técla avec gêne.

Tout à coup ses yeux se posèrent sur une photographie de Valérie, placée au chevet du lit parmi les images saintes.

— Elle!.. s'écria-t-elle.

Noël alla vivement décrocher le cadre.

Dès l'arrivée, Técla était retombée dans ses accablemens. Dame Clémence s'ingéniait en vain pour la tirer de ce marasme. Elle se dérobait à toute sortie. C'est à peine si, après les repas, on obtenait qu'elle vînt s'asseoir sur la terrasse. Là, elle s'absorbait dans une méditation sombre, promenant autour d'elle son regard épouvanté...

— Cette terreur persistante est extraordinaire, inexplicable, disait la grand'mère désolée à son filleul.

Il rassurait sa marraine. Sur la fin de leur séjour à Antibes, Técla s'était complètement remise de cet ébranlement produit par l'horrible catastrophe. Mais il était naturel que la vue de Berghem réveillât les pensées si difficilement assoupies... C'était l'affaire d'une sorte d'accoutumance.

En dépit de ses efforts pour se dissimuler la vérité, Noël était bien forcé de s'apercevoir d'un changement, le plus cruel pour son cœur d'amant. La triste prédiction de sa femme se réalisait. Ils avaient laissé là-bas leur bonheur radieux. C'en était fait de leurs belles heures d'ivresse. A ses caresses elle opposait maintenant de l'indifférence, presque de la lassitude... Ses baisers ne la ranimaient plus. Jamais un mot de tendresse. Rien qu'un silence consterné, de longs tremblemens, des larmes, des sanglots...

Le dimanche venu, la marraine et le filleul partirent pour la messe; Técla avait refusé de les accompagner. Un pâle soleil essayait de trouer les nuées grises; quelques touffes d'herbe commençaient à verdir les sentiers. — Dame Clémence et Noël marchaient songeurs, n'osant se communiquer leurs réflexions. L'office terminé, ils allèrent visiter la tombe de Valérie... Puis, en compagnie du curé et des Cadot, ils revinrent pour le dîner.

Cette petite fête de chaque semaine, autrefois si gaie, avait perdu tout entrain. L'air rigide de Mme de Guistel semblait glacer le rire sur les lèvres épanouies de l'abbé Vachon et du docteur. La causerie languissait. Les deux vieux inséparables oubliaient leur manie de discussion. Le repas achevé, Técla monta dans sa chambre, et, jusqu'à l'heure des vêpres, les convives tâchèrent vainement de secouer la mélancolie qui les oppressait. — On eût dit qu'un nouveau malheur planait sur Berghem.

Tout d'abord, le mari avait passé les premières journées du retour auprès de sa femme, redoutant de la livrer à ses songeries. Mais bientôt, comprenant qu'il la gênait, qu'il empêchait ces explosions de larmes, bienfaisantes parfois, il résolut de vaquer à ses travaux

multipliés et pressans, cherchant à s'étourdir, voulant se persuader qu'il s'agissait là d'une épreuve momentanée, que le temps aurait raison de ce désespoir. Les améliorations entreprises dans l'exploitation de la ferme, les bâtimens à construire, mille détails d'une administration importante, tout cela lui donnait fort à faire. Le soir, il rentrait harassé. Il retrouvait Técla. Malgré lui, devant son implacable froideur, quoi qu'il fît pour les chasser, de lourdes pensées l'assaillaient. Il lui semblait que quelque chose d'inexplicable les avait séparés à jamais, et il en arrivait à se demander quel mystère creusait ainsi entre eux comme un abîme, plus profond chaque jour. — Maintes fois, il avait tenté de l'interroger. Au moins, si elle eût avoué ses chimères, fût-il parvenu à les dissiper?.. A ses questions, à ses prières, elle opposait ce mutisme opiniâtre que rien ne pouvait entamer.

Un jour pourtant, à bout de patience, il la saisit dans ses bras.

— Mais qu'as-tu enfin? qu'as-tu donc?

Elle ne répondit rien.

— Parle, je le veux, je t'en conjure... qu'as-tu?.. dis-le... Sont-ce ces horribles rappels du passé qui t'épouvantent encore?

— Tais-toi! tais-toi! interrompit-elle toute tremblante.

De force, il l'assit sur ses genoux.

— Je t'en supplie, laisse-moi te donner un peu de sagesse...

— Oh! pourquoi nous sommes-nous mariés!.. murmura-t-elle.

— C'est insensé ce que tu dis là, c'est cruel... Ma Técla! voyons,.. c'est impossible, tu ne peux plus être jalouse?

Un frisson la secoua. Elle essaya de s'échapper. Il la retint.

— Maintenant, tu sais si je t'aime!.. reprit-il. N'es-tu pas certaine d'avoir tout effacé?.. Si tu voulais, pourtant, nous serions si heureux...

— Heureux!.. répéta-t-elle, comme révoltée.

— Oui, heureux!.. As-tu oublié notre cher Antibes?.. Que se passe-t-il donc dans ton pauvre cerveau malade?.. Je t'assure, je ne comprends pas... Par instans, je crois que tu me hais...

Elle leva sur lui ses yeux abattus.

— Moi!.. dit-elle, te haïr!

Et l'étreignant avec violence :

— Je t'adore, mon Noël, oh! je t'adore!.. s'écria-t-elle, éperdue, folle.

Mais ces courtes trêves ne pouvaient plus lui faire illusion : il sentait trop désormais qu'il se brisait contre un obstacle impossible à détruire. Le souvenir de Valérie avait ressaisi Técla, et cette affection rare qui unissait les cousines justifiait presque ce chagrin inouï, exagéré. Comme deux colombes dépareillées, il semblait que l'une ne pût survivre à l'autre et que les regrets, au lieu de s'affaiblir,

ne dussent, avec le temps, qu'augmenter d'amertume et de cruauté. Le médecin, d'ailleurs, concluait à un ébranlement cérébral. Il conseillait les plus grands ménagemens et encourageait de son mieux Noël et dame Clémence. La marraine et le filleul redoublaient d'égards et de tendresse.

Un soir, Noël, passant par hasard devant l'ancienne chambre de Valérie, crut entendre un gémissement. Par extraordinaire, la porte était entre-bâillée. Il la poussa.

Un peu interdit, il s'arrêta dès le seuil. Une faible lueur, qui traversait les rideaux de la croisée, éclairait à peine les objets. Mais, ses yeux s'habituant à cette obscurité, il distingua la couchette blanche, la petite table d'acajou surchargée de jolis riens, le fauteuil bas, brodé par elle, le métier à tapisserie, où l'aiguille enfilée de laine était restée piquée, la cage vide des pinsons familiers transportés dans la volière de la salle à manger. — Machinalement, il fit quelques pas, surpris d'une curiosité douloureuse. Tout à coup, ses pieds heurtèrent un corps sur le plancher. Un cri lui échappa... Técla était étendue sans connaissance. — Il la saisit dans ses bras et l'emporta évanouie.

Ce fut une crise terrible : les symptômes effrayans reparurent. Le docteur, appelé en hâte, la trouva inerte sur son lit, les yeux égarés, balbutiant des mots sans suite... Noël essayait de l'apaiser... Elle le repoussait avec violence, comme s'il lui faisait horreur. Ce délire dura des heures. Enfin, quand elle fut à demi calmée, le médecin se retira. Noël l'accompagna sur le palier.

— Mais ma pauvre femme est folle, mon ami !

Le docteur hocha la tête. Le désolant soupçon se confirmait.

XXIV.

La raison lui revenant enfin, la première pensée lucide de Técla fut la crainte d'avoir parlé. Son mari eut quelque peine à la convaincre qu'il avait été impossible de rien distinguer parmi les syllabes incohérentes échappées dans sa fièvre. — Elle reprit son train ordinaire, plus accablée encore, plus profondément affligée. Effrayante dans sa torpeur, elle semblait une statue agissant par un rouage forcé. Et Noël la regardait, songeant que, peut-être, il faudrait la voir ainsi, toujours!.. La marraine et le filleul ne savaient plus que tenter. La cause de ce désespoir leur était, hélas! trop sûrement dévoilée. Jamais Técla ne se consolerait de la mort de Valérie.

Cependant l'existence, déjà si triste à Berghem, devenait de plus en plus lourde et difficile. Jusqu'alors Mme de Guistel, indifférente,

comme figée dans sa douleur, avait gardé pour elle seule le secret de son martyre. Mais, à la suite de ce dernier accès, un changement s'était accompli dans son humeur. Lasse de se taire, d'étouffer ses angoisses, elle les exhalait au dehors, se répandait tout à coup en violences, en explosions de colère brutale. Au moindre mot de Noël ou de la grand'mère, elle s'emportait, leur jetant au visage des paroles sanglantes, d'atroces duretés. En vain redoublaient-ils de patience, de compassion, cette horreur qu'elle avait d'elle-même, elle la reportait sur tout et sur tous. Dure, méchante avec les gens, Félicité et Wilmar tremblaient sous son regard. Noël, désespéré, ne luttait plus. Frappé en plein bonheur, sa volonté s'émoussait sous la souffrance.

La vie fut bientôt intolérable. De jour en jour, le caractère de Técla s'aigrissait davantage. Quelle que fût la résignation du mari, par instans, d'impétueuses révoltes contre le sort bouillonnaient en lui. Un événement affreux ne tarda pas à compliquer une situation déjà si déchirante.

Un soir, le souper achevé, Técla allait remonter chez elle, quand dame Clémence risqua timidement de la retenir.

— Le temps est si doux, mon enfant, ne consentiras-tu pas à venir un instant au jardin?

— Non.

— Quelques pas seulement, reprit la grand'mère, au bras de ton mari.

Noël s'était avancé.

— Non, non, répéta Técla. Puis, soudain, avec éclat : — Mon Dieu! pourquoi me torturez-vous ainsi?.. Oh! le repos!.. être seule!.. sans rien entendre,.. sans rien voir... loin de tout... loin de tous!

La grand'mère la regardait, atteinte au cœur.

— Pauvre ingrate! dit Noël emporté malgré lui dans un accent de reproche.

— Ingrate! moi?.. s'écria-t-elle, quand je vis!.. Mais ne comprenez-vous donc pas que je me maudis, que vous me torturez tous, tous!

— Técla! je t'en prie, ma chère aimée...

— Non, non, laisse-moi, je te hais, je te hais!

Et sur ce cri de fureur, elle s'enfuit.

— Au nom du ciel, suis-la, Noël, dit la grand'mère, efforce-to de la calmer.

En quelques minutes, il eut rejoint sa femme. Elle marchait dans sa chambre avec des allures d'insensée... Au bruit de la porte qui s'ouvrait, elle s'arrêta. A la vue de Noël, un long tressaillement la secoua tout entière. Il s'approcha, et d'une voix pleine de compassion :

— Mon adorée Técla, comme tu souffres!

— Oh! oui, répondit-elle, je souffre!

— Allons, apaise ton malheureux esprit... Chasse tes tristes pensées... Tu sais bien que je t'aime!

— Oui, pauvre Noël, tu m'aimes!.. Pauvre Noël! pauvre Noël!

A ces paroles d'égarée, il voulut lui prendre la main. Elle fit un mouvement pour se dégager.

— Malheureux! ne me touche pas... ne m'approche pas... Si tu savais!..

— Je sais que tu souffres, voilà tout... Qui te consolera si ce n'est moi?

— Me consoler?.. Mais ne t'ai-je pas dit que je suis une misérable!

— Tais-toi, ma Técla, tais-toi.

— Non, il faut que je parle... que je t'avoue tout... Je n'en puis plus... mon crime m'étouffe... le remords me déchire...

Elle dardait sur lui ses grands yeux sombres, d'une expression sinistre. Sous ce regard, Noël se sentit frissonner.

— Noël, reprit-elle d'une voix lente et profonde, je suis une criminelle, j'ai tué...

Il recula.

— Tué! toi!.. Mais malheureuse enfant, tu es folle!

— Folle!.. répliqua-t-elle de son même ton grave, hélas! non... Au moins je ne penserais plus,.. je ne souffrirais plus,.. je pourrais oublier,.. je pourrais me reprendre, peut-être, jouir de mon crime...

— Ton crime!

— Mon crime, oui, répéta-t-elle avec son calme déterminé. — Noël, ce n'est pas un accident qui a tué Valérie...

A cet effroyable aveu, un cri s'étrangla dans la gorge du mari. Cette fois, il crut que c'était lui qui délirait...

— J'ai tué ma sœur! reprit-elle. Comprends-tu? c'est moi qui l'ai tuée!.. J'étais jalouse,.. j'ai voulu mourir avec elle...

Noël restait comme pétrifié, incapable d'un mouvement, d'une parole. Tout à coup, d'une voix étranglée :

— Tu mens!.. tu mens!

— Hélas! poursuivit-elle, ne sais-tu pas que je t'aimais?

Te souviens-tu de ce jour sur la terrasse, où tu m'as appris mon malheur, me demandant de t'aider?.. Comment ne suis-je pas morte, là, devant toi... Enfin, j'ai pu tout dominer... j'ai parlé à grand'mère,.. je l'ai décidée... mais après!.. Un soir, je suis allée au presbytère me jeter aux pieds de l'abbé Vachon... Que ne m'at-il laissée entrer au couvent!.. Au fond de moi je me croyais résignée... Que s'est-il passé quand je me suis vue seule... avec elle...

dans la barque!.. J'ai songé que le lendemain elle serait ta femme... Un vertige m'a saisie,.. je l'ai enlacée de mes bras et je l'ai engloutie avec moi... Mais Dieu n'a pas voulu que je meure!..

Noël écoutait, terrifié... Il écoutait comme dans un rêve... Tout cela, en effet, n'était-il point invraisemblable, impossible?.. Il se répétait que sa femme était folle, et il la regardait, éperdu, stupide.

— Comprends-tu maintenant? continua-t-elle sombre, implacable dans sa confession étonnante. Comprends-tu ces élans de désespoir, de remords?.. Comprends-tu mes révoltes, à la seule idée de devenir ta femme?.. Puis, je me suis dit qu'après tout, puisque j'avais damné mon âme, il fallait au moins jouir du forfait... Je me suis jetée dans cet amour, résolue à tout oublier. Mais non, impossible!.. on n'oublie pas... Le remords est là, toujours... Tu vois bien qu'il faut que je meure!

Elle était tombée sur ses genoux, sa voix étouffée par les sanglots.

XXV.

Il est des coups qui produisent l'effet de la foudre. La sensation disparaît avec la pensée... On dirait une suspension de vie, un écrasement qui anéantit l'être entier, l'âme et le corps... Noël, comme emporté dans quelque cauchemar fou, avait gagné le bois... Il regardait vaguement autour de lui, de ce regard d'insensé qui cherche à recouvrer la mémoire... Tout à coup les visions se dressent, indistinctes d'abord, puis les contours se dessinent, l'image apparaît nette, lucide. Il se rappelait ce récit de Técla... Il l'avait entendu,.. il l'avait écouté jusqu'au bout... Ce n'était point là quelque affreux rêve de délire... C'était vrai... Remontant à ce jour funeste de l'accident, il reconstituait le drame... Il les voyait dans la barque, prenant chacune un aviron, quand il les avait quittées à l'entrée du village,.. le dernier sourire de Valérie,.. l'air étrange de l'autre... Et il n'avait rien pressenti...

Quelle nuit! A quelles sources d'extraordinaire volonté l'âme humaine puise-t-elle la force de supporter de pareils martyres? comment la raison ne s'effondre-t-elle pas sous d'aussi terribles chocs? Il sanglotait comme un enfant... Il évoquait la maison en deuil, les semaines de démence où Técla marquait une si effroyable terreur. Les mots qu'il n'avait pas saisis alors, lui revenaient, ce nom de Valérie prononcé avec épouvante... A Antibes, une sorte d'apaisement s'était fait... Loin des souvenirs odieux, le remords parlait moins haut. C'était donc là le secret de ces révoltes, de ces luttes contre l'idée d'un mariage qui eût dû la combler de joie,

de ces tressaillemens jusqu'entre ses bras, de ces réticences, de ces tortures...

Le jour le surprit debout. L'aube étincelante d'un matin d'été colorait la campagne, emplissant la chambre d'une lumière rose. Il alla à la fenêtre. Rien n'avait bougé. La plaine verte se dégageait des blanches vapeurs; quelques cheminées du village fumaient. Ses yeux se posèrent sur le clocher de l'église... Le cimetière était là tout auprès... La pauvre morte y reposait... Son ombre semblait se dresser devant lui, menaçante... Marié!.. il était marié à celle qui avait commis le crime!.. Il se sentait presque complice...

La cloche qui annonçait le déjeuner le tira de cette méditation. C'était la réalité qui s'imposait tout à coup... La pensée de la pauvre grand'mère le rendit à lui-même... A tout prix, il s'agissait d'ensevelir le sinistre secret, de détourner tout soupçon... Et pour cela, il fallait paraître comme les autres jours, ne rien changer au train ordinaire. Mais la revoir, elle!.. Ses défaillances le reprirent... Comment affronter sa présence? Saurait-il réprimer son horreur? — Soudain, Félicité ayant appelé derrière la porte, il alla plonger sa tête dans une cuvette d'eau. Il se décida à descendre.

Dame Clémence était seule dans la salle à manger. Sans doute le visage du filleul gardait la trace des angoisses de la nuit, car, à son aspect, elle eut une exclamation d'inquiétude :

— Mon Dieu ! qu'as-tu donc ?

Il fit appel à toute sa volonté :

— Un léger malaise, ce n'est rien,.. balbutia-t-il.

— Je viens d'entrer chez Técla, reprit la grand'mère; la pauvre enfant dormait d'un sommeil agité. Je n'ai pas voulu la réveiller.

Noël ne pouvait dominer son accablement. Dame Clémence, croyant deviner la cause de ce chagrin, reparla timidement de la scène de la veille, encourageant son filleul à la patience, lui montrant dans Técla une malheureuse inconsciente qu'il fallait plaindre.

— Rappelle-toi ce qu'elle était autrefois, mon ami... Un horrible malheur a passé sur cette maison... Elles s'aimaient tant, les chères petites !

Incapable d'en entendre davantage, il prit son chapeau pour sortir.

— Mais le déjeuner?.. dit la marraine.

— Je n'ai pas faim.

Et il s'enfuit.

Quand il fut dehors, il aspira l'air à pleins poumons. La matinée était si belle, le ciel si bleu, le soleil si éclatant!.. Le jardin resplendissait de fleurs, le petit bois retentissait de gazouillemens.

Il sentit presque se dissiper les mauvais songes. Tout cela était faux... Técla avait parlé sous l'empire d'une hallucination... L'os-

prit frappé de l'épouvantable catastrophe, elle avait déliré. — Mais le souvenir de cette scène d'aveu se dressa. Elle lui apparut sombre, implacable, dans toute sa raison, lui dévoilant, lui prouvant le crime... Et d'ailleurs, pouvait-il s'abuser sur les remords qui, jamais, ne l'avaient quittée? N'avait-il pas maintenant le secret de ces façons incompréhensibles?.. — Ne lui fallait-il pas se convaincre?

Il avait gagné la route. Sur son passage, les paysans saluaient. Et cette crainte nouvelle le hantait tout à coup: si quelqu'un savait! Ne s'était-il pas trouvé là quelque témoin caché?.. Le lugubre mystère était-il vraiment ignoré de tous?

Par des sentiers détournés, il atteignit l'église et entra dans le cimetière. — L'été avait rendu sa parure à la mort. Les tombes disparaissaient sous les fleurs épanouies et parfumées. Il avançait et vint s'arrêter devant la grande pierre blanche... Valérie!.. Elle était là!.. Il lui sembla la revoir fraîche et gaie, dans sa naïve tendresse, sa foi confiante.

L'heure du dîner le ramena au château. Dame Clémence l'attendait sur la terrasse.

— Técla n'a pas encore paru, dit-elle.

Il fit un effort héroïque.

— Vous savez, marraine, que ce n'est pas la première journée qu'elle passe dans sa chambre. Laissons-la.

L'air troublé du filleul devait accroître encore les doutes de la grand'mère.

— Si tu allais l'appeler?

Sans répondre, il prit le bras de dame Clémence, et l'entraîna dans la salle à manger, où Félicité avait déjà versé la soupe dans les assiettes.

Le repas fut un supplice. Il est des écueils où se brisent les plus vaillans. A tout instant, Noël était prêt à défaillir, mais sous le regard anxieux de sa marraine, il se raidissait.

Plus il songeait, le malheureux, plus sa situation lui paraissait inextricable... Quelle volonté, quelle résolution pouvait l'arracher à cet écrasement?.. Et l'avenir se déroulait, atroce... l'avenir, auprès d'elle!.. l'avenir de dissimulation, de mensonges,.. où, à toute heure, il lui faudrait veiller pour ne pas se trahir.

Le soir, il rentra, harassé. Il n'avait fait qu'apparaître à la ferme... Il avait passé l'après-midi par les chemins, allant devant lui, au hasard, mû par un machinal besoin de s'étourdir, de briser ses nerfs. Il avait presque réussi à engourdir sa pensée: la fatigue du corps assoupissait l'esprit. — Le même calme enveloppait la maison. Mme de Guistel n'avait pas quitté sa chambre. Comme si, dans ses appréhensions toutes maternelles, elle eût eu décidément soupçon de quelque chose

de grave entre les époux, la marraine crut devoir sermonner doucement son filleul. Elle lui répéta les mêmes exhortations du matin, les mêmes conseils, les mêmes encouragemens. Técla n'était point dans un état naturel, il fallait lui témoigner la pitié, l'inépuisable indulgence qu'on montre à une malade. Après tout, n'en convenait-il pas? A Antibes, elle s'était guérie. Ils avaient eu quelques semaines d'une complète félicité. S'il était nécessaire, on se résignerait à un nouveau sacrifice; ils retourneraient tous deux passer un second hiver dans ce beau pays de Provence. — Noël laissait dire...

Comme la douleur physique, la souffrance morale a sa mesure; une fois comble, rien n'en peut augmenter l'acuité. Quand il eut gagné sa chambre, il se jeta sur son lit assommé, abruti. Il dormit la nuit entière d'un sommeil de plomb.

XXVI.

Au second matin, quand Noël se leva, une sorte de courage désespéré avait remplacé l'accablement de la veille. Il n'avait pas revu Técla depuis le terrible aveu. Quel que fût le désastre qui brisait à jamais sa vie, les jours avaient la même routine, ramenant les mêmes occupations, les mêmes devoirs. Il s'habilla en hâte, et descendit.

L'époque étant venue du fauchage des foins, il s'agissait de visiter les terres pour décider la marche de la moisson. Toute la matinée, il eut à courir, donnant ses ordres, un peu plus rude qu'à l'ordinaire, mais vigilant, actif, surveillant tout. Il revint au château comme midi sonnait.

— Wilmar ira aider tantôt du côté de l'Herberie, dit-il à sa marraine; nous avons besoin de bras.

Il tourna par la salle à manger, tandis que dame Clémence apprêtait le couvert. Il fallait en finir.

— Técla n'est pas là? reprit-il d'un accent résolu.

— Non, répondit la grand'mère; elle est remontée il y a un instant.

Noël, ayant appelé Félicité, l'envoya avertir Mme de Guistel.

— Dis-lui que c'est moi qui la demande, ajouta-t-il.

Un moment plus tard, Técla apparaissait.

En la revoyant, il ne put se défendre d'un mouvement brusque. Elle vint prendre sa place près de lui en silence. — La malheureuse était livide; tout son être révélait ses tortures étouffées, les déchiremens de son âme.

Un embarras douloureux pesait sur tous. Le mari et la femme, assis côte à côte, semblaient séparés par un abîme. Effrayée du

silence qui régnait entre eux, de cette attitude glacée qu'ils gardaient l'un et l'autre, la grand'mère, qui les observait avec inquiétude, tâchait de rompre cette gêne, s'ingéniant à des réflexions oiseuses qui dissimulaient mal son anxiété secrète. Tendrement, elle essayait de faire parler sa petite fille, qui répondait à peine, du bout des lèvres. Le repas achevé, Técla allait quitter la salle, quand Noël la retint par le bras.

— Apporte ton ouvrage sur la terrasse, dit-il; tu tiendras compagnie à ta grand'mère.

Sans un mot, elle obéit.

— Prends garde, dit la marraine seule avec son filleul; elle souffre, et tu es dur.

Il se tut.

Au bout d'un instant, Técla redescendit avec son tricot et s'installa sur la terrasse. Noël resta encore quelques minutes, puis il repartit. — Ils n'avaient pas échangé une parole.

Le soir, quand il rentra, il la retrouva à sa place, son tricot sur ses genoux. Elle tressaillit à sa vue, mais ne bougea pas. Il se laissa tomber sur une chaise et se mit à la regarder. En contemplant ce front pur, ce grand regard baissé qui donnait à son visage la gravité douce d'une madone, il se sentait repris de ces doutes qui, depuis deux jours, l'avaient assailli plus de vingt fois, et cette idée le ressaisissait qu'elle avait parlé dans un transport de folie. Au souper, dame Clémence s'informa des travaux du jour. Le filleul donna mille détails. Enfin, l'heure arriva de se retirer. En même temps que son mari, Técla monta chez elle. Arrivés à leur appartement, après le baiser du soir à la grand'mère, Noël entra sur les pas de sa femme et la suivit dans sa chambre. Un moment, l'émotion les cloua tous deux, immobiles. Enfin, il fit un effort, et tout à coup, sans préparation, comme si sa pensée éclatait malgré lui :

— Voyons! dis-moi que ce n'est pas vrai s'écria-t-il, que tu as parlé sous le poids d'un mauvais rêve,.. dis-moi que tu étais folle en faisant cet horrible aveu... Non, non,.. tout cela n'est pas vrai, c'est impossible!

— Hélas!

— Encore une fois, non, je ne veux pas te croire...

— C'est la réalité, pourtant.

— Une criminelle, toi!

— Oui...

— Malheureuse!

— Tue-moi! dit-elle.

Noël se sauva.

Le lendemain était un dimanche. Pour la première fois depuis

leur retour à Berghem, sur l'ordre de son mari, Técla les accompagna à la messe. Au sortir de l'office, la grand'mère avait coutume d'aller rendre visite à la tombe. La porte de l'église franchie, en se trouvant dans le cimetière, Mme de Guistel s'arrêta, défaillante.

— Allons, viens! dit son mari, en lui serrant le bras à lui faire mal.

Elle les suivit, et, comme eux, s'agenouilla sur le gazon touffu.

Une semaine s'était écoulée. Dans le chaos de ses pensées, Noël n'osait encore envisager l'avenir. Comme un homme foudroyé, il essayait de se débattre. Éperdu de douleur, la haine faisait vibrer toutes les fibres de son âme; il sentait en lui un besoin de cruauté... Non, il ne la laisserait pas pleurer en paix, s'abandonner librement à ses remords... Il voulait se repaître de ses tortures, lui en infliger de nouvelles, raffiner le supplice, la broyer sous son mépris... Et il goûtait une sorte de volupté âpre à lui voir dévorer ses larmes, assistant implacable à cette agonie. Passive, obéissante, la malheureuse se pliait à tout, subissait tout, sans une révolte, sans une plainte.

Mais ne s'abusait-il pas? Était-ce seulement de la haine, et son amour si vif, si ardent était-il bien mort sous le coup? Tout en torturant Técla, malgré lui d'involontaires pitiés le surprenaient. Il se rappelait, lors de son arrivée à Berghem, la jeune fille grave, austère, d'une vertu si haute... Les souvenirs d'Antibes, ces souvenirs d'un bonheur si intense, de leurs premiers enivremens d'amans, lui revenaient âpres et lancinans, rendant plus poignant encore le désespoir présent. En vain il cherchait à se défendre... Malgré son crime, il l'aimait toujours. — Certains contacts le faisaient tressaillir, enflammaient son sang, le jetaient dans des troubles de sens inexprimables. — Parfois, caché derrière une fenêtre du salon, il la contemplait assise sur la terrasse, la convoitant, l'aspirant... A son insu, un travail s'opérait peu à peu dans son esprit. Il en arrivait à se demander pourquoi, devant l'irréparable, il s'obstinait à briser leur vie?.. Pourquoi il n'ensevelirait pas au fond de lui cette révélation terrible, pourquoi il n'en dominerait pas l'horreur?.. Après tout, n'était-ce pas l'excès même de sa passion qui l'avait faite coupable?

Une nuit, il veillait dans sa chambre. Depuis longtemps déjà, au château, tout reposait. Elle était là, près de lui. Une porte les séparait. Pour échapper à la tentation, il vint s'accouder à sa croisée ouverte. Mais l'air frais et chargé de rosée ne calmait point sa fièvre. Les bouffées de parfums qui montaient du jardin augmentaient son ivresse. Furieux, pris de rage, il quitta la fenêtre, et, oubliant tout, entra chez sa femme...

. . . . . .

Ce fut comme une horrible trêve. Les ivresses pourtant se dissi-

paient avec le jour; on eût dit que la lumière ramenait les remords, les épouvantes pour tous deux. Comme s'il eût voulu se venger sur elle de ces ardeurs qu'elle lui inspirait, il redoublait de brutalité. Il lui faisait payer sa propre lâcheté. — Elle subissait les caresses comme les cruautés, inerte, plongée dans cette résignation d'une âme à jamais condamnée.

Un soir pourtant, comme il entrait dans sa chambre, elle eut un cri de révolte suprême.

— Écoute, Noël, dit-elle, c'est trop odieux, va-t'en!

XXVII.

Le lendemain, quand Noël se leva, la porte de la chambre de Técla était ouverte. Étonné qu'elle fût déjà descendue et comme saisi d'un pressentiment, il entra. La pièce était vide et en désordre, Sur une table, une lettre avait été laissée pour lui. Il l'ouvrit. Elle contenait ces quelques lignes :

« Noël, nous ne pouvons plus vivre ainsi... Tu souffres trop, j'en meurs!.. Je t'aime et je pars... Ne crains pas que j'ajoute un crime au mal que je t'ai fait... Je dois vivre pour expier... Je t'écris à genoux cet adieu... Hélas! me pardonneras-tu? »

Técla s'était enfuie. Où était-elle? Comme un fou, il partit à sa recherche. Il courut à la ferme, au village, s'informant de tous côtés. La servante du curé lui apprit que Mme de Guistel était venue au presbytère il y avait une heure et que son maître l'avait emmenée. Sur ce renseignement, il rentra. Avec mille précautions, il avertit sa marraine de l'étrange événement.

Le coup fut affreux pour dame Clémence. Dans son désespoir, elle dit à son filleul ces mots sanglans :

— C'est ta faute, tu l'as tant fait souffrir!

Enfin, après trois heures de transes, d'agonie, l'abbé Vachon arriva.

— Rassurez-vous, dit le prêtre aussitôt, vous n'avez rien à craindre... Je sais où elle est... Je vous apporte de ses nouvelles.

Il coupa court aux interrogations de la grand'mère.

— Madame, je vais vous demander la permission de causer un moment avec Noël.

Puis, prenant le bras du filleul, il l'entraîna au jardin.

Quand ils furent bien seuls, à l'écart, l'abbé Vachon s'arrêta. Noël le regarda en silence.

— Pauvre Noël! il te faut du courage, dit le curé. Dieu t'éprouve rudement, je le sais...

— Elle vous a dit?..

— Tout, absolument tout. J'ai reçu sa confession pleine et entière. Non, elle ne pouvait plus vivre ici, dans cette maison...

— Où est-elle?

— Je l'ai conduite moi-même chez ma sœur, dans le couvent où elle voulait entrer.

— Ah! c'est là qu'elle est?.. reprit Noël avec un accent de douleur machinale.

— Oui, et elle m'a chargé d'une mission pour toi...

— Ah!

— Elle te prie de lui permettre de se retirer du monde. En attendant que nous avisions à l'avenir, elle peut rester dans cette sainte maison.

Le malheureux était tombé sur un banc, anéanti. Il resta muet à ce dernier malheur.

— Lui refuseras-tu ce recours suprême?

— Mon cher curé, répondit enfin Noël, je me soumets à tout ce que vous déciderez... J'approuve les dispositions que vous avez prises et que vous jugerez utile de prendre.

— Ne t'y trompe pas, c'est une séparation définitive.

— Oui, vous avez raison, elle est nécessaire...

Tout étant conclu, il s'agissait d'instruire la grand'mère. Avec tous les ménagemens, le curé lui apprit la résolution de sa petite-fille.

Noël comprenait que le départ de Técla était le dénoûment obligé de ce drame terrible. Elle avait pris le seul parti possible.

La douleur développe en nous une extraordinaire puissance de résistance. Le caractère de l'homme se trempe dans l'épreuve. Seuls, les êtres qui ont souffert sont vraiment forts. — L'heure des regrets, des désespoirs, des défaillances était passée. Son existence perdue, il lui restait à la subir, à porter le fardeau jusqu'au bout, à accomplir sa destinée.

Les premiers jours, il lui fallut un courage héroïque devant les larmes de dame Clémence. La pauvre grand'mère s'en prenait à lui de ce nouveau désastre. Elle lui reprochait d'avoir manqué de patience. Seul, l'abbé Vachon obtenait qu'elle s'adoucît.

Enfin une triste accoutumance se fit. Les choses reprirent leur cours; la marraine et le filleul trouvèrent quelques paroles à échanger durant les repas. Les Cadot venaient le soir.

Chaque semaine, Técla écrivait. Dame Clémence dévorait ces billets qui lui rendaient pour un instant l'enfant tant aimée.

La malheureuse essayait de justifier sa résolution, d'en expliquer le mystère : elle n'était point faite pour le monde, elle avait besoin de solitude... Elle suppliait sa grand'mère de se consoler.

Deux mois s'étaient écoulés depuis la fuite de Mme de Guistel, quand une après-midi l'abbé Vachon vint au château. A l'air étrange du curé, Noël comprit qu'il avait quelque chose de grave à lui communiquer et l'emmena à l'écart. Il s'agissait, en effet, d'une importante nouvelle : Técla était enceinte !

L'annonce d'un pareil événement laissa Noël atterré. Pour la grand'mère, ce fut une joie extrême. Cet espoir de maternité n'allait-il pas tout changer, tout apaiser, tout remettre ?

Técla ne pouvait rester au couvent. Il fut convenu que le curé la conduirait chez sa nièce, qui demeurait à quelques lieues, au village de l'Herberie. C'était là que Mme de Guistel passerait le temps de sa grossesse.

Rien désormais ne pouvait plus entamer le calme stoïque de Noël. La pensée d'être père ne lui causait nul tressaillement. Désintéressé de tout au monde, il s'en fiait à l'abbé Vachon, qui dirigeait tout, évitant de parler d'elle. Sa vie s'écoulait uniforme, secrètement désolée, les jours succédant aux jours. Aux tentatives de dame Clémence pour le ramener à Técla il opposait une sorte d'indifférence placide. La grand'mère, mettant naturellement cette séparation sur le compte de querelles de ménage, s'ingéniait à l'ébranler. Il laissait dire, cachant ses tortures. Il savait les courses de sa marraine à l'Herberie et se gardait de l'interroger.

Dans ce désert où il marchait sans but, dans ce naufrage de son existence entière, il s'abandonnait machinalement.

Un soir, pourtant, comme dame Clémence arrivait, ayant été absente tout le jour :

— Vous venez de l'Herberie, marraine ? demanda-t-il.

— Oui.

Après une courte hésitation :

— Comment va-t-elle ?

— Bien.

Ce fut tout.

Ces visites se renouvelaient chaque semaine. Dès le matin, Wilmar attelait la carriole. La grand'mère partait et ne rentrait qu'à la nuit. Noël craignait de s'informer. Il devinait que sa marraine caressait toujours un secret espoir. Malgré tout, elle voulait se persuader que cet enfant qui allait naître rapprocherait les époux.

L'hiver reparut avec ses gelées, avec ses neiges. Les voyages à l'Herberie étaient souvent impossibles. Ces jours-là, dame Clémence écrivait durant des heures... L'abbé Vachon restait à souper, essayant de distraire sa vieille amie.

Le printemps ranima la campagne. Comme à chaque renouveau, les arbres reverdirent, les oiseaux firent leurs nids. — Un matin, un

jeune paysan accourut de l'Herberie chercher dame Clémence. Noël comprit que le moment était venu.

La journée s'écoula, puis la matinée du lendemain. Enfin, dans l'après-midi, la grand'mère était de retour. Noël alla au-devant d'elle.

— Hé bien? dit-il.

— Tu as un fils, répliqua-t-elle d'une voix brisée.

Il y eut quelques minutes de silence.

— Ne veux-tu point les voir? reprit-elle.

Noël ne répondit pas.

Un fils! il avait un fils!.. Cette pensée le bouleversait. Quelque chose de neuf, d'inconnu palpitait en lui. Un fils! Il se répétait ce mot, étonné du trouble étrange qui l'agitait, lui qui se croyait bronzé contre toute émotion.

Puis l'odieux souvenir assombrissait tout à coup cet éveil si doux. Il lui semblait que ce pauvre enfant allait prendre sa part de leur malheur...

Le lendemain matin, sans que dame Clémence eût rien dit :

— Eh bien! marraine, demanda Noël, voulez-vous que Wilmar attelle pour nous conduire à l'Herberie?

Une demi-heure plus tard, ils partaient.

La Rousse trottait presque vite. Assis côte à côte dans le cabriolet, le filleul et la marraine se taisaient. De temps à autre, Wilmar faisait siffler son fouet et la jument doublait son allure, les emportant sur la route droite et unie.

Au bout d'une heure, on atteignit l'Herberie. La Rousse reconnaissait l'endroit. Elle laissa la grande route et enfila un chemin de traverse bordé de noisetiers dont les branches frôlaient la capote de la voiture. Puis, tout à coup, elle s'arrêta.

C'était là. Ils descendirent. La grand'mère poussa une petite porte en bois. Au fond d'un jardin rustique, une maisonnette à volets verts. Au bruit des pas, un gros chien s'élança en aboyant. Tout aussitôt, une servante sortit de la maison et, venant à la rencontre des visiteurs, les introduisit. Ils gravirent le premier étage.

Dame Clémence conduisit son filleul jusqu'à la chambre. Les persiennes fermées tamisaient le jour de la pièce et y répandaient une tranquillité mystérieuse. Dans un grand lit, il aperçut sa femme toute blanche, toute frêle...

Un instant il resta cloué sur le seuil. Machinalement il s'avança. D'un geste doux, elle écarta les rideaux d'un berceau. Un enfant sommeillait. Noël se pencha et mit un baiser au front de son fils, puis demeura debout, silencieux...

Técla gardait les yeux baissés, comme pour éviter le regard de

son mari. Profondément remué, il la contemplait avec une sorte de curiosité attendrie, et le souvenir de leurs dernières scènes se dressait devant lui!.. Que pouvaient-ils se dire?.. La grand'mère essayait de couvrir l'embarras de cette entrevue pénible. La prudence d'ailleurs défendant toute fatigue et toute émotion, cette première visite fut abrégée.

XXVIII.

Dame Clémence installée auprès de sa petite-fille, Noël restait seul au château. Il avait emporté de cette démarche à l'Herberie une impression profonde. Il revoyait Técla, toute blanche dans son grand lit, le regard apaisé, une sorte de douceur dans les traits... Les moindres détails de cette scène muette et si courte s'étaient gravés dans sa mémoire. Il gardait encore cet attendrissement inexprimable qu'il avait ressenti en embrassant son fils... Et de douloureux regrets l'assaillaient. En dépit de ses efforts pour la rejeter, l'obsession grandissait. Il vivait avec eux par la pensée... A toute heure, il était là, dans cette chambre, entre ce lit et ce berceau... Devant cette vision persistante, peu à peu, l'affreux souvenir s'affaiblissait... La douleur n'est-elle pas une purification? Les larmes amères du repentir ne finissent-elles pas par laver la faute?.. Il évoquait les souffrances de la malheureuse, son désespoir, ses remords... L'idée de l'enfant, dominant tout maintenant, semblait lui imposer un grand devoir. Il n'était pas coupable lui!.. Puis, à ces préoccupations, à ces inquiétudes, sa compassion pour Técla venait s'ajouter, quoi qu'il fît pour s'en défendre. Il se répétait que le martyre est une expiation. Le chrétien s'inspirait de cet exemple de la miséricorde divine... Pourquoi l'homme ne pardonnerait-il pas?

Un mois s'était écoulé depuis la délivrance de Mme de Guistel. Elle n'avait pu allaiter, mais la grand'mère avait trouvé à son petit-fils une belle nourrice. Le nouveau-né croissait à ravir. Técla complètement rétablie, l'heure avait sonné de prendre un parti, de déterminer cette situation extraordinaire, de régler l'avenir. La marraine et le filleul n'osaient entamer la grave question, dame Clémence attendant toujours quelque ouverture de Noël; lui, combattu entre les plus singulières contradictions et ne pouvant arriver à se résoudre. Certes, la vie, avec sa femme... lui paraissait toujours aussi impossible!.. Mais ne devait-il pas à son pauvre enfant tous les sacrifices?.. Et la pensée lui surgissait d'une sorte de rapprochement apparent... Pourquoi Técla ne reprendrait-elle pas sa place au foyer de famille? Leur séparation n'en subsisterait pas moins; tous deux se dévoueraient simplement au fils qu'il leur fallait élever.

Après de longues méditations, de nombreux débats avec lui-même, il se décida à une nouvelle visite à l'Herberie. Qu'allait-il faire? Il n'en savait rien, s'abandonnant aux événemens. Cette entrevue amènerait sans doute quelque arrêt suprême.

Une après-midi, sans en rien dire à sa marraine, il partit. Durant le trajet, que de réflexions! Quel trouble l'agitait!

Enfin il atteignit la maison. Une servante travaillait dans le jardinet. Elle l'accompagna au premier étage. A la porte de la chambre, il hésita, tremblant d'une indicible émotion. Au bout de quelques minutes, il parvint à se remettre. La servante l'introduisit.

Técla était assise dans un fauteuil auprès de la fenêtre, son enfant sur ses genoux. A la vue de son mari, une vive rougeur colora ses joues pâles :

— Noël!.. dit-elle.

Ils se regardèrent doucement, longuement, comme s'ils cherchaient à lire jusqu'au fond de leurs âmes. Puis, sans un mot, son fils entre ses bras, elle s'agenouilla, courbée, baissant la tête, s'effaçant, se cachant, elle et son crime, derrière ce petit être qu'elle lui présentait. Devant ce mouvement d'humilité si absolue, il resta déconcerté, dérouté dans toutes ses idées, le cœur bouleversé, surpris d'un émoi poignant, prêt à fondre en larmes. Soudain, oubliant tout, il se précipita pour la relever :

— Técla, dit-il éperdu, je te pardonne!

— Merci! murmura-t-elle.

Il y eut un silence. En face l'un de l'autre, il semblait qu'ils ne pussent vaincre leur gêne; les mots s'arrêtaient sur leurs lèvres. Enfin, au bout d'un instant :

— Tu viens le chercher, n'est-ce pas? dit-elle simplement. Je vais l'apprêter, tu l'emporteras...

A ce mot terrible, si implacable, si navrant, si effrayant de résignation désespérée, Noël resta confondu.

— Mais... toi?.. reprit-il, ne veux-tu pas le suivre?

— Moi?.. que dis-tu là, Noël? est-ce que j'en suis digne?

Il la considérait, atterré, accablé sous le fait qui se dressait devant eux, creusant un abîme désormais entre leurs deux existences d'époux.

Técla, ayant remis l'enfant dans son berceau, s'occupait à préparer la layette, allant et venant par la pièce. Il la suivait des yeux en silence, ne trouvant plus rien à lui dire, la laissant faire, anéanti. Le paquet achevé :

— Je vais appeler la nourrice, dit elle.

— Non, reprit-il vivement, attends quelques jours... Je vais causer avec ta grand'mère... Elle viendra.

— Merci! dit-elle encore.

Il se leva pour partir et alla embrasser l'enfant. Elle le regarda sans oser s'approcher. Il murmura un adieu auquel elle ne put répondre que par un signe de tête. Enfin, il quitta la chambre et, en hâte, sortit de la maison.

Une fois sur la route, il éclata en sanglots. C'était fini, bien fini!..

De retour à Berghem, il avoua simplement à dame Clémence qu'il arrivait de l'Herberie, sans rien ajouter de plus. Il se demandait ce qui allait advenir d'une telle situation; il en cherchait vainement l'issue. Qui sait? au moment de se séparer de son enfant, le cœur de Técla se briserait peut-être, la décidant à se soumettre à ce retour presque impossible?.. Et il se reprenait à espérer, oubliant presque le crime pour ne se souvenir que de l'expiation.

Le lendemain matin, quand Noël descendit, un paysan l'attendait pour lui remettre une lettre. Elle était de Técla. — Il ouvrit précipitamment cette missive palpitante et désordonnée.

« J'ai compris, Noël, ta générosité sublime. Merci encore!.. je t'en bénis. J'avais besoin de cette absolution... elle m'a rendu une sorte de paix,.. un calme grave qui me donnera la force d'aller jusqu'au bout dans ma résolution... Il me semble maintenant que Dieu, qui me juge, adoucira mes tortures. Hélas! pauvre Noël, ta pitié t'égare! Nous ne pouvons plus oublier... Et pourtant je t'ai tant aimé, si complètement, si absolument si entièrement!.. Tu avais tout pris de moi dès les premiers jours. Tu ne remarquais rien, toi,.. tu ne voyais rien... Souviens-toi de ce soir où tu m'as accompagnée chez notre curé... Que j'étais heureuse!.. Grand'mère m'avait presque confié ce rêve de nous marier tous les deux... Je croyais voir naître ton amour... Il me semblait que je te devinais jusqu'au fond du cœur... Quelle émotion ce jour où tu déclaras ton projet de rester à Berghem!.. Puis, cette révélation du lendemain... C'était vrai, tu aimais... et ce n'était pas moi... J'ai eu du courage pourtant... je me suis tue, j'ai voulu m'immoler, j'ai voulu être ta sœur... Ce qu'il m'en a coûté!.. le comprends-tu?.. L'abbé Vachon te l'a dit : Un soir, je suis allée le trouver, égarée... Il m'a repoussée, hélas! je n'en pouvais plus... Encore une fois, je me suis relevée, résolue dans mon sacrifice. Je ne songeais à rien qu'à souffrir... Noël, toujours ce souvenir me tue... je la revois à cette heure d'un inexplicable vertige... Je l'ai saisie dans mes bras et je me suis précipitée pour mourir avec elle... Comprends-tu maintenant ces crises de remords?.. comprends-tu mes épouvantes, à Antibes, à la seule idée de prendre sa place à elle?.. Tu m'as aimée!.. hélas!.. tu m'as aimée!.. Lâche et folle, je n'ai su résister... J'ai cédé, me disant que, le crime commis, je devais du moins te servir en esclave, dussé-je damner mon âme et souffrir mille morts dans ce bonheur volé... Loin des horribles souvenirs, j'ai pu m'étourdir, mais de

retour à Berghem, le fantôme ne m'a plus quittée... Je la vois toujours, devant moi... me regardant avec ce regard d'épouvante qu'elle fixait sur moi à cette minute suprême... J'entends toujours son cri.

« Tu vois bien que ce que tu demandes est impossible... Au fond de toi, tu le comprends... Le passé est ineffaçable... tu le sais comme moi... Revenu de ce mouvement de pitié qui t'a fléchi pour un instant, la même horreur te reprendrait... Noël, je n'ai pas le droit d'être heureuse, je n'ai pas le droit de t'aimer, je n'ai même plus le droit d'être mère... Laisse-moi à mon repentir; je t'en conjure à genoux... Ton fils, je te l'abandonne, je te le confie... Tu l'élèveras sans qu'il me connaisse jamais... Tu l'aimeras pour nous deux... »

Noël avait lu avec une émotion inexprimable. Cette lecture achevée, il resta écrasé... Técla lui montrait la vérité nue, le fait terrible qui les séparait à jamais... Ce pardon, qu'il lui accordait maintenant, du fond de son âme, il le lui aurait retiré sans doute le jour où elle aurait repris sa place à ses côtés, où elle aurait consenti à rompre avec son repentir... Le châtiment était nécessaire. Il fallait qu'elle y persévérât, il fallait qu'il le lui permît... Brisés tous deux par un effroyable malheur, ils devaient en subir les conséquences cruelles... D'ailleurs cette résolution de Técla était inébranlable... Il sentait que toute lutte, toute insistance serait inutile. L'infortunée avait raison ; le crime ne s'oublie pas, il s'expie!..

Le jour même, l'enfant arrivait avec sa nourrice. C'était presque encore un orphelin que dame Clémence allait élever.

Une semaine plus tard, l'abbé Vachon apportait au mari une procuration à signer. Mme de Guistel se retirait à la communauté des dames de Sion, le seul ordre religieux qui admette les femmes mariées. Elle comptait partir bientôt en mission pour le Japon.

Noël donna son consentement.

JACQUES VINCENT.

LE

VOYAGE DU MAJOR SERPA PINTO

DANS L'AFRIQUE AUSTRALE

L'excellence de l'homme, sa supériorité sur toutes les espèces d'animaux à nous connues ne consiste pas à être mieux organisé que les autres êtres pour le bonheur. Tout au contraire, il est le seul qui aux maux inévitables que lui infligent la nature et la destinée en ajoute d'autres de sa façon, le seul qui ait l'audace de chercher le malheur, le seul qui possède la glorieuse faculté de la souffrance volontaire et le goût étrange de sacrifier de gaîté de cœur ses aises, les douceurs du monde, les commodités de sa vie à quelque rêve, à quelque chimère qu'il adore en la maudissant, à quelque idée nette ou confuse dont il a fait sa maîtresse et dont il se sent possédé et tourmenté.

C'est une réflexion qui se présente naturellement à l'esprit quand on vient de lire l'émouvant récit des hasards et des dangers courus par l'un de ces intrépides explorateurs du continent noir qui sont nos Thésée, nos Pirithoüs, nos Jason, nos Argonautes. Encore Jason ne pénétra-t-il en Colchide au péril de sa vie que pour s'emparer de la toison d'or, ce qui diminue sensiblement l'admiration qu'il nous inspire. Nous ne sommes pas disposés non plus à glorifier outre mesure le courage de tel aventurier anglais ou ibérien, qui s'enfonce audacieusement dans les solitudes de l'Afrique, à la seule fin d'y faire une ample et fructueuse récolte de plumes d'autruche ou de défenses d'éléphant. « Je voudrais, s'écriait l'un d'eux, que tout ce que je vois, tout ce que je touche fût de l'ivoire et m'appartînt. » La soif de l'or, le feu de la convoitise, la fureur d'accumuler, accomplissent des miracles qui peuvent nous étonner sans que nous soyons tenus de les admirer. Mais le major portugais,

M. Serpa Pinto, qui vient de nous raconter comment il est parvenu à traverser l'Afrique australe, de l'Atlantique à l'Océan indien, n'avait rien à gagner dans cette rude entreprise qu'il a menée à bonne fin (1). Il ne s'agissait pour lui que de contenter son démon. Il habitait les Algarves, délicieux pays où les palmiers s'inclinent gracieusement sur les terrasses des maisons. « Les relations d'une société de choix, les affections de famille, mes livres d'étude et mes instrumens de physique me procuraient des heures de félicité, de ce bonheur paisible dont il est donné de jouir à si peu de mortels. Ma bergère, ma robe de chambre, mes pantoufles n'auraient pas tardé à devenir pour moi l'idéal du bien-être. » Mais il se trouva que le gouvernement portugais avait conçu le projet d'envoyer une expédition scientifique dans l'Afrique méridionale. Le major Pinto sentit son démon se réveiller, il se proposa : « Adieu le foyer domestique ! adieu la vie calme et tranquille que je menais au milieu d'êtres chéris ! Il fallait me remettre à courir le monde. »

Si le major Pinto n'avait jamais quitté ses chères Algarves, il se serait épargné de grandes fatigues et de cruelles souffrances. Mais, en revanche, il n'aurait pas eu la joie de nous dire ses hauts faits, ses exploits, la gloire qu'il a recueillie sur les redoutables plateaux de ce noir continent où les hommes ont de la laine et les moutons du poil. Raconter ce qu'on a fait et ce qu'on a vu est un plaisir qui rachète bien des angoisses, qui console de toutes les peines. Dans sa jeunesse, Henri Heine ne pouvait lire les Vies des héros de Plutarque sans éprouver un violent désir de courir bien vite prendre la poste pour devenir un grand homme. Le plus pacifique bourgeois, qui, assis dans un fauteuil moelleux, les pieds allongés sur les chenets, méditera les aventures du major Pinto, se surprendra à jeter des regards de pitié courroucée sur ses pantoufles; il se sentira des inquiétudes dans les jambes, il en viendra à se demander si, pour mériter vraiment le nom d'homme, il n'est pas nécessaire d'avoir mangé un cuissot d'antilope sous la hutte du redouté monarque de quelque peuplade nègre inconnue et couru vingt fois le risque de se noyer dans une rivière sans nom, d'être tué d'un coup d'assagaie, éventré par un buffle, ou dévoré par les puissantes mâchoires d'un lion à l'œil sanglant.

La classe si intéressante des hardis explorateurs auxquels nous avons l'obligation de connaître un peu l'Afrique, qui jadis nous était plus inconnue que la lune, comprend trois variétés de voyageurs bien distinctes, les missionnaires, les savans, et les simples curieux. On ne saurait parler avec trop de respect des vrais missionnaires, de ceux que dévore le zèle de la maison du Seigneur et qui sont capables de

(1) *Comment j'ai traversé l'Afrique depuis l'Atlantique jusqu'à l'Océan indien*, par le major Serpa Pinto, ouvrage traduit d'après l'édition anglaise, collationnée sur le texte portugais, par J. Belin de Launay; Paris, 1881, Hachette.

renoncer à tout, de tout braver, de tout endurer, pour porter des consolations à un Bassouto et la grâce à une misérable négresse du royaume de Barozé. Quelques-uns, comme Livingstone, joignent aux ardeurs de la charité toutes les curiosités du savant; leurs noms glorieux demeureront à jamais inscrits en lettres d'or dans le martyrologe africain. M. Pinto rencontra à Lechouma, dans le voisinage de la cataracte du Zambèze, un missionnaire français et protestant, qui n'est pas un Livingstone, mais qu'il proclame le meilleur des hommes qu'il ait jamais connus, unissant à beaucoup d'instruction, à une intelligence supérieure, l'indomptable volonté et l'insondable mansuétude. Ce missionnaire, nommé François Coillard, qui, après avoir passé vingt-cinq années en Afrique, est aujourd'hui de retour parmi nous, étonnait notre Portugais par la tranquillité surhumaine de son courage. Il éprouvait une impression singulière en le voyant traverser de nuit d'épaisses forêts, hantées par les fauves, sans autre arme qu'une houssine à peine assez forte pour écarter les grandes herbes qui obstruaient son chemin. « Par momens, nous dit-il, M. Coillard me faisait l'effet le plus extraordinaire; il y avait en lui quelque chose qui dépassait mon intelligence. Un jour qu'il me contait un des épisodes les plus pathétiques de ses voyages, il conclut en disant : — Nous étions à deux doigts de notre perte. — Bah! repartis-je, vous aviez des armes, une escorte, dix serviteurs dévoués, résolus à vous défendre. — Il hocha la tête et me répondit : — Je ne me serais sauvé qu'en répandant du sang, et jamais je ne tuerai un homme pour sauver ma vie, ni même celle des miens. — Ces paroles me révélaient un type de l'espèce humaine complètement nouveau pour moi et auquel je ne saurais rien comprendre, bien que je l'admire de toutes mes forces. » Il est permis de préférer la sagesse de Platon, la philosophie de Spinoza ou même les simples aphorismes du sens commun à la divine folie de la croix; mais le sage qui ne sait pas admirer une folie qu'il est incapable de comprendre est un sage fort incomplet.

Si M. Coillard étonnait beaucoup le major Pinto, on peut croire que le major Pinto n'étonnait pas moins M. Coillard. Les savans qui risquent leur peau pour découvrir une loi cachée de la nature ou pour s'informer si décidément le lac salé qu'on appelle le grand Macaricari déverse, oui ou non, ses eaux vers la côte orientale de l'Afrique, sont à leur façon de vrais missionnaires. Mais le major Pinto n'est pas précisément un savant de race ou de profession; il faut plutôt le ranger parmi les curieux, pourvu qu'on s'empresse d'ajouter que c'est un curieux fort instruit et que son voyage d'exploration a rendu de sérieux services à la géographie, surtout en ce qui concerne les vastes régions inconnues situées entre Benguela et le cours supérieur du Zambèze. Toutefois, ce qui le poussait, c'était moins l'ambition des découvertes et le désir de savoir que la fureur d'oser et de courir. Il a le tempé-

rament méridional, la vivacité de l'imagination, le sang qui s'embrase et qui pétille, l'amour des émotions, des hasards, des coups d'audace, le goût de mettre à l'épreuve sa volonté, de jeter le gant à la fortune et de sortir vainqueur d'un combat dont Chimène ou la gloire est le prix. Il nous dit lui-même que tout voyage en Afrique est un roman; c'était le roman que, sa carabine au poing, il était venu chercher, et voilà ce qui put surprendre M. Coillard. Cette carabine toujours armée et cette inoffensive houssine se paraissaient étranges l'une à l'autre; ces deux folies avaient peine à se comprendre, et pourtant elles ne laissèrent pas de faire amitié. Elles passèrent ensemble plus de trente jours dans le désert, sans que rien pût troubler leur accord, et elles pleurèrent en se disant adieu.

L'esprit de conduite s'allie plus souvent qu'on ne pense aux instincts romanesques. Le major Pinto est à la fois homme de conseil et de main; grâce à la sûreté de son jugement, à l'énergie de son caractère, à la sagesse des mesures qu'il savait prendre de loin, son roman a bien fini. Il y a deux mois, nous racontions ici le voyage malheureux d'un Allemand dans la Tripolitaine. Le voyage du major portugais a été heureux; il a triomphé de tous les obstacles, surmonté toutes les résistances, déjoué tous les complots. Il a parcouru les espaces, franchi les fleuves et les montagnes, traversé sans y laisser sa vie le pays des Ganguelas, des Ambouélas, des Bihenos, le Barozé, le Manguato. Le 6 août 1877, il avait débarqué à Loanda, chef-lieu des établissemens portugais dans la Guinée; le 19 mars 1879, il arrivait vers six heures du soir à Durban, place principale de la colonie anglaise de Natal. « Avant tout, je courus voir la mer. Mes yeux se remplirent de larmes en contemplant la masse immense des flots bleus qui à l'horizon se confondait avec l'azur du ciel. Qu'on me le pardonne, mais à ce moment mon cœur se gonfla d'orgueil pendant que je murmurais : J'ai traversé l'Afrique d'un océan à l'autre; j'étais parti de l'Atlantique et voici l'Océan indien. » Qui ne pardonnerait à ce mouvement de joie superbe? Qu'on soit apôtre ou chercheur d'aventures, qu'on s'appelle Coillard ou Pinto, qu'on réussisse à traverser l'Afrique ou à convertir une négresse, tout homme assez persévérant et assez heureux pour exécuter son idée goûte de souveraines délices, dont il n'est permis de se railler qu'aux imbéciles qui n'ont jamais d'idée ou aux maladroits qui mourront sans avoir mis une seule fois dans le blanc.

Ce n'est pas une entreprise aisée que de voyager dans des pays où l'or et l'argent monnayé n'ont pas cours, où rien ne se paie en espèces sonnantes, où le commerce se réduit à l'échange brut et au troc. D'un bout à l'autre des vastes contrées où le major Pinto s'est frayé un passage, la seule monnaie valable est, avec la verroterie, le calicot blanc et le *zouarté* ou toile bleue de coton de l'Inde. Dans le Bihé, un poulet ou six œufs valent un mètre de cotonnade, un chevreau de deux ans en

vaut sept ou huit, un litre de farine de manioc en coûte trois ou quatre; voulez-vous acheter un porc, vous donnerez une pièce d'étoffe tout entière. Quiconque se propose de voyager dans l'Afrique australe est obligé de se faire trafiquant; la bourse la mieux garnie ne l'empêcherait pas de mourir de faim. Il doit se munir d'une pacotille considérable de marchandises bien assorties, et comme tous les transports se font à dos d'hommes, il est tenu de recruter dans tous les endroits où il passe une petite armée de portefaix noirs ou cuivrés, qui sont les gens du monde les plus difficiles à gouverner. Ils sont toujours prêts à se payer par leurs mains ou à planter là leur paquet et à détaler. Il faut se défier sans cesse de leur mauvaise foi, parlementer, discourir, menacer, et on se surprend à envier le sort des heureuses gens qui voyagent dans les sables brûlans du Sahara, où leurs provisions sont transportées par des chameaux. Le chameau a ses caprices, ses mauvais jours, mais il est somme toute profondément honnête, il porte sa bonne conscience sur sa face rébarbative, mais placide, et il est plus facile d'avoir raison de ses quintes que de la duplicité, de l'incurable paresse et des sots ergotages d'un *quimboundo*.

Aux difficultés s'ajoutent les périls de tout genre, les lieux mal hantés, l'effrayant mystère des solitudes, les rivières à franchir à la nage, la fièvre, les hyènes, les chacals, les serpens venimeux, la terrible fourmi *quissondè*, qui tue jusqu'à l'éléphant, l'horreur des tempêtes au milieu des forêts, les explosions du tonnerre auxquelles répondent les hurlemens des fauves, et puis les embûches de l'homme, les perfidies et les trahisons des *sovas* ou rois nègres et de leurs *secoulos* ou gentilshommes couleur de suie qui sont leurs favoris, leurs chambellans et le plus bel ornement de leur cour. Le major Pinto a l'âme bien trempée, son courage l'a soutenu contre toutes les défaillances de la nature, et il ne songe pas à s'en vanter.

Il se glorifie davantage d'avoir triomphé d'une autre épreuve qui lui parut plus redoutable. Il nous raconte avec quelque complaisance que pendant une nuit tout entière il a résisté aux dangereuses séductions d'Opoudo et de Capéou. Ainsi se nommaient deux princesses noires, les deux filles du vieux roi des Ambouelas, qui eut la pensée bizarre de faire fête à notre voyageur en les envoyant un soir dans sa tente. Du jour où il débarqua à Loanda, le major s'était promis de mener une vie d'absolue continence. Il estimait qu'il conserverait à ce prix toute son autorité sur ses nègres, que, ne le voyant boire que de l'eau et ne lui connaissant aucune aventure galante, ils l'envisageraient comme un être supérieur aux humaines faiblesses. Jusqu'alors il s'était tenu parole, et il se croyait sûr de sa vertu. Hélas! il n'avait pas prévu Opoudo et Capéou. A la vérité, Opoudo, qui avait vingt ans, était fort laide. Mais Capéou portait sur sa joue le printemps dans sa fleur, Capéou avait un sourire qui annonçait des enchantemens, Capéou était

la plus innocente des charmeuses, la plus coquette des ingénues. En la créant, l'Afrique s'était piquée au jeu et semblait avoir voulu prouver que, quand elle veut s'en mêler, elle produit d'autres grâces que celles du crocodile. Que cette nuit parut longue au major ! Un grand feu brillait dans la hutte et répandait sa lueur rougeâtre sur un visage candide, sur un sein nu, sur des yeux languissans, humides de désirs et remplis de promesses. Le major nous assure que cette jeunesse lui inspirait plus d'épouvante que la plus sauvage des bêtes fauves, qu'il est moins fier d'avoir tué un jour deux lions que d'avoir résisté à Capéou, et qu'en cette rencontre il comprit pour la première fois de sa vie ce qu'il peut y avoir d'héroïque dans l'histoire d'un certain Joseph obligé en Égypte d'abandonner son manteau.

On a beau se munir de verroteries, de perles fausses et de calicot, quand on chemine dans un désert, on chercherait en vain à troquer les meilleures de ses marchandises contre un peu de farine de manioc, et pour avoir de quoi mettre sous la dent, il n'y a pas d'autres ressource que la chasse. Nous croyons sans peine le major Pinto lorsqu'il nous dit que chasser pour manger est un plaisir horrible, connu seulement du tigre et du lion, et accompagné d'une sorte de fièvre à laquelle on ne peut comparer que celle du joueur risquant sa dernière pièce d'or sur un tapis vert. Le major a connu cet horrible plaisir et cette fièvre dévorante. A combien de privations et de misères n'a-t-il pas été sujet durant sa longue odyssée, qu'égayaient de temps à autre de trop courtes ripailles ! Quand, au sortir des sauvageries, il se retrouva dans un pays à demi civilisé, il en éprouva un choc si violent qu'il pensa devenir fou. Il reçut un jour de la main d'un nègre un paquet assez lourd et soigneusement enveloppé que lui envoyait le plus obligeant des missionnaires. Ce colis renfermait un énorme pain de froment. Il n'en avait point vu depuis un an, depuis treize mois presque accomplis. En contemplant ce vieil ami dont il n'avait cessé de rêver durant ses nuits de famine, ses yeux se remplirent de larmes. Ce fut une des plus vives émotions qu'il eût ressenties dans son voyage.

Il en ressentit une plus forte encore lorsque, arrivant à Pretoria, capitale du Transvaal, il fut invité à dîner par le trésorier du gouvernement anglais. Son premier soin fut de remettre en état son pantalon, dont les reprises n'étaient que trop visibles et qui portait les marques d'au moins vingt espèces de boues africaines; puis il cira de son mieux ses bottes à talons de fer. Son habit, garni de poches de cuir jadis noir, lui donna beaucoup de mal; pour leur rendre leur couleur primitive, il y répandit tout un encrier. A son entrée dans la salle à manger, il éprouva un éblouissement, un délire. Les femmes très parées, les hommes en frac et en cravate blanche, les laquais en livrée, les glaces, les cristaux, la porcelaine, l'argenterie, les vins étincelant dans leurs

carafes taillées, lui causèrent un véritable effarement. Il perdit la tête, il croyait rêver; comme Abou-Hassan, il se disait : « Est-ce bien moi? » Ce qui le gênait le plus, c'étaient ses mains, dont il ne savait que faire. Nous nous souvenons qu'au banquet qui lui fut donné à l'hôtel du Louvre par la Société de géographie de Paris, Stanley retournait vivement la tête par intervalles et semblait jeter derrière lui des regards furtifs et inquiets, comme pour s'assurer que quelque invisible assagaie ne menaçait pas sa sûreté; il se croyait en Afrique et s'occupait de garder son dos. Les mains du major portugais cherchaient instinctivement leur carabine et s'étonnaient de ne pas la trouver. Quand on a mené longtemps la vie d'aventures et de combat, le repos dont jouissent les civilisés sous la protection du gendarme semble un songe, et le gendarme lui-même, avec ses grandes bottes et son tricorne, fait l'effet d'un être miraculeux, descendu du ciel en droiture. Mais les douceurs de la paix sont accompagnées de langueurs et d'ennuis. On pense à Capéou, on regrette les lions, les buffles et les Ambouelas. « D'abord, je m'ennuyai horriblement; bientôt, je fus pris de mélancolie et ma santé s'altéra. Après de longs mois de fatigue, de perpétuelle tension d'esprit, quel vide j'éprouvais! Un besoin d'action vague, indéfini, me rongeait. Bref, je tombai gravement malade, et, pour la première fois de ma vie, j'eus peur de mourir. » Si le major Pinto était mort, il n'aurait pas eu le plaisir de nous raconter son histoire; cette considération lui rendit le goût de vivre.

Le major Pinto fait grand cas des vrais missionnaires, mais il est en dissentiment avec eux sur plus d'un point, il leur cherche plus d'une chicane. Il les accuse d'être portés aux illusions, aux utopies, de voir les nègres d'un œil trop favorable, avec ces préventions qu'inspire à un convertisseur l'homme qui le croit sur parole ou qui fait semblant de le croire. Il leur représente que les conversions qu'ils opèrent sont souvent bien trompeuses ou bien fragiles, que les nègres entrent noirs au bain et que noirs ils en sortent, que lorsqu'un chef, par fantaisie ou par intérêt, se laisse baptiser, ses sujets en font autant par esprit d'imitation et d'obéissance, mais qu'à peine est-il mort, s'il arrive que son successeur ait un goût marqué pour les voluptés du harem, en peu de jours il ne reste plus un seul chrétien dans une église qui regorgeait de fidèles. Il reproche aussi aux missionnaires catholiques ou protestans de prêter trop libéralement aux autres les vertus théologales qu'ils possèdent, la foi, la charité et ces divines espérances qu'un poète portugais a baptisées du nom de fleurs de l'âme, *flôres d'alma*. Il estime, quant à lui, que les fleurs de l'âme ne suffisent pas à gouverner le monde noir et qu'en certains cas le bâton est un maître plus sûr d'être obéi.

S'il faut en croire le major Pinto, la race africaine, à laquelle il n'a aucune raison d'être hostile, est vouée pour toujours à la sordide cupi-

dité, aux appétits sensuels, au culte imbécile et lâche de la force, à la tyrannie envers le faible, et toujours elle unira les férocités aux grimaces, les perfidies aux courbettes. Il avait choisi ses compagnons parmi les noirs qu'on lui avait le plus recommandés. Il y avait dans le nombre des *quimboundos* et des *quimbarès*, c'est-à-dire des nègres sauvages de l'intérieur et des nègres à demi civilisés, venus de la côte de Benguela. Un de ces *quimbarès*, qui ne se doutait pas que le maître l'écoutait, se vanta un jour qu'il avait capturé récemment une petite fille dans le Bihé, que sa prisonnière l'obsédant de ses cris, il avait tenté de lui imposer silence en lui coupant une oreille, que comme elle s'obstinait à geindre, il lui avait lancé sa hachette dans la poitrine de façon à ne pas la tuer du coup et à faire durer son agonie. Il ajouta qu'il s'en était bien repenti, les parens de l'enfant, qui la croyaient encore vivante, étant venus lui offrir pour sa rançon trois esclaves avec lesquels il aurait pu commencer des affaires. L'opinion très arrêtée du major est « que dans le cœur de l'Afrique il ne faut mettre sa confiance en rien ni en personne, tant que des preuves irréfutables et réitérées ne vous ont pas démontré qu'elle peut être accordée à quelqu'un ou à quelque chose. » Il en conclut que quiconque se propose de faire un voyage de découverte ou d'agrément sur les bords de la Cuando ou du Zambèze, fût-il l'homme le plus évangélique du monde, fera bien d'apporter d'Europe une grande quantité de calicot, mais qu'il peut y laisser les fleurs de l'âme, attendu que cet article ne serait pas de défaite et ne trouverait aucun débit.

Assurément il y a nègres et nègres; on aurait tort de les mettre tous de niveau. De tribu à tribu les différences sont grandes, et ce ne sont pas les Africains les plus noirs qui sont les plus barbares. Les Moucasséquérès, qui habitent dans le voisinage de la Cuando et que le major Pinto rattache à la race hottentote, ont le teint fort clair, avec une nuance de jaune terreux qui illumine leur laideur et la rend effroyable. Le lion et le tigre ont leurs cavernes; les Moucasséquérès, qui sont les vrais sauvages de l'Afrique tropicale du Sud, ne construisent aucune demeure ou rien qui y ressemble; ils naissent, grandissent et meurent à l'ombre des bois. Insensibles à tout, d'une apathie que rien ne peut dégourdir, étrangers à toutes les curiosités de l'esprit comme à toutes les industries de la main, incapables de cultiver la terre et de se procurer aucun outil, s'il est vrai que l'indifférence soit le sommeil de l'âme, leur vie se passe à dormir. Quand la faim les réveille, ils se mettent en quête de racines, de miel ou de gibier, et, à peine repus, ils recommencent à sommeiller les yeux ouverts ou fermés. La distance est-elle plus grande d'un singe à un Moucasséquéré ou d'un Moucasséquéré à Périclès, à Socrate ou à Phidias? C'est une question dans laquelle nous n'avons garde de nous engager, il y aurait là de quoi parler beaucoup.

Les Ambouélas, qui habitent le même territoire que ces éternels dormeurs et qui, leur laissant les forêts, recherchent le bord des fleuves, sont de tout autres gens. Habiles agriculteurs, leurs champs de maïs paient leurs peines avec usure. Théophile Gautier prétendait qu'on peut juger du degré de civilisation où un peuple est parvenu à la manière dont il façonne un pot. Les Ambouélas font eux-mêmes leurs pots et même leurs marmites ; leurs femmes tressent des nattes, filent et tissent le coton. Plus ingénieux encore, les Ganguélas exploitent les gisemens de minérai qui abondent dans leur pays ; ces beaux forgerons fabriquent des armes à feu, et leurs fusils portent loin. Les Bihénos, qui ont transformé en un territoire habitable de vastes jungles où foisonnait l'éléphant, ont l'esprit de trafic, l'amour des voyages, des entreprises, du négoce lointain. On trouve parmi eux des capitalistes, et il n'est pas rare de rencontrer au Bihé quelque blanc échappé des prisons du littoral portugais et devenu le secrétaire d'un riche traitant nègre. M. Pinto assure qu'en matière de voyages, les Bihénos ne connaissent pas d'obstacles, que s'ils pouvaient se décider à dire où ils sont allés et à décrire ce qu'ils ont vu, les géographes de l'Europe auraient une portion moins grande de l'Afrique méridionale à laisser en blanc sur leurs cartes. Ce qui fait tort à l'opinion favorable que nous pourrions avoir des Bihénos, c'est leur goût très prononcé pour les fourmis blanches et les termites, qu'ils mangent crus, et leur passion plus déplorable encore pour la chair humaine. D'habitude ils ne sont pas anthropophages, mais dans les grandes occasions ils se régalent volontiers d'un voisin qu'ils ont soin de mettre à la broche. Leur préférence est pour la viande de vieillard, et quand un *sova* ou quelque riche et puissant *secoulo* a des politesses à rendre, un patriarche à cheveux blancs est de tous les mets dont il puisse faire fête à ses hôtes celui qu'ils savourent le plus.

Qu'elles soient capables ou non de cultiver le maïs ou de se fabriquer des marmites, qu'elles aient l'humeur sédentaire ou l'amour des voyages, qu'elles préfèrent se nourrir de manioc ou de viande de vieillard, ce qui est commun à toutes ces tribus du continent noir, c'est qu'elles sont gouvernées par des souverains à qui tout est permis, dont tous les caprices sont sacrés, dont les fantaisies brutales ne respectent rien et qui, unissant le grotesque à l'odieux, semblent chargés d'offrir au monde la ridicule caricature du principe d'autorité. Parmi tous ces rois ou *sovas* dont le major Pinto eut le bonheur de faire la connaissance et dont nous voyons défiler dans son livre les réjouissantes figures, à qui faut-il donner la préférence? Est-ce au sova Brito, affublé d'un uniforme de capitaine d'infanterie, qui laissait à nu sa sombre poitrine, et de trois jupons de perse à grands ramages, très fripés et fort crasseux? Est-ce au roi Bilombo, dont la tunique écarlate se mariait heureusement à un képi de chasseur? ou réserverons-nou

nos sympathies au roi Mavanda, véritable hippopotame, qui aimait à fourrer son énorme tête dans une citrouille peinte de noir et de blanc? Tous les voyageurs qui traversaient ses états étaient mis en demeure de le gratifier d'un haut-de-chausses; cinq mètres du plus large calicot en faisaient l'affaire. A notre avis, la place d'honneur doit être réservée à Chimbarandango, roi de Ngola. Toujours gris, toujours titubant, pour se retirer le soir dans sa hutte, il grimpait sur le dos d'un de ses conseillers, qui n'était pas moins ivre que lui. Le jour où le major Pinto eut l'honneur de lui être présenté, ce monarque était de fort belle humeur. Après une longue sécheresse, un orage venait d'éclater, et il avait rassemblé ses peuples pour leur annoncer que, si par malheur la pluie cessait de tomber, il se saisirait incontinent du misérable qui en serait la cause et qu'il le tuerait de sa main.

Les rois nègres sont des souverains qui peuvent tout se permettre en sûreté de conscience et tout oser impunément; ils n'ont à se mettre en règle ni avec la morale ni même avec l'arithmétique, et deux fois deux ne font quatre qu'aussi longtemps qu'il leur plaît. Qui pourrait les empêcher d'user comme ils l'entendent de leur pouvoir arbitraire et de se livrer sans contrainte à leurs féroces caprices? Leurs sujets n'ont découvert jusqu'ici aucune loi ni dans la nature ni dans la société; il règnent sur des hommes pour qui l'univers n'est qu'une vaste confusion de détails incohérens et pour qui l'homme lui-même n'est qu'un détail oiseux entre mille autres. Dans une pièce mal faite, on peut tout supprimer sans faire trou; dans un univers où rien ne se tient, Mavanda et Brito peuvent supprimer dix mille hommes sans que l'univers s'en aperçoive.

L'intelligence enfantine du nègre est incapable d'abstraction; conclure du particulier au général est un effort qui dépasse son entendement. Il n'y a pour lui ni règles, ni principes, ni liaison fatale des causes et des effets, ni rien qui s'impose à son esprit comme une nécessité, et rien ne lui semblant nécessaire, il en conclut que tout est possible. Il porte dans sa tête laineuse un faux merveilleux qui le dispense de se rendre compte de quoi que ce soit; c'est plus tôt fait de tout expliquer par l'accident. Depuis le Sénégal jusqu'à l'Orange, personne n'admet que la maladie ou la mort puisse avoir des causes naturelles. Si quelqu'un tombe malade et meurt, c'est un mauvais tour que lui joue quelque âme de l'autre monde ou l'effet d'un sort que lui jeta la malice d'un vivant. Ce qui console l'Africain, c'est qu'il estime que les forces aveugles qui le menacent peuvent être tenues en échec par d'autres forces occultes, qu'il se flatte d'asservir à sa volonté par de mystérieuses pratiques. Sa religion est une obscure magie, ses prêtres sont des devins et des sorciers, ses dieux sont ses fétiches, dieux intermittens, dieux de rencontre et de louage, dieux qu'il prend à l'essai et qu'il jette bien vite au rebut s'ils s'avisent de lui manquer

de parole. Après tout, son cas est-il si moquable? Les fétichistes noirs ont plus de disciples que nous ne pensons. Le capitaine Burton raconte qu'il était parti de Goa sur un bâtiment qui portait à son avant l'image enluminée d'un saint, devant laquelle un lumignon brûlait jour et nuit. Un soir que le vent fraîchissait et que la mer était houleuse, le capitaine s'aperçut que le saint n'avait plus son lumignon; il en demanda la raison au patron du navire, qui lui répondit en haussant les épaules: « J'ai découvert que ce gaillard ne vaut pas l'huile qu'il me coûte. La dernière fois, nous l'avions à bord et nous avons essuyé une bourrasque épouvantable; s'il n'empêche pas celle-ci, je le jette à l'eau et je prends sainte Catherine. » Après cela, croirons-nous que tous les Africains soient en Afrique?

Ne soyons pas injustes envers les nègres. En dépit de leur inertie naturelle et de l'engourdissement de leur cerveau, ils se sont approprié par la seule force de leur instinct certaines inventions qui sont considérées comme l'apanage des peuples civilisés et progressifs. Leurs femmes ont poussé aussi loin que les nôtres le bel art de la coiffure; elles frisent, elles roulent, elles crêpent leurs cheveux avec une prodigieuse dextérité et les fixent à l'aide d'un cosmétique humecté d'huile de ricin. Le major Pinto a vu dans le Huambo des têtes que les plus habiles coiffeurs de l'Europe auraient peine à reproduire, et il remarque que, s'il faut au moins trois ou quatre jours pour élever ces édifices triomphans, ils ont l'avantage de durer plusieurs mois. Dans ce même royaume de Huambo, il a découvert que chaque village possédait un casino ou kiosque de la conversation où l'on venait causer les jours de pluie, et il assure qu'on y médisait beaucoup moins du prochain que dans les salons d'Europe. En politique aussi, les nègres semblent se piquer d'être nos disciples ou nos émules. Le major constata que le sova Lobossi, roi de Loui, plus heureux que M. de Bismarck, avait introduit dans ses états le monopole du tabac et qu'il avait un remarquable talent pour rédiger des programmes. Il constata également que ce puissant monarque avait un ministre des affaires étrangères et un président du conseil nommé Gambêla, qui passait pour être le vrai roi du pays et pour faire tout ce qui lui plaisait. Mais ce qui l'étonna plus que tout le reste, c'est qu'il découvrit en causant avec lui que le roi Chimbarandango, lorsqu'il n'était pas ivre-mort, était un profond politique qui semblait avoir lu Machiavel. Bien qu'il portât autour de son gros cou une véritable cravate d'amulettes, il ne croyait pas plus à ses fétiches qu'à son pouvoir de faire tomber la pluie; mais il lui convenait d'avoir l'air d'y croire, à la seule fin de conserver son prestige.

Sur plus d'un point les nègres s'efforcent de nous ressembler, sur plus d'un point nous leur ressemblons sans y tâcher. L'embryogénie nous apprend que le développement de l'être humain, depuis l'ovule

jusqu'à la naissance, reproduit en quelque sorte toutes les phases successives de l'évolution du règne animal et qu'ainsi l'histoire de l'individu est la répétition en raccourci de l'histoire de l'espèce. Il en va du progrès social comme du progrès dans la nature; rien ne se perd, tout se perpétue, et l'homme du XIXe siècle n'a pas besoin de s'examiner longuement pour apercevoir en lui la trace à jamais subsistante de ses premières origines et d'un passé qu'il méprise. Nous nous moquons des enfances du nègre ; en sommes-nous tout à fait guéris? Nous raillons leurs absurdes superstitions ; n'avons-nous pas les nôtres? L'énergumène qui croit à la puissance magique d'une formule pour transformer le monde et celui qui s'imagine que le moyen de faire prospérer les républiques est de changer le nom de toutes les rues, sont-ils autre chose que des fétichistes sans le savoir et de véritables Africains d'Europe? Un roi nègre qui se flatte de faire la pluie et le beau temps est-il beaucoup plus déraisonnable que tel tribun, tel inventeur de panacée révolutionnaire qui ne demande que vingt-quatre heures de dictature pour réformer tous les abus et mettre à leur aise tous les misérables? A la vérité, il est dans le nombre plus d'un charlatan qui fait semblant de croire à la vertu de sa recette et qui sait mieux que personne ce qu'on en doit penser, — en quoi il ressemble au roi Chimbarandango, bien qu'il ne soit pas vêtu comme lui d'un pagne et d'une cravate d'amulettes.

Encore un coup, ne méprisons pas trop les Africains. Qu'on gratte le plus civilisé d'entre nous, et l'on trouvera souvent à fleur de peau un Cafre, un Ambouéla, un demi-sauvage, éternel enfant qui rit et pleure sans savoir pourquoi, adorant le paillon, le clinquant, la verroterie et préférant la rassade aux perles, ami des gros plaisirs, du tapage, du tambour, des castagnettes et se grisant de son bruit, fort sot au demeurant, fort crédule, très paresseux et quelquefois très brutal, prompt à l'espérance, bouillant dans ses caprices, terrible dans ses colères rouges, très adonné à ses fétiches et toujours prêt à leur casser la tête quand il les prend en faute. N'essayons pas de tuer notre nègre, ni même de faire son éducation, ce serait peine perdue. Ayons soin de lui et tâchons de lui procurer de temps à autre quelques petites réjouissances, car il est bon qu'il y ait ici-bas du bonheur pour tout le monde, mais ne souffrons pas qu'il se mutine, qu'il s'émancipe, qu'il usurpe le gouvernement de la maison. Malheur à qui se laisse gouverner par son nègre! Si d'aventure il porte sceptre et couronne, malheur à ses sujets!

G. VALBERT.

REVUE MUSICALE

Nombre de gens ont dû, comme nous, se demander, lors de la formation du nouveau cabinet, ce que venait faire là ce ministère des arts et si l'heure était bien choisie, quand les capacités manquent, de grandir l'importance des fonctions? Évidemment le sens des proportions nous échappe. « Pour mettre un terme à la paperasserie d'une bureaucratie oiseuse, a dit M. Gambetta, il n'y a qu'un moyen, la spécialisation des services. » C'est parler d'or : spécialisez tant que vous voudrez, à la condition de mettre des hommes compétens à la tête des services. Le nouveau secrétaire d'état est-il un de ces hommes? M. Antonin Proust aime la musique, l'Opéra et le Conservatoire, comme son prédécesseur, M. Turquet, autre riche amateur, goûtait la peinture et se plaisait à visiter les ateliers. C'est encore un mécène, et Dieu nous garde de voir ainsi reparaître les abus de l'ancien régime « dans une démocratie maîtresse de ses destinées! » Il accordera des distinctions honorifiques aux comédiens, il introduira des réformes au Conservatoire, et se propose de marier définitivement la Comédie-Française avec l'Odéon. Voilà du moins ce que nous ont enseigné jusqu'ici ses harangues à ses administrés et ses allocutions. Comme tous les dilettantes, M. Proust a le cœur pavé de bonnes intentions; il veut « se rendre compte par lui-même ; » c'est le calife de Bagdad de la comédie. S'agit-il d'une vente de tableaux, il y court, et s'il n'achète pas tous les Rembrandt, c'est qu'il a vidé son escarcelle sur Courbet; affiche-t-on à Bruxelles un drame lyrique dont l'Opéra ne s'est pas accommodé, il prend le train des journalistes et s'en va le plus naïvement du monde compromettre le pouvoir dans des protestations de coterie. Libre à M. Massenet de transporter son *Hérodiade* dans une capitale étrangère pour la faire ensuite revenir chez nous à plus grand tapage : l'aventure du *Roi de Lahore* à Milan lui avait trop bien réussi pour qu'il n'essayât pas de la recommencer. Libre à la presse de partir en masse et de nous envoyer ses jugemens par télé-

grammes; mais il est des situations qu'il faudrait peut-être mieux respecter; on ne s'embrigade pas ainsi quand on a pour devoir de régler les courans, de gouverner, et tel croit faire le ministre qui ne fait que le chef de bureau. M. Proust a ses illusions, laissons-les-lui et fions-nous à cette vitalité caractéristique de l'heure actuelle, à cette force de production et d'impulsion capable de défier toutes les variations de la politique.

L'Opéra prépare sa campagne d'hiver dans le calme d'une situation favorisée par un été exceptionnellement heureux et par une saison d'automne dont l'électricité, ses congrès, ses jeux et ses banquets ont encore augmenté l'attraction. La grosse comète sur laquelle sont braqués tous les télescopes est toujours, à l'horizon, la *Françoise de Rimini* de M. Thomas. On s'en occupe activement, le matin, aux divers foyers des études et le soir dans les coulisses, où se colportent mille bruits contradictoires que répéteront les échos du lendemain, ce qui nous promet pendant un espace de trois ou quatre mois encore un assez joli contingent de fausses nouvelles et de démentis administratifs. On cite déjà le prologue dans l'enfer, l'apothéose dans le ciel, Virgile et Dante; de la mise en scène, on passe à l'interprétation, qui naturellement ne saurait être que magnifique, étant donnés des artistes tels que MM. Lassalle, Sellier, Gailhard, Mlle Richard, jouant, qui le tyran Malatesta, qui Paolo, qui le page Ascanio. Quant à l'actrice choisie pour créer le rôle de Francesca, les avis sur elle sont très partagés. Il y a d'un côté, je ne dirai pas les connaisseurs, mais ceux qui la connaissent, et de l'autre ceux qui ne la connaissent pas et se tiennent discrètement sur l'expectative, tandis que les autres crient d'avance au miracle et compromettent leur héroïne à force de louanges. Qu'importe au public parisien que Mlle Caroline Salla soit élève de la Marchesi et qu'elle ait cueilli des brassées de lauriers sur les scènes de Vienne et de Pétersbourg? Fût-elle même, comme on nous l'a raconté, cousine au trentième degré d'Alfred de Musset, qu'elle n'obtiendrait rien sans les qualités essentielles de jeunesse, de voix et de talent que le théâtre est en droit d'exiger d'une virtuose payée à si grands frais. Du retes, l'auteur a dû savoir ce qu'il faisait en fixant son choix après tant d'années d'incertitudes et de tergiversations, et s'il arrivait par malencontre que cette Francesca ne répondît point à l'idéal entrevu, M. Ambroise Thomas n'aurait à s'en plaindre qu'à lui-même, en se disant : « Tu l'as voulu ! »

C'est, à tout prendre, une excellente distribution d'ensemble que celle de l'ouvrage qu'on répète. Vous me direz que M. Sellier risque un peu de manquer de désinvolture et de style renaissance dans ce personnage extrapoétique de Paolo il Bello; mais depuis que vous fréquentez l'Opéra, combien de fois vous est-il arrivé de voir les plus sveltes physionomies représentées autrement que par de gros garçons

joufflus, pansus et repus? D'ailleurs, avec M. Sellier, si le physique laisse à désirer, des compensations nous seront probablement offertes du côté de la voix, très belle, en somme, et très capable de perfectionnement, ainsi que le remarquait Verdi pendant les répétitions d'*Aïda*. Arrêtons là nos réflexions sur *Françoise de Rimini* et, sans prétendre rien conjecturer à l'endroit d'une partition dont nous ne connaissons pas une note, espérons y trouver l'œuvre d'un maître et le couronnement d'une carrière presque illustre, car, ne l'oublions pas, entre les compositeurs ayant survécu à la grande période, M. Ambroise Thomas est le seul qui ait su écrire expressément pour l'Académie nationale un ouvrage d'envergure à se maintenir au répertoire. Son *Hamlet* subsiste et surnage, tandis qu'autour de lui a sombré tout ce qui n'était ni de Meyerbeer, ni de Rossini, ni même d'Halévy. L'argument de *Faust* ne saurait même ici nous contredire, *Faust* n'étant guère qu'un opéra de genre non écrit pour l'Académie nationale et venu du Théâtre-Lyrique par importation.

Cependant, avant la grosse frégate, deux bricks seront lancés : le ballet de M. Lalo et *le Barbier de Séville* de Rossini. Le ballet a nom *Namouna* et pourrait tout aussi bien s'appeler *Hazélia*, à moins qu'il ne s'appelât *Nourmahal, Fatmé, Ayadizé*, ou *la Jeune Captive*, comme une simple orientale de Victor Hugo. Une autre fois, nous en conterons l'histoire aussi divertissante qu'un chapitre des *Mémoires* de Casanova, d'où on l'a tiré; pour aujourd'hui, la discrétion nous commande d'être bref et de ne dire là-dessus que ce que tout le monde sait :

> Le sujet vous plaira, seigneurs, si Dieu nous aide,
> Deux beaux fils sont rivaux d'amour, — la signora
> Doit être jeune et belle, et si l'actrice est laide,
> Veuillez bien l'excuser...

Or, comme c'est la Sangalli qui joue la signora, il ne sera besoin d'excuser personne. La musique est de M. Lalo, un des symphonistes les plus accrédités près des habitués des concerts Colonne et Pasdeloup et que le grand public connaîtra demain. Écrire un ballet! bien des gens persistent encore à ne voir là qu'une besogne secondaire, ignorant que Beethoven s'y appliqua, et qu'il existe un ballet de *Don Juan*, signé de Gluck. Quelle tâche au contraire plus intéressante, fût-ce par le seul attrait de la difficulté vaincue? Accepter bénévolement les conventions les plus arbitraires, n'avoir jamais, pour s'espacer, qu'un certain nombre de mesures déterminé par le chorégraphe, et, avec cela, faire mouvoir toute une action, souligner, commenter chaque geste de ses personnages et rester *musical* dans le sens élevé du mot, ne renier sous aucun prétexte ni son art, ni le style! « Comment pouvez-vous prendre en patience toute cette chinoiserie? » disions-nous à M. Lalo. « Le casse-tête, nous répondit-il, loin de me rebuter, me passionne, car j'y trouve à satisfaire cette curiosité qui vous pique, vous

autres, quand vous faites un sonnet. » Ainsi que l'on a vu *le Comte Ory* servir à *la Korrigane* de lever de rideau, *le Barbier de Séville* accompagnera sur l'affiche le nouveau ballet. Il ne faut jurer de rien, mais qui sait? peut-être que cette reprise sera la cause de bien des étonnemens. Se figure-t-on, en effet, quelle stupéfaction dans le camp ultra-germanique si le public allait se laisser ressaisir de goût pour cette vieillerie, que dis-je? pour cette ineptie d'un ménétrier de pacotille dont rougit la Polymnie moderne! Bah! l'aventure avait son charme; et quand elle réussirait, où serait le péril? Un retour offensif du rossinisme n'est point à redouter, je suppose. Honni soit donc qui mal y pense, et laissons les choses aller leur train sans nous boursoufler de colère bleue pour quelques *crescendos* de plus ou de moins!

Les concerts nous reviennent, et tous les rossignols de l'hiver sont au bois. Aux dimanches du Conservatoire, de Colonne et de Pasdeloup vont se joindre maintenant les dimanches de Lamoureux : un intrépide, celui-là, que nous aimons toujours à retrouver, car partout où vous le voyez, vous pouvez être sûr que s'agite une question d'art. Désormais, c'est l'idée d'un théâtre lyrique qui le travaille, et pour mieux s'y dévouer, il a pris position au Château-d'Eau, guettant son heure et tuant le temps en jouant des symphonies et des ouvertures. Les *Concerts nouveaux* ne font que débuter et déjà l'orchestre de M. Lamoureux est hors de pair; impossible d'enlever avec plus de bravoure les ouvertures du *Vaisseau fantôme* et d'*Oberon* et d'interpréter, de nuancer avec un art plus délicat la première partie de cette aimable symphonie de M. Gouvy, qu'un sourire de Mozart semble conserver, car elle date bien d'une vingtaine d'années. Valeureux et plein de fougue, ce jeune et très jeune orchestre est discipliné comme une vieille troupe; ceux-là vous le diront, qui l'ont à deux reprises entendu accompagner M. Delsart dans le *concertino* et dans l'*aria* de Bach. Depuis Servais, roi des violoncellistes, M. Delsart est le violoncelliste qui tient non pas le sceptre, mais l'archet. Sonorité, pathétique, sobriété, il a ce qui distingue les maîtres; peut-être abuse-t il un peu du *vibrato*, mais quel violoncelliste y résisterait? et comment, une fois ému, ne point s'abandonner aux délices de la *glissade?* Rappelons, en passant, à M. Delsart que le trille de Bach doit commencer par la note supplémentaire et non par la note réelle. Jamais Bach ni son fils Charles-Emmanuel ne commencent un trille sur *ut* par l'*ut* même; c'est la note *ré* qui, comme note fausse, en dehors de l'harmonie, reçoit l'accent. M. Delsart connaît l'âme de son instrument, qui répond à tout ce qu'il lui demande en fait de pathétique; il possède aussi le talent d'entraîner un orchestre dans son mouvement *passionnel* et de s'emparer du public par les bons moyens.

A vrai dire, le musicien qui profite le plus de ce régime de vulgarisation universelle, c'est Richard Wagner. Les autres ont beau

multiplier leurs productions, s'escrimer de l'archet et de la plume, le public n'a de vigoureux entrain que pour lui. Même aux jours où les colères légitimes prédominent, où la haine éclate en sifflets vengeurs, vous sentez dans ces colères et cette haine l'irrésistible attraction d'une force que l'on s'avoue en la détestant. Un moment, l'antipathie contre l'homme qui, par parenthèse, est un fort vilain homme, était devenue si grande que Pasdeloup lui-même avait dû l'abandonner. Eh bien! il semble aujourd'hui que tout cela soit oublié; comme de hautes herbes piétinées qui se redresseraient tige par tige, nous voyons *Tanhäuser* et *Lohengrin* se relever plus vivaces après la bourrasque. Il n'y a donc point à s'en défendre, l'homme qui s'impose de la sorte est un maître, et cet aveu me coûte d'autant moins qu'en le faisant je maintiens toutes mes restrictions et les maintiendrai jusqu'à ce qu'il me soit démontré que ces œuvres souvent admirables, qu'on voudrait nous donner comme des modèles d'un art dramatique nouveau, sont autre chose que de la mélopée et de la symphonie. J'écoutais, un de ces matins, chez Colonne, une suite de fragmens du *Tanhäuser*, et je m'étonnais presque de goûter tant de plaisir à des morceaux qui, au théâtre, m'ont toujours paru d'une monotonie désespérante : serait-ce que la salle de concert leur conviendrait mieux? Ainsi, de cette romance à l'étoile, qui, lorsque vous l'entendez, l'esprit exempt de préoccupations scéniques, vous pénètre d'un long ravissement indéfinissable. « Un Français, disait Henri Heine, va au théâtre pour voir la pièce et chercher des émotions; dans un parterre allemand sont établis des citoyens et des fonctionnaires pacifiques qui veulent digérer en paix leur choucroute et dans les loges siègent les jeunes filles, belles âmes blondes ayant apporté leur tricot ou tout autre ouvrage d'aiguille et voulant se perdre doucement dans les rêves sans laisser échapper une maille. » Rien de plus vrai, les Allemands vont chercher au spectacle du recueillement; nous autres, c'est l'agitation qui nous y pousse; ils ont la patience innée, nous ne l'avons pas, nous en manquons plus encore au théâtre que partout ailleurs; or, il faut de la patience et beaucoup, il en faut des trésors pour écouter Richard Wagner et le suivre dans sa mélodie, — continue, implacable, immuable, — à travers l'action du drame et les émotions déchaînées coup sur coup: l'amour, la haine, la jalousie, l'ambition, l'orgueil, le point d'honneur, bref, tous les sentimens qui nous passionnent dans la vie réelle et qui font explosion sur les planches avec plus de violence encore, ce qui explique comment Wagner, chez nous si mal accueilli au théâtre, a fini par s'emparer victorieusement de notre public des concerts. Singulier éloge, dira-t-on, pour ce réformateur du drame musical que de restreindre ainsi son action? C'est possible, mais je constate un fait et ne m'occupe ici que de ce qui nous concerne.

Il ne faudrait point cependant, pour l'amour de la grande musique,

délaisser tout à fait la petite lorsqu'elle a son charme et sa valeur comme telle de ces partitions, souvent exquises, dont M. Charles Lecocq fournit nos scènes d'opérette. Ce n'est pas seulement ingénieux, chantant, élégant et galant, *c'est écrit,* et la popularité de cette musique n'ôte rien à son style. A ce compte, *le Jour et la Nuit* que l'auteur du *Petit Duc* vient de donner aux Nouveautés, serait un de ses opuscules les mieux venus. Quelle abondance et quelle verve dans ce papotage harmonique et rythmique! comme ces petits airs, ces petits duos et ces petits morceaux d'ensemble sautillent allégrement et prennent eux-mêmes plaisir à ce qu'ils vous disent! quelle chose musicale plus épigrammatique et plus drôle que ce duettino de la Fauvette et du Rossignol? Vous connaissez le procédé de l'opérette, n'épargner aucun idéal, tourner au ridicule, à la *cascade,* jusqu'à ce trille des oiseaux que la petite flûte, alternant avec Mme Cabel ou Mme Carvalho, imitait avec tant de sérieux dans les orchestres d'autrefois! Ici, la fauvette et le rossignol sont deux grotesques; l'un fait: *pi, pi, pi;* l'autre : *couic, couic;* et ces deux notes piquées et repiquées dans la contexture mélodique produisent l'effet le plus amusant. Je recommande également aux amateurs la chanson de la Charmeuse de serpens, tout imprégnée de langueurs suaves et toute pimpante d'un *hindoustanisme* de convention qui vous rappelle le pittoresque d'Auber dans la berceuse du *Premier Jour de bonheur.* Comme les opéras-comiques de Grétry, de Monsigny, de Dalayrac se sont inspirés de Mozart, comme ceux de Boïeldieu, d'Herold et d'Adam portent la marque de Rossini et de Weber, l'opérette de M. Charles Lecocq, plus musicale qu'on ne pense, reproduit à sa façon la caractéristique du moment; je veux parler de cette recherche de l'expression, de ce travail *in minimis* dont nos pères eurent peut-être le tort de ne point se préoccuper assez. Berlioz, dans une de ces *Lettres intimes* que nous parcourrons tout à l'heure, nous transmet un bien joli détail à ce sujet. « Comment voulez-vous, lui disait Boieldieu, que je donne le prix à une chose dont *je n'ai pas l'idée? Je ne comprends pas la moitié de Beethoven,* et vous voulez que j'aille plus loin que Beethoven! comment voulez-vous que je comprenne? Vous vous jouez des difficultés de l'harmonie en prodiguant les modulations, et *moi qui n'ai pas fait d'études harmoniques, moi qui n'ai aucune expérience de cette partie de l'art!..* » Il va sans dire qu'en cette occasion, l'auteur de *la Dame blanche* se calomniait à plaisir et que sa prétendue ignorance ne vient là que pour servir d'argument à sa haine du style compliqué. Toujours est-il que, de notre temps, vous ne trouveriez pas un compositeur d'opérette qui vous fît un pareil aveu en ayant les rieurs de son côté.

En fait d'orientalisme parisien, ceux qui préfèrent cette note trouveront à la Renaissance de quoi se délecter. Une légende arabe, mise en musique par une femme qui connaît le sérail et chantée par Capoul, n'était-ce point le paradis de Mahomet? La princesse Téfida étant allée,

la veille de ses noces, se promener du côté des Pyramides, y rencontra Capoul sous le casque d'or et la cotte de mailles d'un prince circassien. Un prince circassien au bord du Nil, ô fantaisie! nous ne sommes qu'au début, et déjà ce n'est plus un fabliau, c'est une énigme; vous en verrez bien d'autres. La fille des califes commet l'imprudence de soulever ses voiles, le jeune guerrier en profite pour l'embrasser, et, tout de suite, au feu de ce baiser, l'incendie s'allume! « Que parlez-vous d'une demi-lune, disait jadis le marquis de Mascarille dans *les Précieuses*, c'était bien une lune tout entière! » Que nous parlait-on d'une opérette? *Le Saïs*, dès l'entrée en jeu, tourne au drame lyrique, mieux encore, au grand opéra. Meyerbeer et Verdi n'ont pas l'envergure plus large; des morceaux d'ensemble et des finales, comme dans *le Prophète* et dans *Aïda*, et quels duos d'amour! de véritables frénésies avec syncopes, des pâmoisons d'une audace dont rougirait la sauvagesse Sélika! Je me doute que là pourra bien être le succès de cette originale partition; il n'y a que les femmes pour franchir ainsi toutes les barrières, et jamais un musicien du sexe fort n'eût poussé les choses à ce point. J'ai beau consulter mes souvenirs, ce baiser haletant sur lequel tombe le rideau du second acte n'a pas son pareil au théâtre.

Un dernier baiser sur ta lèvre de miel!

Le soir de la première représentation, Capoul et Mlle Landau, toute charmante dans la princesse Téfida,

Le cou gonflé d'amour et de soupirs mourans,

ont mis le feu aux quatre coins de la salle et, franchement, il était temps qu'un voile s'abaissât sur leur extase. Qu'on se figure une suite de tableaux fort jolis du reste, servant de prétexte à une série de morceaux plus aphrodisiaques les uns que les autres, une musique toujours ardente, trop ardente dans la passion, et très spirituelle parfois, très fine dans les hors-d'œuvre : couplets, romances et chansonnettes. — Plusieurs vous parleront à ce sujet d'inspiration et de phénomène; à les en croire, ce serait un grand talent qui se révèle. Avec les musiques, ou plutôt les mosaïques de ce genre, on ne sait jamais que penser; tous ces soleils de feu d'artifice ne prouvent rien, c'est au style seul que l'on reconnaît le compositeur, et le style du *Saïs* est absolument impersonnel : dire talent ou vocation serait trop, disons tempérament dramatique, cela suffit.

Quoi qu'il en soit, Capoul a dû beaucoup intervenir dans l'aménagement de l'ouvrage; tout y est au gré de son talent et de sa personne. Les situations dramatiques procèdent par éclairs, les passages de force ne se prolongent guère au-delà de quinze mesures, tandis que la

demi-teinte prédomine et favorise à chaque instant ces délicieux effets de *mezza-voce*, cet art achevé des oppositions, — comme dans la sérénade du troisième acte, — où le chanteur excelle. Ajouterai-je qu'on éprouve d'abord une certaine surprise à voir dans cette boîte à musique de la Renaissance une partition qui se prend au sérieux, exécutée par un artiste de race? Car, il n'y a pas à dire, Capoul fait éclater la salle; il est là, se donnant tout entier : voix, gestes, flamme, inspiration, comme il serait sur la scène de l'Opéra chantant *Aïda*. *Le Saïs* n'est qu'un prétexte à son entraînement : l'artiste regarde au-delà de son public, au-delà de son théâtre d'occasion, et s'écrie avec Michelet : « Des ailes! des ailes! » Du reste, que de réminiscences dans cette partition qui doivent être chères au chanteur : la vision du paradis de Mahomet qui lui rappelle le songe de *Paul et Virginie*, la nourrice avec ses couplets du troisième acte, qui lui rappelle un souvenir de *Roméo*, vous diriez une réduction illustrée de son répertoire! Capoul est l'action, l'âme et la vie de cette pièce, il en efface les incohérences, en fait ressortir les valeurs par son exécution passionnée et vibrante. Ce que furent Clairval à la fin du dernier siècle, Elleviou au commencement du nôtre, nous l'ignorons à peu près, mais il me semble en avoir une idée en voyant Capoul; souvenons-nous de ses créations les plus récentes à l'Opéra-Comique, au Théâtre-Lyrique, à Favart, à la Renaissance : Maillepré, Paul, Roméo, le Saïs, évidemment, ce devait être cela ou quelque chose de bien approchant.

La musique a pris dans nos mœurs une telle place que nous nous ingénions à la trouver partout. Ce que les drames et les comédies de Shakspeare en contiennent, on l'a dit à cette place, il y a déjà bien des années (1). Interroger également Molière sur ce point devait tenter un musicien. Le sujet, si intéressant qu'il soit, n'était pourtant point absolument neuf, attendu qu'il existe un gros livre d'une érudition énorme, tout rempli, tout farci d'anecdotes et de dates, intitulé : *Molière musicien*, auquel les habiles du métier ne se font point scrupule de recourir, quittes à le décrier après l'avoir dévalisé. C'est de manière épisodique, et non plus d'ensemble, que le nouveau commentateur étudie la question; *le Sicilien, ou l'Amour peintre* sert de texte non-seulement à son discours, mais à sa musique, car ce charmant volume, sorti des presses de Didot, enrichi d'images du temps, enguirlandé, illustré d'arabesques, estampillé de croches et de doubles-croches, fleure l'art par toutes ses pages. « Notre côté à nous n'est pas celui de tout le monde, c'est simplement le Molière des divertissemens et des intermèdes, le Molière librettiste, collaborateur de Lulli, écrivant pour *le Sicilien*, ce qu'il nomme « un fragment de comédie. » Comédie à trois voix suivie de deux divertissemens chantés et dansés; côté mo-

(1) *La Musique des drames de Shakspeare*, 15 janvier 1835.

deste et toutefois charmant, devant lequel le lecteur passe trop souvent sans le voir, mais sur lequel s'arrête volontiers le musicien, » surtout, ajouterons-nous à notre tour, quand le musicien est un de ces fins lettrés que la fréquentation des bons auteurs et la pratique du meilleur monde ont formés de longue main aux travaux de ce genre. M. Sauzay nous raconte d'abord les origines du *Sicilien;* viennent ensuite les renseignemens et les détails rétrospectifs : théâtres, acteurs, costumes, décors, mise en scène, musiciens et musique, y compris celle de Lulli et, comme complément de la représentation, le compte-rendu des journaux du temps. Quant à la coupe de la pièce, au rôle important donné à la musique, à la manière dont elle intervient dans le dialogue, on y peut voir le modèle de ce que nous appelons aujourd'hui l'opéra comique. Ainsi envisagé, *le Sicilien* nous ramène à la question musicale, et l'on se demande avec l'auteur de l'*Essai* si Molière a trouvé l'équivalent de son œuvre dans la musique de Lulli. Il suffira pour acquérir la preuve du contraire de se représenter l'œuvre du poète rayonnante encore de jeunesse et d'éclat à l'heure où nous sommes, tandis que la musique de son collaborateur est passée à l'état archéologique. Aussi Noverre ne s'y trompait pas lorsqu'il écrivait dans ses *Lettres sur la danse* : « Dussé-je me faire une foule d'ennemis sexagénaires, je dirai que la musique dansante de Lulli est froide, langoureuse et sans caractère. » A la vérité, le grand roi n'aimait et ne voulait que cette danse emperruquée; à ses yeux comme à ses oreilles, un seul genre était bon : le genre ennuyeux. Faire autrement, faire leste et gai, c'eût été manquer de convenance, et Lulli, déjà porté aux respectueuses lenteurs du solennel et du pompeux galant, ne tendait que trop à s'associer aux habitudes de la cour. Tel était le système du règne, l'artiste et ses créations faisaient partie d'un ensemble inflexible. Tout ce qui alors écrivait, parlait, chantait ou dansait, devait se subordonner au caprice d'un monarque qui ne daignait lui-même s'amuser qu'à la condition de prélever une énorme somme d'adulations sur le divertissement de ses sujets.

> Jupiter dit un jour : Que tout ce qui respire,
> S'en vienne comparaître aux pieds de ma grandeur.

Quel dommage que quelqu'un de nos petits-maîtres du commencement du siècle n'ait pas mis en musique cette agréable comédie de tuteur trompé qui devançait de cent ans *le Barbier de Séville!* A défaut de Dalayrac, de Nicolo, de Boïeldieu, d'autres plus tard y songèrent, mais sans meilleur profit, aucune de leurs partitions n'étant restée. M. Eugène Sauzay cite l'ouvrage de Justin Cadeaux, « représenté à l'Opéra-Comique. » Ce n'est pas représenté qu'il faut dire, c'est tout simplement présenté, car cet ouvrage, reçu d'abord et même goûté de

M. Perrin, ne fut jamais joué. Ce Justin Cadeaux était un brave homme, chef de copie à l'Opéra et peu fortuné. L'idée, ingénieusement exploitée depuis, et par M. Gounod dans *le Médecin malgré lui* et par M. Poise dans *l'Amour médecin*, de transformer en opéras comiques les petites pièces de Molière, — l'avait entrepris le premier. Meyerbeer, Auber, Mermet s'intéressaient à lui, et sa miniature passait presque pour un bijou; mais que voulez-vous? M. Perrin avait quitté l'Opéra-Comique, et c'était Nestor Roqueplan qui tenait la place. Personne plus que cet homme d'esprit, le plus aimable et le plus abominable des directeurs, ne s'entendait à éconduire un solliciteur. « Je vous conseille, monsieur, répondait-il un jour à Maillart, d'aller, en sortant d'ici, vous jeter par la fenêtre d'un cinquième étage, vous et votre partition. Si vous ne vous tuez pas du coup, vous passerez indubitablement pour un phénomène; les journaux et le public s'occuperont de vous et à ce titre moi je vous jouerai, mais comme phénomène, entendons-nous bien, et jamais comme prix de Rome! » Où l'auteur des *Dragons de Villars* avait échoué, le pauvre Justin Cadeaux ne pouvait s'attendre à meilleure chance. Auber voulut s'en mêler, et Roqueplan lui ferma la bouche en lui disant : « Qu'est-ce que cela vous fait que je monte *le Sicilien?* Vous m'assurez que Justin Cadeaux est un bon enfant, mais Cadet-Roussel aussi est bon enfant, et vous ne me demandez pas de jouer ses opéras comiques ! » Ce que cette partition est devenue, Dieu le sait, mais en revanche, nous savons tous que le musicien est devenu fou et qu'il est mort à l'hôpital. *Alas poor Yorick!* Une mélancolique et sombre histoire que celle-là et dont les rythmes légers et tendres, les élégances harmoniques de M. Sauzay, appliquant à la partie musicale du *Sicilien* les ressources variées de l'art moderne, vont heureusement nous distraire, car ce galant volume a double emploi; le lettré s'en accommode aussi bien que l'amateur de musique : *molièristes* et *mozartistes* y trouvent leur compte, et si vous avez les deux dilettantismes, après l'avoir lu au coin du feu, vous goûterez un égal plaisir à le déchiffrer au piano.

Ce n'est pas que ces *Lettres intimes de Berlioz* qu'on vient de publier manquent d'un certain intérêt; seulement, attendez-vous à les apprécier plus ou moins selon le degré de sympathie ou d'admiration que le personnage vous inspire. Berlioz, à son habitude, n'y parle que de lui, et cela d'un entrain si passionné, si excessif, qu'il semble qu'en dehors des choses qui le touchent rien n'existe. Il n'y a d'autres amours ici-bas que les siennes, d'autres amis que ses amis; il ne connaît, ne voit, n'entend que sa musique; l'arc-en-ciel est l'archet de son violon; le vent fait aller son orgue, le temps bat la mesure; il a des soubresauts d'enthousiasme pour lui-même à s'en arracher des touffes de cheveux. « J'aurais voulu pouvoir m'écrier, oubliant que c'était de

moi : c'est colossal, monstrueux, horrible! Un artiste de l'Opéra disait, le soir de ma répétition, que cet effet dans l'ouverture des *Francs-Juges* était ce qu'il avait entendu de plus extraordinaire. — Oh! après Beethoven, reprit son camarade.— Après rien, a-t-il répondu. » Le malheur veut que Berlioz n'ait de ces convulsions d'enthousiasme que pour ses propres œuvres. Sortez-le des *Francs-Juges*, de la *Symphonie fantastique*, d'*Harold*, de *Benvenuto Cellini*, des *Troyens*, et tâchez de savoir ce qu'il admire; il vous nommera *la Vestale* et puis après *Fernand Cortez* : Spontini! Spontini *for ever!* Quant aux maîtres de l'heure actuelle dont les théories ou la célébrité lui donnent sur les nerfs, ne l'interrogez point à leur sujet : Rossini est un Figaro vulgaire, Cherubini un illustre vieillard, Halévy un polisson. « Je n'ai pas voulu, malgré l'invitation de M. Bertin, rendre compte de cette misérable *Juive*; j'avais trop de mal à en dire; on aurait crié à la jalousie! » Erreur, ce n'est pas à la jalousie qu'on eût crié, c'est à l'impertinence et à l'extravagance! Ces *Lettres* sont de continuelles contemplations, déplorations et lamentations sur lui-même et des expectorations sur tout le reste de l'humanité. On s'étonne du singulier rôle que le correspondant joue en cette affaire. Quand Berlioz croit avoir des raisons pour ne pas émettre dans son journal telle opinion dont la responsabilité pourrait ensuite le gêner, il confie prudemment ce soin à son ami Humbert Ferrand et lui dicte la manière de s'y prendre; ce qui prouverait que souvent beaucoup de diplomatie et de calcul peut s'allier à beaucoup d'intempérance de gestes et de voix, et que les plus furieux ne sont pas les moins malins. « Écrivez quelque chose sur la mise en scène à l'Opéra de *Don Juan;* mais dites ce que ma position ne m'a pas permis d'avouer, que tous les artistes sans exception, et Nourrit surtout, sont à mille lieues au-dessous de leurs rôles; Levasseur trop lourd et trop sérieux, Mlle Falcon trop froide, Mme Damoreau froide et nulle comme actrice et insupportable par ses sottes broderies. Touchez sur les ballets; ajoutez qu'ils sont d'une musique infâme; vous ne pouvez en nommer l'auteur, son nom étant resté à peu près secret. » Musique infâme! un intermède dont les symphonies et les sonates de Mozart avaient fourni chaque morceau. Vilenie! cette mosaïque, précieusement ouvragée par la main d'Auber! Et c'est lui, Berlioz, qui se scandalise, lui qui, demain, n'hésitera pas à renier tous ses principes en orchestrant l'*Invitation à la valse*, en écrivant, *proh pudor!* des récitatifs pour le *Freischütz!* Ah! j'aurais voulu voir Weber assistant à ce massacre et récriminant à son tour, mais à bon droit cette fois, contre le musicien capable d'un pareil sacrilège! Continuons à surveiller le faux bonhomme, et voyons-le vaquer sous cape à ses petites combinaisons d'intérêt : « Dites quelque chose sur l'absurdité de la direction qui s'amuse à dépenser son argent à remonter des ouvrages connus de tout le monde et ne sait pas nous donner un ouvrage nouveau digne d'intéresser les amis de l'art.

La reprise de *la Vestale* par Mlle Falcon va avoir lieu dans quinze jours. Cela fera un autre effet que *Don Juan* parce que c'est véritablement un grand opéra, écrit et instrumenté en conséquence, et en outre parce que c'est *la Vestale*. » On le voit, c'est toujours le même argument; celui qu'on employait hier pour faire obstacle au chef-d'œuvre de Verdi, que l'on réédite en ce moment contre *le Barbier de Séville*, et dont on se servira l'année prochaine contre le *Fidelio* de Beethoven. « Pourquoi jouer les ouvrages des autres? » en cela se résume toute la discussion. « Chacun prend son plaisir où il le trouve, » dit un proverbe : voilà ce que Berlioz dans son intolérance n'admettait pas. « Et il y a des polissons qui se sont amusés dernièrement, à la barrière du Combat, à dépenser 1,500 francs pour faire dévorer vivans, en leur présence, un taureau et un âne par des chiens! ce sont des élégans du *Café de Paris*, ce sont *ces messieurs* qui se divertissent! » Assurément ces 1,500 francs-là eussent été beaucoup mieux employés à faciliter une exécution de la *Symphonie fantastique*; mais que sert de philosopher ainsi à tout bout de champ dans le vide et de se répandre en diatribes où la vraie pitié n'entre pour rien! Les mauvais instincts de l'homme en général varient très peu dans la manière de s'exprimer, et quand leur jalousie et leur intérêt sont de la partie, il faut s'attendre à les retrouver tous d'accord, les vétérans et les nouveaux, les grands et les petits, les valeureux et les imbéciles. Ce que Berlioz ne nous dit pas, c'est que cette fameuse reprise de *la Vestale*, qui devait obscurcir de tant d'éclat et le pauvre Mozart et son *Don Juan*, fut une défaite inoubliable et que tout y périt fors l'honneur. « *Guillaume Tell?*.. je crois que tous les journalistes sont décidément devenus fous; c'est un ouvrage qui a quelques beaux morceaux, qui n'est pas absurdement écrit, où il n'y a pas de *crescendos* et un peu moins de grosse caisse, voilà tout. Du reste, point de véritable sentiment, toujours de l'art, de l'habitude, du savoir-faire, du maniement du public. Ça ne finit pas, tout le monde bâille... J'en parlais avant-hier à l'orchestre avec M. de Jouy. On donnait *Fernand Cortez*, et, quoique l'auteur du poème de *Guillaume Tell*, il ne parlait de Spontini que comme nous, avec adoration. L'auteur de *la Vestale* et de *Fernand Cortez* écrire pour le public!.. des gens qui applaudissent *le Siège de Corinthe*, venir me dire *qu'ils aiment* Spontini! » Ce fanatisme était-il en somme si sincère? Je me le suis souvent demandé, et le résultat de mon enquête est que cette manie avait un double sens. Berlioz admirait *la Vestale* comme nous l'admirons tous, mais son excès d'enthousiasme, ses hyperboles et ses frénésies lui venaient d'un mouvement de révolte contre les succès de Rossini. Cet amour hystérique pour *la Vestale* était fait avec de la haine, chose triste à s'avouer et bien moins rare, hélas! qu'on ne le soupçonne.

Heureusement pour elles, ces *Lettres intimes* nous offrent sur Berlioz d'autres renseignemens que ceux dont *sa* musique est l'objet; et si

l'artiste réussit trop souvent à nous agacer par ses animosités, son *égotisme* et ses incomparables incartades d'amour-propre (1), l'honnête homme a chez lui des élancemens à vaincre toutes les préventions. Lisez ici et là certaines pages de jeunesse éparses dans ce volume tout fulminant de diatribes littéraires et musicales, vous diriez des souffles printaniers à travers la poudre et le pétrole. « Vous savez comme je suis absorbé, comme ma vie ondule. Un jour, bien calme, poétisant, rêveur; un autre jour, maux de nerfs, ennuyé, chien galeux, hargneux, méchant comme mille diables, vomissant la vie et prêt à y mettre fin pour rien, si je n'avais pas un délirant bonheur en perspective, toujours plus prochaine, une bizarre destinée à accomplir, des amis sûrs, la musique et puis la curiosité. Ma vie est un roman qui m'intéresse beaucoup. » Rien en effet de plus romanesque et, par la suite, de plus touchant. Deux femmes se partagent ce cœur volcanique : Mlle Mooke, qui devint plus tard, sous le nom de Mme Pleyel, la grande et belle virtuose que toute l'Europe a célébrée, et la tragédienne anglaise, miss Smithson ; sa Camille et son Henriette. Il les aime à la rage l'une et l'autre et ne demanderait qu'à les épouser toutes les deux. Parlant de Mlle Mooke, il s'écriera dans le délire shakspearien qui le possède : « Comment! je parviendrais à être aimé d'Ophélie, ou du moins, mon amour la flatterait, lui plairait! Mon cœur se gonfle et mon imagination fait des efforts terribles pour comprendre cette immensité de bonheur. Comment! je vivrais donc! j'écrirais donc! j'ouvrirais mes ailes!.. *O dear friend! o my heart! o life! love! all! all!* » Tournez simplement la page et vous allez entendre les grincemens de dents et les lamentations : « Elle est partie! elle est à Londres, et cependant je crois la sentir autour de moi; tous mes souvenirs se réveillent et se réunissent pour me déchirer; j'écoute mon cœur battre, et ses pulsations m'ébranlent comme les coups de piston d'une machine à vapeur, chaque muscle de mon corps frémit de douleur... Inutile! affreux!.. Oh! malheureuse! si elle pouvait un instant concevoir toute la poésie, tout l'infini d'un pareil amour, elle volerait dans mes bras, dût-elle mourir de mon embrassement! » Et les sanglots d'éclater, les invocations de se mêler aux plaintes douloureuses : « Ariel! Ariel! Camille! je t'adore, je te bénis, je t'aime *en un mot* plus que la pauvre langue française ne peut le dire. Donnez-moi un orchestre de cent musiciens, un chœur de cent cinquante voix et je vous le dirai! » Écoutons-le maintenant chanter son amertume; ainsi doit gémir l'oiseau des tempêtes lorsqu'il rentre au logis la plume hérissée et traînant l'aile : « Si vous saviez, quand on rentre dans

(1) C'est ainsi que, à propos de son opéra de *Benvenuto Cellini*, qu'il compare au *Freischütz*, il écrira sans sourciller : « C'est pourtant moins excentrique et plus large que Weber. »

la vie ou plutôt quand on y retombe, combien on désire trouver ouverts les bras de l'amitié! » Cet air-là, nous le connaissons; Scribe a fait quelque part des paroles là-dessus :

Point de chagrin qui ne soit oublié,
Entre les arts et l'amitié.

Quand le cœur déchiré et flétri recommence à battre, avec quelle ardeur il cherche un autre cœur qui l'aide à se réconcilier avec l'existence en attendant mieux! « Oui, Camille est mariée avec Pleyel... J'en suis bien aise aujourd'hui. J'apprends par là à connaître le danger auquel je viens d'échapper. Quelle bassesse! quelle insensibilité! quelle vilenie!.. Oh! c'est immense! c'est presque sublime de scélératesse! »

Non moins orageux, mais plus viril fut son amour pour miss Smithson. C'est une histoire toute baignée de larmes et naturellement traversée encore de cris d'angoisse et de scènes d'empoisonnement non suivies d'effet : *poisoned in gest!* comme dit Hamlet en jouant de l'éventail aux pieds de la vraie Ophélie; c'est toute une symphonie à la Berlioz que cet amour avec Henriette Smithson, un drame pathétique et fantastique, tout ce que vous voudrez; mais que d'héroïsme dans cette légende! « Quelle destinée sera donc la nôtre?.. Le sort nous a évidemment faits pour être unis; je ne la quitterai pas vivant. Plus son malheur deviendra grand, plus je m'y attacherai. Si elle perdait, avec son talent et sa fortune, sa beauté, je sens que je l'aimerais également. C'est un sentiment inexplicable. Quand elle serait abandonnée du ciel et de la terre, je lui resterais encore aussi aimant, aussi prosterné d'amour qu'aux jours de sa gloire et de son éclat. O mon ami, ne me dites jamais rien contre cet amour! il est trop grand et trop poétique pour n'être pas respectable à vos yeux. » Et comme il l'écrit, il le fera : « Je suis marié enfin! Après mille et mille peines, oppositions terribles des deux parts, je suis venu à bout de ce chef-d'œuvre d'amour et de persévérance : malgré tout, nous avons l'un et l'autre écouté la voix de notre cœur, qui parlait plus haut que toutes ces voix discordantes, et nous nous en applaudissons aujourd'hui. » Aucune responsabilité ne l'épouvante dans le présent et dans l'avenir, ni les tribulations d'un ménage précaire et tourmenté, ni les coups du sort ne décourageront sa tendresse et son dévoûment. De pareilles résolutions, avouons-le, ne sont point d'une âme ordinaire, fou peut-être, mais devant un fou de cette espèce les honnêtes gens n'ont qu'à s'incliner.

Berlioz a-t-il été, après tout, si malheureux qu'il se le figurait, et que plusieurs encore se l'imaginent sur la foi de ses emportemens et de ses divagations? Ses ouvrages, tant contestés qu'ils aient pu l'être,

ont toujours trouvé des éditeurs pour les publier et des panégyristes pour les acclamer : le scandale même qu'ils provoquaient leur fut un puissant véhicule. Gémirons-nous sur la pauvreté d'un artiste auquel, dès le premier pas dans la carrière, Paganini vient offrir comme encouragement, une somme de vingt mille francs? Ses luttes? mais il n'est guère de musiciens qui n'en aient soutenu de semblables, sans compter ceux qui sont morts de faim ou ceux qui, comme Schubert, en furent réduits à ne composer longtemps que de mémoire, faute de quelques sous pour s'acheter une main de papier réglé. Chacune des symphonies de Berlioz s'est produite à son heure; lorsque la fantaisie l'a pris d'écrire un opéra, il a rencontré sur son chemin non pas de vulgaires librettistes, mais des poètes, de vrais poètes; Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, et Léon de Wailly, le traducteur d'*Hamlet*, et le plus compétent de nos shakspeariens français avant Émile Montégut. Feuilletoniste, le *Journal des Débats* l'accueille à bras ouverts, le gouvernement lui ouvre l'église des Invalides pour son *Requiem* à la mémoire des victimes de Fieschi : « Vous me manquiez, mon cher Ferrand, c'est tout à fait ce que vous rêviez en musique sacrée. C'est un succès qui me popularise. C'était le grand point; l'impression a été foudroyante sur les êtres de sentimens et d'habitudes les plus opposés... l'épouvante produite par les cinq orchestres et les huit paires de timbales accompagnant le *tuba mirum* ne peut se peindre : une des choristes en a pris une attaque de nerfs. Vraiment c'était d'une horrible grandeur. Ah! Ferrand, c'eût été un beau jour pour moi, si je vous avais eu à mon côté pendant l'exécution! Le duc d'Orléans a été aussi très vivement ému. On parle au ministère de l'intérieur d'acheter mon ouvrage, qui deviendrait ainsi propriété nationale. M. de Montalivet n'a pas voulu me donner les quatre mille francs tout secs; il y ajoute, m'a-t-on dit aujourd'hui dans ses bureaux, une assez bonne somme. A présent, combien m'achètera-t-il la propriété de ma partition? Ce succès a joliment arrangé mes affaires, et le tour de l'opéra arrivera sans doute bientôt! » Non, encore une fois, Berlioz n'a jamais été l'être malheureux et persécuté qu'il croit; c'est un malade, un misanthrope, un effaré, un démoniaque : il a prodigieusement souffert, je le concède; mais la douleur est une question de nerfs; chacun la ressent à sa manière : l'un va pousser des cris de paon écorché vif, quand tel autre se taira qui n'en aura pas moins pâti. Martyr de lui-même, à la bonne heure! point victime. Il a aimé, produit des œuvres supérieures dont plusieurs resteront, il a, comme le Ruy-Blas du poète, « marché vivant dans son rêve étoilé; » pourquoi le plaindre?

F. DE LAGENEVAIS.

REVUE DRAMATIQUE

Gaîté : *Quatre-vingt-treize*, drame en 12 tableaux, tiré du roman de Victor Hugo, par M. Paul Meurice. — Odéon, *l'Institution Sainte-Catherine*, comédie en 4 actes, de M. Abraham Dreyfus. — Comédie-Française, *Phèdre*.

Quatre-vingt-treize! A voir flamboyer ce titre sur l'affiche de la Gaîté, on se figure un drame historique ou prétendu tel, d'où les spectateurs des hautes galeries sortent pleins d'enthousiasme et animés par une sorte de congestion civique, sinon à marcher vers la frontière, du moins à gourmer les spectateurs de l'orchestre. On connaît de ce genre assez d'exemplaires, et c'est justement pour instituer cette manière d'enseignement du soir que, l'an dernier, les Mécènes du conseil municipal avaient voulu donner une subvention au théâtre de la Gaîté. Mais le génie de Victor Hugo expose à des mécomptes ses pires admirateurs : la pièce que M. Meurice a tirée de ce dernier roman du poète est ce qu'elle devait être, au moins pour quiconque a lu le livre et l'a su comprendre, un drame historique, si vous voulez, et politique même, mais qu'il serait sot de juger comme drame ou de prendre pour historique, qui ne demande pas qu'on le juge comme tel, ni qu'on le prenne ainsi, et dont la politique, à la fin, se résout en philosophie et s'évanouit, si je puis dire, en impartialité. *Quatre-vingt-treize*, plutôt qu'un drame, est une série de tableaux, où se dressent par couples, en d'héroïques attitudes, des symboles opposés, qui, représentant l'ancien régime, la révolution, ou l'avenir, servent à la gloire d'une même idée, — qui, chacun à son heure, chacun à sa façon, rendent témoignage à l'humanité, deviennent ses martyrs et se réconcilient, même sans le vouloir, en son amour.

Si nous cherchons le drame au cours de ces douze tableaux, que trouvons-nous? Peu de chose. C'est en Bretagne, au plus fort de la guerre civile : les blancs sont commandés par le marquis de Lantenac, et les bleus par son neveu, Gauvain, ci-devant vicomte, maintenant chef de la colonne expéditionnaire de l'Ouest, sous la surveillance de

son ancien précepteur Cimourdain, ci-devant abbé, maintenant délégué du comité de salut public. Les bleus dénichent dans un bois trois petits enfans avec leur mère, une paysanne, la Flécharde; ils les adoptent et, quelques jours après, les perdent dans une embuscade. Prisonniers et otages, les trois enfans vont périr dans l'incendie d'une tour où les blancs se sont réfugiés. Le marquis de Lantenac, échappé à l'ennemi, aux flammes, à la mort, y rentre pour sauver ces enfans; il les sauve et se livre, la guillotine l'attend. Gauvain le fait évader et prend sa place. Cimourdain condamne Gauvain, le fait exécuter et se tue. Voilà tout le drame : il n'existe pas. Ce n'est rien qu'une anecdote assez invraisemblable, et qui, sauf le scandale d'un suicide à la dernière page, ne déparerait pas *la Morale en action.*

La politique ni la polémique ne trouvent leur compte dans cette légende, pas plus que la psychologie dramatique ni l'histoire. Lantenac, l'impitoyable chef, le dur voltairien, le royaliste féroce, dément toute sa conduite, comme par un coup de la grâce, et trahit la royauté en sacrifiant sa vie pour celle de trois enfans; Gauvain trahit la république en faisant évader Lantenac, et Cimourdain la déserte en se brûlant la cervelle. Tous les trois, d'ailleurs, même sanglans, restent purs et forcent l'admiration; le blanc est un héros aussi bien que les bleus, et cette impartialité de l'auteur déconcerte l'esprit de parti. Là-haut on ouvrait la bouche pour accompagner *la Marseillaise :* voici que l'auteur prête au blanc une action sublime; on hésite, on se trouble, on se sent trahi, on se tait. Ici, tel qui volontiers ricanerait au refrain du chant national et tâtait déjà sa clé forée dans sa poche, redevient sérieux et se tient coi. En un pareil sujet, rien qui donne plus de malaise à la badauderie du public que l'impartialité de l'auteur.

Mais, si je n'ose recommander *Quatre-vingt-treize* à l'amateur de psychologie dramatique ou d'histoire ou de politique, je le désignerai au philosophe et au simple amateur de spectacle : l'un et l'autre y trouvera son plaisir, et il vaut la peine de dire ici pourquoi; ce sera déterminer en quelques mots la faculté maîtresse du poète, et le système d'idées où il est parvenu, — l'allure naturelle de son esprit, c'est-à-dire ses procédés ordinaires d'imagination et d'exécution, et sa doctrine ou les conclusions qu'il a tirées, après tant d'années et tant d'œuvres, de son expérience et de ses rêves.

La faculté maîtresse de Victor Hugo est l'imagination du relief, obtenu violemment par le contraste des tons. Lorsqu'il s'agit pour lui d'inventer des êtres moraux, il les invente le plus souvent par couples : chacun n'est rien que le contraire d'un autre; chacun aussi n'est que le fantôme d'une abstraction, parce que rien n'est plus contraire à rien qu'une abstraction à une abstraction, les personnes réelles ayant toujours des ressemblances. Examinez de près chacune de ces abstractions en présence: vous trouverez le plus souvent qu'elle se réduit

elle-même à deux élémens contraires. Écoutez-la parler : elle s'exprime par antithèses. Ainsi persiste jusqu'à l'extrême fin de l'œuvre poétique la vertu de cette faculté : l'imagination du contraste. Cimourdain, qui figure la révolution présente, est déterminé d'un côté par Lantenac, qui figure le passé, de l'autre par Gauvain, qui figure l'avenir, et il les détermine. Lantenac est l'ancien régime : ce sera donc un sceptique; Cimourdain, la révolution : ce sera donc un prêtre; Gauvain, la république future : ce sera donc un noble. Et Lantenac, Cimourdain et Gauvain ne parleront tous les trois que par antithèses, comme Danton, Robespierre et Marat, — j'allais dire comme Gros-René, Alain et Georgette, les trois petits enfans imaginés symétriquement aux trois dictateurs : ceux-là parlent à peine, mais leur mère parle pour eux; et comment parle-t-elle, cette mère — ou plutôt cette maternité qui hurle, car celle-là aussi est une abstraction, et la plus simple de toutes, et elle ne sait réclamer que ses enfans; — mais comment les réclame-t-elle et de quel style ses hurlemens? Elle fait se choquer les mots comme un tribun à l'assemblée, cette paysanne, cette brute. Blessée, guérie, mais séparée de ses enfans, à l'homme qui lui dit : « Eh bien ! nous n'avons plus de plaie ! — Qu'au cœur ! » répond-elle. Hé ! quel style pourrait-elle avoir autre que celui de l'auteur, cette apparence chargée par le poète de représenter à nos yeux une abstraction de son esprit?

Cela posé pour expliquer la genèse de l'œuvre d'art, et comment elle se forme, dans la pensée du maître, par une série d'apparitions de thèses et d'antithèses, — au bénéfice de quelle idée se fera la synthèse finale? Nous l'avons indiqué déjà, et pour quiconque a suivi l'évolution de la philosophie de Victor Hugo depuis un demi-siècle, il était facile de le prévoir. Lantenac, mandataire de la monarchie, qui s'en va, rachète quinze siècles de haine par un acte d'amour : envers qui? Envers des enfans, qui représentent l'innocent avenir. Gauvain, soldat de la révolution, c'est-à-dire de la justice, comprend que la révolution n'est qu'un moyen et la justice un mode social : il reconnaît et admire comme supérieure à tout la valeur absolue de la bonté. Il récompense Lantenac en l'imitant, et devient son émule. Cimourdain, lui, père spirituel de Gauvain, immole son sentiment à la loi, cette souveraine de droit humain, à cette condition qu'aussitôt il expie ce sacrifice, comme un attentat à la bonté, seule souveraine de droit divin. Dans le roman, Gauvain, cet archange martyr, crie sur l'échafaud : « Vive la république ! » Laquelle? Celle des esprits, des libertés qui s'entr'aiment. Cela ressort assez de son entretien avec Cimourdain, son maître, dans la veillée du supplice, de cet entretien, qui se peut bien appeler un tête-à-tête, si près de la guillotine. M. Meurice a voulu que, dans le drame, Gauvain fût plus explicite encore; il lui fait crier sur l'échafaud : « Vive l'humanité ! »

Que le public ait pénétré jusqu'au sens de cette fable, je n'oserais

l'affirmer. Il a senti du moins, si j'en crois son air de réserve en de certains passages, que ce drame, par quelque bout, dépassait son entendement. Mais ces personnages symboliques, à faces de héros, s'ils n'ont pas l'infinie souplesse et la variété de mouvemens d'êtres humains, peuvent être confrontés par l'auteur en des attitudes simples et grandioses, et par là, s'ils n'ont pas, à proprement dire, la vie dramatique, ils ont l'aspect scénique; de même, leur langage, s'il ne se prête pas à traduire l'insensible suite des idées et des passions, est cependant théâtral : et voilà comment ce drame qui n'est pas un drame offre néanmoins un spectacle attachant. M. Meurice, comme on voit, n'a point essayé de transformer ces grandes figures en hommes; il s'est contenté de découper, avec beaucoup de prudence et d'art, une série de tableaux pour servir à l'illustration du roman. Presque toujours, il a conservé comme légende le dialogue du livre, sans le développer ni l'enfler en de plus longs discours. Il a supprimé le contexte, et j'entends par là non-seulement les épisodes impropres à la scène, — comme celui de la caronade échappée dans l'entrepont du navire, — non-seulement ce fatras de détails historiques dont le poète alourdit, pour les rattacher à la terre, ses plus chimériques créations, et cette foison d'axiomes ou digressions mystiques où volontiers il se perd; mais encore jusqu'à ces chapitres où il donne tellement quellement l'explication de ses personnages et de leurs actes, et le plus subtil, au demeurant, de cette poétique qui lui tient lieu de psychologie. Telle page du livre intitulé : « Cimourdain » ou « Gauvain pensif, » jette sur le héros ou sur sa conduite un peu d'une lumière qui n'est pas toute surnaturelle; nous apercevons les racines de ses idées ou de ses volontés, posées, il est vrai, et entrelacées de la sorte par un artifice de l'auteur plutôt que par la nature, mais qui, cependant, suffisent à justifier logiquement cette végétation morale. Rien de tel dans le drame ou peu de chose : tout s'y passe à fleur d'âme; nous n'y voyons que des actes coupés de leurs mobiles, et comme une pantomime dont le poème nous échappe. Mais ces gestes, du moins, sont grands et souvent beaux.

Est-ce à dire que le public se contenterait volontiers de ce genre d'intérêt s'il n'était averti par le grand nom de l'auteur qu'il doit y prendre garde et le tenir pour suffisant à défaut d'autre? Est-ce à dire que le drame puisse n'être qu'un assemblage d'abstractions ou de poses, une *moralité* ou un spectacle, et que nous renoncions, de ce coup, à nos plus chères doctrines? Non, non; ce que nous demandons au théâtre et ce que le public y cherche, même le plus grossier et même à son insu, n'en doutez pas, c'est la personne humaine. Voilà pourquoi nous écoutons avec tant de joie la faconde soldatesque du sergent Radoub, ce grenadier bonhomme, qui n'est pas bien original, mais qui ne représente du moins aucune idée pure et gesticule à la façon du premier faubourien venu plutôt que de prendre des attitudes de demi-

dieu allégorique. La Flécharde aussi excite d'abord notre sympathie, parce qu'elle semble une créature que nous pourrions rencontrer aux champs; et croyez que cette sympathie se soutiendrait davantage si cette mère n'était qu'une mère, si bientôt nous ne nous apercevions qu'elle est « la mère » par excellence ou la maternité; si elle variait un peu plus ses sentimens et ses discours, comme ferait une personne humaine, — tout en restant plus simple, comme une paysanne qu'elle serait, — au lieu d'avoir toujours à la bouche, ainsi qu'une figure de rébus, cette devise à écrire au long d'une banderole : « Je suis la mère, rendez-moi mes enfans! » Et cela est si vrai que, dans ce drame où les paroles éloquentes abondent, aucun mot ne fait plus de plaisir que celui de Georgette, l'enfant à peine sevrée, lorsqu'au fort du combat, entendant la mousqueterie, elle frappe joyeusement ses petites mains l'une contre l'autre en s'écriant : « Poum! poum! » Pourquoi? Parce que ce trait est bien un trait d'enfant qui, dans cette situation, fait sourire et presque pleurer; parce que les enfans, pour Victor Hugo, sont toujours des enfans, des êtres concrets, des créatures faites de chair rose et tendre, même quand il les charge de représenter cette abstraction : l'enfance; parce que le poète, en dépit qu'il en ait, et même quand, pour le reste, il se fait philosophe, ne perd pas l'art d'être grand-père.

De la Gaîté à l'Odéon et de Victor Hugo à M. Abraham Dreyfus, je n'entreprendrai pas de mesurer la distance : l'Odéon est bien loin et M. Dreyfus est modeste; il me dispensera de cette tâche. Pourtant, de sa comédie en quatre actes, *l'Institution Sainte-Catherine*, représentée sur ce théâtre, — qui n'est le second Théâtre-Français que parce qu'il n'y en a pas un troisième, — ce que je veux louer avant tout, c'est justement *l'humanité*, c'est la vraisemblance des caractères, l'observation malicieuse et minutieuse des mœurs. Sous son titre plaisant, la comédie de M. Dreyfus est bien une comédie et non pas un vaudeville : nous y voyons figurer une famille de types empruntés tout vifs à la bourgeoisie contemporaine. Par le détail du dialogue et par celui de la mise en scène, l'auteur nous explique l'humeur de chacun, sa façon d'être et de sentir, ses antécédens, ses habitudes présentes; il prend ses personnages et les montre au cours de leur vie quotidienne; il nous introduit dans l'intimité de leur maison et de leur âme. « L'Institution Sainte-Catherine, » ou la famille Petitbourg, — ainsi surnommée parce qu'il s'y trouve deux filles à marier et une tante désesperément célibataire, — la famille Petitbourg vit au même titre que la famille Joyeuse, inscrite à l'état civil par les soins de M. Alphonse Daudet. Les filles du savant Petitbourg, paléontologiste et membre de l'Académie des sciences, sont juste aussi peu dotées que les filles de l'expéditionnaire Joyeuse. Mais, hélas! elles ne vivent pas, comme celles-ci, dans le milieu qui sied à leur fortune. Comme noblesse, gloire

oblige : pour trouver à se marier dans le monde où se recrutent les gendres de l'Institut, elles courent à l'américaine les bals de charité en hiver, les casinos en été. Elles font des prodiges d'économie et d'adresse pour être mises comme des filles riches; elles taillent et cousent elles-mêmes, de leurs honnêtes doigts de fée, des robes qui paraîtront venir de chez le couturier à la mode; elles vont et viennent tout le jour, en habits de Cendrillon, par le salon, par la salle à manger, par le cabinet de leur père, l'une la planche à repasser sous le bras, l'autre un patron de corsage à la main, pour préparer leur déguisement du soir. Et ce mouvement d'ouvrières qui vont se costumer en princesses, de ménagères qui vont donner le change sur leurs vertus domestiques, ce trottinement, ce froufrou, ce brouhaha troublent familièrement la poussière des collections préhistoriques : pour céder la table à une jupe dont il faut tuyauter les volans, des silex vont cogner dans le pêle-mêle de la bibliothèque un malheureux pain de quatre livres, et le coupon de tulle est retenu, pour qu'on le rogne plus sûrement, par trois tomates fossiles. Hélas! plus les pauvres filles travaillent pour attirer les maris, et plus elles les éloignent; à jouer la richesse, elle ne l'acquièrent pas, mais elles paraissent coûteuses; leur courageux artifice tourne justement contre elles, et la robe si bien faite effraie les prétendans qui ne l'ont pas vu faire. Cependant les hivers passent, les parens se désolent et les jeunes filles se fanent : les années de bal comptent double, et bientôt les aînés croient connaître depuis si longtemps ces valseuses qu'ils détournent leurs cadets de les inviter à danser, — et après quelques saisons encore brûlées dans ces fêtes et quelques arrière-saisons traînées dans les villes d'eaux, Mlles Petitbourg rejoindront leur tante dans le musée mélancolique des choses qui n'ont plus d'âge, comme les coquillages fossiles et les tomates préhistoriques!

N'est-ce pas, je vous le demande, un tableau intéressant et un sujet de comédie qui va loin, plus loin qu'il ne paraît d'abord, dans la critique des mœurs du jour? M. Dreyfus, pour le traiter, avait tout le nécessaire : j'en retiens comme preuves ces détails qui marquent les facultés les plus rares d'observation et même d'expression scénique. Pourquoi faut-il que M. Dreyfus, homme de lettres donc, et de lettres dramatiques, se soit timidement inquiété de se montrer homme de théâtre, au sens où prennent ce mot les écoliers de M. Scribe? Il a failli gâcher une excellente matière par une économie de scenario qui se prétend habile et ne peut l'être : car, ayant un bagage de vérités morales, il est gêné pour évoluer sur ce terrain coupé d'embûches où ceux qui ne portent rien manœuvrent aisément. Il se dépense et se disperse dans des scènes hachées menu, dont il pouvait se passer; ensuite il paraît languir dans des scènes indispensables. Au premier

acte, son exposition paraît incertaine et tout éparse; il noue au second une intrigue vieillote, qui se complique et se précipite, vers la fin du troisième, par un incident d'une violence tout à fait inattendue. Pour réussir dans ce genre avec des qualités solides qui n'y sont qu'un embarras, il lui fallait au moins la rouerie exercée, la sûreté, le tour de main d'un Sardou. Quoi de surprenant s'il n'a pas ouvré comme elle méritait de l'être l'étoffe qu'il avait su choisir, ou, pour mieux dire, tisser? Ainsi sa comédie ne nous a pas donné l'impression nette de plaisir que nous devions en attendre, et si nous venons ici nous en plaindre publiquement, c'est que, pour nous satisfaire, à la première rencontre, il n'aura qu'à prendre plus de confiance dans sa force.

Mais j'exagère à dessein la faute de M. Dreyfus, pour qu'il s'en repente et la répare, le plus tôt possible, avec usure. Je ne jurerais pas qu'au demeurant, si sa pièce n'a pas obtenu tout le succès qu'elle devait avoir, le tort n'en soit pas imputable aux comédiens et au théâtre plutôt qu'à l'auteur. Il en est plusieurs, parmi ces comédiens, dont chacun, pris à part, est au-dessus du médiocre; et ceux-là même ensemble, j'ose le dire, sont exécrables. M. Pradeau a du talent, et M. Amaury, et Brémont, et Mme Crosnier et Mme Raucourt, et Mme Grivot même, si peu agréable qu'elle soit, et Mlle Sisos, et Mlle Malvau... J'y consens. Mais tous ces gens dont chacun peut-être entend son rôle, n'entendent rien, mais rien, ce qui s'appelle rien, à la pièce. Celui-ci laisse tomber le mot d'esprit que lui lance la raquette de celui-là; et le moment d'après, c'est celui-là qui, sans le vouloir assurément, se venge de ce mauvais tour. La pièce n'est pas jouée dans le mouvement qu'il faudrait, mais dans plusieurs à la fois, et dont aucun ne convient, par des artistes qui ne se doutent pas qu'ils ne sont jamais d'accord. Tous n'ont guère qu'un trait commun : c'est qu'ils manquent de gaîté; dans une pièce gaie pour les trois quarts, l'inconvénient n'est pas mince. On me dira que, s'ils n'ont pas d'autre lien entre eux que cette commune tristesse, apparemment c'est que la troupe est de formation récente et qu'il faut laisser à ses élémens divers le loisir de se fondre. Mais cette troupe de la Gaîté qui joue *Quatre-vingt-treize* est de formation plus récente et d'élémens plus divers encore; elle ne compte pas que des artistes de la valeur de Mme Marie Laurent, de MM. Taillade, Dumaine et Paulin Ménier : elle joue cependant avec ensemble et dans le mouvement qui sied au genre. La troupe de drame de la Gaîté, ce théâtre hasardeux, à peine rouvert depuis la fin de l'été, est supérieure, je vous jure, à la troupe de comédie de l'Odéon, et mieux eût valu, selon moi, pour M. Abraham Dreyfus, s'exposer une fois de plus aux manquemens de parole des directeurs du Palais-Royal que de se livrer aux comédiens du second Théâtre-Français.

Le remède à ce pitoyable état de choses? Nous le trouverons peut-être si nous passons du second Théâtre-Français au premier. Non que

celui-ci, entendez-vous, aille tout à fait bien; mais, tandis que celui-là se meurt de faiblesse, celui-ci ne souffre que d'un excès de santé. On devine où je veux en venir: la transfusion du sang est le remède indiqué.

Depuis quelques années, la Comédie-Française, administrée par un très habile homme, jouit d'une prospérité qui n'est pas sans péril. Toute pièce nouvelle ou reprise, qui n'essuie pas dès le premier jour un insuccès déclaré, est assurée d'une telle vogue qu'elle se maintient au moins pendant une saison sur l'affiche. Qu'est-ce donc quand le succès la désigne au public renouvelé sans cesse, qui vient de la province et de l'étranger! Il serait fou d'espérer que MM. les sociétaires arrêtent les représentations du *Monde où l'on s'ennuie* tant que cette comédie fera tomber dans leur caisse le maximum de la recette. Ajoutez que, par complaisance pour un auteur fructueux, on ne manque pas de lui concéder, comme sur une scène de genre, même ce commencement de la soirée où se blottirait si volontiers soit un ancien du répertoire, soit un jeune écrivain; on ne permet pas qu'à l'ombre du riche, dans ce théâtre d'état, le pauvre apprenne à s'enrichir : si la pièce en vogue est jouée deux cents fois, deux cents fois on donnera un lever de rideau du même auteur.

La Comédie-Française a pourtant un répertoire ancien et moderne d'une richesse incomparable. Elle tire parfois du moderne ou bien elle y range un drame de Victor Hugo ou une comédie de M. Dumas fils. Le Hugo « ferait de l'argent, » même joué par les ouvreuses et les garçons d'accessoires; le Dumas attire, — pour peu que Mlle Croizette soit « en forme, » — tous les bourgeois qu'il scandalise. Joignez donc à la pièce nouvelle une reprise de Hugo ou de M. Dumas fils : et voyez ce qui reste soit aux pièces nouvelles, — si l'on admet qu'il s'en fasse plus d'une par an pour toute la France, — soit au répertoire tant ancien que moderne. Pour le moderne, la question est vite réglée: il est devant les sociétaires comme s'il n'était pas. Feuilletez la collection de leurs affiches : vous ne trouverez rien de Dumas père que *Mlle de Belle-Isle;* rien de Casimir Delavigne, ni de Ponsard, ni de Scribe, — si ce n'est de temps en temps *une Chaîne*, quand Mlle Favart était là, et quelquefois *Bataille de dames :* — je ne cite que ces quatre noms d'auteurs, faute d'en retrouver d'abord d'autres ; les autres, où sont-ils? Ils sont oubliés.

Du répertoire ancien, la comédie subsiste encore : on n'oublie pas trop cyniquement qu'on est la maison de Molière. J'aimerais cependant que Molière fût hospitalier; qu'on fît chez lui une moins petite place à Marivaux, par exemple, une petite place au moins à Regnard et à Le Sage ; il ne me déplairait pas de voir *le Légataire* et *Turcaret*. Aussi bien Molière lui-même doit prendre garde à se recruter des interprètes : on ne le joue pas si souvent que les chefs d'emploi sentent le besoin de se former des seconds. Pour un comme M. Got, qui produit volon-

tiers ses élèves, MM. de Féraudy et Leloir, combien comme M. Delaunay qui tiennent les leurs sous le boisseau! Quand imaginez-vous que M. Delaunay cédera son rôle de *l'Étourdi* à M. Le Bargy? Avant qu'il y pense, M. Le Bargy, dans ce rôle, paraîtra trop vieux pour le personnage. Il est vrai que M. Delaunay est excellent, parfait de tout point dans ce rôle, et non, comme ailleurs, un peu plus que parfait, ce qui gâte toujours mon plaisir; mais, je vous le demande, est-ce une raison pour qu'un jeune homme ne s'y essaie pas et ne se prépare pas dès maintenant à succéder à son maître quand celui-ci passera, presque sans intervalle, de la première jeunesse à la seconde enfance? Molière, d'ailleurs, n'a pas ce privilège de faire briller tout seul l'avarice de M. Delaunay : je ne sache pas que celui-ci prête ses rôles de Musset plus généreusement que ses rôles de l'ancien répertoire. Nous l'avons revu le mois dernier, sous l'habit de Perdican, lorsque Mlle Bartet a débuté sous la guimpe de Camille; et jamais il ne nous a paru plus chaleureux, plus délicat, plus consommé virtuose qu'auprès de cette comédienne un peu grêle, un peu sèche de talent comme de personne. Mais, encore une fois, est-ce une raison pour qu'il ne s'apprête pas des successeurs? Il va nous trouver bien dur, bien pressé, bien méchant prophète. Nous serions patient s'il était éternel. Mais quoi! nous ne sachons pas qu'il possède cet attribut : tôt ou tard, — et le plus tôt sera maintenant déjà tard, — il faudra qu'il cède la place : il faudra donc que d'autres l'occupent. M. Volny, qui, un moment, l'avait doublé dans Fortunio, M. Volny, à ses débuts, tant applaudi dans *Chatterton*, se décourage à la fin et se dégoûte de l'inaction : il va chercher au Vaudeville le succès et la fortune que son camarade Guitry, moins soucieux de ses engagemens, a trouvés au Gymnase. Pour M. Davrigny, sur qui l'on fondait naguère de si belles espérances, désirez-vous savoir où il en est réduit? Fané à l'ombre et fatigué sans avoir joué, il tient à présent dans *Phèdre* un petit rôle de femme, celui de Panope, — car Panope est une femme, soit dit en passant, et doit comme ses compagnes paraître telle par le costume, à moins que ce ne soit un débardeur!

J'ai cité *Phèdre*, qu'on a donnée la semaine dernière, avec *les Plaideurs*, pour l'anniversaire de la naissance de Racine. Des *Plaideurs* je ne dirai rien, sinon qu'ils semblaient remontés un peu trop à la hâte, — comme si *les Plaideurs* ne devaient pas être toujours montés, — et que les comédiens, et M. Got lui-même, y poussent un peu trop leurs personnages à la charge. Mlle Dudlay jouait Phèdre. Je serais désolé, à coup sûr, de contrister cette belle personne, qui n'est que trop manifestement une laborieuse artiste. Ah! qu'elle a de mérite! Mais à quel point elle manque de génie et de facilité! Si M. Perrin a voulu, en lui confiant ce rôle, lui faire décerner par le public un prix de conscience et d'application, c'est bien; s'il a voulu seulement, par un tour ingénieux, se faire autoriser à reprendre, dès son retour, l'enfant prodigue,

Mlle Sarah Bernhardt, c'est encore mieux. Mais qu'il est donc pénible d'entendre exécuter ainsi ce rôle où frémit le souvenir de Rachel et de Champmeslé ! Je serais fort embarrassé pour faire à Mlle Dudlay un reproche sur tel ou tel point : précisément elle n'a plus d'autres défauts que ceux qui ne se corrigent pas; il ne lui manque rien que ce qui ne peut s'acquérir. Toute critique serait donc inutile et cruelle; je dis seulement que d'écouter une tragédie déclamée de la sorte n'est plus une jouissance, mais un exercice fâcheux. Et pourtant Mlle Dudlay, à présent, est la seule tragédienne de la Comédie-Française, comme M. Mounet-Sully en est le seul tragédien. Je ne cherche, naturellement, que les premiers sujets en cette affaire : je ne veux être injuste ni pour Mlle Lerou, bien vulgaire cependant sous le bonnet peu classique d'Œnone, ni pour Mlle Rosamond, agréable et intelligente, mais encore un peu fillette et presque insignifiante sous le bandeau d'Aricie, ni pour M. Silvain, fort applaudi dans Thésée, mais qui ne doit pas se méprendre sur l'engouement des gens raisonnables et n'est rien de plus, en fin de compte, qu'une excellente médiocrité. M. Mounet-Sully, dont la plastique superbe sied heureusement au personnage d'Hippolyte, est, à bien prendre les choses, le seul tragédien de la maison, comme Mlle Dudlay maintenant est la seule personne qui puisse prétendre y jouer la tragédie. Le Conservatoire cependant essaime chaque année un vol de jeunes gens qui doivent être nourris du pur miel tragique. Mais à supposer qu'en effet ils soient nourris comme il faut, — c'est une question qu'il vaudrait la peine d'examiner à part, et peut-être on trouverait que le Conservatoire de déclamation mérite d'être dirigé par un homme de lettres et de théâtre plutôt que par un docteur du contrepoint, — à supposer qu'un « prix de tragédie, » en sortant de cette maison, soit capable de recevoir l'enseigement pratique de la scène et d'entrer de plain-pied dans cette école supérieure d'application qui se nomme la Comédie-Française, comment voulez-vous qu'il se forme dans cette école encombrée de visites, où le loisir des vacances dure pour lui toute l'année? Il s'impatiente, le pauvret, pour peu qu'il ait du zèle et qu'il entende son intérêt; il demande en grâce qu'on le fasse travailler : « Tout à l'heure, répond le maître, quand j'aurai fini de recevoir M. Hugo ou M. Dumas fils. » Ces hôtes d'importance prolongent leur séjour, — et c'est ainsi qu'en douze mois on arrive à peine à jouer de Racine trois ouvrages : *Iphigénie en Aulide*, avec Mlle Bartet, qui n'est tragédienne que tout juste pour devenir sociétaire, à peu près comme beaucoup de gens se confessent pour se marier, — *Britannicus*, représenté comme dans une distribution de prix par des pensionnaires qui, une fois l'an, monteraient ensemble sur les planches, — et *Phèdre* enfin reprise dans les conditions que je viens de dire; voilà en vérité le bilan de Racine, à la Comédie-Française, dans le cours de l'année qui vient d'expirer. D'*Athalie* je pense qu'il est prudent de ne pas parler : on ne

pourrait que nous y faire revoir Mlle Lerou. Les tragédies de Saurin ou de Luce de Lancival ne sont pas plus délaissées que *Bajazet*, *Mithridate*, *Esther* et *Bérénice*. Mlle Favart, congédiée à l'improviste et qu'on tarde un peu trop à remplacer par Mme Pasca, semble avoir, dans les plis de sa robe, emporté *Andromaque*. Mlle Sarah Bernhardt, en fuyant, nous a ravi *Zaïre; Mérope* depuis longtemps est oubliée, comme tout le répertoire tragique de second ordre. D'ailleurs Voltaire et ses émules auraient mauvaise grâce à se plaindre, quand Racine est négligé, quand le grand Corneille, ô honte! de tous ses chefs-d'œuvre ne voit honorer que *le Cid*, et de quels honneurs! Je ne compte pas une reprise solennelle d'*Horace* et du *Menteur* à l'occasion d'un anniversaire; mais on a fait jouer Chimène par Mlle Dudlay.

Ainsi, la place du répertoire, et surtout du répertoire tragique à la Comédie-Française, est trop petite pour que des comédiens et surtout des tragédiens s'y forment; et cette place pourtant, on ne peut la faire plus grande, à cause même de l'extraordinaire prospérité de ce théâtre. Les bonnes volontés des jeunes gens demeurent oisives et dépérissent, tandis que les chefs d'emploi disparaissent ou se consument à la peine. Cependant, à l'Odéon, les auteurs nouveaux ne trouvent pas de troupe, et le répertoire, bien que plus à l'aise, n'est pas en meilleur point. MM. Paul Mounet, Chelles, Brémont, Albert Lambert montrent à l'occasion un zèle et des talens qui mériteraient que l'on s'en servît un peu plus et surtout un peu mieux. Mlle Tessandier, pour s'être fait applaudir dans *le Voyage de noces*, est mise trop tôt et maladroitement à l'épreuve du rôle de Camille dans *Horace;* on ne lui donne ni le temps de quitter tout à fait ses défauts, ni la permission d'en profiter encore; elle ne joue ni selon la nature ni avec art, mais comme une élève un peu attardée. L'opinion, récente en somme, que l'Odéon n'est qu'un tombeau, se maintient et s'affermit dans l'esprit du public. On nous étonne lorsqu'on nous rappelle que sur cette scène ont paru des vivans, et d'illustres : Joanny, Samson, Provost, Ligier, Frédérick-Lemaître, Firmin, Beauvallet, Bocage, Lockroy, Monrose, Rouvière, Delaunay, Thiron; et Mmes Georges, Brohan, Dorval, Naptal-Arnault, Sarah Félix, Marie Laurent, Jouassain, Émilie Dubois, Jane Essler, Agar, Rousseil, Ramelli, Dinah Félix, Dica Petit, Sarah Bernhardt, — et tant d'autres dont les noms se pressent, à l'aventure, sous ma plume! Se peut-il que tant de talens et de si vivaces aient passé par ce théâtre et qu'il n'en reste dans ces murs aucun frisson de vie? Se peut-il surtout que ces beaux temps reviennent et que l'Odéon ressuscite et retrouve son ancienne fortune? Ceux qui m'ont fait l'honneur de suivre jusqu'à ce point cette étude penseront que ce miracle est possible, à une condition seulement : que la Comédie-Française prête à l'Odéon cet excès de forces dont elle souffre; que les deux troupes soient réunies sous

un même chef, et que les acteurs de l'une, selon les besoins du service, aillent, du jour au lendemain, aider les acteurs de l'autre; que le partage du répertoire et même des pièces nouvelles se fasse quotidiennement selon les convenances de l'art, et non, bien entendu, selon l'intérêt financier des sociétaires, — de façon que l'Odéon ne serve pas seulement à doubler la recette de la Comédie-Française, mais à former pour lui-même et pour elle, avec un bénéfice honnête, des interprètes capables d'honorer nos classiques et de soutenir nos jeunes auteurs.

Alors la mémoire de Racine se consolera d'une représentation comme celle de *Phèdre;* M. Abraham Dreyfus pourra écrire une pièce gaie sans crainte qu'elle soit attristée comme *l'Institution Sainte-Catherine;* M. Bisson, l'auteur du *Voyage d'agrément*, fera de son *Lycée de jeunes filles* une comédie, et non plus, comme pour Cluny, un vaudeville-opérette; la reprise d'un chef-d'œuvre du répertoire ancien ou moderne, sans être un événement rare, intéressera les Parisiens autant que la « première » du *Saïs*, de *Casse-Museau*, de *la Grande Revue* ou de *Tant mieux pour elle;* l'âge d'or sera revenu pour la littérature dramatique et l'âge d'argent pour l'Odéon!

L'expérience, au moins, vaut bien qu'on la tente, et surtout les patiens ne valent pas qu'on ne la tente point. Mettez qu'après trois ans on reconnaisse qu'elle a manqué : ni le répertoire ni les auteurs nouveaux n'auront pâti plus qu'ils ne pâtissent à présent à la Comédie-Française, et l'Odéon ne sera pas plus mort qu'il n'est aujourd'hui. L'épreuve est possible, puisqu'on l'a déjà faite en 1838, sous l'administration de M. Vedel. Mais la Comédie-Française, en ce temps-là, ne gagnait pas assez d'argent : aujourd'hui, elle en gagne trop. M. Perrin, toujours et partout, fut un directeur heureux : ces bonheurs-là ne vont pas sans des raisons qui les justifient et, partant, ne sont pas précaires. En 1848, M. Perrin rétablit, comme par enchantement, la prospérité de l'Opéra-Comique; je ne donnerais pas trois mois pour qu'il restaurât à présent la fortune de l'Odéon, où M. de La Rounat, d'ailleurs, pourrait demeurer comme son lieutenant. M. Perrin déclinera peut-être cet accroissement de pouvoir : il faudra lui forcer la main. C'est l'affaire de M. le ministre des arts, comme de régler les détails du projet appartient à ses commis. Le tout ne se fera, cela va sans dire, qu'avec l'agrément de la Société des auteurs. Mais puisque le nouveau ministre a dû se munir d'un ministère et que ses employés, à l'heure qu'il est, doivent être en quête de besogne, j'imagine leur être agréable en leur proposant celle-là.

LOUIS GANDEBAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Toutes les fois qu'on est ramené par l'invincible cours des choses à cette heure indécise et fuyante de la fin d'une année, du commencement d'une année nouvelle, on ne peut se défendre d'une certaine émotion. On se sent partagé entre ce passé d'hier qui déjà se dérobe, qui a eu ses illusions, ses excès, ses luttes stériles, ses mécomptes, et cet avenir de demain qui, lui aussi, aura sans doute ses déceptions, devant lequel il faut cependant s'interdire les défiances et les découragemens, puisque cet avenir, c'est la destinée de la France. On est brusquement replacé par cette heure insaisissable qui sépare deux années en face d'une double question : quel chemin a-t-on parcouru? par quelles œuvres s'est signalée cette période qui s'achève? — Quel chemin va-t-on parcourir? Comment procédera-t-on pour détourner du pays les périls que peut lui réserver l'inconnu?

A vrai dire, cette année qui se clôt aujourd'hui n'a pas une trop brillante histoire. Elle se résume à peu près tout entière en quelques faits caractéristiques dont la responsabilité appartient à un ministère qui venait de se reconstituer à la fin de 1880, qui, après avoir eu pour chef M. de Freycinet, passait sous la présidence de M. Jules Ferry. Cette année 1881, elle a commencé en pleine campagne contre les congrégations religieuses. Elle a vu aussi l'expédition tunisienne, cette expédition qui pouvait sans doute être nécessaire dans un intérêt de sécurité, mais qui a été engagée et poursuivie de telle façon qu'elle a mis la confusion dans nos finances comme dans notre armée, laissant en définitive un embarrassant héritage. Elle a vu enfin, cette année 1881, les élections générales, des élections qui n'avaient rien d'inattendu, qui n'étaient que l'application la plus simple des règles constitutionnelles, mais qui ont été combinées avec un tel esprit d'ordre qu'on a eu un moment ce spectacle singulier d'une chambre nouvelle venant au

monde avant que l'ancienne chambre eût cessé de vivre. Quand le ministère a eu accompli en pouvoir faible ces divers actes d'une médiocre carrière, quand il a eu présidé et à l'expulsion définitive des moines, et à l'expédition de Tunisie, et aux élections générales, il avait fait son étape; il était à bout de vie, il est tombé sous le poids de sa propre impuissance, ou, si l'on veut, il est tombé devant plus fort que lui, devant la prépotence reconnue du moment. Le ministère Ferry a duré un peu plus d'une année. Aujourd'hui, après cette année écoulée, c'est M. Gambetta qui a pris le pouvoir, qui est entré un peu en maître aux affaires, moins préoccupé de trouver des coopérateurs que des serviteurs. Et maintenant, à son tour, que va faire M. Gambetta? Quels sont ses secrets et ses moyens pour parcourir, avec l'autorité et le succès qu'il se promet sans doute, cette carrière nouvelle qui s'ouvre devant lui? C'est là justement qu'est la question, et à voir comment tout s'enchaîne et se presse, comment la marche des choses s'embarrasse à chaque instant, cette question ne laisse pas d'être compliquée. La vérité est que, de ministère en ministère, depuis quelques années, depuis que le régime républicain est établi sans contestation et sans partage, on va à l'aventure, cédant aux pressions des partis, s'abandonnant à un courant qu'on ne maîtrise plus. On est allé si loin qu'à l'heure qu'il est, il n'est plus peut-être bien facile de s'arrêter, de se ressaisir en quelque sorte, de chercher à remettre un certain ordre dans les idées et dans le gouvernement. On en est là, au seuil de cette année 1882 qui commence.

Le mal n'est point d'aujourd'hui ni d'hier sans doute; il date de plus loin, il s'est étendu et aggravé par degrés, jour par jour, et c'est une puérilité des satisfaits, des complaisans du nouveau régime de ne voir que des mécontens moroses, des ennemis de la république dans tous ceux qui n'ont cessé de signaler avec une indépendante sincérité ce mal envahissant des idées fausses et désorganisatrices. Il ne s'agit nullement de l'existence de la république, qui n'est point mise en doute. Ce qui est en question, ce qui est positivement redoutable, c'est une certaine politique qui, sous une couleur républicaine, n'est qu'une politique de parti ou de secte, qui s'est imposée plus ou moins à tous les ministères depuis l'inauguration de la présidence nouvelle et qui en définitive tend à tout désorganiser. Oh! sans doute, il peut y avoir des hommes qui, surtout depuis leur avènement aux affaires, commencent à sentir que les choses ne peuvent pas marcher ainsi, et il est même aujourd'hui de mode dans un certain monde officiel de se donner de la gravité, de répéter que le moment est venu de refaire un gouvernement, de relever l'autorité légitime de l'état. Faire un gouvernement sérieux, rien de mieux à coup sûr. On oublie seulement trop souvent que c'est là une œuvre qui a ses conditions, qu'on ne fait pas de l'ordre avec du désordre, qu'on ne reconstitue pas un gouver-

nement avec toutes les idées, avec des complaisances pour toutes les agitations, pour toutes les réformes chimériques déguisées sous ce nom de progrès, — surtout avec les inspirations exclusives et intéressées de l'esprit de parti. C'est là cependant ce qu'on fait depuis quelques années. On prétend réorganiser en désorganisant. On veut raffermir l'administration, ce qui équivaut sans doute à demander avant tout aux administrateurs les lumières, l'aptitude, l'équité impartiale, — et on commence par s'informer de l'orthodoxie des opinions; ces jours derniers encore, dans l'administration financière, on recommandait de surveiller « l'attitude politique » des fonctionnaires. Le résultat est inévitable : au lieu de fortifier l'administration, on l'affaiblit en la réduisant à n'être qu'un instrument de parti. On prétend réformer la magistrature, et pour réformer la magistrature on commence par la détruire, par la rendre au moins suspecte, au risque d'affaiblir l'idée même de la justice. On s'occupe beaucoup de l'armée, qu'on veut toujours puissante, nous en convenons ; malheureusement, on s'occupe de l'armée pour la soumettre à de perpétuels remaniemens, pour faire la guerre à ses chefs ou pour semer l'indiscipline dans ses rangs. Il s'est même trouvé un instant un ministre militaire pour se prêter à toutes ces fantaisies, pour se faire le complice de la désorganisation de l'armée, et les conséquences de cet étrange système n'ont pas tardé à se dévoiler: elles ont éclaté dans les préparatifs incohérens de l'expédition tunisienne. C'est la triste logique de cette œuvre de destruction qui s'accomplit depuis quelques années, qui s'étend un peu à tout et qui n'est possible qu'à la faveur de la connivence de ceux qui n'auraient pas dû s'y prêter.

Beaucoup de républicains qui se plaignent ou s'étonnent des difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui ne s'aperçoivent pas, en effet, qu'ils recueillent ce qu'ils ont semé. Ils ont passé leur vie à livrer toutes les nécessités de gouvernement aux suspicions de l'opinion, à désarmer l'état de ses plus simples prérogatives, à déconsidérer l'autorité sous toutes ses formes, à favoriser les indisciplinés de l'armée, à encourager, à patronner souvent toutes les diffamations contre les fonctionnaires, contre les serviteurs publics, et ils sont maintenant exposés à se trouver en présence des déplorables résultats de cette politique de désorganisation dont le pays est, après tout, la victime. Ils peuvent comprendre que les idées fausses portent fatalement leurs fruits un jour ou l'autre, et ces fruits sont parfois réellement amers. Ce que cette politique peut produire, on vient de le voir, on le voit encore à l'heure qu'il est, d'une manière saisissante, par deux incidens qui marquent assez malheureusement cette fin d'année. Le premier de ces incidens est ce bizarre et douloureux procès qui s'est déroulé il y a quelques jours devant la cour d'assises de Paris. Un homme qui a servi le pays avec une énergique fidélité dans les circonstances les

plus difficiles, dans la position la plus ingrate, notre ministre à Tunis, M. Roustan, s'est vu tout à coup l'objet de toute sorte de diffamations répandues contre lui en France même. N'aurait-il pas mieux valu laisser tomber ces indignes imaginations? C'était vraisemblablement ce qu'il y avait de plus sage. Le dernier ministère n'en avait pas jugé ainsi, et c'est sous son inspiration ou par son ordre que notre ministre à Tunis s'est décidé à demander justice contre les diffamateurs.

Qu'est-il arrivé cependant? Trois jours durant, devant un jury, au milieu d'une affluence de curieux attirée par l'espoir du scandale, on a fouillé dans les replis les plus secrets de la vie d'un homme. On a fait appel à toutes les indiscrétions, à toutes les divulgations, sans découvrir rien de sérieux contre cet homme qui demandait justice et qui s'est vu transformé en accusé. On n'a rien découvert, et en fin de compte pourtant, après que toutes les accusations et tous les commérages ont pu se produire, c'est la diffamation qui a été innocentée : le diffamé en a été pour ses frais ! Le jury a probablement voulu donner une leçon au pouvoir ; il a cru spiriruel de se donner l'air de frapper dans l'agent obéissant ceux qui ont commandé l'expédition de Tunis. Le gouvernement, il est vrai, n'a pas voulu se tenir pour battu par un jugement fait pour réjouir tous les ennemis de notre influence en Orient, et M. le président du conseil s'est décidé à maintenir M. Roustan dans son poste de représentant de la France à Tunis. Fort bien ! mais enfin ce sont des républicains qui ont engagé cette guerre de dénigrement contre un fonctionnaire, et l'absolution des diffamateurs ne reste pas moins comme un encouragement pour ceux qui voudront recommencer. Acquittement ou condamnation d'ailleurs, ce n'est pas même la vraie question, il y a une autre moralité dans une affaire de ce genre. Voilà un homme qui pendant vingt-cinq ans aura servi le pays fidèlement dans des postes lointains et souvent pénibles, qui aura eu plus d'une fois à déployer toute son énergie, à engager sa responsabilité pour la défense des intérêts nationaux. Naturellement il est obligé d'user au besoin des moyens qu'il a sous la main ; de l'aveu de tous cependant il est resté honnête, sans fortune, uniquement occupé de son devoir d'agent de la France, — et un jour vient où, sur la foi d'on ne sait quelles dénonciations obscures ou intéressées, il est exposé à être offert en spectacle devant un prétoire, à voir son nom traîné dans toutes les polémiques, ses plus simples actions dénaturées par l'esprit de parti. Est-ce par cette manière de payer le dévoûment qu'on se figure recruter pour les plus difficiles services du pays des fonctionnaires intelligens, actifs et utiles? S'il devait en être ainsi, la première pensée des agens employés au loin serait bientôt de ne jamais se compromettre, de ne point engager leur responsabilité pour les intérêts nationaux, d'éviter enfin les affaires le plus possible, au risque de laisser décliner l'influence française au milieu de toutes les

compétitions ardentes. On aurait bien gagné et la république serait bien servie, si, dans tous les postes compromettans où il y a des intérêts français à défendre nos représentans en étaient chaque matin à craindre d'être dénoncés dans un journal de Paris et d'avoir à intenter, avec le même succès que M. Roustan, des procès en diffamation devant le jury de la Seine !

Veut-on voir à l'œuvre sous une autre forme cet esprit de désorganisation ? C'est cet autre incident du jour, c'est cette candidature sénatoriale improvisée à Paris en faveur d'un officier supérieur de l'armée, M. le commandant Labordère. M. le commandant Labordère sera élu ou ne sera pas élu sénateur de Paris, ce n'est pas là le point le plus important. Ce qui est bien autrement grave, quel que soit le résultat du scrutin du 8 janvier, c'est la signification de cette candidature. Pourquoi a-t-on choisi M. Labordère? Ce n'est point, à coup sûr, pour le jugement et le tact dont il a fait preuve dans les lettres qu'il vient d'écrire. Ce n'est pas non plus pour son aptitude parlementaire, il convient lui-même, avec une certaine affectation de modestie, « qu'il lui manque bien des choses pour être à la hauteur du mandat que les électeurs sénatoriaux songent à lui confier. » Il avoue qu'il entrerait dans un monde où bien des choses lui seraient étrangères et qu'il ne peut promettre aux Parisiens « un mandataire digne de voir son nom uni à *ceux de Victor Hugo et de Barodet.* » De sorte que M. Labordère, qui met sans façon sur la même ligne M. Victor Hugo et M. Barodet, paraît pour le moins aussi novice dans l'art d'apprécier les hommes qu'il est incompétent en politique, comme il le déclare lui-même. Cela ne l'empêche pas, il est vrai, de défiler tout aussitôt un chapelet de réformes ultra-révolutionnaires, depuis la suppression du sénat jusqu'à la séparation de l'église et de l'état, de se proclamer radical, socialiste « ami des misérables. » Ce qui est parfaitement sensible après cela, c'est que la confusion règne dans cet esprit mal équilibré. Ce n'est point évidemment pour son programme et pour ses lettres que le chef de bataillon socialiste a été élevé à la dignité de prétendant au sénat par les radicaux de Paris. Pourquoi donc l'a-t-on choisi? Ah! c'est là le secret. M. Labordère est un officier qui, au mois de décembre 1877, refusait l'obéissance à ses chefs dans un service commandé, sous prétexte qu'on voulait « l'associer à un crime, » et son élection au sénat serait ni plus ni moins aujourd'hui une leçon donnée au gouvernement, comme l'élection de M. Barodet a été autrefois une leçon donnée à M. Thiers; ce serait une protestation contre la nomination de M. le général de Miribel au poste de chef d'état-major de l'armée qu'il occupait déjà en 1877. Ceci commence à devenir clair.

Ainsi, voilà un officier de l'armée improvisé candidat sénatorial par quelques intransigeans à l'imagination troublée et acceptant sans plus

de façon la candidature des mains de ces intransigeans. Il écrit des lettres passablement baroques qui courent partout, qui sont publiées en dépit des règlemens militaires. En affectant de respecter ses chefs, il fait comme s'ils n'existaient pas. Il suggère les moyens d'obtenir de M. le ministre de la guerre une permission pour qu'il puisse venir comparaître, — probablement avec son uniforme de chef de bataillon, dans les réunions électorales. Il se laisse complaisamment affubler, lui, simple officier, de ce rôle de prétendant au sénat choisi à titre de protestation contre un acte du chef de l'armée. Ce que le gouvernement propose, il le combat; d'un seul coup il passe à la commune, il se range parmi les ennemis des pouvoirs constitutionnels, et il s'est fait assurément une place aussi difficile dans l'armée, où il vivait obscurément, que dans cette république régulière où il demande à entrer sous la bannière du radicalisme le plus extrême. Ce n'est pas le candidat de l'indiscipline, dit-on; qu'est-ce donc alors? Si M. le commandant Labordère a pu un jour refuser l'obéissance à ses chefs à l'occasion de faits dont il n'était pas juge, qu'il se permettait d'interpréter sans les connaître, pourquoi ses soldats n'auraient-ils pas également le droit de lui demander compte de ses ordres? Si, par hasard, il a été employé à l'expulsion *manu militari* des communautés religieuses, qu'aurait-il pu répondre à ceux de ses subordonnés qui auraient refusé de marcher sous prétexte qu'on voulait les « associer à un crime? » Si M. Labordère, qui apparemment a son service dans son régiment, peut faire des programmes radicaux, écrire des lettres, demander à paraître dans les réunions électorales, pourquoi son capitaine, son sous-lieutenant, le sergent-major d'une de ses compagnies n'en feraient-ils pas autant? Si, enfin, tous les membres de la famille militaire, depuis le général jusqu'au simple sous-officier, se mettent à se présenter aux élections, à protester les uns contre les autres, à faire des programmes socialistes, opportunistes ou royalistes, ce qu'il y aurait de plus simple serait d'effacer du budget ce chiffre de près de 600 millions qui pèse sur le pays, qui serait parfaitement inutile, — car ce jour-là il n'y aurait plus d'armée!

Heureusement, jusqu'ici, l'exemple de M. le commandant Labordère est isolé ou peu suivi; mais il suffit pour dévoiler ce mal de la désorganisation qui nous menace, qui se manifeste de temps à autre dans sa choquante crudité. M. le ministre de la guerre, à qui son prédécesseur a laissé de la besogne, a déjà montré de l'indépendance et de l'énergie dans ses choix, dans la défense de ses actes devant le parlement. Il a laissé voir qu'il ne craignait pas la responsabilité, en rappelant au conseil supérieur de la guerre des hommes comme M. le maréchal Canrobert, M. le général Chanzy, M. le général de Galiffet, en remplaçant M. le général de Miribel à la tête de l'état-major, — sans pen-

ser à M. Labordère. Il n'hésitera sûrement pas devant tout ce qui peut raffermir la discipline et le bon esprit de l'armée. Seulement M. le général Campenon, dans son ministère, ne suffit pas; il a évidemment besoin de se sentir appuyé. C'est en un mot toute une œuvre de gouvernement autant qu'une œuvre militaire, et ici justement revient cette question supérieure de la direction des affaires, telle que M. le président du conseil la comprend, telle qu'elle peut apparaître à travers les actes contradictoires d'un ministère qui n'a que six semaines d'existence.

Tout est là, en effet, et M. le président du conseil ne peut s'y méprendre. Il sait, à n'en pas douter, qu'il joue une grosse partie pour lui-même comme pour la république qu'il représente aux affaires, comme pour le pays qui l'attend à l'œuvre. Assurément M. Gambetta est arrivé au pouvoir dans les conditions les plus favorables, ayant assez de popularité et d'ascendant pour tenter ce que d'autres n'oseraient pas. Tout dépend de la manière dont il se dégagera de cette confusion qui a été la première faiblesse d'un ministère médiocrement composé. M. Gambetta a sans doute montré, lui aussi, qu'il ne redoute pas la responsabilité. Il n'est point étranger, cela va sans dire, aux choix de M. le ministre de la guerre. Il n'a point hésité, pour sa part, à replacer M. Roustan à Tunis, au lendemain d'un procès par lequel on croyait l'avoir atteint lui-même. Il n'a pas craint d'envoyer M. de Chaudordy comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, en même temps qu'il a envoyé M. de Courcel comme représentant de la France à Berlin. Il a fait quelques autres nominations assez inattendues qui ont provoqué plus d'un commentaire, et qui, dans tous les cas, prouvent que le chef du cabinet est sans préjugés. Il étonnera peut-être encore le monde, il n'y regarde pas de si près, soit. Malheureusement, avec tous ces choix que démentent d'autres choix, qui, en se contredisant, finissent par n'avoir plus de sens, on ne sait plus bien où l'on va. Ce serait là le plus vain et le plus trompeur des systèmes si tout se réduisait à une sorte de ralliement de quelques hommes. M. Gambetta, cela est certain, se ferait la plus singulière des illusions s'il espérait trop d'une distribution plus ou moins habile des fonctions, s'il croyait pouvoir se tirer d'affaire en se créant, d'un côté, des amis ou des cliens par des faveurs et en ménageant, d'un autre côté, les partis les plus avancés par sa politique, par la revision constitutionnelle, par des réformes auxquelles il n'attache peut-être pas lui-même un grand prix. Le résultat le plus sensible de ce système est de laisser l'opinion indécise jusqu'à ce moment de la session prochaine où l'on pourra mieux voir et ce que veut réellement M. le président du conseil et le degré d'appui qu'il trouvera dans le parlement.

Cette année qui finit, elle n'a été sans doute ni pour la France ni

pour l'Europe une année de grands événemens. Elle n'aura pas moins eu pour plus d'un pays de l'Europe comme pour la France ses heures critiques, ses confusions, ses incidens dramatiques, et en fin de compte, elle laisse une situation peut-être assez difficile, compliquée de toute sorte de questions intérieures ou extérieures mal réglées. Elle a été pour l'Angleterre l'année d'une nouvelle crise irlandaise, de ces agitations qui sont loin d'être apaisées, avec lesquelles le cabinet de M. Gladstone en est encore à se débattre, dont il n'a pu avoir raison jusqu'ici ni par les mesures libérales du *Land-Act* ni par les répressions. Elle a été pour la Russie l'année des attentats nihilistes, du meurtre de l'empereur Alexandre II, de cette crise révolutionnaire ou sociale que rien ne peut dompter, qui reste une sinistre énigme et l'embarras croissant du nouveau règne. Non sans doute cette année, dont la dernière heure sonne aujourd'hui, n'aura pas été facile pour les plus grandes puissances qui ont de laborieuses affaires intérieures, et si dans les rapports généraux de l'Europe elle n'a point été marquée par des guerres ou par de dangereuses ruptures, on peut dire cependant qu'il reste bien des incertitudes, bien des problèmes obscurs. Le monde va un peu à l'aventure au milieu des difficultés qui lui font un périlleux cortège d'année en année. A toutes les questions plus ou moins saisissables qui se reproduisent à tout propos, qui intéressent l'ordre international, verra-t-on se joindre d'ici à peu une question nouvelle, cette question semi-religieuse, semi-diplomatique de Rome et de la papauté? Ce redoutable problème qui semblait sommeiller jusqu'à ces derniers temps va-t-il se réveiller encore une fois? Le fait est qu'il y a là quelque chose qui n'est pas clair. A entendre tout ce qui se dit en Italie comme en Allemagne, à voir tout ce qui se passe, on croirait entrer dans une phase nouvelle des affaires de Rome où le chef de la catholicité et l'Italie se retrouveraient en présence, où le chancelier de Berlin, lui aussi, aurait son mot à dire, son influence à exercer. Le pape, l'Italie et M. de Bismarck, c'est entre ces trois personnages que semble s'agiter une question à la vérité encore assez obscure.

De quoi s'agit-il réellement? Jusqu'à quel point, dans quelle mesure la question est-elle engagée? Ce qui n'est point douteux, c'est que depuis quelque temps, il y a un changement sensible, qui s'explique peut-être par le caractère du nouveau chef de l'église autant que par des circonstances imprévues. Tant que le dernier pape a vécu enfermé au Vatican, la protestation était sa seule diplomatie; c'était aussi sa dignité, la dignité d'un pontife éprouvé par le malheur. Pie IX n'a cessé de protester envers et contre tous. Il a protesté contre les Italiens; il a protesté contre l'Allemagne et contre la Russie, pour les traitemens que ces deux puissances infligeaient aux catholiques. Il a gardé jus-

qu'au bout dans toute son exaltation le sentiment du pontificat, fortifié et excité par vingt-cinq années d'épreuves. C'était une âme impétueuse et naïve. Son successeur, le pape Léon XIII, s'est trouvé être un politique plein de mesure et de finesse. Temporisateur prudent et habile, il a su ménager son autorité, attendre les circonstances, éviter ou adoucir les conflits, renouer des relations avec des puissances intéressées à la paix religieuse, et le résultat de cette politique pratiquée avec autant de sagacité que de suite a été de refaire en peu de temps pour ainsi dire la situation du pontificat. Par son habile modération, Léon XIII, le nouveau « prisonnier du Vatican, » s'est créé une force de plus dans ses revendications comme dans ses résolutions, et c'est précisément ce qui donne plus de portée aux manifestations récentes par lesquelles il a cru devoir s'élever contre la position qui lui est faite à Rome. Les Italiens, par leurs imprudences, ont malheureusement donné dans ces derniers temps au chef de l'église plus d'une occasion de se plaindre. Il y a quelques mois, la translation des cendres de Pie IX a été le prétexte de scènes aussi pénibles que déplacées, qui ont eu du retentissement dans plus d'un pays catholique, et ce n'est pas le seul fait de ce genre. Léon XIII s'est donc plaint vivement. Il a insisté avec amertume sur la condition à laquelle il se trouvait réduit et qu'il a représentée comme « devenant de jour en jour plus intolérable. » Faut-il en conclure que le pape serait disposé à donner prochainement une sanction à ses paroles en quittant Rome, en allant chercher un asile en Allemagne, à Fulda ou ailleurs? On l'a dit, on le répète encore. Il est fort possible que Léon XIII tienne à ce qu'on sache bien que lui, le plus modéré des pontifes, il n'hésiterait pas à partir si on lui rendait le séjour du Vatican trop difficile.

Tout semble indiquer cependant qu'il est décidé à épuiser tous les moyens avant d'en venir là, et ce qui laisse peut-être entrevoir la pensée du chef de l'église, c'est une brochure qui a paru, tout récemment, au lendemain des derniers discours pontificaux, qui a été, dit-on, inspirée par le Vatican, et qui a pour titre *le Pape et l'Italie*. Qu'on le remarque bien, cette brochure ne ressemble nullement à une déclaration d'incompatibilité entre la papauté et l'Italie. Elle n'admet pas, il est vrai, comme possible la continuation de ce qui existe par la soumission du pape aux faits accomplis, par une « conciliation » chimérique du chef de l'église et du roi, résidant ensemble à Rome. Elle admet encore moins l'intervention des armées étrangères pour défaire ce qui a été fait, elle évite même de relever dans son intégrité la question de la souveraineté temporelle, de l'ancien état pontifical. Ce qu'elle représente comme possible et réalisable, c'est « une réconciliation » du pape et de l'Italie sans appel aux armées étrangères, sans violences, par la force des choses, par le sentiment d'un intérêt bien

entendu qui conduirait les Italiens à choisir une autre capitale, et faisant une application nouvelle d'un mot souvent prononcé, elle parle à son tour d'une « papauté indépendante et libre dans une Italie libre et indépendante. » En d'autres termes, c'est une proposition de paix accompagnant les discours par lesquels Léon XIII s'est efforcé récemment de démontrer que la loi des garanties n'était qu'un vain palliatif, qu'elle ne pouvait suffire pour protéger la dignité et la liberté du chef de l'Église. Que les Italiens refusent de se rendre à ces suggestions, c'est bien évident. Ils sont à Rome, ils veulent y rester; ils n'admettent pas même la discussion sur ce point qui touche à leur orgueil national. Ils ne sont pas moins émus de ces manifestations pontificales qui ont eu un si grand retentissement. Les Italiens réfléchis et sages comprennent bien que l'Italie, par des raisons intérieures autant que par des considérations européennes, est la première intéressée à retenir le pape à Rome. Ils défendent autant qu'ils le peuvent la loi des garanties, et ils se montrent justement inquiets de tout ce qui pourrait remettre en doute une situation qu'ils croyaient avoir définitivement conquise; mais ce qui est fait surtout pour les émouvoir, pour leur donner à réfléchir, c'est la manière même dont cette question s'est reproduite, parce que, d'un seul coup, ces derniers incidens leur ont révélé la position d'isolement dans laquelle l'Italie s'est placée.

Chose curieuse, en effet! c'est au moment où les Italiens employaient tous les moyens pour entrer dans l'alliance austro allemande, pour conquérir les faveurs du chancelier de Berlin, c'est à ce moment que le pape a renouvelé ses revendications, et si le pape, qui est un habile politique, a parlé comme il l'a fait, c'est qu'évidemment il s'est cru encouragé, c'est qu'il a jugé l'heure favorable, c'est qu'enfin il a compté sur quelque appui. Cet appui, plus ou moins réel, plus ou moins décisif, ne peut lui venir sérieusement que de l'Allemagne, de sorte que M. de Bismarck, placé entre l'Italie et le pape, semblerait pour le moment avoir fait son choix. Il serait avec le Vatican plutôt qu'avec le Quirinal. Les Italiens n'ont pu s'y méprendre; ils ont senti aussitôt ce qu'il y avait de grave, d'assez pénible pour eux dans cette position passablement équivoque où ils se sont placés avec leur voyage platonique à Vienne, avec leurs démarches encore plus inutiles à Berlin. Ils ont eu beau essayer de déguiser, en fins diplomates qu'ils sont, un désappointement assez naturel et prendre leur revanche par toute sorte de théories transcendantes sur les intentions présumées, sur les profonds calculs de M. de Bismarck : le fait clair et net, c'est qu'ils ont brigué une alliance qu'ils n'ont pu obtenir, c'est qu'ils ont cherché un appui qu'ils n'ont pu trouver, et que, pendant ce temps, ils ont vu reparaître à l'improviste une question qui les touche dans une de leurs parties faibles, qui leur a fait sentir leur isolement en Europe. Ils en sont là,

un peu embarrassés de leur position singulière entre le pape et l'Allemagne.

Est-ce à dire que M. de Bismarck se soit réellement constitué le protecteur du saint-siège, qu'il ait fait entrer dans ses projets un rétablissement, même partiel, de la souveraineté temporelle du chef de l'église catholique ? Ce serait probablement aller trop loin et voir dans la diplomatie du puissant chancelier plus qu'il n'a voulu y mettre; mais ce qui est suffisamment apparent, c'est que M. de Bismarck, poursuivant en cela un dessein profondément médité, tient à faire sa paix avec le saint-siège, et cette paix une fois faite, il est clair que la situation internationale du souverain pontife s'en trouverait singulièrement fortifiée. Un ambassadeur d'Allemagne auprès du Vatican serait une garantie qui aurait certainement sa valeur. En allant fixement à son but comme il paraît le faire, M. de Bismarck n'agit pas par un sentiment d'hostilité contre les Italiens. Ce qu'il poursuit, il le fait dans l'intérêt de sa politique intérieure, toute monarchique et conservatrice, pour laquelle il veut s'assurer des appuis dans le parlement, et il le fait aussi dans l'intérêt de son alliance avec l'Autriche. Évidemment, entre Vienne et Berlin, les intentions à l'égard de Rome sont aujourd'hui les mêmes; elles sont toutes favorables, et, selon toute apparence, les Italiens n'auraient pour l'instant quelque chance de pénétrer dans l'alliance austro-allemande qu'en modifiant leur politique religieuse. De tout cela résultera-t-il un jour ou l'autre quelque négociation européenne au sujet de la situation du souverain pontife? Ce n'est point impossible; pour le moment cependant, on ne distingue rien de semblable. Ce qu'il y a de certain, c'est que si M. de Bismarck paraît fort occupé de ses affaires intérieures, il ne laisse pas sa diplomatie sommeiller, et ses négociations avec Rome ne sont pas l'unique objet de son activité. L'autre jour, un ambassadeur extraordinaire du sultan recevait à Berlin un accueil exceptionnel, et, d'un autre côté, l'influence allemande règne à Constantinople. Tout ce qui est allemand est en singulière faveur auprès du sultan. Ainsi, au même instant, M. de Bismarck noue savamment tous ses fils diplomatiques. Il fait sa paix religieuse avec Rome sans s'inquiéter de ce qu'en diront les Italiens; il a une alliance intime à Vienne; il a la prépondérance à Constantinople. Il a partout, en Orient et en Occident, ses moyens d'action assurés, organisés. Tout ce qu'on peut désirer, c'est que cette immense puissance s'emploie à maintenir et à prolonger la paix de l'Europe.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La crainte de la liquidation de fin décembre a pesé sur les transactions de la Bourse de Paris, pendant toute la dernière quinzaine de l'année, et a déterminé un mouvement de réaction assez vif sur les rentes et sur la plupart des valeurs. Au dernier moment, c'est-à-dire à la veille de la réponse des primes, les appréhensions ont paru s'atténuer, et la spéculation à la hausse, dont les convictions avaient été quelque peu ébranlées par les prédictions les plus sinistres sur l'imminence d'un effondrement, a repris courage. Les prix des valeurs se sont relevés, et il semble que la liquidation du 2 et du 3 janvier ne différera à en rien de celles qui l'ont précédée. Les acheteurs subiront tous les sacrifices qui leur seront imposés ; l'argent sera très exigeant, mais ne fera point défaut ; les caisses de reports serviront un intérêt des plus respectables à leurs déposans, et les capitalistes avisés auront pu obtenir un emploi temporaire à 10 pour 100, même sur de bonnes valeurs.

A Londres aussi, on avait conçu de vives inquiétudes au sujet de la liquidation qui s'est effectué du 27 au 30 ; un moment, la situation a été critique ; les acheteurs de certaines valeurs ne pouvaient trouver à se faire reporter, même à 25 pour 100. Les grandes banques sont venues au secours de la place, et aussitôt l'argent est retombé au prix déjà bien raisonnable de 8 à 10 pour 100. Les spéculateurs du *Stock-Exchange* ont-ils au moins tenu compte de l'avertissement significatif qui venait de leur être donné? Dès le lendemain, la hausse reprenait son élan de l'autre côté du détroit, et c'est en grande partie sur ce revirement du marché anglais que notre propre marché s'est raffermi dans la journée du 30.

La baisse des rentes françaises, et notamment du 5 pour 100, a été l'objet de nombreux articles dans la presse politique pendant cette quinzaine. L'influence qu'exerce aujourd'hui sur les tendances de l'opinion publique la hausse ou la baisse des valeurs mobilières, par suite de la diffusion infinie des placemens, est telle que les politiciens n'ont pu voir le 5 pour 100 fléchir au-dessous de 115 francs sans se croire obligés d'expliquer ce fait par des raisons méthodiquement déduites, soit de la situation politique en général, soit des exagérations condamnables de la spéculation.

Sans attacher plus d'importance qu'elles n'en méritent à deshypo-

thèses de ce genre, on doit reconnaître que toutes les raisons alléguées pour expliquer la baisse du 5 pour 100 se fondent pour ainsi dire dans une raison unique, la cherté du prix que les spéculateurs ont été obligés de payer pendant plusieurs mois pour conserver leurs positions.

La crise des reports est bien plus intense sur les valeurs que sur les rentes. Mais les acheteurs consentent à tous les sacrifices parce qu'ils retrouvent dans la plus-value des cours une compensation plus que suffisante. Que cet état de choses ne puisse se prolonger longtemps, le fait est de toute évidence. Mais il n'y a pas à craindre qu'il aboutisse à un cataclysme général. Les valeurs ont dans la haute banque de puissans appuis. Le jour où des retours en arrière paraîtront absolument nécessaires, ils s'effectueront sans trouble profond sur le marché, et les seules victimes seront les imprudens qui n'auront pas craint de considérer les cours actuels de certains titres comme pouvant servir de point de départ à de nouvelles razzias de bénéfices.

On espère généralement que l'argent se détendra un peu en janvier par suite de l'accroissement considérable de disponibilités qui se produit habituellement dans le premier mois de l'année. On ne saurait s'attendre toutefois à une modification bien sensible, pendant les trois mois qui vont suivre, du taux officiel du loyer de l'argent. On dit que la question de la réduction du taux de l'escompte à 4 pour 100, posée dans le dernier conseil de la Banque de France et résolue par la négative, sera de nouveau agitée dans les premières semaines de 1882. Ce qui est certain, c'est qu'à Londres les directeurs de la Banque d'Angleterre ne paraissent nullement disposés à diminuer le taux de l'escompte avant la reconstitution de la réserve à son niveau normal.

Le 5 pour 100 a fléchi d'abord rapidement de 115 fr. 50 à 114 francs. Sur ce cours, une lutte très vive s'est engagée; la position a été tour à tour perdue et reprise par les acheteurs; finalement, elle reste en leur possession; les opérations de reports effectuées par anticipation ont fait coter des cours variant de 0 fr. 70 à 0 fr. 65. Le 3 pour 100 ancien et les deux amortissables ont suivi le 5 pour 100 dans le mouvement de baisse.

Le dividende semestriel de la Banque de France a été déclaré le 26 courant. Quelques spéculateurs ont paru déçus de ne le voir fixé qu'au chiffre de 135 francs, et des réalisations ont fait fléchir l'action à 5,620 francs. La reprise ne s'est pas fait attendre. On a coté hier 5,800 francs. Les bénéfices continuent à dépasser 1 million de francs par semaine.

Les cours des actions des établissemens de crédit ont été très discutés. La Banque de Paris a été ramenée de 1,330 à 1,300 francs et n'a pu qu'avec peine se maintenir à ce dernier cours. Le Crédit foncier a fléchi de 1,820 à 1,760 francs, puis s'est relevé à 1,785 francs. L'Union générale avait dépassé, le 15 courant, le cours de 3,000 francs.

Mais les acheteurs ayant eu à subir un report de 120 francs environ, des liquidations volontaires se sont produites, et cette valeur a été ramenée à 2,700 francs. Nous la retrouvons à 2,975 francs hier. On sait que c'est le mois prochain que doit être opérée la transformation des titres actuels libérés de 125 francs seulement en titres entièrement libérés.

La Société générale a reculé d'une vingtaine de francs à 825, la Banque franco-égyptienne de 30 à 40 francs à 910. La plupart des valeurs nouvelles, Crédit de France, Crédit de Paris, Banque romaine, Banque commerciale et industrielle, Banque centrale du commerce et de l'industrie, etc., ont été maintenues à flot par les syndicats financiers qui les avaient créées ou lancées.

Le Suez a reculé de 3,480 à 3,150. On parlait de livraisons de titres qui allaient rendre la liquidation de cette valeur impossible. Les acheteurs ont répondu en portant de nouveau l'action à 3,350 et la Part civile au-dessus de 2,600. Le Gaz s'est maintenu difficilement à 1,600; on a poussé jusqu'à 1,875 l'action des Omnibus, bien que l'examen de toutes les questions se rattachant à la fusion projetée de cette société avec les compagnies des Tramways sud et nord ait été encore une fois ajourné par le conseil municipal. Le Chemin de fer du Nord a été fort recherché au-dessus de 2,200; le Lyon, le Midi et l'Orléans ont été plutôt délaissés. Des spéculateurs aventureux ont poussé le Panama jusqu'à 620; c'était dépasser le but, s'il s'agissait seulement d'assurer le paiement régulier des 125 francs appelés en janvier; car beaucoup de porteurs de titres ont profité de cette hausse inespérée pour vendre et se dégager ainsi du souci du versement.

Il s'est livré à Londres et à Paris une grande bataille sur l'Extérieure espagnole. Ce titre, après avoir atteint 32, a été refoulé à 29 1/2 et est tenu en ce moment à 30 3/8. Les haussiers se croient certains de la victoire après la liquidation.

Le sultan a donné sa signature à l'arrangement intervenu entre la Porte et ses créanciers dans les diverses contrées de l'Europe. Le régime nouveau de la dette turque va être inauguré en janvier 1882. Comme nous l'avions fait pressentir, la Banque ottomane a été la première à recueillir les avantages de l'heureuse solution obtenue à Constantinople. Les actions de cet établissement ont monté de près de 100 francs depuis la signature de l'iradé.

Le 5 pour 100 italien, très délaissé, n'a pu que se maintenir au-dessus de 90 francs, et l'Égyptienne unifiée, après avoir fléchi à 350, s'est relevée à 360, cours auquel elle avait été compensée à la dernière liquidation.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

on,
été
On
on
ent

la
des
ne,
t de
iers

tres
che-
Part
00;
n de
ciété
fois
fort
été
ama
urer
coup
ndre

ieure
et est
de la

re la
e. Le
1882.
n pre-
Con-
ès de

u-des-
, s'est
rnière